SUPPLÉMENT
MONDE LOISIRS
Pages 13 à 22

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 12851 — 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine — SAMEDI 24 MAI 1986

L'AMÉLIORATION DES RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET L'IRAN

Paris accentue ses efforts en vue de la libération des otages

Antenne 2 a reçu des nouvelles de son équipe enlevée à Beyrouth

Le vice-premier ministre iranien, M. Moayeri, rentre ce vendredi 23 mai à Téhéran à l'issue d'une visite de deux jours à Paris, qu'il qualifie de « positive ». Il a brièvement évoqué l'affaire des otages, répétant que son pays y est « étranger », mais promettant qu'il « usera de son influence » en faveur de leur libération. Paris accentue actuellement ses efforts pour parvenir à un dénouement. Tard dans la soirée de jeudi, Antenne 2 a reçu — par l'intermédiaire de Matignon — des photographies en couleur montrant ses quatre collaborateurs détenus depuis le 8 mars ainsi que de brèves lettres de leur main indiquant seulement qu'ils sont « en bonne santé ».

Dans la nuit de jeudi à vendredi, M. Chirac a eu un entretien téléphonique avec le président Assad à propos, selon l'agence syrienne Jana, des « relations bilatérales » certes, mais aussi d'« autres questions ». Allusion vraisemblable à l'affaire des otages.

La visite que le vice-premier ministre iranien, M. Ali Reza Moayeri, a achevée jeudi 22 mai à Paris a-t-elle réellement amorcé un dialogue permettant d'augurer une prochaine « normalisation » des relations entre la France et l'Iran ? La plus grande prudence s'impose avant toute conclusion. Certes, Français et Iraniens ont fait assaut d'amabilités au cours de cette visite, pour laquelle Paris avait, en quelque sorte, déroulé le « tapis rouge » à l'intention de M. Moayeri : celui-ci fut reçu par MM. Mitterrand et Chirac, par le président de l'Assemblée nationale, M. Chaban-Delmas, et par le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond.

C'est là, incontestablement, une atmosphère nouvelle, alors que, depuis 1981, les relations entre les deux pays ont souvent frôlé la rupture. Mais sur le fond, bien peu de concessions semblent avoir été faites de part et d'autre — autant qu'on puisse en juger si l'on s'en tient aux déclarations publiques des intéressés.

Ainsi, M. Chirac lançait tout crûment, jeudi, lors d'un déjeuner devant la presse diplomatique, que *« s'agissant du conflit entre l'Iran et l'Irak, la France peut se considérer comme l'alliée et l'amie de l'Irak »*. Il soulignait que Paris entendait en tirer *« toutes les conséquences »* et que la politique française n'était susceptible, à cet égard, *« d'aucune espèce de changement et d'évolution »*.

ALAIN FRACHON.

(Lire la suite page 5.)

La revanche de Tokyo

Le jeudi 22 mai restera sans doute dans la petite histoire de la cohabitation une date particulièrement significative. C'est en effet ce jour-là que M. Chirac s'est adressé pour la première fois depuis son retour à Matignon à la presse française et étrangère. Or il a choisi de faire sa « rentrée » devant l'Association de la presse diplomatique et n'a traité à cette occasion que de questions de politique extérieure...

La prestation du premier ministre — prévue de longue date, il est vrai — avait en fait un petit air « revanche de Tokyo ». Astreint à l'obligation de réserve à l'étranger, M. Chirac avait manifestement besoin de rattraper le temps perdu et de compenser quelques frustrations. Il ne s'en est pas privé, au risque d'accroître l'irritation élyséenne, toujours maîtrisée, mais qui va croissant. La semaine, de ce point de vue, aura été lourde puisque l'« affront » de jeudi a été précédé par les avertissements présidentiels concernant le dossier de la Nouvelle-Calédonie et le recours à l'article 49-3.

Sur le fond, M. Chirac ne s'est livré à aucune véritable provocation, refusant même de se laisser entraîner dans des digressions risquées sur la répartition des rôles. Plusieurs piques pourtant ne sont pas passées inaperçues à l'Elysée, qu'il s'agisse de l'appel à la « modestie » au sujet de la politique française en Amérique centrale, de la lourde référence aux « émissaires couleur de muraille » qui parcouraient récemment encore le Proche-Orient en se réclamant de « tel ou tel » ou de l'ironie manifestée à propos de la « bonne conscience » des partisans des sanctions draconiennes contre l'Afrique du Sud.

Deux autres points des déclarations de M. Chirac méritent plus d'attention. Le premier concerne l'Irak, qualifié d'« ami et allié » de la France. Pas un responsable français, à notre connaissance, n'était allé aussi loin, puisqu'il n'existe aucune « alliance » entre Paris et Bagdad. Animé par sa volonté de rassurer l'Irak alors que s'amorce un long processus de normalisation avec Téhéran, M. Chirac a sans doute été trahi par l'expression de sa pensée. Mieux vaudrait le reconnaître rapidement pour éviter tout malentendu, notamment en Iran.

L'autre sujet épineux, longuement développé par M. Chirac, concerne l'initiative de défense stratégique du président Reagan. Là, le premier ministre a carrément donné l'impression d'être en opposition avec le président de la République, dont il a critiqué la position « très négative ». A y regarder de plus près, cependant, on perçoit mal ce que M. Chirac propose concrètement de nouveau, puisqu'il a lui-même exclu de négocier avec Washington un accord de participation à l'IDS semblable à ceux déjà conclus par Londres et par Bonn. Il faut, disait-on ensuite dans l'entourage du premier ministre, que les industriels français ne restent pas à l'écart de ce programme de recherches, car, s'il n'aboutit pas à la mise en place d'un bouclier impénétrable, il aura de toute façon des retombées technologiques extrêmement importantes.

L'explication est-elle si lointaine de celles données naguère par l'Elysée, qui ne s'est d'ailleurs jamais opposé à ce que les industries françaises coopèrent si elles le peuvent à l'IDS ? Pas vraiment. M. Mitterrand, il est vrai, avait complété son dispositif par le projet Eurêka, un programme européen civil mais à retombées militaires, sur lequel M. Chirac n'a pas encore pris clairement position.

L'exercice auquel s'est livré jeudi le premier ministre relève avant tout de sa lutte psychologique avec le président de la République. Cela n'en comporte pas moins un réel danger de dérapage, et la crédibilité internationale de la France pourrait en faire les frais.

LES LOIS SUR LA SÉCURITÉ

Gesticulation à risques

Secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme, M. Claude Malhuret a un doute, qu'il a exposé à l'Agence France Presse : *« Comment répondre, sans transgresser notre Etat de droit [à] ce qu'il faut bien appeler une guerre ? »* Ministre délégué chargé de la sécurité, M. Robert Pandraud a une certitude, qu'il a confiée à l'hebdomadaire *Paris-Match* : *« Tous les moyens sont bons »* pour gagner la dite-guerre contre le terrorisme et l'insécurité. La seule hiérarchie des titres ministériels suffirait à suggérer que les convictions de l'un pèsent de plus de poids que les interrogations de l'autre. M. Malhuret est certes un symbule mais ses troupes sont plus incertaines que les cent dix mille fonctionnaires de police, encadrés, hiérarchisés et disponibles de M. Pandraud.

Le symbole s'est mis de lui-même en position de faiblesse, en concédant qu'il y avait *« guerre »* et, partant, état d'exception. Si le terrorisme international est, à bien des égards, le prolongement de la diplomatie par des moyens guerriers — et sanglants, — on ne saurait pour autant généraliser et réduire l'insécurité dans son ensemble, des larçins aux bombes, à la guerre. C'est perdre la mémoire ou, pour les plus jeunes, le sens de l'histoire. La France n'est pas un champ de bataille, comme le souligne d'ailleurs M. Pandraud lui-même : *« Il ne faut pas exagérer. Le bilan est douloureux, mais pas dramatique »*.

L'excès des mots, surtout lorsqu'il est le fait de responsables, entraîne des comportements excessifs. Surtout quand ils s'adressent à des policiers qui se savent, par fonction, du côté de l'ordre et de la loi et peuvent se croire, si l'on n'y veille, hors du droit commun, parce que luttant pour la bonne cause. Flatter la police, c'est paradoxalement ne pas la tenir en main. La gauche, par la maladresse de M. Joseph Franceschi, en fit un temps l'amère expérience. Car, un pouvoir que leur donne la loi, s'ajoute alors, chez certains, la tentation de suivre la ligne de plus grande pente d'un métier forcément répressif. Quand, à la nécessité, s'ajoute ainsi le zèle, la « bavure » n'est pas loin... Sans que personne, évidemment, l'ait ordonnée.

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 8.)

LA FAILLE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

La peur des grands concurrents

Le déficit du commerce extérieur français en avril a été de 4,8 milliards de francs (chiffre corrigé des variations saisonnières) contre 2,6 milliards en mars. En données brutes, le déficit a été de 3,5 milliards de francs contre 1,9 milliard en mars.

Les importations se sont élevées à 76,3 milliards de francs, en hausse de 6,3 % sur mars, et les exportations (71,4 milliards) ont augmenté de 3,3 %. Pour les quatre premiers mois de 1986, la balance commerciale enregistre un déficit de 3,8 milliards de francs contre 15 milliards un an auparavant.

L'excédent commercial agro-alimentaire est tombé à 1,8 milliard en avril contre 2,6 milliards en mars. Le déficit du secteur énergétique reste stable à 10,3 milliards. Mais les résultats du secteur industriel ont continué de se dégrader, avec un excédent de seulement 1,3 milliard en avril contre 3,2 milliards en mars.

Si le résultat du commerce extérieur de la France en avril n'était pas accidentel, s'il n'était pas largement imputable aux effets de la dévaluation du franc, la situation serait extrêmement inquiétante. Ce qui surprend le plus, c'est l'effondrement du solde industriel, dont l'excédent est ramené à 1,3 milliard de francs, alors qu'il était de 6,9 milliards de francs en moyenne annuelle sur l'ensemble de l'année dernière et de 9 milliards en avril 1985.

Un tel délabrement, dans un secteur aussi essentiel à l'équilibre de nos échanges, a quelque chose de dramatique. Ces dernières années, l'excédent du solde des produits manufacturés compensait pour moitié l'énorme déficit énergétique. La France va-t-elle perdre aujourd'hui l'avantage qu'elle pouvait espérer tirer de la baisse des cours du pétrole ? Cet avantage ne s'est pas fait sentir dans les résultats d'ensemble sur les quatre premiers mois de l'année. Pourtant, par rapport aux quatre premiers mois de 1985, le déficit en produits énergétiques a diminué de 30 milliards de francs.

Les résultats sur un mois ne sont certes pas significatifs. Mais tout le monde convient aujourd'hui qu'il existe une faille importante dans le secteur des biens manufacturés, comme si la France ne s'était toujours pas remise du choc pétrolier de 1974. On a mis en cause le manque de compétitivité, l'inadaptation de notre appareil de production, l'insuffisance des implantations à l'étranger et même notre esprit trop hexagonal.

Telle était en tout cas l'analyse que faisait M. Michel Noir, ministre délégué au commerce extérieur, au cours de sa conférence de presse du 22 avril.

L'INSEE va dans ce sens, estimant, dans sa dernière note de conjoncture, que la dévaluation ne suffira pas à faire gagner des parts de marché et mettant en cause implicitement l'inadaptation de l'appareil productif français. Un mauvais partage de la valeur ajoutée qui s'est fait, après le premier choc pétrolier, au détriment des entreprises et n'a pas été corrigé assez tôt expliquerait en grande partie cette situation.

FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 29.)

L'ÉCONOMIE DE LA CULTURE

Arlequin aux pieds d'or

par PIERRE DROUIN

L'économiste aime fourrer son nez partout. Il y a belle lurette qu'il a investi des domaines qui ne s'ouvraient pas aussi naturellement à lui que l'industrie et le commerce : la santé ou l'éducation par exemple. Pour la culture, il avait plus de pudeur. Ce monde-là présente un flou... artistique qui déroute le manieur de chiffres. La « marchandise » ne se pèse ni ne pose avec autant d'aisance que dans d'autres circuits. Les acteurs se détournaient, au reste, souvent avec ostentation de ce monde où l'on n'intéresse que parce qu'on a un prix. L'artiste se méfiait viscéralement de l'argent corrupteur, comme de l'Etat pourvoyeur d'académismes. Au reste, la création ne se manifeste-t-elle pas surtout contre les pouvoirs, ivre de liberté ? *« Je hais les mécènes »*, disait Courbet.

Le romantisme farouche n'est plus de saison. Il y a de multiples raisons à cela, dont certaines sont visibles à l'œil nu et d'autres plus subtiles. Le concept de culture a retrouvé le vaste champ qui était le sien au temps où les techniques étaient synonymes d'arts, faisant éclater le noyau des « arts et lettres » où il s'était étrangement cantonné. Le formidable outil de reproduction des médias a modifié la nature même du message transmis en faisant naître, après le cinéma, de nouvelles « industries culturelles ». La réduction du temps de travail a engendré une demande de services de cette catégorie, et l'offre n'arrive plus à étancher la soif des tuyaux de transmission qui s'ouvrent partout à une cadence accélérée. Demande, offre... Nous sommes cette fois sur un terrain bien repéré par l'économie. Décidément la culture ne lui échappe plus.

En l'espace de quelques jours, voici un colloque à Avignon, les sixièmes Assises nationales du mécénat organisées par l'Association pour le développement du mécénat industriel et commercial (ADMICAL) et de nouvelles mesures envisagées par les pouvoirs publics. Arlequin, déjà brillamment vêtu, va chausser des pantoufles d'or...

(Lire page 24 le colloque d'Avignon et nos informations.)

Le retour au scrutin majoritaire
La motion de censure votée par la gauche et l'extrême droite a été repoussée.
PAGE 6

Le collectif budgétaire
M. Edouard Balladur renonce à certaines débudgétisations.
PAGE 29

Un entretien avec le prince Sihanouk
« Je dois rester à la tête de la résistance antivietnamienne. »
PAGE 36

Roland-Garros : un géant écrasant
300 000 entrées attendues du 26 mai au 8 juin pour les Internationaux de France de tennis.
PAGE 12

Débats : Enseignement supérieur (2) ● Etranger (3 à 5) ● Politique (6 et 7) ● Société (8 à 11) ● Sports (12) ● Culture (23 à 25) ● Communication (25) ● Economie (29 à 35)

Programmes des spectacles (26) ● Radio-télévision (27) ● Météorologie (27) ● Mots croisés (16) ● Loto (11) ● Carnet (11) ● Annonces classées (30)

Signé par Fred, votre signe est d'or.

Pendentifs scorpion.

FRED
JOAILLIER

6, rue Royale, Paris. Tél. 42.60.30.65 ● Le Claridge, 74, Champs-Elysées ● Hôtel Méridien, Paris. Aéroport d'Orly ● 21, bd de la Croisette, Cannes ● Hôtel Loews, Monte-Carlo. 20, rue du Marché, Genève ● Beverly Hills ● Houston ● Dallas ● New York.

هكذا من الأصل

débats

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Malaise à l'Université. Combien de fois l'aura-t-on écrit ! Alain Touraine demande que l'on ose aller jusqu'au bout de la liberté pour revivifier l'enseignement supérieur. Guy Lachenaud craint, lui, qu'on n'aille trop loin et que l'on n'enferme les jeunes dans des formations disparates et déséquilibrées.

Libérer les universités

Il faut créer plusieurs unités de type expérimental

par ALAIN TOURAINE (*)

DANS quelques semaines ou quelques mois, le Parlement votera une loi sur l'enseignement supérieur. Moment important, décisif peut-être, car les mesures qui seront prises peuvent aller dans deux directions bien différentes. Pour certains, il faut renforcer le contrôle du pouvoir central, considéré comme une protection de règles, de catégories et de traditions qu'on estime menacées.

Si cette voie est choisie, quelle que soit la qualité des principes ou des intérêts qu'on veut défendre, les universités, enfermées une fois de plus dans des principes généraux, seront de plus en plus empêchées de répondre convenablement à des demandes qui sont de plus en plus diverses. Il faut au contraire renoncer à la recherche d'un modèle général et que les universités soient acceptées dans la diversité de leurs objectifs, de leurs formes de décision et d'organisation, de leur niveau d'exigence.

Les Français de droite et ceux de gauche sont convaincus aujourd'hui, dans leur grande majorité, que des chaînes de télévision et de radio ayant des statuts et des contenus très divers doivent coexister. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les universités ? La mesure la plus importante que puisse voter le Parlement n'est-elle pas de permettre et de favoriser à la fois l'apparition d'universités de type nouveau et la transformation, limitée ou plus profonde, de celles des universités existantes qui le souhaiteraient ? N'est-il pas temps de remplacer des politiques défensives, fondées sur la méfiance, par des mesures reposant sur la confiance ?

Plus de risques

Toutes les *réformes*, même celles qui visent à accroître l'autonomie des universités, risquent d'avoir des effets pervers, en obligeant celles-ci à se consacrer à leurs négociations avec l'administration centrale, au lieu de chercher à mieux répondre aux demandes de leur environnement. Il faut donc que les mesures législatives et gouvernementales renforcent délibérément la capacité d'action des universités et reconnaissent à celles-ci une véritable liberté. Car, pour qu'elles puissent répondre à des demandes multiples et changeantes, encore faut-il qu'on leur donne les moyens d'avoir une politique, de faire des choix, ce qui suppose qu'elles soient maîtresses de l'essentiel de leurs ressources.

Longtemps on a écouté avec sympathie mais aussi quelque scepticisme les plaintes des universitaires les plus actifs contre le centralisme administratif. C'est que, dans une période de vive croissance, les entraves n'arrêtaient pas complètement le changement. Dans l'Université même, l'espoir n'avait pas disparu.

Aujourd'hui la situation est bien différente, et le désespoir de beaucoup des meilleurs universitaires est impressionnant. Il ne s'explique pas pour l'essentiel par des préoccupations de statut personnel ou catégoriel : enseignants et chercheurs voient la vie se retirer d'universités de plus en plus paralysées à mesure qu'elles doivent s'adapter à des changements de plus en plus rapides. Il faut donc donner plus de responsabilité véritable, plus de ressources et de *moyens de décision* propres à toutes les universités, mais aussi créer une ou plusieurs universités de type *expérimental*, disposant de plus de liberté encore, prêtes à prendre plus de risques et à explorer activement des voies nouvelles dans l'intérêt de l'ensemble du système universitaire.

Notre pays sent bien, comme ses voisins, qu'il est grand temps de sortir de la crise. Ce qui ne veut pas dire seulement qu'il doit écarter les obstacles à la croissance, supprimer l'inflation et le déficit du commerce extérieur, mais plus encore qu'il doit manifester par des mesures à la fois concrètes et symboliques sa volonté d'avancer à marches forcées dans un monde où la science, l'éducation et la communication sont les principaux ressorts de la croissance.

La France, à la fin du dix-neuvième siècle, n'a pas su se donner de grandes universités modernes, comme l'ont fait, après l'Allemagne, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Un siècle plus tard, elle doit faire preuve de l'imagination et de l'initiative qui lui ont manqué alors.

Souhaitons que la loi en préparation apporte plus de liberté d'action à toutes les universités, mais demandons aussi que, dans le cadre de mesures générales, elle ouvre la voie, de manière explicite, à la création d'universités de type expérimental dont l'action, les succès comme les difficultés permettront d'éclairer les voies dans lesquelles doivent s'engager, dans une diversité croissante de fins et de formes d'organisation, toutes les universités.

(*) Sociologue.

A trop forcer la dose, on risque de tuer le patient

L'autonomie pédagogique est compatible avec le maintien d'un cadre national des diplômes

par GUY LACHENAUD (*)

AVANT le 16 mars, il était de bon ton d'ironiser sur la « République des professeurs ». Pourtant, en maintes circonstances, le pouvoir politique, avec un bonheur inégal, s'est refusé à suivre les propositions d'organisations syndicales ou d'associations qui ont tout de même une audience bien supérieure à celle du Syndicat autonome et de ses ailes marchantes (UNI ou Cercles universitaires). Qu'il s'agisse du pouvoir d'achat, du corps ou collège unique, des *pouvoirs des présidents ou des conseils*..., la gauche au pouvoir a amplement démontré son indépendance à l'égard des corporations qui avaient massivement voté pour elle !

Deux hommes d'Etat (R. Barre, P. Messmer) se sont montrés moins sourcilleux quand ils ont repris tel quel un texte clandestin rédigé par l'état-major extrémiste de la droite universitaire pour en faire une proposition de loi. Faut-il redouter désormais qu'une minorité revancharde ou ultra-libérale n'impose sa loi au législateur et n'administre au service public une dangereuse potion ? Certes, le pire n'est jamais sûr et les deux ministres compétents affirment que ce projet n'est pas le leur, qu'ils prendront le temps de consulter... tant que durera le printemps.

Si l'on en croit les effets d'annonce, le travail du législateur n'aura rien à voir avec les travaux préparatoires et la commission Jeantet, avec la mise en œuvre patiente de la loi dite Savary et avec l'*ampleur* des *mesures d'accompagnement*.

La gauche avait l'ambition d'embrasser l'ensemble des enseignements supérieurs et de traiter enfin les grands problèmes : orientation et sélection, professionnalisation, mécanismes institutionnels qui permettraient de substituer à la logique académique celle des besoins de la nation. Elle ne s'est pas contentée d'une approche institutionnelle et n'avait pas l'obsession des rapports de forces.

Au conseil supérieur des universités *comme dans les établissements*, elle a favorisé la représentation des minorités et le pluralisme dont nous ne pouvons pas nous passer sans risquer le dépérissement intellectuel.

Si la coalition hétéroclite des idéologues de la déréglementation et de l'autonomie concurrentielle, des nostalgiques des conseils de faculté d'avant 68 et des dynamiteurs des universités pluridisciplinaires faisait triompher son projet, le « cap des Tempêtes » ne serait pas loin. Le réveil serait brutal, notamment pour les formations fondamentales et culturelles qui ne bénéficieraient guère des financements privés.

Quand le tissu des formations supérieures qui assurent la mobilité des étudiants, le savoir critique et les reconversions sera déchiré, il sera bien tard pour gémir et la France n'aura pas les ressources des Etats-Unis ou celles du Japon pour opérer le redressement.

Nous espérons que la sagesse l'emportera. L'autonomie pédagogique et la diversification des formations négociées avec les partenaires sociaux sont parfaitement compatibles avec le maintien d'un cadre national des diplômes.

S'il est légitime de s'interroger sur les financements, sur l'effort que doivent consentir les familles, sur une ouverture plus efficace du service public, il serait inadmissible d'enfermer les jeunes de France dans des formations disparates et *déséquilibrées*. Nous pouvons faire l'économie de l'abrogation d'une loi qui est parfaitement amendable.

Pour accompagner les mutations décisives qui sont largement engagées, nous avons besoin du concours de tous et pas seulement de l'autorité des enseignants les plus chevronnés. Le pire n'est jamais sûr à condition que les universitaires de bonne volonté fassent entendre leur voix, prennent en compte l'intérêt général et ne se replient pas sur les préoccupations immédiates de leurs corporations. Vigilance et détermination !

(*) Professeur de littérature et civilisation grecques.

COURRIER DES LECTEURS

Erreurs d'énoncés

La session des grands concours scientifiques avait mal commencé puisque, le dernier jour du concours commun (Ecole des mines, etc.), il manquait une page à l'énoncé de l'épreuve de mathématique II, option M. Toutefois, le jury a bien réagi, décidant l'après-midi l'annulation totale de l'épreuve et son report au lundi de Pentecôte. (...)

Les choses allèrent de mal en pis avec les épreuves des écoles centrales. En effet, dans l'épreuve de physique I, option M, du 12 mai 1986, l'absence *d'un « fil » dans un* bon montage électrique a rendu la question posée, simple avec un bon montage, particulièrement complexe et a absorbé de ce fait une quote-part ridicule du temps total de l'épreuve. (...)

L'Ecole centrale a annoncé le 17 mai qu'elle n'entendait pas annuler l'épreuve qui aurait pu être repassée un quelconque samedi après-midi, eu égard au calendrier des autres concours. (...)

Le réalisme et la volonté d'équité devraient conduire rapidement à une annulation de l'épreuve. Cela paraît indispensable si l'on veut éviter de la part des candidats, de leurs familles et de certains professeurs de « taupe » un recours devant le Conseil d'Etat, tendant à l'annulation des listes d'admission qui créerait pour les intéressés et pour leurs *familles*, sans même parler de l'image de Centrale, bien davantage de dommages, de problèmes et d'inconvénients. (...)

A. LUC
(Paris.)

Une heureuse initiative

L'article de Marcel Bleustein-Blanchet (« A quand un ministère de l'espoir ? », *le Monde* du mardi 13 mai) appelle à un système structuré, *forfaitaire* – *sous* forme de quota de 1 % – visant à l'accueil en entreprise, pour une durée « probatoire » d'un an, des jeunes parvenus au terme de leurs études supérieures.

C'est bien. Encore faudrait-il que ces jeunes aient préalablement suivi un cursus universitaire dont le contenu soit de nature à les préparer au grand saut dans *l'entreprise*, ce qui est rarement le cas.

Il faut donc saluer tout particulièrement l'« audace » novatrice de l'actuel directeur de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Gentot, qui vient de mettre en place, face à un besoin évident et avec un succès significatif, un groupe d'enseignement « entreprises dans la vie internationale » dont le but avoué – dans une « maison » pourtant réputée classique, voire conservatrice – est précisément de préparer les étudiants à ce saut, plus particulièrement à ce saut international en raison des exigences actuelles, et ce sur les plans juridique, économique, comptable, financier, fiscal, administratif et linguistique, en associant, dans le corps professoral, des universitaires et des praticiens.

DOMINIQUE BLANCO,
professeur de droit international des affaires à l'Institut d'études politiques de Paris.

Les CRS à Marseille en 1947

(...) J.-M. Colombani et Patrick Jarreau (*le Monde* du 8 mai 1986), dans leur article sur la mort de Gaston Defferre, ont écrit « Les CRS refusent d'obéir aux ordres et de réprimer la manifestation *(1)* ». C'est une contre-vérité (...). Je tiens à rappeler cet épisode complexe : M. Maurice Agulhon, professeur au Collège de France, et le Cdt Fernand Barrat, CRS à Marseille en 1944-1947 (Armand Colin et Fondation des sciences politiques) ont retracé les événements réels de cette époque. C'est en raison de leurs opinions politiques que les intéressés, dont moi-même, avons été suspendus et dégagés des cadres. En 1947 et 1948 des CRS ont été *débordés* dans des opérations analogues sans avoir été sanctionnés. (...)

Cdt FERNAND BARRAT,
en retraite (Garioult.)

(1) Déclenchée le 11 mai 1947 à Marseille par les communistes (NDLR).

« Lettre ouverte à ceux qui en perdent leur français » de Philippe de Saint-Robert

Un amoureux transi

EN 1984, François Mitterrand, légitimement préoccupé des assauts auxquels était soumis, du dedans et du dehors, un parler qu'il a toujours manié avec un soin amoureux, décidait de créer un Commissariat général de la langue française. Il en confiait la direction à un écrivain *tout aussi convaincu que lui* qu'une nation qui *« perd ses mots »* perd en même temps son âme : Philippe de Saint-Robert. Le livre que celui-ci publie aujourd'hui est pour l'essentiel un bilan de ses déceptions : *« On imagine dans quel bonheur je nage depuis deux ans*, écrit-il, *entre une presse hostile et un gouvernement* (NDLR – celui de Laurent Fabius) *si indifférent qu'il en vint à me faire comprendre que je n'étais pas là pour faire quelque chose, que ce n'était pas le moment, surtout à la veille des élections. »*

Ainsi désappointé, l'auteur laisse s'épancher son amertume. Il se voit la victime de complots, et invective aux quatre vents. *Le Monde* en prend à l'occasion pour son grade, et tel *de ses collaborateurs se voit* tranquillement accuser *« de ne pas aimer la France »*, alors que de toute évidence il se contente de ne pas aimer Saint-Robert, lequel ne se fait pas à l'idée qu'il est difficile d'attraper une mouche avec du vinaigre.

C'est bien dommage, car la tâche qui lui a été confiée est aussi vaste que nécessaire. Comment laisser sans réagir cette langue française qui était celle de l'Europe entière, s'abâtardir, se laisser envahir par un anglais de cuisine, alors que, dans ce siècle encore, on a vu, de Julien Green à Bianciotti, tant d'écrivains étrangers de premier plan se convertir à elle ?

Comment ignorer l'appel de tous ces pays francophones qui, du *Québec* à l'*océan Indien*, comptent sur nous pour les aider à préserver leur identité ? Comment oublier que l'uniformité est mère de l'ennui, de la grisaille, de la médiocrité ?

Dès 1917, Upton Sinclair écrivait : *« Grâce au cinéma le monde s'américanise. »* Il n'avait pas prévu la radio, l'avion à réaction, les satellites de télécommunication, tout ce qui opère, à chaque instant, un fantastique brassage de l'humanité : quoi d'étonnant que les Etats-Unis, nés eux-mêmes d'un brassage d'une ampleur sans précédent, aient donné naissance à un type de culture qui répond *précisément* aux besoins du brassage ?

Limitera-t-on les dégâts par la réglementation ? Saint-Robert le croit, bien que l'idée *ne soit plus à la mode*, ce qui contribue à expliquer le peu de soutien qu'il reçoit. Avant de lui *donner tort, il faut lire dans son* livre sur quel ton ces autres faiseurs de règlements que sont certains fonctionnaires de la CEE enjoignent à la France de renoncer à telle disposition de sa législation. Il faut méditer les exemples qu'il donne de notices universitaires, publicitaires ou touristiques proprement ridicules.

Moyennant quoi on ne nous enlèvera pas de l'idée que le vrai remède ne peut pas être de nature défensive, négative. Il est dans *la* passion que l'on réussira, ou non, à rendre aux Français pour leur langue. Ce qui dépend évidemment pour une bonne part de la place faite, dans l'enseignement, à ce que l'on appelait autrefois les humanités et qui s'est trop réduite. *Mais aussi de l'aptitude de tous* ceux qui font métier d'écrire et de parler à donner à leur langue le maximum de saveur et d'éclat. On ne peut faire aimer que ce que l'on aime...

ANDRÉ FONTAINE.

★ *Albin Michel, 187 p., 59 F.*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

EUROPE

URSS

LES CADRES AURONT TOUJOURS UN BEL AVENIR

(De notre correspondant.)

Moscou. — Faut-il limiter la durée du mandat des cadres à tous les niveaux ? Nikita Khrouchtchev l'avait naguère proposé, ce qui lui a sans doute coûté son poste. M. Yegor Ligatchev, idéologue en chef du régime, et numéro deux du parti, vient de répondre par la négative à cette question. M. Ligatchev s'adressait aux salariés d'une entreprise pétrolière d'Almetievsk, en République autonome de Tatarie, à environ 900 kilomètres à l'est de Moscou.

Cette question est absente du long compte rendu de son intervention publiée jeudi 22 mai par la *Pravda*. Les propos de M. Ligatchev ont été, en revanche, diffusés au journal télévisé. Peut-être un problème controversé, qui n'a pas été évoqué lors du vingt-septième congrès, en mars dernier, ne doit-il pas figurer noir sur blanc, et pour l'éternité, dans les pages de la *Pravda*...

« A la veille du congrès, quand on a discuté les documents à soumettre à la discussion, certains ont suggéré qu'on limite strictement le temps pendant lequel on peut exercer une responsabilité importante », a dit M. Ligatchev (...). *On a l'impression qu'une telle mesure permettrait d'améliorer la qualité du commandement, mais en pratique pensez à ce qui se produirait : quelqu'un acquiert de l'expérience en dirigeant un collectif de travailleurs, et puis on lui dit : « Votre mandat est terminé. Au revoir ! »*

M. Ligatchev, qui est âgé de soixante-cinq ans et fait presque figure de gérontе dans l'équipe relativement jeune rassemblée par M. Gorbatchev, a lui-même été, de 1965 à 1983, premier secrétaire du parti dans la région de Tomsk en Sibérie.

Il fait ainsi savoir, par le biais de la télévision, aux cadres peut-être inquiets, qu'il n'est pas question d'instaurer une quelconque rotation qui les renverrait périodiquement à des tâches d'exécution et non plus de direction. Si débat il y a eu sur ce point, il est ainsi tranché.

D. Dh.

« M. Kurt Waldheim a prêté assistance à des crimes de guerre »

déclare le ministre de la justice israélien

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Itzhak Modaï, ministre israélien de la justice, a déclaré jeudi 22 mai que son pays possédait *« assez de preuves pour intenter un procès à Kurt Waldheim pour sa participation à des crimes de guerre, si celui-ci se trouvait en Israël »*.

Selon M. Modaï, l'Etat hébreu ne peut prouver que M. Waldheim fut impliqué directement et personnellement dans le meurtre de civils pendant la seconde guerre mondiale. *« Mais,* a ajouté le ministre, *nous détenons assez de preuves qu'en tant qu'officier de renseignements de l'armée allemande dans les Balkans, Waldheim a transmis des informations dont il savait que, en vertu des ordres nazis, elles conduiraient à des actions de liquidation. Il a donc prêté assistance à des crimes de guerre. »*

La déclaration de M. Modaï est la plus dure enregistrée à ce jour à Jérusalem contre M. Waldheim. Le ministre l'a fondée sur les conclusions d'un rapport intérimaire rédigé par M. Dennis Gouldman, directeur du département international de son ministère. Préparé il y a deux semaines à la demande du premier ministre, ce rapport conclut à la possibilité de juger M. Waldheim aux termes d'une loi de 1950. Il sera publié intégralement la semaine prochaine.

L'auteur du rapport s'est rendu plusieurs fois à l'étranger au cours des dernières semaines pour y rassembler des informations sur le passé de M. Waldheim (en même temps que sur celui de l'Ukrainien John Demjanjuk). M. Modaï a également indiqué qu'il poursuivait l'examen des récits de certains témoins oculaires qui assurent que M. Waldheim a personnellement pris part à des activités criminelles.

« La marque de Caïn »

Les autres dirigeants israéliens restent beaucoup plus prudents que M. Modaï dans l'affaire Waldheim. Interrogé jeudi par une lycéenne de Haïfa qui lui demandait pourquoi Israël n'avait pas mis en cause l'ancien secrétaire général de l'ONU lorsque celui-ci était encore en fonctions, M. Shimon Pérès a répondu : *« Je ne sais pas. Nous ne pouvons pas nous offrir le luxe de dire n'importe quoi sans le prouver. Les questions posées à Waldheim sont graves et précises, ses réponses ont été vagues et insatisfaisantes. Si le ministère de la justice prouve que Waldheim est coupable, alors nous le traiterons comme un homme ayant sur le front la marque de Caïn des nazis. »*

Pour sa part, M. Haïm Herzog, président de l'Etat, a déclaré jeudi : *« Rien ne peut être démontré sans le concours de la Yougoslavie et de la Grèce. Le silence de ces deux pays nous semble mystérieux. »* M. Herzog réagissait à l'annonce de la décision yougoslave de ne pas rendre public son « dossier Waldheim ». Il ignorait alors que la Grèce était prête à répondre favorablement à toute demande d'enquête sur M. Waldheim, comme Athènes devait l'annoncer plus tard dans la journée. La Knesset entreprendra une démarche officielle en ce sens auprès des gouvernements grec et yougoslave.

Quant à M. Waldheim, il maintient, candide, sa ligne de défense en continuant de plaider l'innocence. Dans une interview au journal israélien *Yediot Ahronot* publiée jeudi, le candidat à l'élection présidentielle autrichienne déclare notamment : *« Je ne suis pas et n'ai jamais été un nazi. Je suis encore moins antisémite. Si je suis élu président, je ferai tout pour que les juifs d'Autriche vivent en paix et en sécurité. Il n'y a pas plus d'antisémitisme dans mon pays qu'ailleurs. J'ai visité plusieurs fois Israël et serais heureux d'y retourner, afin d'améliorer les relations entre nos deux pays. J'ai pas mal d'amis là-bas, dont le président Herzog — un ancien collègue à l'ONU, — le ministre Rabin, l'ambassadeur Blum et beaucoup d'autres. »*

J.-P. LANGELLIER.

Grande-Bretagne

Trois dirigeants trotskistes de Liverpool exclus du Parti travailliste

Londres. — Dans son opération de recentrage du Parti travailliste, M. Neil Kinnock vient de marquer un point important en obtenant l'exclusion des premiers animateurs de la tendance trotskiste Militant qui étaient traînés depuis des semaines devant l'instance dirigeante du Labour, le comité exécutif national, transformé pour l'occasion en tribunal.

Après d'interminables et houleux débats, M. Tony Mulhearn, président de la section travailliste de Liverpool, et deux autres animateurs du groupe dans cette ville ont été, le 22 mai, reconnus coupables d'avoir participé à la création d'une organisation politique autonome contrevenant aux statuts du parti. En clair, Militant est accusé d'être une véritable entreprise de subversion après avoir pratiqué pendant des années l'entrisme à l'échelle nationale pour se servir de l'appareil du Labour à des fins tout à fait contraires à la ligne du parti.

Militant est le principal mouvement de cette minorité agissante de l'extrême gauche travailliste, qui, au début des années 80, a presque dominé le parti, et dont l'influence, grâce au dynamisme de ses membres, reste parfois déterminante, notamment dans les congrès annuels. C'est ce glissement du Labour vers la gauche dite dure qui a causé en 1981 une scission du Labour et qui a été tenu pour responsable de l'écrasante défaite des travaillistes aux élections législatives de 1983. La procédure en cours est l'un des éléments essentiels de la campagne actuelle du leader travailliste pour redonner au parti une image plus modérée, entreprise sanctionnée maintenant par une forte remontée du Labour dans les sondages et par des résultats très encourageants dans les différents scrutins qui ont eu lieu en Grande-Bretagne depuis un an.

Mais l'exclusion des trotskistes se heurte à des difficultés. A Liverpool, qui le bastion de Militant, le groupe a conservé ses positions à la faveur des élections locales du 8 mai, et l'une de ses responsables, qui comparaît devant le comité exécutif, a facilement retrouvé son siège au conseil municipal.

Au cours des prochains jours, le cas de cinq autres représentants de Militant doit encore être examiné, dont celui de M. Derek Hatton, le chef de file de la tendance. M. Kinnock n'a pas encore gagné, d'autant que le congrès annuel du parti, en septembre, peut toujours annuler la décision du comité exécutif.

FRANCIS CORNU.

Irlande du Nord

● *Trois militaires tués par l'explosion d'une mine.* — Une mine de très forte puissance a explosé jeudi 22 mai au passage d'une patrouille en Irlande du Nord, faisant trois morts et plusieurs blessés parmi les forces de sécurité.

L'attentat a été revendiqué immédiatement par l'IRA auprès de l'agence britannique Press Association.

Il s'agit de l'attentat le plus meurtrier revendiqué par l'IRA depuis la signature de l'accord anglo-irlandais sur l'Ulster, il y a six mois. Les victimes sont deux membres du Royal Ulster Constabulary (RUC) et un soldat britannique. — *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

République sud-africaine

Grenades lacrymogènes contre l'extrême droite

De notre correspondant

Johannesburg. — L'extrême droite avait lancé un défi au parti au pouvoir : *« Dorénavant, le Parti national ne pourra plus tenir de meeting dans toute la province du Transvaal. »* Le Parti national avait répliqué à la formation d'extrême droite Afrikaner Weerstandsbeweging (AWB : mouvement de résistance afrikaner) : *« Rien ne nous arrêtera. »* Le spectacle était garanti. Son lieu : Pietersburg, fief conservateur du nord du Transvaal. Ses acteurs : d'un côté, l'AWB, qui a rameuté ses troupes et ses gros bras, et, de l'autre, M. « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères, le libéral, celui qui *« est en train de creuser la tombe des Blancs »*. Une belle affiche.

De part et d'autre, deux mille militants de chacune des deux formations, avec pour arbitre la police. Mais « Pik » n'est pas venu. Il a déclaré forfait devant les ardeurs bellicistes de la droite qui avait envahi le hall Jack Botes en criant : *« Nous avons gagné, nous avons pris le contrôle du pays. »* Le commissaire de police local, le brigadier Van Rensburg, est monté sur la scène, trouvant que tout cela n'était pas équitable. Il a donné cinq minutes aux manifestants pour dégager. Mais, après trente secondes, les grenades lacrymogènes ont explosé, provoquant une panique généralisée. Indigné, un membre de l'AWB s'est exclamé : *« Même avec les Noirs, la police lance un avertissement. C'est dégoûtant. Il y avait des femmes et des enfants dans la salle. »*

A l'extérieur, les forces de l'ordre durent une nouvelle fois faire usage de gaz lacrymogènes pour disperser les militants de l'AWB, furieux, qui sont allés savourer cette victoire par défaut sur le stade, en écoutant leur leader Eugène Terre'Blanche, qui les a assurés du succès final.

Dans les locaux du Parti national, « Pik » Botha a expliqué que tout cela était la preuve que *« la violence ne faisait rien avancer et que le gouvernement y mettrait fin, que ce soit celle de l'AWB ou celle de l'ANC »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *Cinquante-six combattants de la SWAPO tués en Namibie.* — Des troupes commandées par des officiers sud-africains ont tué, mercredi 21 mai, cinquante-six combattants de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) en Namibie, a annoncé le général George Meiring, commandant de la force territoriale de l'Afrique du Sud-Ouest. Cet accrochage a eu lieu dans le nord de la Namibie, au cours de ce que le général a appelé une *« opération de poursuite »*. Il y a eu un mort parmi ses hommes. — *(AP.)*

La CEE condamne le triple raid contre l'ANC

Après trois jours de laborieuses discussions sur la formulation d'une déclaration commune *(le Monde* du 23 mai), la Communauté européenne a condamné, jeudi 22 mai, les raids de l'Afrique du Sud contre le Botswana, le Zimbabwe et la Zambie.

Dans un texte publié par la présidence néerlandaise de la CEE, les Douze expriment *« leur profonde inquiétude ou sujet des conséquences négatives de ces actions sur les possibilités d'une solution pacifique des graves problèmes de l'Afrique du Sud »*.

Pour sa part, l'Argentine a rompu, jeudi, ses relations diplomatiques avec Pretoria pour manifester sa condamnation du raid.

Le ministre sud-africain du commerce et de l'industrie, M. de Villiers, a fait mercredi et jeudi une discrète visite en France, où il a été l'hôte du comité national des conseillers du commerce extérieur. Devant ceux-ci, il a insisté sur la nécessité d'avoir une *« économie forte »* — donc à l'abri des sanctions internationales — pour poursuivre une politique de *« réforme »* dans son pays.

A TRAVERS LE MONDE

CHILI

Les « pourceaux » de M. Pinochet

Santiago-du-Chili. — Des *« traîtres »* et des *« pourceaux »* : c'est en ces termes que le général Pinochet a qualifié les hommes politiques qui ont organisé une réunion de l'opposition en présence de parlementaires étrangers. Regrettant de ne pas avoir interdit la conférence, le président chilien a précisé qu'il n'avait pas été informé à temps de la venue de ces parlementaires, sinon, dit-il, *« je n'aurais pas accepté qu'ils viennent dans mon pays me donner des leçons »*. Faisant référence aux cercles des ex-parlementaires chiliens, le général Pinochet a déclaré : *« Ils sont apparus en pleine lumière, les bradeurs de la patrie qui sont capables de vendre leur mère afin d'arriver au pouvoir. »* L'assemblée, à laquelle ont participé pendant trois jours soixante-sept parlementaires représentant douze pays d'Europe et d'Amérique latine, était la première de ce type, treize ans après l'instauration de la dictature militaire par le président chilien. — *(AFP, Reuter.)*

YOUGOSLAVIE

Nouvelle série de condamnations d'Albanais du Kosovo

Belgrade. — Les condamnations d'Albanais du Kosovo, accusés d'activités nationalistes, se poursuivent à un rythme intensif : 48 personnes ont été jugées, jeudi 22 mai, au cours de deux procès différents. Le tribunal de Pristina a ainsi condamné 27 Albanais à des peines allant de trois mois à treize ans de prison. Selon le tribunal, ces 27 personnes appartenaient à l'Organisation marxiste-léniniste du Kosovo et militaient pour la transformation du Kosovo (actuellement province autonome de la Serbie) en une République fédérée à part entière. Pour les mêmes raisons, 19 Albanais nationalistes ont été condamné, le même jour par le tribunal de Titova-Mitrovica (Kosovo). Depuis les troubles du Kosovo en 1981, 1 042 personnes ont déjà été condamnées pour activités nationalistes tandis que, selon les autorités yougoslaves, 46 mouvements interdits ont été démantelés. — *(AFP, AP.)*

PHILIPPINES

La torture hors la loi

Mme Corazon Aquino, présidente de la République des Philippines, a signé la Convention internationale des Nations unies contre la torture, a annoncé ces jours-ci le ministère philippin des affaires étrangères. Son prédécesseur, M. Ferdinand Marcos, déposé en février dernier, avait toujours omis de signer cette convention. Son régime était régulièrement accusé d'avoir recours à la torture. Mme Aquino avait affirmé la semaine dernière qu'elle ne tolérerait aucun usage de la torture dans son pays. Cependant, Amnesty International a fait état de rapports non confirmés selon lesquels l'armée philippine recourt encore à la torture dans les régions où elle se bat contre la guérilla communiste. — *(AFP.)*

POLOGNE

Inquiétude pour la santé de prisonniers politiques

M. Wladyslaw Frasyniuk, un des anciens dirigeants nationaux de Solidarité actuellement en prison, est *« très diminué »*, en raison d'un régime carcéral sévère. Selon sa mère, qui a pu lui rendre visite en même temps que sa femme et leurs deux enfants, *« sa situation est sans espoir. Il a beaucoup maigri, est malade et a faim »*. La mère du prisonnier accuse l'administration pénitentiaire de vouloir *« achever son fils »*. Ce dernier n'a droit à aucun colis alimentaire, ne peut ni écrire ni recevoir de lettres. La personnalité de M. Frasyniuk, ancien dirigeant légal, puis clandestin, de Solidarité à Wroclaw, un homme très audacieux et très populaire, semble lui valoir un traitement particulièrement dur de la part de ses geôliers. Ainsi, il a passé tout l'hiver à grelotter — on lui refusait un pull-over dans une cellule à peine chauffée — et a été très sévèrement battu. Il a été condamné à trois ans et demi de prison en juin 1985. A Paris, des médecins français de retour de Pologne ont lancé un appel en faveur d'une vingtaine de prisonniers politiques polonais dont la santé est particulièrement menacée ou qui ont fait l'objet de sévices. A Varsovie, ils ont pu avoir un entretien avec un représentant du ministère de la justice. Ces médecins suggèrent l'envoi de lettres de soutien ou de protestation, et d'une aide pour les familles des prisonniers. (Association médicale de soutien à la Pologne, 82, rue d'Alésia, Paris 75014.)

L'HISTOIRE CHEZ FAYARD

Un livre magnifique où le rideau se lève sur les coulisses de l'Histoire, et pas n'importe quelle histoire, puisqu'il s'agit des croisades, vues du côté musulman, de la guerre sainte contre l'envahisseur franc... Formidable tableau d'un siècle et de ses tourmentes, ce livre d'André Miquel passionnera les lecteurs qui avaient déjà fait un triomphe au Guillaume le Maréchal de Georges Duby, publié dans la même collection et qui retraçait les aventures d'un contemporain du littérateur guerrier de l'islam. Didier Eribon, Le Nouvel Observateur

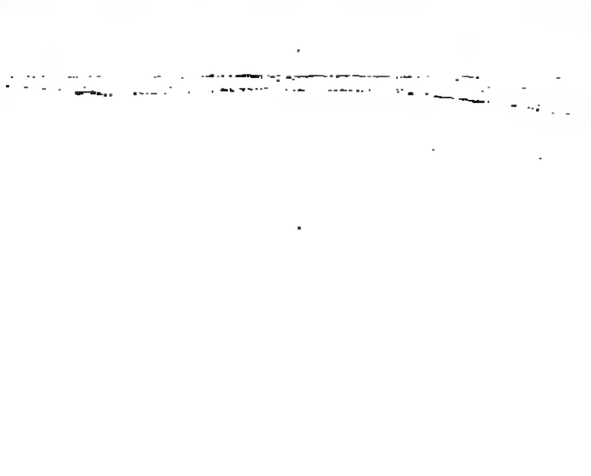

Collection "Les inconnus de l'histoire" dirigée par Jean Montalbetti.
204 p.
79 F.

هكذا من الأصل

AFRIQUE

Algérie

Quelque dix mille Touaregs en situation irrégulière ont été refoulés vers le Niger et le Mali

Les autorités algériennes ont reconnu, mercredi 21 mai, avoir reconduit près de 10 000 Nigériens et Maliens en situation irrégulière à la frontière de leur pays, mais démentent que ces expulsions aient donné lieu à des violences ou à des abus.

De notre correspondant

Alger. — *« On ne peut pas être et avoir été. »* L'adage vaut pour les Touaregs, seigneurs du désert, qui mirent le Sahara en coupe réglée pendant plus de six siècles. Chaque jour leur apporte une épreuve supplémentaire. Les voici réfugiés, taillables et corvéables à merci. *Dix sécheresses* les ont frappés en un siècle, réduisant à chaque fois leur cheptel et déplaçant les limites des aires de mouvance tacitement établies entre tribus.

Point de salut pour eux, si ce n'est vers le nord, cette Algérie qui a accueilli des vagues successives, bon gré mal gré. En janvier et *février* de cette *année*, 84 familles, soit 359 personnes, sont venues se placer sous la protection du Croissant-Rouge algérien, dans le camp d'In-Guezzam, à la frontière algéro-nigérienne, portant le nombre total des *réfugiés de la faim* sur le territoire algérien à 40 478. Ils sont principalement répartis sur *deux wilayas (départements)* du Sud. La wilaya d'Adrar, avec son camp de Bordj Badji-Mokhtar, proche de la frontière malienne, en regroupe 12 672. Celle de Tamanrasset, grande comme la France, comprend deux camps : Tin-Zaouatine, à la frontière malienne, et In-Guezzam. Selon les chiffres officiels fournis par le Croissant-Rouge, les *réfugiés* recensés y sont 27 330, auxquels il convient d'ajouter les 476 qui séjournent à Djanet, plus proche de la frontière libyenne. Tous sont remontés vers le havre algérien au rythme *des paroxysmes de sécheresse*. La première vague est arrivée en 1963, le deuxième en 1972 et la troisième après septembre 1984.

Les cieux ont été plus cléments en 1986 et il a plu au Niger et au Mali. Les autorités algériennes, le Croissant-Rouge, les responsables du Programme alimentaire mondial (PAM) et les diverses organisations non gouvernementales, parties prenantes *dans le soutien apporté aux réfugiés*, pensaient qu'un mouvement de retour spontané allait s'amorcer. Il n'en a rien été. Les Touaregs ont continué d'affluer vers les camps. Ignorant depuis toujours les frontières, ils ont fait de Tamanrasset a constitué leur principal pôle d'attraction, mais certains sont remontés jusqu'à Ghardaïa, d'autres ont atteint les hauts plateaux.

La rafle de Tamanrasset

Au fil des années, les Touaregs, le plus souvent sans papiers et en situation irrégulière, ont constitué dans le Sud algérien un sous-prolétariat très *apprécié des employeurs. Ils ont* pris peu à peu des habitudes de sédentaires, scolarisant leurs enfants, participant à l'économie locale et profitant, comme tous les Algériens, des mesures sociales prises par le gouvernement. *Ils bénéficient maintenant* de l'assistance médicale et de l'approvisionnement du Sud en denrées alimentaires subventionnées. C'est le cas de la semoule, base de l'alimentation, de l'huile, du sucre, du café et du thé, dont les Touaregs sont grands amateurs.

Ces avantages sont en partie à l'origine du malheur qui les frappe aujourd'hui. La tentation était grande, en effet, d'acheter ces denrées et de les revendre au Mali et au Niger où elles sont presque introuvables, même au *prix fort. Certains Touaregs* n'y ont pas résisté. Semoule et huile sont acquises en dinars algériens et revendues en devises, car le Niger et le Mali sont en zone franc. Les CFA, étant convertibles, sont très prisés en Libye où les trafiquants en transforment une partie en produits électroménagers et matériels vidéo, dont les Algériens sont friands. Les « gros bonnets » de ce trafic triangulaire prospèrent, ce qui n'est pas le cas des petits trafiquants. Tous sont considérés comme un fléau par les responsables de *la wilaya* du Sud, *qui* n'arrivent plus à approvisionner *le marché* de Tamanrasset. La ville, démesurément gonflée, compterait de 35 000 à 50 000 habitants. Or elle doit tout faire venir du Nord et manque cruellement d'eau — 700 mètres cubes à peine par *jour, alors qu'il en faudrait plusieurs* milliers.

Décidée sans doute depuis un *certain temps*, l'expulsion des Touaregs en situation irrégulière a commencé le 9 avril, sur une grande échelle (ils sont estimés à quelque 20 000, dans la seule région de Tamanrasset). Ce jour-là, selon des témoignages concordants, les grandes surfaces de la ville avaient été copieusement approvisionnées. Les Touaregs s'y sont rendus en grand nombre, 500 à 1 000 d'entre eux, selon les témoins, ont été raflés et regroupés dans l'enceinte du commissariat qui *fait face aux « Galeries »*, le 9 au soir. Par une cruelle ironie du sort, au *même moment*, commençait le grand rassemblement annuel de Der-Moulay, à une quarantaine de kilomètres de Tamanrasset, où affluent traditionnellement les tribus touaregs.

« L'opération des Galeries » s'est poursuivie dans les quartiers de Tahaggart, Qot-el-Oued et Imechouane, à forte concentration de réfugiés en situation irrégulière, puis dans les zones périphériques.

Beaucoup de non-Touaregs, en situation irrégulière ou non, ont également fait les frais de ce ratissage systématique. Il s'agit de travailleurs spécialisés, chauffeurs, techniciens, mécaniciens, électriciens... payés au noir par les entrepreneurs de la région.

Des brutalités ?

Dans un premier temps, seuls les hommes ont été ramassés. Dès le 10 au matin, des camions réquisitionnés, notamment *auprès de la Société nationale* de transport routier (SNTR), ont commencé à les reconduire à la *frontière malienne*, notamment à Timiaouine, à 500 kilomètres au sud-est de Tamanrasset. Les femmes et les enfants ont suivi. Certains récits font état de brutalités, de viols et même de plusieurs décès. Trente-cinq *personnes seraient mortes de soif* en tentant de revenir à pied de la frontière malienne. Des témoins assurent qu'une Land-Rover de la police aurait ramené sept corps à Tamanrasset. La presse régionale n'a pas relaté ces faits, difficilement vérifiables.

Les mesures d'expulsion touchent également les régions de Djanet, In-Salah et Adrar. Il semble que les convois d'expulsés formés dans ces villes étaient suivis de *camions-citernes* et placés sous la surveillance d'un médecin, alors que les Touaregs raflés à Tamanrasset n'ont reçu ni nourriture ni eau pendant leur séjour au commissariat, et pas davantage au cours de leur transfert.

Les réfugiés reconduits aux frontières auraient été mieux *accueillis au Niger qu'au Mali*. Les autorités de Bamako auraient refusé de recevoir ceux qui ne pouvaient prouver leur nationalité, finissant néanmoins par accepter les Noirs, présumés maliens. Les autres auraient été *refoulés* et *confinés dans une* sorte de *no man's land* sans eau ni nourriture.

Cette attitude peu accueillante tiendrait à la crainte des autorités de voir revenir, dans le flot des expulsés, des Touaregs maliens ayant suivi des stages d'entraînement en Libye. Selon nos sources, un de ces commandos, en représailles aux expulsions, aurait égorgé un troupeau de chameaux, — dont on aurait retrouvé les têtes à Tamanrasset — puis attaqué une entreprise nationale en ville, *tuant deux employés* avant de s'enfuir. Quelques-uns des assaillants — quatre à huit, selon nos interlocuteurs, — auraient été rattrapés à quelques kilomètres à l'ouest de Tamanrasset. Ils étaient équipés d'armes automatiques et vêtus de treillis.

Les expulsions semblent avoir cessé à l'approche du *mois sacré* de ramadan, à la fin duquel chaque musulman doit manifester sa générosité. Mais les Touaregs du Sud algérien redoutent que la fête de l'Aïd ne coïncide avec une reprise de l'opération.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

AMÉRIQUES

Pérou

APRÈS SIX ANS DE LUTTE ARMÉE

Le Sentier lumineux a modifié sa stratégie et étendu son emprise

De notre correspondante

Lima. — Bougies et lampes à gaz à portée de la main, les habitants de *la capitale s'étaient préparés à une* éventuelle coupure de courant à la fin de la semaine dernière pour le sixième anniversaire du début de la lutte armée engagée par le Parti communiste péruvien (Sentier lumineux, le PCP-SL).

Le feu d'artifice terroriste n'a pas eu l'ampleur redoutée. On déplore quand même deux morts et quatre blessés. Divers attentats ont eu lieu en province, notamment à Ayacucho où une voiture piégée a explosé devant le poste de police.

En six ans, la violence déchaînée par la guérilla a provoqué la mort de sept mille personnes, des paysans d'Ayacucho, pour la plupart, pris entre les insurgés et l'armée, celle aussi d'une centaine de personnalités et de deux cent cinquante membres des forces de l'ordre. Quant aux pertes économiques, elles sont incalculables. Cet anniversaire un peu pâle prouve-t-il que le PCP-SL est en perte de vitesse, comme le soutiennent certaines autorités ?

Ce n'est pas sûr. Le PCP-SL a commencé sa guérilla le 17 mai 1980 en mettant le feu aux urnes et aux registres électoraux du village du Chuschi, à la veille des élections générales, qui marquaient le retour à la démocratie après douze ans de régime militaire. Il s'est lancé dans cette lutte après des années de travail souterrain dans les communautés andines du département d'Ayacucho pour saper les fondations du système par une guerre d'usure qu'il estime pouvoir maintenir pendant vingt ou trente ans.

Les deux premières années, profitant de l'effet de surprise, le Sentier lumineux a obtenu des victoires spectaculaires à Ayacucho où, dans un premier temps, sa tutelle a été acceptée par la majorité de la population. Par crainte ou par sympathie. Les attaques contre les postes de police étaient bien vues. Les premiers actes de barbarie aussi : assassinat des autorités locales *« vénales »*, des commerçants *« usuriers »*, des *« traîtres à la bonne cause »*.

En janvier *1983*, l'armée a obtenu le contrôle politique et militaire de la région d'Ayacucho. Cette date marque le début de la « sale guerre », avec des centaines de détenus disparus, de cadavres mutilés et la découverte de charniers. La stratégie de la terre brûlée permit aux militaires de réduire les « foyers de guérilla » mais, pour la population civile prise entre deux feux, ce fut l'enfer. Tous les membres des communautés furent enrôlés dans des « comités de défense » pour repousser les incursions des guérilleros.

Une patiente infiltration

Pour échapper à la contre-offensive de l'armée, le Sentier lumineux s'est replié sur les départements voisins, sans abandonner Ayacucho, et s'est lancé dans le terrorisme urbain à *Lima*.

« La subversion fait tache d'huile », a reconnu l'année dernière le général Jarama, chargé des opérations antisubversives. Aujourd'hui, elle a installé de solides têtes de pont dans le nord du pays, dans la sierra de la Libertad et de Lambayeque, au centre, dans le Callejon de Huaylas, et, surtout, au sud, dans la région de Puno qui risque de devenir un nouvel Ayacucho, car les sendéristes peuvent devenir le « bras armé » des paysans sans terre qui envahissent les coopératives. Le secrétaire général de l'APRA à Puno, M. Luis Gutierrez, estime : *« Les conditions de pauvreté ont favorisé un dangereux bouillon de culture et nous n'avons pris que des mesures paternalistes. »*

Le Sentier lumineux en perte de vitesse ? Il semble plutôt qu'il ait modifié sa stratégie. D'une part, pour échapper au harcèlement des forces armées. De l'autre, pour essayer de s'implanter dans les coopératives agricoles du nord et du sud du pays ou dans les syndicats de mineurs du centre. Il n'a pas renoncé à l'intimidation — quatre dirigeants des mineurs ont été exécutés pour avoir signé un accord avec le gouvernement, — mais il a aussi recours à une subtile et patiente infiltration.

La prise de pouvoir, le 28 juillet 1985, par le social-démocrate Alan Garcia n'a pas modifié l'attitude des sendéristes. Ils luttent contre un système et non pas contre un régime, que celui-ci soit conservateur, social-démocrate ou marxiste.

Pour le président Garcia, la subversion est sans doute le défi le plus difficile. Il a essayé de mener la bataille sur plusieurs fronts. Il a donné l'ordre à l'armée d'en finir avec la *« salle guerre »*. Mais les militaires n'ont pas de stratégie de rechange. Certes, après le massacre d'Accomarca, en août (67 morts), les dénonciations de violations de droits de l'homme s'étaient atténuées, mais, avec l'offensive de la fin mars, elles ont repris (73 guérilleros ont été tués et 19 capturés). La mentalité n'a guère changé, si l'on en croit le chef de la police parlant du village de Metapuquio : *« Si les guérilleros n'ont tué personne dans cette communauté, c'est que tous sont communistes. »*

Le 27 avril, le dirigeant local de la gauche unie, M. Mamerto Huamani, a été appréhendé par l'armée, roué de coups devant sa femme. Son corps a été retrouvé dix jours plus tard près de Callapachayocc, à demi calciné. M. Evaristo Quispe, le président de la Fédération agraire du département d'Ayacucho, qui vient de présider un congrès réunissant près de quatre cents communautés, déclare : *« Notre problème est moins celui des militaires que celui des paramilitaires de défense civile. Ils volent, violent, séquestrent, tuent, avec la bénédiction de l'armée »*... Dans ce climat de violence, la tentative de relance de l'économie du département d'Ayacucho, n'a guère de chance de succès.

Pour freiner l'action subversive dans la capitale, M. Garcia a déclaré l'état d'urgence et le couvre-feu. Une mesure qui n'a pas dissuadé les terroristes. Le jour de la fraternité apriste, les guérilleros ont commis en un quart d'heure quinze attentats, dont huit contre des ambassades. Après l'assassinat, le 5 mai, du contre-amiral Carlos Alberto Ponce, l'armée et le procureur de la nation ont réclamé la peine de mort pour les terroristes. Une mesure que le chef d'Etat a rejetée.

Alors, que faire ? Les services de renseignement estiment que si le Sentier lumineux maintient son rythme actuel, le danger de déstabilisation du régime sera réel, d'autant plus qu'il a pu infiltrer la police, l'armée et certaines entreprises publiques, alors que les services secrets ne savent rien ou presque sur les dirigeants du PCP-SL.

Le maire marxiste de Lima, M. Alfonso Barrantes, qui condamne aussi l'aventure fanatique du Sentier, a proposé la formation d'un front commun de défense civile contre le terrorisme. Le général à la retraite Mercado Jarrin, directeur du centre d'études stratégiques, va plus loin : *« Si nous voulons défendre la démocratie, nous ne devons pas laisser l'armée porter à elle seule cette responsabilité. La population tout entière doit s'organiser pour lutter contre le terrorisme, quartier par quartier, maison par maison. »*

NICOLE BONNET.

Guatemala

Le président du Nicaragua assiste à la réunion des chefs d'Etat d'Amérique centrale

Cinq chefs d'Etat d'Amérique centrale (les présidents du Guatemala, du Salvador, du Honduras, du Costa-Rica et du Nicaragua) doivent se rencontrer le samedi 24 mai à Esquipulas, au Guatemala, une petite localité proche de la frontière du Honduras et du Salvador. Cette réunion a lieu à l'initiative du président guatémaltèque, M. Vinicio Cerezo, et les participants doivent se prononcer sur la création d'un Parlement centre-américain et faire le point sur les chances de mettre fin aux conflits armés dans la région.

M. Daniel Ortega, président du Nicaragua, n'était pas présent le 6 mai à San-Jose-de-Costa-Rica pour la prise de fonction du nouveau président, M. Oscar Arias. Il n'avait pas été invité. Le fait qu'il assiste cette fois à une réunion au sommet des dirigeants des pays d'Amérique centrale est considéré comme un signe encourageant par les observateurs, qui n'entretiennent cependant guère d'illusions sur la possibilité de convaincre les Nicaraguayens de signer, le 6 juin, la version de l'acte de paix mis au point par les pays membres du groupe de Contadora (Mexique, Colombie, Panama, Venezuela).

La dernière réunion du groupe de Contadora, à Panama, s'est soldée par un nouvel échec. Le Nicaragua estime que l'acte de paix tel qu'il est formulé ne lui apporte pas de garanties suffisantes pour sa sécurité. Et M. Daniel Ortega a rappelé cette semaine que son pays réclamait la *« fin de l'agression des Etats-Unis »* et qu'il refusait de négocier sur *les « armements défensifs »*. M. Ortega a affirmé le jeudi 22 mai à Managua que la volonté des Etats-Unis de voir son pays réduire ses armements *« est un piège pour liquider la révolution sandiniste grâce à l'invasion du Nicaragua par cent mille soldats américains »*. Et il a réaffirmé que le Nicaragua ne réduira pas son potentiel militaire *« tant qu'il estimera être agressé par les Etats-Unis »*. *« Nous sommes prêts*, a dit M. Ortega, *à négocier un accord sur l'armement offensif, mais nous n'accepterons jamais de négocier sur notre armement défensif. »*

Une nouvelle réunion du groupe de Contadora doit avoir lieu le 27 mai, après la rencontre au sommet d'Esquipulas et avant la date limite du 6 juin, fixée par le groupe pour une signature de l'acte de paix. — *(AFP, UPI.)*

● *Managua proteste contre l'expulsion par Washington de deux diplomates nicaraguayens.* — Le gouvernement sandiniste a protesté le jeudi 22 mai contre l'expulsion de deux diplomates nicaraguayens en poste à Washington et a qualifié cette mesure d'*« injuste et arbitraire »*. Le département d'Etat a décidé d'expulser M. William Vigil, conseiller politique, et Mme Miriam Hooker, attachée de presse. — *(AFP.)*

Haïti

● *Mission française de coopération en Haïti.* — Le ministre français de la coopération, M. Michel Aurillac, a annoncé l'envoi dans les prochains jours d'une mission de coopération à Haïti. Conduite par le député (RPR) de la Marne, M. Bruno Bourg-Broc, elle aura pour tâche de procéder à l'évaluation des nombreuses actions menées par la France dans ce pays et de proposer au ministre français un programme concret en vue de la réunion de la commission mixte franco-haïtienne, qui se tiendra en juillet à Port-au-Prince. — *(Reuter.)*

ODOUL
AGENT DE demeco
Garde-meubles
42 08 10 30
16, rue de l'Atlas - 75019 Paris

République dominicaine

Les deux candidats à la présidence envisagent de former un gouvernement d'union

Saint-Domingue *(AFP, UPI)*. — Les deux principaux candidats à la présidence, MM. Jacobo Majluta (PRD, au pouvoir) et Joaquin Balaguer (PRSC, conservateur) sont parvenus à un accord, à l'issue d'une rencontre qui a duré une heure et demie le jeudi 22 mai. Une nouvelle junte électorale sera constituée qui devra procéder à un nouveau décompte des votes. A l'issue du résultat, un gouvernement d'union nationale sera formé *« quel que soit le gagnant »*. L'annonce de cet accord, faite par M. Majluta, qui a déclaré parler en son nom et en celui de son rival M. Balaguer, pourrait ainsi mettre fin à la crise électorale qui a suivi les élections du vendredi 16 mai en République dominicaine.

Cependant, un certain nombre de points demeurent encore obscurs. M. Majluta qui a indiqué que personne n'avait rien à craindre du nouveau gouvernement, soulignant que les libertés et les droits de l'homme seraient respectés. Mais il n'a pas précisé si le nouveau décompte des votes interviendrait sur l'ensemble des bureaux de vote ou sur ceux qui restaient encore à dépouiller (233 sur 6 025).

Il s'est également abstenu de préciser si un accord avait été trouvé sur le nom du futur président. Les résultats actuels et l'isolement de M. Majluta avant cette réunion laissent penser, selon les observateurs, qu'il devrait s'agir de M. Balaguer qui, selon les derniers résultats officiels, bénéficiait d'une avance de 2,03 %.

Colombie

Le candidat libéral, M. Virgilio Barco, favori pour l'élection présidentielle du 25 mai

Bogota *(AFP)*. — Quatorze millions de Colombiens doivent élire, dimanche 25 mai, un nouveau président pour un mandat de quatre ans. Comme le veut la tradition politique dans ce pays de 28 millions d'habitants, deux candidats ont une chance de l'emporter, celui du Parti libéral, M. Virgilio Barco, soixante-quatre ans, et celui du Parti conservateur, M. Alvaro Gomez, soixante-six ans.

Deux autres postulants à la succession de M. Belisario Betancur sont inscrits, même s'ils sont de fait marginalisés par la domination des deux partis traditionnels. Ce sont M. Jaime Pardo Leal, candidat de l'Union patriotique, qui regroupe de nombreux petits partis de gauche, dont le Parti communiste et les militants des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) (le mouvement de guérilla qui a accepté le processus de paix engagé par le président Betancur), et Mme Régina Betancourt, dont le mouvement Metapolitique unitaire mêle la magie à la politique.

A la suite des résultats des élections législatives et régionales du 9 mars, les politologues et les sondages prédisent la victoire de M. Virgilio Barco. Le Parti libéral de cet ancien ministre, ancien ambassadeur à Washington et ancien maire de Bogota, a, en effet, remporté 48 % des suffrages lors de ce dernier scrutin, contre 39 % en faveur du parti de M. Alavaro Gomez. Selon les experts, l'écart de 600 000 voix entre libéraux et conservateurs, en mars dernier, constitue un handicap trop important pour pouvoir être comblé.

Contrastant avec une atmosphère relativement calme, que n'arrivent pas à troubler une recrudescence des actions de guérilla ni une certaine dégradation de la sécurité dans les zones urbaines, les deux candidats se sont livrés à une escalade verbale à la limite de la violence. M. Alvaro Gomez a fait une forte surenchère électorale, promettant notamment une loi sur le divorce et des facilités pour les étudiants, alors que le candidat du Parti libéral, se présentant comme un gestionnaire rassurant, s'est borné à exposer un programme général de réformes des institutions et de lutte contre la violence et la pauvreté.

C'est en fait, soulignent de nombreux observateurs, le président sortant, M. Betancur, qui apparaît comme un des vainqueurs du scrutin en raison du souci qu'il a mis à assurer, grâce au concours de la police et de l'armée, le calme et la régularité qui ont marqué le scrutin de mars.

DIPLOMATIE

M. CHIRAC DEVANT L'ASSOCIATION DE LA PRESSE DIPLOMATIQUE

La France n'a aucune intention de se désengager au Liban

Invité à déjeuner par l'Association de la presse diplomatique, jeudi 22 mai, M. Jacques Chirac a eu l'occasion de préciser ses vues et ses intentions sur un certain nombre de grands dossiers de la politique étrangère de la France. C'était la première fois depuis son arrivée à Matignon que le premier ministre se livrait ainsi aux questions des journalistes.

Comme il devait s'y attendre, M. Chirac a été interrogé sur les effets de cette « dyarchie au sommet » en matière diplomatique. S'agissant des grands principes, le premier ministre a conservé un ton résolument légitimiste. Tout commentaire sur la cohabitation, a-t-il estimé, *« risquerait de porter atteinte à la sérénité politique que je souhaite préserver »*. Et, bien qu'il comprenne *« que les journalistes en évoquent les dangers, les drames potentiels »*, M. Chirac a renvoyé ironiquement ses questionneurs, à propos de la cohabitation, à la Constitution, et au... message de M. Mitterrand au Parlement : là aussi *« la Constitution, toute la Constitution, rien que la Constitution »*.

La politique agricole commune ne risquerait-elle tout de même pas de provoquer des tiraillements entre l'Elysée (où l'on n'a pas apprécié certaines exigences de M. Guillaume à Bruxelles) et Matignon, notamment dans la perspective du conseil européen de La Haye, où le premier ministre se rendra, comme le chef de l'Etat ? *« S'il y a des difficultés, ce que je n'escompte pas pour ma part, ce ne sera pas sur le PAC,* a répondu M. Chirac. *Tel ou tel membre de l'entourage du président de la République a peut-être évoqué des difficultés de cette nature entre nous (...). Cela relève des appréciations personnelles des collaborateurs. Il faut toujours faire la part des choses. »* De même pour l'accord sur l'élargissement de la CEE : on peut et on va en rediscuter certains aspects techniques, mais il n'est pas question de le remettre globalement en cause.

Seul véritable accroc dans ce tissu d'amabilités cohabitationnistes : interrogé sur un éventuel désengagement de la France au Liban, qui se serait notamment manifesté à propos du mandat et des effectifs de la FINUL, M. Chirac s'est écrié : *« Je ne sais pas comment on s'en est expliqué à l'ONU. Probablement mal, puisque nous n'avons pas été compris ! »* Le représentant permanent de la France auprès de l'organisation, M. Claude de Kémoularia, n'est pas ambassadeur de la « carrière », *mais un ami personnel de* M. Mitterrand...

Le premier ministre, en tout cas, a insisté : *« La France n'a aucune intention de se désengager du Liban, aucune. Peu de peuples étrangers au Liban ressentent avec autant de peine que le nôtre l'épreuve absurde que subit un pays qui a si souvent donné l'exemple de la convivialité, de la tolérance, du dynamisme et de l'intelligence. »* Quant à la FINUL, à ce que souhaite simplement la France, c'est d'être déchargée de la logistique (puisque, à côté de son bataillon opérationnel Paris y entretient un bataillon logistique) : *« Quelle que soit la réputation de nos cuisiniers,* a noté M. Chirac, *nous n'avons pas vocation à assurer ce service indéfiniment. Si nous rapatrions notre bataillon logistique, nous pouvons renvoyer un bataillon opérationnel. Le problème est que, chez nos partenaires, on ne se bouscule pas pour faire la cuistance. »*

Les rapports avec la Syrie ? *« Nous avons des hauts et des bas, et nous sartans manifestement d'une période de bas,* a ajouté M. Chirac. *Mais puisqu'il n'y a pas de solution au drame du Liban contre la Syrie, il faut bien la trouver avec elle. »* Le premier ministre a indiqué au passage qu'il était invité à Damas, et que seul le souci de s'absenter de Paris le moins possible en ce moment le condnisait à ne pas s'y rendre dans l'immédiat. Il a même estimé que la proposition « tripartite » que les Syriens avaient faite à propos du futur statut du Liban avait peut-être *« été rejetée un peu rapidement »*.

Démarquage

A propos de l'initiative de défense stratégique américaine, M. Chirac a à la fois estimé qu'il ne s'agissait pas, pour la France, de rechercher un accord précis avec les Etats-Unis — accord dont ceux qui ont été conclus par Washington avec Londres et Bonn montreraient par avance les limites — mais de ne pas *« rester à l'écart de ce grand mouvement inévitable, irréversible et justifié ». « Il serait tout à fait irresponsable de rester au bord de la route »*, a ajouté M. Chirac, surtout si l'on songe que la France est *« la troisième puissance spatiale »*. Mais il n'a pas précisé quels prolongements concrets pourrait avoir sa pétition de principe : *« Je ne laisserai pas la France rester à l'écart... »*

S'agissant des rapports de la France avec le tiers-monde, M. Chirac s'est également démarqué de la politique de ses prédécesseurs, mais sans fracas. Nous n'avons pas *« les moyens d'une sorte de tiers-mondisme général,* a-t-il dit, *et il nous faut donc concentrer nos moyens, sur l'Afrique francophone en particulier, en faisant preuve de plus de modestie ailleurs »*. Par exemple en Amérique centrale, région où, *« malheureusement, nous n'avons pas beaucoup d'intérêts, de compétences et de responsabilités »*, et où il n'est *« pas question de soutenir Cuba ou le Nicaragua »*, l'aide aux « contras » qui combattent le régime de Managua étant, elle, *« le problème des Etats-Unis »*. MM. Houphouët-Boigny, que M. Chirac a récemment rencontré, et Bourguiba, avec qui il déjeune samedi, ont été salués au passage — la Tunisie devant être sûre qu'en cas d'agression *« elle trouverait naturellement la France à ses côtés »*. D'une manière générale, le premier ministre est hostile à l'annulation de la dette des pays en voie de développement, *« solution facile à préconiser lorsqu'on n'a pas soi-même de créances »*, mais prêt à examiner son rééchelonnement et la réduction des taux d'intérêt.

Quant à l'Afrique du Sud, où Paris vient de décider de renvoyer son ambassadeur, M. Chirac a condamné la politique de sanctions, qui *« ne sert qu'à donner bonne conscience aux nantis »* et dessert la population noire, et estimé qu'il valait mieux discuter avec ses dirigeants. Si le président Botha devait venir en France, ce pourrait être à la faveur d'une commémoration — par exemple celle du sacrifice des soldats sud-africains tués et enterrés dans l'Hexagone durant la dernière guerre — et de toute façon il n'y aurait pas, a semblé signifier le premier ministre, à en faire tant d'histoires : *« Nous rencontrons des chefs d'Etat chez qui les droits de l'homme ne sont pas mieux respectés qu'en Afrique du Sud (...) et pour lesquels on déroule pourtant le tapis rouge ! »*

Interrogé sur le sort des otages français notamment en relation avec ses contacts iraniens (lire d'autre part l'artlele d'Alain Fralon), M. Chirac a indiqué qu'il n'était *« pas partisan des missions aléatoires, avec des personnages couleur de muraille, qui se promènent d'aéroport en aéroport, prétendent avoir des contacts et parfois même, hélas, en ont »*, de prétendus émissaires de tel ou tel, qui agissent *« dans des circonstances qui s'apparentent davantage à la commedia dell'arte qu'à la diplomatie efficace. »*

Celle-ci, selon le premier ministre, suppose à la fois un peu plus de clarté dans le choix des personnes, mais aussi de discrétion : les otages, *« moins on en parle, mieux on les sert »*. Une remarque dont il a aussi étendu le bénéfice aux deux agents français détenus en Nouvelle-Zélande.

B.B.

L'amélioration des relations entre la France et l'Iran

(Suite de la première page.)

Qualifier ainsi l'Irak *« d'alliée »* de la France est une formule qui laisse, apparemment, peu de marge au compromis sur un des points essentiels du contentieux franco-iranien. Il est vrai que M. Chirac n'en a pas moins souligné, avec vigueur, que la France *« était toute prête à normaliser ses relations avec l'Iran ». « C'est dans cet esprit,* a-t-il dit, *que j'ai pensé qu'il était légitime d'ouvrir le dialogue. »*

Avant que M. Chirac ne tienne ces propos, le vice-premier ministre iranien s'était, lui, montré quelque peu optimiste quant à cette reprise du dialogue franco-iranien. Avec une insistance remarquée, il a relevé, lors d'une conférence de presse, *« le climat amical et compréhensif »* ayant entouré ses conversations à Paris, avant d'ajouter : *« Nous considérons ce voyage, dans l'ensemble, comme positif. »* Il a même fait l'éloge du premier ministre français, déclarant notamment : *« Avec l'arrivée du gouvernement de M. Chirac, nous avons été témoins d'une évolution positive* [de la part de la France] ; *nous avons le sentiment que M. Chirac porte une attention particulière à la situation stratégique de l'Iran, (...) et cela nous renforce dans notre conviction que l'on peut aboutir. »*

Il s'agit d'*« aboutir »* sur trois dossiers :

— Le prêt de 1 milliard de dollars consenti par l'Iran, en 1974, au Commissariat à l'énergie atomique. *« Le prêt doit être remboursé inconditionnellement »*, a dit M. Moayeri. Le dossier est techniquement très complexe, la France, comme l'a fait remarquer M. Chirac, se considérant, de son côté, comme *« également créancière de l'Iran pour un ensemble de grands contrats qui ont été rompus sans dédommagement »* après la révolution iranienne. Mais, de part et d'autre, on relève que les études sont déjà avancées et que des progrès pourraient être rapidement réalisés.

— L'accueil accordé par la France aux opposants à la République islamique, et notamment aux Moudjahidines du peuple de M. Mahsoud Radjavi. L'Iran considère qu'ils mènent à partir du territoire français des activités subversives, incompatibles avec le statut de réfugiés politiques. M. Moayeari a indiqué que l'Iran avait sollicité l'extradition de certains de ces opposants, *« ceux dont les mains sont souillées de sang »*, a-t-il dit. Il s'est, toutefois, abstenu de fournir des détails à ce sujet, tout en laissant entendre que M. Radjavi faissait partie des personnes réclamées par Téhéran. Paris paraît être disposé à modérer quelque peu les activités militantes des Moudjahidin, mais, pour autant, a relevé M. Chirac, *« la France n'a pas l'habitude d'expulser des réfugiés politiques dans leur pays d'origine, et il est tout à fait exclu qu'elle puisse prendre des mesures de cette nature ».*

— Reste la question du soutien français à l'Irak, en guerre depuis six ans avec l'Iran. Parce qu'elle touche aux équilibres régionaux, c'est la plus épineuse dans le contentieux entre Paris et Téhéran. Faut-il interpréter les propos de M. Chirac réaffirmant, avec vigueur, l'importance des relations franco-irakiennes comme étant destinés à rassurer Bagdad, qu'une amorce de rapprochement entre Paris et Téhéran ne peut qu'inquiéter ? Pour sa part, M. Moayeri s'est montré prudent. Il s'est borné à indiquer qu'il souhaitait que la France observe *« une neutralité positive »* à l'égard du conflit : Téhéran ne demande pas que la France lui livre du matériel militaire, mais seulement qu'elle ne conclue pas de nouveaux contrats d'armements avec l'Irak. Quoi qu'il en soit, il est clair que c'est bien cette question de l'attitude de Paris envers les belligérants qui sera déterminante quant à l'évolution des relations entre la France et l'Iran.

Côté français, on souligne que la visite de M. Moayeri n'était pas destinée à permettre aux deux parties d'entrer dans le détail des négociations sur le contentieux, mais *« à créer une atmosphère favorable »*. C'est chose faite, assure-t-on, en relevant qu'il y a maintenant *« une réelle volonté de faire avancer les dossiers ».*

En toile de fond de ce renouveau du dialogue franco-iranien, figure, bien sûr, aussi, la question des Français retenus en otage au Liban par des chiites libanais pro-iraniens. D'abord catégorique, M. Moayeri a expliqué qu'il s'agissait là d'un *« problème entre la France et le Liban ». « Si l'Iran,* a-t-il affirmé, *a des sympathisants partout dans le monde, il n'approuve pas toutes les actions qu'ils commettent ».* Mais le responsable iranien a aussitôt ajouté que Téhéran n'en comptait pas moins *« faire des efforts »* et *« user de son influence »* pour tenter de résoudre cette question. La remarque est prudente et il est évidemment encore trop tôt pour en mesurer la portée.

De même peut-on s'interroger sur la portée exacte de la condition qu'a semblé poser M. Chirac en déclarant : *« Une nation qui a les responsabilités de l'Iran se doit d'être exempte de toute espèce de soupçon à l'égard de quelque connivence vis-à-vis de toute action de terrorisme, avec prise d'otages. Le préalable à toute normalisation, c'est (...) que les autorités de ce pays fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour participer au règlement du problème des otages français. »*

ALAIN FRACHON.

Les alliés de l'OTAN ont approuvé du bout des lèvres la modernisation des armes chimiques

De notre correspondant

Bruxelles. — C'est une approbation embarrassée que le comité des plans de défense de l'OTAN, qui réunit les ministres de la défense de l'alliance, à l'exception de la France, a donnée, jeudi 22 mai à Bruxelles, au projet américain de remplacer la fabrication d'armes chimiques modernes. Répétant ce qui avait été dit quelques jours plus tôt au niveau des ambassadeurs, plusieurs ministres ont exprimé des réserves au cours du débat, certains, à savoir ceux des Pays-Bas, du Danemark et de la Norvège, sans oublier la Grèce, de façon plus bruyante que d'autres.

Le Congrès des Etats-Unis a voté les crédits nécessaires à la reprise de la fabrication des armes chimiques en posant notamment comme condition que leur inclusion dans les *« objectifs de force »* pour la période 1987-1992, présentés par les Etats-Unis à l'OTAN, ne se heurtent pas à des objections de la part des alliés européens *(le Monde* daté 11-12 mai).

M. Caspar Weinberger, le secrétaire américain à la défense, a pu constater, à l'issue de la réunion, que ces projets avaient bel et bien été adoptés, sans qu'aucune opposition formelle se soit manifestée. Il en a tiré la conclusion que l'affaire ne devrait plus poser de problèmes majeurs devant le Congrès. Il reste à savoir si celui-ci interprétera comme un acquiescement une attitude qui s'apparente davantage à une absence de veto et n'implique chez la plupart des alliés aucune forme de réelle adhésion.

Au reste, ceux qui auraient des états d'âme disposent d'atouts et de temps pour freiner le déclenchement de l'opération. En effet, le Congrès a posé comme condition supplémentaire que le Pentagone indique comment, en cas de crise, il projetait de développer et d'utiliser ces nouvelles armes chimiques et que les plans ainsi établis fassent l'objet de concertation avec les partenaires européens. Ce sont là deux exigences qui ont encore à être remplies.

M. Weinberger a fait savoir que les Etats-Unis, tout autant que leurs alliés, étaient favorables à une interdiction totale, avec contrôle sur place, des armes chimiques, ajoutant que jamais les Américains ne feraient usage les premiers de telles armes. Des négociations sont en cours à Genève en vue d'approuver une nouvelle convention internationale qui prévoirait cette interdiction ainsi que la destruction des stocks existants.

Mais elle piétine, et pendant ce temps, ajoute le secrétaire américain, les Soviétiques modernisent activement leur arsenal. *« Il est capital que nous modernisions nos propres armes, tant pour faire face à cette menace que pour avoir une chance d'amener Moscou à envisager enfin avec sérieux la négociation »*, observe M. Weinberger.

Ph. L.

● *M. Giscard d'Estaing et les relations américano-européennes.* — M. Giscard d'Estaing, qui fait une série de conférences sur les perspectives économiques et monétaires en Europe, dans plusieurs villes des Etats-Unis, a déclaré, jeudi 22 mai, à propos du refus de plusieurs pays européens, dont la France, de s'associer au raid américain d'avril dernier sur la Libye : *« L'opinion publique américaine a ressenti très fortement l'absence de solidarité des alliés et cela revient constamment dans les conversations ».* Il a toutefois ajouté : *« Les relations américano-européennes sont plus dégradées dans l'opinion publique américaine que dans la classe politique ».* — *(AFP.)*

Deux nouveaux ambassadeurs

Port-Vila : M. CRÉPIN-LEBLOND

M. Henri Crépin-Leblond a été nommé ambassadeur de France à Port-Vila (Vanuatu), en remplacement de M. Philippe Baude, a annoncé, mercredi 21 mai, le ministère des affaires étrangères.

[Né le 21 juillet 1932, licencié en droit, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Crépin-Leblond a d'abord été détaché au ministère de la coopération en 1960 et affecté à Brazzaville jusqu'en 1964. Intégré dans le corps des conseillers et secrétaires des affaires étrangères, il a ensuite été nommé à l'administration centrale (Europe) jusqu'en 1965, puis chargé de mission au cabinet du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; revenu à l'administration centrale en 1966 (affaires culturelles et techniques, puis coopération technique), M. Crépin-Leblond a été envoyé en poste à Belgrade en 1969, à Sofia en 1972 et, après un nouveau passage à l'administration centrale, de 1976 à 1983 (affaires économiques et financières), nommé premier conseiller à Rabat, en juillet 1983.]

Aden : M. ROUQUETTE

M. Jacques Rouquette, conseiller des affaires étrangères, est nommé ambassadeur de France à Aden (Yémen du Sud), en remplacement de M. Pierre Audebert, a annoncé, jeudi 22 mai, le Quai d'Orsay.

[Né le 31 janvier 1931, licencié en droit, diplômé de l'Institut des hautes études marocaines (arabe), M. Rouquette a d'abord servi au Maroc avant d'être intégré au cadre Orient des secrétaires des affaires étrangères puis de rejoindre l'administration centrale (affaires économiques), en 1961. Il a ensuite été affecté à Bucarest en 1965, à Djeddah en 1969, à Koweit en 1972, à Niamey en 1975, à Alger en 1977, et de nouveau à l'administration centrale (Afrique du Nord et Moyen-Orient) en 1980.]

PROCHE-ORIENT

Selon le quotidien « Bild »

L'ANCIEN DIPLOMATE LIBYEN ASSASSINÉ A BERLIN-EST ÉTAIT UN AGENT DE LA CIA

Bonn *(AFP).* — L'ancien diplomate libyen qui, selon la presse du groupe Springer, a été retrouvé assassiné au début du mois à Berlin-Est (*le Monde* du 23 mai) était un agent de la CIA américaine, infiltré dans le « bureau populaire » (ambassade libyenne) en RDA, affirme le quotidien à grand tirage *Bild.*

Selon *Bild,* qui cite des sources proches des services de renseignements occidentaux, Monammar Ashour aurait communiqué aux responsables américains des informations incriminant Tripoli dans l'attentat contre la discothèque La Belle (deux morts et plus de deux cents blessés le 5 avril). Il aurait, selon ces mêmes sources, été assassiné sur ordre personnel du colonel Kadhafi.

Mohammad Ashour, quarante-deux ans, qui préparait un doctorat de sciences politiques à l'université libre de Berlin-Ouest, a été selon la presse Springer abattu d'une balle dans le dos dans un parc de Berlin-Est dans la nuit du 2 au 3 mai.

CENTMIL
CHEMISES
CHATELET ■ HOTEL DE VILLE ■ St MICHEL
PROMOTION EXCEPTIONNELLE

Costume laine fine	1450 F	990 F
Costume plume lavable	1190 F	850 F
Veste 100 % coton	795 F	595 F
Pant. poly coton doublé	345 F	245 F
Chemise 100 % coton	299 F	199 F
Chemisette 100 % coton	249 F	175 F
Blouson poly-coton		395 F
Polo 100 % coton		99 F

Et des milliers d'articles...

CENTMIL CHEMISES 128, rue de Rivoli Métro Châtelet
CENTMIL CHEMISES 74, rue de Rivoli Métro Hôtel de Ville
CENTMIL CHEMISES 44, bd St-Michel Métro St-Michel

Si Cannes écoute Mozart,* pourquoi aller à Salzbourg cet été ?

*Nuits du Suquet du 5 au 15 juillet 1986. "Camérata Academica du Mozarteum de Salzbourg".

4.700 chambres d'hôtels.
3.000 appartements.
Gastronomie
33 plages de sable fin.
Sports nautiques.
Centre de voile pour les jeunes.
Tennis.
et 100 événements spectacles.

Cannes ose être la ville la plus égoïste de l'été.

Direction du Tourisme de Cannes.
Tél. 93.39.24.53.

CANNES
CÔTE D'AZUR

C'est étonnant, c'est Cannes.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

politique

VOTÉE PAR LA GAUCHE ET L'EXTRÊME DROITE LA MOTION DE CENSURE N'A PAS ÉTÉ ADOPTÉE

La motion de censure déposée par les socialistes à recueilli, le jeudi 21 mai à l'Assemblée nationale, 284 voix. Si elle a fait le plein des suffrages de gauche et d'extrême droite (à l'exception de celui de M. Edouard Frédéric-Dupont), il lui en a manqué cinq pour obtenir la majorité absolue. Le gouvernement n'a donc pas été renversé, et le projet de loi rétablissant le scrutin majoritaire à deux tours et autorisant le gouvernement à découper, par ordonnances, les 577 nouvelles circonscriptions, a été considéré comme adopté en première lecture.

Aucune voix de la *majorité* n'a donc manqué à M. Jacques Chirac, alors que les conditions d'application de cette réforme avaient suscité quelques remous entre le RPR et l'UDF, et au sein de ces deux formations. Nul ne s'est élevé, dans la majorité, pour exprimer quelques *réserves*, au cours de ce débat, si ce n'est M. Charles Millon, proche de M. Raymond Barre, qui a estimé que le recours aux ordonnances n'était peut-être pas justifié. Seuls les barristes du Parti républicain ont ainsi pris part, au nom de l'UDF, au débat. Aucun de ceux qui, un temps, avaient été partisans d'un autre mode de scrutin n'a participé à la discussion.

Les critiques ont été sévères, en revanche, de la part des opposants. Les orateurs du Front national comme ceux du Parti communiste ont vu, dans la *volonté gouvernementale de rétablir le scrutin majoritaire*, le souci d'amoindrir, voire de faire disparaître, leur représentation parlementaire. Les intervenants socialistes ont aussi estimé que le premier ministre cherchait, avant tout, à s'assurer une *majorité solide et disciplinée dans une future Assemblée*, fût-ce au détriment de l'UDF.

M. Chirac et ceux qui l'ont soutenu ont, au contraire, expliqué qu'il s'agissait de rétablir un des *« piliers »* des institutions de la Ve République. Ce sont ainsi confrontées deux conceptions du rôle de l'Assemblée. D'un côté, on attend d'elle qu'elle dégage une majorité gouvernementale incontestable. De l'autre, on estime qu'elle doit être le reflet des *diverses opinions politiques existant dans le pays*. A chacune de ces fonctions correspond un mode d'élection.

Le projet doit maintenant être soumis au Sénat, qui devrait s'en saisir dès qu'il aura achevé l'examen de la *loi d'habilitation économique et sociale*. La tradition voulant qu'une des chambres du Parlement laisse l'autre maîtresse de son fonctionnement et de son système électif, les sénateurs pourraient n'apporter aucune modification au projet tel qu'il a été considéré comme adopté par les députés. Il serait donc *adopté définitivement* sans avoir à revenir devant l'Assemblée nationale, sauf si le président de la République et (ou) le Conseil constitutionnel interviennent.

La majorité est unie pour accepter le retour au scrutin majoritaire

M. Jacques Chirac ayant engagé la responsabilité de son gouvernement sur l'adoption du projet de loi rétablissant le scrutin majoritaire à deux tours et autorisant le gouvernement à délimiter par ordonnances les circonscriptions, avant même toute amorce de débat, la seule discussion de ce texte a lieu le jeudi 21 mai lorsque l'Assemblée nationale discute de la motion de censure déposée par les socialistes.

M. Dumas : agité et inquiétant

M. Roland Dumas (PS, Dordogne) commence par affirmer que découper les circonscriptions par ordonnance constitue *« un véritable détournement de la Constitution »*. Selon lui, le gouvernement souhaite, par la procédure retenue, éviter l' *« émiettement de sa majorité »* et le jugement du Conseil constitutionnel sur le découpage. Il rappelle que celui-ci *« est aujourd'hui réalisé »*, les *« tractations »* ayant eu lieu *« tantôt dans l'antichambre de la place Beauveau, tantôt dans l'officine des secrétariats politiques de la majorité, parfois aussi dans un appartement privé »*. Ainsi, ajoute-t-il, *« chacun, dans la majorité, a en poche le découpage qui lui convient »*.

Prenant l'exemple de la Lozère et de la Savoie, il montre que l'écart de 20 % de population entre les circonscriptions les plus – ou les moins – peuplées et la moyenne de chaque département pourra aboutir à des différences de 1 à 4,350 par rapport à la population des circonscriptions suivant les départements alors qu'actuellement elles ne sont que de 1 à 2.9. Le porte-parole socialiste assure qu'il y a là violation de l'article 3 de la Constitution, qui précise que le suffrage est *« toujours (...) égal »*, et de *« l'égalité de la représentation des citoyens »*. L'interrompant, M. Pascal Clément (UDF, Loire) explique que c'est à la loi de fixer les *« critères essentiels de la représentation »* : la démographie et le terroir. Il ajoute que les socialistes qui se sont élevés contre ce qui leur *« semblait être un gouvernement des juges ne peuvent le réclamer maintenant »*.

L'ancien ministre explique que la création d'une commission dite *« de sages »*, appelée à donner son avis sur le découpage est *« une dérision »* car *« tout le travail a déjà été réalisé par une cammissian sans droit »*, et que le ministre de l'intérieur *« aura le dernier mot »* en disposant de six mois pour procéder au découpage. Aux députés UDF, M. Dumas lance : *« Pendant ces six mois vous devrez, messieurs, bien vous tenir. »* Il explique que les *« libéraux »* sont en train *« de vérifier la dure loi du libéralisme : c'est la loi de la jungle, la loi du plus fort, et le plus fort c'est vous monsieur le premier ministre »*.

Evoquant le dossier de la sécurité, l'orateur socialiste assure que le gouvernement, qui se voulait *« rassurant »*, devient *« inquiétant »*. A M. Chirac il déclare : *« Vous vouliez être actif et agissant. Vous n'êtes en réalité qu'agité et impatient (...). Vous êtes devenu complaisant à l'égard des forces politiques qui vous ont porté au pouvoir et à l'égard du patronat (...), d l'égard des fraudeurs »*. Il conclut : *« Aujourd'hui, c'est la liberté fondamentale de l'Assemblée nationale qui est en cause. Demain (...), ce seront les libertés publiques. Après-demain, les libertés individuelles. »*

M. Le Pen : soudard !

M. Jean-Marie Le Pen affirme que son groupe est *« la victime désignée, propitiatoire, de cette séance historique »*. Il ajoute : *« Ce n'est pas parce que le premier ministre élabore un projet de loi pour empêcher nos trois millions d'électeurs de s'exprimer qu'il empêchera de le faire les cinq ou six millions qu'ils seront devenus demain. »* Relevant les critiques faites aux rôles des appareils des partis dans la proportionnelle, il fait remarquer : *« Les partis désignent leur candidat dans le cadre du scrutin majoritaire. Les partis opèrent une présélection. »*

Le président du Front national explique : *« Il n'y a pas de risques que le gouvernement d'assemblée s'installe. En revanche, on peut craindre que l'administration, et à travers elle la bureaucratie, dicte sa loi au peuple. Le Parlement doit être l'interprète du peuple selon la pluralité de ses opinions. »* Rappelant que certains membres du RPR et de l'UDF ont été partisans de la proportionnelle, il lance à M. Chirac : *« A l'égard de cette assemblée, vous agissez en soudard ! Vous voulez violer l'opposition mais aussi votre propre majorité. »*

Au nom de l'UDF, M. Charles Millon (UDF, Ain) explique que les socialistes ont instauré la proportionnelle *« avec le seul objectif de détenir une minorité de blocage »*. Il ajoute que dans l'histoire de la démocratie française ce type de scrutin *« n'aura pas été appliqué pendant plus de vingt et un ans. Ce n'est qu'une parenthèse d'impuissance »*. Il affirme que *« ceux qui ne veulent plus du scrutin majoritaire ne veulent plus de la Ve République. Qu'ils le disent clairement aux Français, qu'ils nous expliquent vers quel régime ils veulent aller. (...) Qu'ils nous confirment qu'ils ont plus d'appétit pour les querelles idéologiques que de volonté de confronter leurs idées aux réalités du terrain »*.

Après avoir expliqué que *« peut-être était-il superflu de renvoyer l'application* [de la réforme électorale] *à une ordonnance »*, le lieutenant de M. Barre ajoute qu'il fait *« confiance au gouvernement »*. Il conclut en affirmant que *« le rétablissement du scrutin majoritaire »* permet de *« déjouer les pièges de la coexistence avec le président de la République »*.

M. Jean-Claude Gayssot (PC, Seine-Saint-Denis) affirme que cette réforme a comme *« objectif avoué de priver le Parti communiste français d'un groupe parlementaire »*, mais ajoute que les électeurs communistes *« ne se laisseront pas faire : ils assureront la présence d'un groupe communiste à l'Assemblée »*. Après avoir dénoncé *« la bipolarisation »* que le scrutin majoritaire entraîne, car il *« conduit souvent les électeurs à des réflexes du moindre mal »* et affirmé que cette réforme va institutionnaliser *« une véritable fraude à l'échelle nationale »*, il déclare : *« Les communistes n'ont pas peur du suffrage universel. (...) Vos magouilles n'ont pas empêché le Parti communiste d'exercer, y compris depuis 1958, une influence supérieure à sa représentation parlementaire. »*

M. Debré : majoritaire à un tour

M. Michel Debré (RPR, la Réunion) rappelle qu'en 1958 il était favorable à l'inscription du mode de scrutin dans la Constitution et que les fondateurs de la deuxième et de la troisième République avaient *« adopté le scrutin majoritaire à un tour »*, mais que c'était un scrutin plurinominal puisque la circonscription était le département : *« Au soir du scrutin étaient élus les candidats qui avaient le plus de voix, et nul ne doutait que ce fût le scrutin républicain. »* Il fait aussi remarquer que *« le scrutin majoritaire à deux tours ne créé pas des majorités aussi fortes que le scrutin majoritaire à un tour »*.

Dénonçant la proportionnelle, l'ancien premier ministre explique qu'elle est *« une invite à la division »*, qu'elle donne le pouvoir à *« des minorités qui ont été vaincues par les électeurs »*, qu'elle rend *« caduque l'arme de la dissolution »*. Pour lui il y a *« abus de langage »* à dire qu'elle *« évite la coupure de la France en deux »* car *« la coupure en deux de la scène politique n'est pas la coupure de la nation »*. Il ajoute que *« la tradition française est celle d'un régime parlementaire »*, et donc que *« l'une des sources du pouvoir demeure le Parlement »*. Il faut donc une majorité stable à l'Assemblée, et, pour lui, seul le scrutin majoritaire peut la lui fournir.

Après avoir souligné que *« juridiquement la cohabitation est prévue par la Constitution »*, M. Debré regrette que Paris *« capitale de la France »* n'ait pas *« droit à une représentation proportionnellement plus importante que ne la justifierait sa population »*. Toutefois, il se félicite que soit prévue, comme il l'avait demandé, une révision régulière de la répartition des circonscriptions selon la population.

M. Chirac : la durée

Répondant aux premiers orateurs, M. Chirac commence par dire qu'en entendant M. Dumas il était tenté de lui répondre : *« Pas vous, pas ça ! »* Il explique : *« Le maire de Paris a gardé un souvenir précis, un peu amer, de la façon dont a été élaborée dans le plus grand secret une réforme importante qui consistait en un découpage de la capitale pour des raisons purement électoralistes (...). Le conseiller général de la Corrèze que je suis a subi avec stupéfaction un découpage cantonal (...) dont le seul objectif était de sauvegarder les intérêts de la majorité d'alors dans ce département. »* Il ajoute que M. Jean-Claude Gaudin est *« moralement le maire de Marseille »*.

A M. Le Pen il réplique : *« Je reconnais que nous adhérons à deux philosophies différentes, et je ne suis pas étonné que cela se traduise par un sentiment divergent sur ce point particulier. »*

Le chef du gouvernement affirme ainsi que ce projet est *« prioritaire »*, car il s'agit de *« l'un des engagements qui fondent le contrat de confiance établi le 16 mars »*. Il ajoute que *« l'esprit »* des institutions de la Ve République lui *« semble incompatible avec la réalité et les conséquences du scrutin proportionnel »*. Il dénonce *« les groupes charnières »*, évoque *« le bien le plus précieux de chaque gouvernement : la durée »*, dénonce *« la part belle faite aux appareils politiques par la proportionnelle »*. Il affirme : *« le Parlement n'a pas vocation à refléter un paysage politique dans toutes ses nuances. Il doit être, bien davantage, le lieu où, conformément à la volonté des électeurs démocratiquement exprimée, une majorité issue des urnes se dégage pour soutenir l'action d'un gouvernement. »*

le premier ministre affirme que « beaucoup sur les bancs de l'opposition souhaiteraient pouvoir voter » ce projet. Il justifie le recours aux ordonnances pour le découpage des circonscriptions par *« notre volonté d'honorer nos engagements sans atermoiements ni délais »*. Il annonce qu'il sera *« tenu naturellement le plus grand compte de l'avis »* de la commission de hauts magistrats. Il conclut en déclarant que *« la philosophie »* de ce texte est *« étrangère aux intérêts électoraux »*.

M. Georges Sarre (PS, Paris) défend les lois sur le statut de Paris-Lyon-Marseille et sur l'élection des conseils municipaux *« que vous ne remettez pas en cause »*. Il affirme qu'il faut *« rééquilibrer les institutions au profit du Parlement »*. Pour lui la commission de magistrats pourra contrôler *« l'esprit de géométrie »* du découpage, pas *« son esprit de finesse »* ; *« c'est une caution pas un contrôle »*. Il fait remarquer que le RPR et l'UDF n'ont recueilli que 42 % des voix le 16 mars et que donc 58 % des Français n'ont pas voté pour le retour au scrutin majoritaire. Il ajoute avoir *« la conviction »* que cette réforme marquera *« le début d'une période d'affrontement ouvert avec le président de la République, préludant à une crise des institutions »*.

M. Ernest Moutoussamy (app. PC, Guadeloupe) affirme que la majorité veut *« éliminer les députés communistes d'outre-mer »*. **M. Yves Guéna** (RPR, Dordogne) explique que la cohabitation est *« insatisfaisante »*, car *« la Ve République, c'est la prééminence du président de la République »*. Il faut donc que *« le dilemme soit tranché en une seule fois »*, dit-il, ce qui implique que *« rien ne serait plus dramatique qu'une nouvelle élection législative débouchant sur l'incertitude et l'équivoque »*.

M. Soisson : les manœuvres de M. Mitterrand

M. Roger-Gérard Schwartzenberg (app. PS, Val-de-Marne) rappelle que le scrutin majoritaire n'a pas empêché, en 1967, la majorité *« d'être aussi courte »* que celle d'aujourd'hui. Il ajoute : *« La proportionnelle pouvait donner à vos partenaires centristes davantage d'autonomie électorale. Le système majoritaire vise à les contraindre à s'allier avec vous, à vos conditions. Il affaiblit vos alliés qui vous doivent à nouveau hommage et allégeance. »* **M. Claude Bartholomé** (PS, Seine-Saint-Denis) explique : *« Le nécessaire travail de terrain, à mi-chemin entre celui du médiateur et celui de l'assistante sociale, peut être également assuré par d'autres élus : les maires, les conseillers généraux, les conseillers régionaux. (...) De ce fait, les députés sont en mesure de se consacrer davantage aux problèmes nationaux. »*

Répondant aux intervenants **M. Charles Pasqua** explique qu'il a invité tous les députés à lui faire part de leurs *« suggestions »* et qu'il en a reçu *« de tous les groupes »*. Il annonce que, dès le vote de l'Assemblée nationale, les préfets consulteront *« tous les parlementaires »* avant de faire au ministère de l'intérieur *« leurs propositions »*. Il affirme : *« Il n'y a aucun découpage de fait. »*

Au cours des explications de vote, **M. Gilbert Bonnemaison** (PS, Seine-Saint-Denis) critique la *« précipitation »* de cette réforme, demandant : *« N'y a-t-il rien de plus urgent à soumettre à l'Assemblée ? »* Il explique que c'est la proportionnelle qui a créé *« le contexte raisonnable de l'alternance »*. Il souligne qu'il ne faut pas *« exclure du Parlement des opinions importantes qui risquent de s'exprimer dans la rue. »* Puis, faisant état des positions de M. Valéry. Giscard d'Estaing pour un système mixte, il s'exclame : *« Il n'y a donc aucun giscardien dans l'hémicycle ! »*

M. Pascal Arrighi (FN, Bouches-du-Rhône) déclare que la majorité a été élue *« non point pour tenter une expérience institutionnelle et une réforme électorale mais pour assurer le redressement du pays »*. Renouvelant les critiques sur la constitutionnalité de la procédure retenue, il fait notamment remarquer : *« Ce pouvoir de délibérer et de voter une loi électorale que vous ne pouvez ôter au Sénat serait enlevée à l'Assemblée nationale. Il est clair qu'admettre que l'Assemblée nationale ait moins de pouvoir que le Sénat quand il s'agit de son propre mode d'élection, c'est aller contre la Constitution. »*

M. Jean-Pierre Soisson (UDF, Yonne) rappelle que M. Raymond Barre, *« le premier »*, a souhaité un rétablissement immédiat du scrutin majoritaire. Il explique que M. François Mitterrand ayant été *« l'initiateur »* de la proportionnelle, dans le souhait de réformer le mode de scrutin, *« il y a la volonté de dénoncer les manœuvres qui furent celles du président de la République »*. Il ajoute qu'il *« n'accepte pas l'attitude »* de celui-ci sur la Nouvelle-Calédonie, et que, si elle entraîne *« une crise politique »*, celle-ci ne se *« réglera que par la démission du président de la République »*.

La motion de censure est alors mise aux voix. Elle aurait dû recueillir 289 suffrages pour que le gouvernement soit renversé. Elle n'est obtient que 284 : les 212 socialistes, les 4 exclus du PS lors de la campagne électorale, les 35 communistes et apparentés, 33 voix du Front national, manquant pour celui-ci M. Bruno Chauvierre (Nord), qui a démissionné du groupe, et M. Edouard Frédéric-Dupont (Paris). Le projet de loi rétablissant le scrutin majoritaire est donc considéré comme adopté en première lecture par l'Assemblée nationale.

Th. B.

Une démarche dangereuse

Le choix du mode de scrutin n'intéresse pas que les députés. Il en va certes pour beaucoupp d'entre eux de leur avenir politique. Mais il en va surtout du bon fonctionnement de la démocratie représentative. Depuis plus d'un an maintenant que les socialistes ont remis le sujet à l'ordre du jour, beaucoup d'idées ont été émises, d'arguments échangés. L'expérience d'une première application de la proportionnelle aurait pu nourrir la réflexion.

Celle-ci aurait pu faire apparaître l'*intérêt d'un système mixte*, prôné, à un moment ou à un autre, *par des personnalités* de tous bords. Si les querelles partisanes n'étaient pas ce qu'elles sont, l'une de ces « majorités d'idées », tant vantées et si rarement trouvées aurait pu se former. M. Jacques Chirac ne l'a pas voulu ainsi. Il a tranché le débat avant qu'il n'ait été ouvert. En *engageant la responsabilité* de son gouvernement, il a imposé un choix raide : *« à prendre ou à laisser »*. Etait-ce judicieux pour un sujet de cette importance ?

Par la même occasion, le gouvernement a imposé aux députés de lui déléguer le soin de procéder au nouveau découpage des circonscriptions. Certes, l'expérience montra que ceux qui se chargent de cette besogne peuvent lourdement se tromper sur les *vertus de leur travail*. Ils ne peuvent offrir à leurs amis une « assurance tous risques », mais il leur est possible de les aider et de gêner leurs adversaires. La qualité de la représentation des courants d'opinion à l'Assemblée est ici en jeu. Est-il prudent de s'en remettre sans contrôle des élus à un gouvernement quel qu'il soit ?

La méthode utilisée

La procédure choisie limite en effet sensiblement le *droit de regard* du Conseil constitutionnel. La loi *elle-même pourra évidemment* lui être soumise, et le sera *certainement. Il aura ainsi à se* prononcer sur la méthode utilisée *par le gouvernement, sur les* règles que celui-ci s'est imposées dans le découpage des circonscriptions, et donc à dire si elles sont suffisantes. Mais une fois cette étape franchie – si elle l'est – la surveillance de la constitutionnalité des ordonnances n'est théoriquement plus de la compétence des *neuf sages du Palais-Royal*. Des biais sont envisageables – *et les socialistes* les étudient de près – pour les amener à se prononcer quand même. Accepteront-ils d'avoir une conception extensive de leurs compétences, comme ils l'ont déjà fait en d'autres circonstances ?

Reste le président de la République. L'article 5 de la Constitution lui confie le soin d'assurer, *par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics*. M. François Mitterrand n'a pas caché que, sur un sujet comme la réforme électorale, il souhaitait que *« le Parlement aille au bout de ses débats »*. Dans son message aux Chambres du début de la législature, il expliquait déjà que la combinaison des ordonnances et de l'engagement de responsabilité *« risquerait, en fin de compte, de réduire à l'excès les délibérations des Assemblées »*.

La Constitution ne donne pas au chef de l'Etat de grands *moyens pour s'acquitter* de cette mission confiée par l'article 5. Il peut saisir le Conseil constitutionnel mais cela n'aurait qu'un poids moral puisque, de toute façon, les députés socialistes le feront. Il peut demander au Parlement une deuxième délibération d'un texte de loi (article 10 de la Constitution) mais pour ce faire, il lui faut le contreseing du premier ministre...

Ultime possibilité, évoquée par M. Roland Dumas : le président de la République pourrait – si le Conseil constitutionnel refuse de se prononcer sur le contenu des ordonnances – s'estimer le seul gardien de leur constitutionnalité, et ainsi trouver un motif de ne pas les signer. La cohabitation connaîtrait alors un nouvel et sérieux « couac ».

THIERRY BRÉHIER.

MANIFESTATION DU PCF CONTRE LE CHANGEMENT DE MODE DE SCRUTIN

Trois mille personnes environ ont défilé le jeudi 22 mai, entre la place des Ternes et la place Beauvau à Paris, à l'appel du PCF, pour dénoncer le retour du scrutin majoritaire uninominal à deux tours. Précédés d'une banderole stigmatisant le *« truquage électoral »* et d'une autre réclamant *« la proportionnelle intégrale »*, la manifestation conduite par la plupart des membres du bureau politique du PCF et du groupe communiste de l'Assemblée nationale a été stoppée par un cordon de police à une centaine de mètres du ministère de l'intérieur.

A cette occasion, M. Georges Marchais a souligné la *« lourde responsabilité »* du président Mitterrand face au projet sur le changement de mode de scrutin électoral. Le secrétaire général, qui a affirmé sa volonté de continuer à assumer son mandat à la tête du parti, a indiqué que, si le chef de l'Etat signait l'ordonnance relative à la loi électorale, le PCF appellerait ce texte la *« loi Mitterrand-Chirac »*.

AU SÉNAT

La parole aux socialistes

La deuxième exception d'irrecevabilité, émanant du PS (la première, du PC, avait été rejetée la veille), et la question préalable, également du PS, étant repoussées, l'examen des articles du projet de loi habilitant le gouvernement à légiférer par ordonnances dans le domaine économique et social pourra commencer mardi soir.

La deuxième journée consacrée à la discussion générale, le jeudi 22 mai, a donné l'occasion aux orateurs de gauche, notamment aux socialistes, qui n'avaient pas pris la parole la veille, de s'opposer à la méthode choisie par le gouvernement pour légiférer, et aux mesures proposées elles-mêmes.

Jugé *« farouchement réactionnaire »* par M. André Méric, président du groupe socialiste, le gouvernement va voir sa *« fièvre idéologique »* se heurter bientôt aux réalités, assure M. Jean-Pierre Masseret (PS, Moselle). Quant à Mme Geneviève Le Bellegon-Béguin (Var), elle ne conteste pas que le gouvernement veuille appliquer la politique pour laquelle il a été élu, mais s'étonne du *« flou »* qui marque ses projets.

Ces imprécisions, M. Michel Dreyfus-Schmidt (Territoire de Belfort) non seulement les énumère, mais il expose aussi certains des manquements à la Constitution du texte qui, selon lui, ne respecte pas l'égalité du citoyen devant la loi et porte atteinte au droit de propriété, en l'occurrence celui de l'Etat.

Au-delà de la défense de leur propre bilan, les sénateurs socialistes ont rappelé leur soutien à M. François Mitterrand qui, selon Gérard Delfau (Hérault), a choisi *« entre la France qui travaille et celle qui profite »*.

Encouragé par sa majorité à aller vite, voire à aller plus loin (par exemple M. Jean Colin, sénateur centriste de l'Essonne, souhaite que les exonérations accordées aux entreprises soient définitives), le gouvernement, explique M. Camille Cabana, a choisi une démarche *« réaliste et pragmatique »*. Quant à M. Philippe Séguin, il ne voit dans le discours socialiste que *« résignation »*.

A. Ch.

M. Le Pen : « Le calcul de M. Chirac est suicidaire »

M. Jean-Marie Le Pen, qui était, jeudi 22 mai, l'invité, sur TF 1, de l'émission « Questions à domicile », a estimé, à propos des relations entre le président de la République et le premier ministre : *« Je continue à être un adversaire résolu de la cohabitation. Je ne crois pas qu'on puisse aller à hue et à dia. On ne peut pas à la fois faire une politique socialiste et rompre avec le socialisme. Je crois que dans ce jeu il va y avoir un trompeur et un trompé. Connaissant les hommes et pouvant déjà, au bout de soixante jours ne faire une idée, je suis à peu près certain que M. Chirac sera le dindon de cette farce. Ce que je crains, c'est que tout cela se fasse au détriment de la France. »*

Le président du Front national a affirmé, d'autre part, à propos de la réforme électorale, que le chef du gouvernement *« a été contraint de prendre un certain nombre d'engagements à l'égard de groupes de pression qui lui ont demandé de revenir au scrutin majoritaire dans le but d'éliminer le Front national. »* Le chef de file de l'extrême droite a cité, au nombre de ces « lobbies » *« l'association de Harlem Désir* (SOS racisme) *et le CRIF »* (Conseil représentatif des institutions juives de France).

Interrogé sur l'attitude qui sera la sienne lors de la prochaine échéance présidentielle, M. Le Pen a précisé : *« Compte tenu des responsabilités qu'o prises M. Chirac, il s'exclut lui-même de tout soutien de ma part ou de la part des électeurs du Front national. Le calcul de M. Chirac est suicidaire. »*

En cas de nouvelles élections législatives au scrutin majoritaire, M. Le Pen a indiqué qu'il continuerait personnellement de faire acte de candidature à Paris.

A propos de la lutte contre le terrorisme, le président du Front national a estimé : *« la méthode israélienne est la seule défendable : on ne discute pas avec les terroristes, on rend coup pour coup »*. Selon lui, le gouvernement ne s'est livré jusqu'à présent, en ce domaine, qu'à *« une gesticulation tartarinesque »*.

Se déclarant partisan convaincu de la privatisation des chaînes de télévision, il a souhaité que la France adopte *« une télé à la britannique »* et il a dénoncé l'existence, dans les grands médias, *« depuis des décennies, d'une sorte de terrorisme intellectuel de gauche »*.

La « question juive »

Enfin, M. Le Pen a été invité à se démarquer des écrits antisémites de certains de ses amis. Prié ainsi de se prononcer, en tant que chef de parti, sur une déclaration de M. Bernard-Anthony, alias Romain Marie, publiée dans *Présent*, organe du courant intégriste, à propos de *« la tendance qu'on les juifs à occuper tous les postes-clés des nations occidentales »*, en particulier à la télévision, le président du Front national a notamment répondu : *« Ce que dit M. Romain Marie, à savoir qu'il y a dans l'information un grand nombre de journalistes juifs, personne ne le conteste. Les journalistes juifs s'en font une fierté. Je ne vois pas en quoi cela pourrait constituer un élément de débat politique (...). Il y a dans la situation politique française quelque chose d'un peu anormal : c'est que tout s'oriente à partir de la question juive (...). Cela ne me tracasse pas. Je ne suis pas antisémite, mais je crois pouvoir m'exprimer librement sur ce sujet et je déplore le terrorisme que font régner certains, et qui interdirait, par exemple, de juger un artiste ou un journaliste tout simplement parce qu'il est juif. »*

Le matou dans ses meubles

« L'antre de la bête immonde ». Cette image, ce n'est pas nous qui l'aurions osée, mais le chroniqueur de télévision du quotidien intégriste et lepéniste *Présent*, François Brigneau, qui l'a utilisé avant l'émission « Questions à domicile » sous le pseudonyme de Mathilde Cruz. Ironie calculée, puisque, comme il fallait s'y attendre, à l'émission d'Anne Sinclair et Pierre-Luc Séguillon, *« la bête »* s'était domestiquée. Le Pen dans ses meubles ? Un gros matou ronronnant au coin du feu !

Entouré de ses trois filles, belles et blondes, de ses deux dobermans, de son caniche, de sa chatte — et même d'un domestique noir, José — le chef (c'est le sens de Le Pen en breton) du Front national faisait figure de papa-gâteau. Ou encore de châtelain faisant le tour du propriétaire. Et quelle propriété ! La trop célèbre villa de Saint-Cloud, héritée, en 1976, dans des circonstances controversées, d'Hubert Lambert, porte bien son nom : Montretout. Encore que la caméra de TF 1 n'ait pas eu accès à la chambre à coucher du maître de céans. Est-ce la gravure érotique au-dessus du lit qui risquait de choquer ?

Le styln hétéroclite mais ostentatoire de cette demeure bourgeoinn *eon*ntruite sous Napoléon III sied bien au personnage. De la statuaire (des flambeaux portés par des Nègres) aux tableaux (art pompier du dix-neuvième siècle), en passant par la bibliothèque (Céline, Pétain, Brückberger, *la Question juive*), sans oublier sa collection de disques, d'où manquait, comme par hasard, son recueil des chants du Troisième Reich, qui avait fait scandale lors de son édition, tout parle de l'ascension de ce fils de marin-pêcheur breton vers la fortune sociale et pulitique. L'argent ? *« un moyen »*, répond-t-il suavement. *Providentiel. »*

Ce masque de sénateur romain que Jean-Marie Le Pen sait si bien composer pour proférer les jugements de gros bon sens qui ravissent la France profonde allait-il tenir jusqu'au bout ? La tâche des interviewers était redoutable et l'émission, ils le reconnaissent, la plus difficile de la série. S'ils se montraient trop agressifs, leur hôte passait pour un martyr. Mais à esquiver les vraies questions, le « phénomène Le Pen » risquait de se banaliser...

Le piège tendu *in extremis*, sur les amitiés compromettantes d'un tribun qui ne surveille pas toujours les photographes qui le guettent, a fait glisser le masque. Anne Sinclair n'avait pas oublié que son mari, Ivan Levaï, faisait partie des journalistes d'Europe 1 brocardés par M. Le Pen, pour qui le fait qu'ils soient juifs ne serait, bien sûr, que pure coïncidence. Il n'a pas apprécié du tout qu'on lui rappelle le procès qu'il a perdu, à cette occasion, et le gros matou a fin par sortir ses griffes.

ALAIN WOODROW.

Les luttes d'influence au CNIP (suite...)

Plusieurs dirigeants du Centre national des indépendants paysans (CNIP), démissionnaires du comité directeur après le renouvellement du bureau politique intervenu le 15 mai (*le Monde* du 21 mai), ont décidé de constituer un « comité de liaison et de réflexion des indépendants ». MM. Michel Junot, ancien secrétaire général du parti, Jacques Féron, député apparenté RPR de Paris, Mme Madeleine Anglade, membre de l'Assemblée européenne, ont notamment demandé aux fédérations du CNIP de se prononcer sur les nouvelles orientations de leur formation.

Ils ont notamment expliqué, mercredi 21 mai, au cours d'une conférence de presse, qu'ils souhaitent, pour leur part, *« apporter au gouvernement un soutien loyal et vigilant »*, mais qu'ils refusent, compte tenu de l'influence prise désormais au sein du nouveau bureau par M. Yvon Briant, député du Val-d'Oise, membre du groupe de M. Le Pen à l'Assemblée nationale, de *« cautionner une équipe qui est devenue une annexe du Front national »*. Ces contestataires, mis en minorité au comité directeur, se donnent jusqu'au mois de juillet pour *« empêcher la dérive droitière »* du CNIP, et ils envisagent de créer ensuite, éventuellement, un nouveau mouvement.

Pour sa part, M. Jean Kiffer, député apparenté RPR de la Moselle, a annoncé, mercredi, qu'il se mettait *« délibérément en retrait du CNIP en attendant la convocation d'un congrès national prochain »*. *« Il n'est pas question*, a-t-il affirmé, *que je cautionne un parti qui n'arrive pas* à *trouver son identité, qui est devenu le siège de multiples complots journaliers, et qui semble devenir une véritable machine de guerre au service du Front national. »*

● *Table ronde sur la fonction publique territoriale.* — M. Bernard Bosson, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur chargé des collectivités locales, a indiqué à Tours le jeudi 22 mai qu'une table ronde sur la fonction publique territoriale se tiendrait à Paris le 6 juin. Un projet de loi, a-t-il précisé, devrait être voté et entrer en application avant le 1er janvier prochain. Il concernera les syndicats de communes et les centres de gestion de la fonction publique territoriale. Un autre projet sera consacré au statut de cette fonction publique.

La direction du PCF poursuit la mise au pas des « rénovateurs »

La crise interne du PCF entre dans une nouvelle phase. Un instant décontenancée par les prises de position publiques des contestataires « rénovateurs », la direction a repris en main, là où elle le pouvait, les fédérations remuantes. Cette bataille d'appareil qui se traduit par le limogeage de dirigeants départementaux ne va pas sans soulever quelques vagues.

Ainsi, la fédération de Meurthe-et-Moselle est dirigée en sous-main par M. Roland Favaro, responsable régional du PCF, correspondant du bureau politique, qui n'a pas ratifié l'élection du nouveau premier secrétaire fédéral, M. Jean-Pierre Mougel. Celle du Puy-de-Dôme n'est plus dirigée que par un bureau fédéral croupion, huit responsables « rénovateurs » de cette instance départementale n'étant mis temporairement « en congé ». Enfin, le très orthodoxe communisme finistérien est également secoué par la contestation au moment où la direction nationale effectue une réunification des deux fédérations nord et sud.

Le plus souvent, les responsables communistes locaux dénoncent le muselage du débat interne qu'ils appellent de leurs vœux, et certains d'entre eux n'hésitent pas à y voir des *« résurgences du stalinisme »*. Cette confirmation de la tactique de fermeture et de contrôle développée par la direction du PCF s'inscrit dans la préparation de l'élection présidentielle.

PUY-DE-DOME : le feuilleton continue

De notre correspondant

Clermoud-Ferrand. — Les huit « rénovateurs » membres du bureau fédéral du Parti communiste dans le Puy-de-Dôme ont décidé de se mettre en congé de cette instance. Celle-ci comprend actuellement dix-huit membres, mais n'vait déjà subi une diminution d'effectif depuis le début de l'année, en raison de trois démissions successives. Ce départ collectif (les personnes concernées restent néanmoins membres du comité fédéral) est un épisode de plus dans le processus de crise qui secoue la fédération depuis de longs mois. Le fait récent le plus marquant de la lutte politique entre rénovateurs et orthodoxes remonte à la fin du mois d'avril (*le Monde* du 24 avril) avec la mise à l'écart du secrétaire fédéral, M. Jean Vilanova, ancien proche collaborateur de M. Pierre Juquin. Ce dernier fait partie du groupe des démissionnaires... temporaires, avec notamment MM. Jean-Jacques Perrier, Jean-Pierre Antignac et Daniel Delpoux, tous trois anciens secrétaires de la section des usines Michelin.

Le geste des huit rénovateurs est en relation directe avec la décision de la nouvelle direction fédérale de *« doubler »* par un de ses représentants ceux d'entre eux qui suivaient une section et avaient pu exprimer leur point de vue après avoir exposé la *« ligne officielle »*. Cette affaire a fait déborder le vase déjà bien rempli par le limogeage de M. Vilanova.

Dans un communiqué rendu public, les rénovateurs font entendre leur voix, en particulier sur le fonctionnement de leur parti : *« Sur le plan de la démocratie interne, le PCF n'a pas de leçons à recevoir des autres forces politiques. Cependant, un fonctionnement plus ouvert devient une nécessité historique. C'est la garantie d'un véritable socialisme démocratique et autogestionnaire pour la société française de demain. »*

Souhaitant une confrontation sereine des idées, ils poursuivent : *« Dans cet esprit constructif, nous ne cautionnons pas les décisions de l'actuel secrétariat du PCF du Puy-de-Dôme. Le doublement ou la mise sous tutelle des camarades n'ayant pas voté le dernier rapport du PCF n'est pas admissible. Nos statuts sont pourtant sur ce point clairs et précis. L'information — toute l'information — doit être pleinement assurée à toutes les organisations du parti en donnant les éléments contradictoires d'une discussion tranchée par la majorité. »*

« Ce n'est malheureusement pas le cas, conclut le communiqué, *avec les récents changements de direction sans conférence fédérale. Ces changements ont un caractère politique qui interpelle l'ensemble des communistes du département. Pour que ces méthodes du passé cessent définitivement, nous nous mettrons en congé du bureau fédéral. »*

L. T.

● *« Le stalinisme n'est pas mort »* selon un rénovateur du PCF. — Un des cinq adjoints communistes au maire d'Homécourt (Meurthe-et-Moselle), M. André Martin, a lancé, mercredi 21 mai, un appel aux élus communistes du département *« pour que tout ne continue pas comme avant et que les tenants du système actuel ne referment pas la parenthèse »*. Dans une lettre publiée par la presse de Lorraine, il les encourage à ne pas se laisser influencer par la direction du PCF, qui *« a pris et continue de prendre certaines dispositions pour dissuader les camarades qui ont ouvert la bouche de poursuivre l'œuvre de salubrité amorcée »*. M. Martin ajoute : *« Le stalinisme n'est pas mort, et je comprends mieux à la lumière de l'expérience actuelle les procès, les exclusions d'hier, de Moscou et d'ailleurs, les hôpitaux psychiotriques ou le goulag. »* M. Martin fut l'un des premiers signataires de la pétition en faveur de la réunion d'un congrès extraordinaire du PCF (*le Monde* du 2 avril).

FINISTÈRE : crise ouverte

De notre correspondant

Brest. — Les deux fédérations du Parti communiste du Finistère (Sud et Nord) réunissent chacune, le samedi 24 mai, leur conférence fédérale. Un seul point à l'ordre du jour : la réunification des deux « fédés » avec, en arrière-fond, une crise en pleine éclosion.

Le communisme finistérien ne peut plus, en effet, se parer de son monolithisme. Bien que la politique du vingt-cinquième congrès, tenu l'an dernier, ait été approuvée, l'an dernier, à une majorité écrasante, des sections se placent dans le courant du changement, comme celle de l'arsenal de Brest, seule section d'entreprise dans le département, comme celles de Landerneau, Carhaix, Plougastel-Daoulas, Rosporden.

Parmi les principaux porte-parole de la contestation figure M. Jean-Pierre Jeudy, maire de Carhaix depuis 1977, conseiller général de 1973 à 1977. *« Les méthodes utilisées*, dit-il, *occultent de plus en plus ce que la base du parti pense. La doctrine arrêtée par le vingt-cinquième congrès conduit* à *notre isolement. Les dirigeants ont du mal* à *rendre les choses crédibles. »*

Autre prise de position très nette, celle de M. Gilles Meurice, conseiller municipal de Landerneau : *« La perte d'audience du PC n'est pas une fatalité ; si on ne réagit pas, on risque d'être marginalisés. »*

M. Jean Rosmordue, ancien membre du secrétariat fédéral du PCF, ancien conseiller municipal communiste de Brest, ne mâche pas lui non plus ses mots : *« On peut se demander si l'on n'assiste pas là à une entreprise délibérée de liquidation du parti, l'exemple finistérien plaidant d'ailleurs dans ce sens. »*

M. Rosmorduc critique vivement Mme Sylvie Le Roux, député européen, et M. Louis Le Roux, conseiller régional, membre du comité central, deux fortes personnalités du PCF dans le département, et, pour lui, *« appendice finistérien du groupe Marchais »*.

Le vote qui doit intervenir samedi à propos de la réunification des deux fédérations va permettre de cristalliser les oppositions, bien que les partisans d'un vingt-sixième congrès anticipé ne soient pas automatiquement hostiles à cette réunification du Nord et du Sud (1). Mais M. Jeudy estime que, sans qu'il y ait forcément un courant, ceux qui souhaitent le changement dans le département sont majoritaires. Les opposants à la ligne Marchais ne manquent pas de souligner que cette question est réapparue précipitamment, *« comme un cheveu sur la soupe »* (M. Jeudy), alors que M. Meurice déclare qu'*« il aurait fallu plutôt discuter en profondeur sur les causes du recul »* et se demande si *« ce n'est pas une occasion pour mettre certains camarades sur la touche »*.

« Je n'ai pas à répondre sur ce point, dit pour sa part M. Louis Le Roux. *L'heure n'est pas aux déclarations. »*

Si les deux fédérations votent pour la réunification, elles devront désigner, dimanche, le nouveau dirigeant départemental, qui pourrait être, dans ce cas, M. Rainero, secrétaire de la fédération du Sud.

GABRIEL SIMON.

(1) Le comité central du PCF avait décidé en 1970 de tenter une expérience de fédérations séparées en Meurthe-et-Moselle et en Corse, qui, par la suite, se sont réunifiées.

● *Deux conseillers généraux invalidés.* — Le Conseil d'Etat a annulé, jeudi 22 mai, l'élection de deux conseillers généraux communistes : MM. Guy Tillet dans le canton de La Ciotat (Bouches-du-Rhône) et Jean Louis dans celui de Châlette-sur-Loing (Loiret), tous deux réélus lors de la consultation cantonale de mars 1985. Dans ses considérants relatifs au scrutin de La Ciotat, le Conseil d'Etat estime que M. Tillet s'est prévalu, lors du deuxième tour, du soutien d'un candidat écologiste, M. Reynaud, qui n'avait donné aucune consigne de vote.

Dans le cas du scrutin de Châlette-sur-Loing, le Conseil d'Etat considère qu'un tract se présentant comme un appel d'anciens déportés et résistants invitant à voter pour M. Louis, et comportant à l'endroit du candidat RPR, M. Lantourne, *« des imputations calomnieuses excédant les limites de la polémique électorale, avait été distribué massivement et tardivement dans l'ensemble du canton »*.

CHARTER USA ZENITH
TOUR OPERATOR
Paris/New-York : 1 300 F
Départ Dimanche
Paris/Los Angeles : 2 100 F
Départ Samedi
VOLS COMBINABLES ENTRE EUX

Offrez-vous la Californie ou la Floride. Nous vous offrons une semaine de voiture.

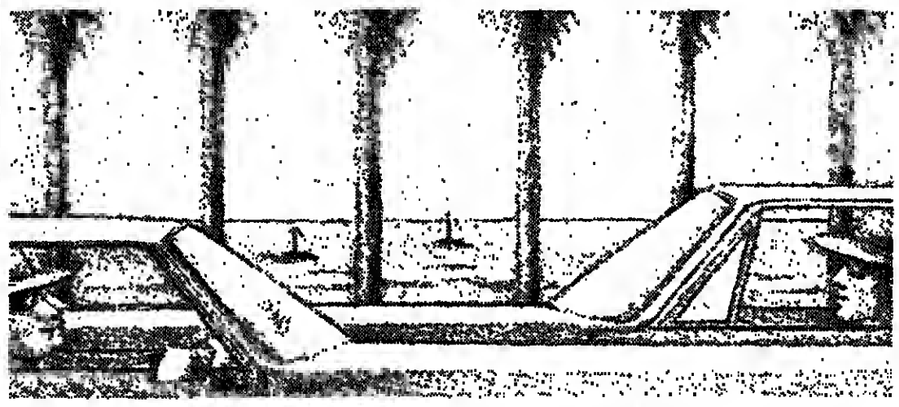

Alamo et Vacances Fabuleuses vous offrent une semaine de voiture en Californie ou en Floride.

Partez à deux et profitez pleinement de votre séjour en Californie ou en Floride avec Vacances Fabuleuses sur les vols Pan Am. Destination San Francisco, Los Angeles, Miami. Une voiture vous attend à l'arrivée. C'est le cadeau d'Alamo et Vacances Fabuleuses pendant une semaine.

Découvrez en toute tranquillité les plus belles plages de sable, les plus beaux paysages et les plus belles villes des Etats-Unis. Mais ce n'est pas tout. Une journée à Disneyland (en Californie), Disneyworld ou Epcot Center (en Floride) vous est aussi offerte. Tout un monde merveilleux. A découvrir à deux.

Pour plus d'informations contactez vite votre agence de voyages ou Vacances Fabuleuses au 42.66.41.76.

(Offre valable pour les billets émis et réservés avant le 15 juillet 1986.)

Alamo Rent A Car

VACANCES FABULEUSES

Demandez la brochure à votre agent de voyages ou à Vacances Fabuleuses : 1, rue Scribe, 75009 Paris

Nom

Adresse

Code Postal

Lic 1004 A

PAN AM

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

POLITIQUE

LES LOIS SUR LA SÉCURITÉ

Gesticulation à risques

(Suite de la première page.)

Ce risque ne semble pas troubler outre mesure M. Charles Pasqua : les policiers, explique-t-il, *« sont couverts par leurs supérieurs ; nous les couvrons, il n'y a aucun problème »*. Ce commentaire du ministre de l'intérieur visait l'interpellation muselée, à Paris, de deux journalistes d'Europe I et d'un avocat qui n'avaient pas voulu se prêter à un contrôle d'identité. Que nos confrères aient cherché à piéger les policiers et que ceux-ci en aient conçu quelque amertume, personne n'en disconviendra. Mais dans quel code est-il écrit qu'il fallait les gifler ? Ce fut fait pourtant et M. Pasqua, qui voyait en son ministre *« le principal défenseur du droit des gens »*, se contente de *« regretter certains excès »*.

Mais il « couvre » et ses mots ont valeur d'encouragement. C'est quelque peu vouloir : MM. Pasqua et Pandraud ont choisi d'être des ministres bavards, dans le souci de créer un effet d'image sur le terrain mouvant des peurs, effet psychologique dont ils pensent, sans doute, qu'il sera aussi un effet électoral. Bavards au point de parler publiquement de ce qui, en bonne police, *se fait mais*, d'ordinaire, ne se dit pas : la rémunération des indicateurs. Ce choix s'apparente à la *« gesticulation »*, bien connue des diplomates et des militaires sur la scène extérieure, lors de conflits larvés, qui fait ainsi son entrée sur la scène intérieure.

C'est un proche de M. Raymond Barre, M. Jean-Claude Casanova, qui osait récemment cette comparaison dans un éditorial de *l'Express*. *Mais pour juger* le résultat avec réserve, preuve que ces excès policiers troublent aussi à droite. *« Si MM. Pasquo et Pondraud nous garantissent la poix, nous les en remercierons*,écrit M. Casanova. *Mais les citoyens ont aussi besoin qu'on veille à leurs droits. Comme il sont respectueux de la Constitution, ils savent que l'autorité judiciaire est gardienne de lo liberté individuelle. Aussi attendent-ils des juges – et du premier d'entre eux: le Conseil constitutionnel – une vigilance égale. »*

La menace est à peine voilée et vient d'être confortée par M. Barre lui-même qui critique par evance une *« dérive contre-terroriste »*. Elle vise les divers projets de loi touchant à la sécurité bientôt adoptés par le conseil des ministres (*le Monde* des 20 et 23 mai). Car il y a la loi et, sans doute, M. Malhuret pense-t-il que, de ce côté, les apparences – et les garanties – sont sauves.

Le contrôle des juges

Les textes élaborés par le gouvernement ne dessinent pas, il est vrai, un projet de société avec cette forte charge idéologique qui accompagnait la loi Sécurité et liberté de M. Alain Peyrefitte. Au premier abord, ils semblent plus pragmatiques. Ils n'en contiennent pas moins des dérapages – contrôlés ? – qui dessinent un glissement du judiciaire vers l'administratif. Comme si l'éloge de la police tendait à s'inscrire dans le droit, au détour de textes laissant une plus grande marge de manœuvre au pouvoir et à son instrument policier, au détriment du contrôle des juges.

Développer la procédure de comparution immédiate – les anciens flagrants délits – en donnant priorité aux charges retenues plutôt qu'à la flagrance du délit, c'est accroître la liberté d'initiative purement policière, hors du contrôle des juges d'instruction, juges indépendants, ce dont certains se plaignent parfois. Rétablir les décisions administratives de reconduite à la frontière des étrangers, c'est donner carte blanche à la police qui rafle et interpelle, de même que le pouvoir politique, par l'intermédiaire des préfets, pourra désormais, au seul nom de l'« ordre public », faire le tri, à la frontière, parmi les demandeurs d'asile. Agrémenter la généralisation des contrôles d'identité de prises d'empreintes et de photographies en cas de refus de l'interpellé, c'est accroître le pouvoir de contrainte des forces de police.

Ce ne sont que quelques exemples ; il en est d'autres, notamment sur les dissolutions d'associations étrangères ou les enquêtes préliminaires en matière de terrorisme. Au nom d'une efficacité immédiate – la maîtrise rapide de l'outil policier – sont ainsi introduites quelques dispositions d'exception. C'est un choix à courte vue : le respect du droit ne dépend plus alors essentiellement de sa lettre, mais de son usage et, donc, des convictions libérales des gouvernants du moment. C'est le cas aujourd'hui. Mais demain ?

En démocratie, la police est un instrument, *pas une fin*. Le gouvernement veut pouvoir l'utiliser à plein régime, avec efficacité et diligence. Mais l'institution développe aussi ses fins propres. Elle s'autonomise quand elle se sent la bride sur le cou ; si protégée et tant réclamée qu'elle peut se prendre à rêver d'une société à son image. M. Pasqua confie volontiers sa croyance républicaine en un *« Etat fort »* et sa fidélité au *« bonapartisme »*. Bonaparte avait son ministre de la police, le premier du nom, qui se nommait Joseph Fouché et défendait alors l'Etat par *« tous les moyens »*. Mais un ministre de la police que, devenu Napoléon, il jugea par la suite bien encombrant. Fouché, dont M. Pandraud occupe justement le fauteuil, place Beauvau. C'est le ministre de la sécurité, lui-même, qui vient de nous le révéler.

EDWY PLENEL.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

COMME les dénationalisations n'intéressent que les financiers, comme le chômage ne marque aucun recul et que rien de tel n'ast à prévoir, comme le privatisation de l'audiovisuel est accueillie du bout des lèvres dans l'opinion, exception faite des financiers cités plus haut, comme la modification de la loi électorala n'émaut que l'Assemblée nationale, il faut bien trouver autre chose qui rameute les Français. La violence remplit cet office. Par une opération un brin schizophrène qui consista à dira : *« Puisque nous armons contre elle, vous êtes délivrés de ce fléau. »* C'est un curieux gouvernement que celui qui se bâtit une popularité grâce à la violence et dépêche son ministre de la police pour être le maître d'œuvre de cette popularité. C'est un abus. C'est un danger.

L'abus, c'est de dire aux Français que les gouvernements précédents ne faisaient rien. Qui peut honnêtement la faire croire ? Ils avaient d'autres méthodes pour lutter contre le violence. Ils ne pactisaient pas avec elle. S'ils ont, dans les débuts, amprunté la voie de la négociation, cela n'avait rien d'indigne et cele ne fut pas que vain.

De plus, accuser ses prédécesseurs d'avoir « pactisé » avec la violence, cela ne menque pas de sel quand on s'apprête, gouvernement en place, à mieux rémunérer les indicateurs, à exonérer les bandits repentis (?) afin de s'en faire des alliés plus sûrs.

Car ces indicateurs, ila ne sont tout de même pas des gouvarnantes de curé. Ils sont tous d'abord de petits délinquants, chapardeurs, fraudeurs ou piètres volaurs. Pour aux, il ne suffira pas de mieux payer des trahisons de velet, il faudre promettre la pardon da leurs propres fautes. Sinon, à quoi servireit qu'ils touchent le prix de leurs *racontars* ? Et que leur pardonnera-t-on, si ce n'est leurs petits méfaits ? Ceux-là mêmes qui exaspèrent la population.

Ah ! la bonne nouvella de savoir que la police ve *resserrer* ses liens avec les petits délinquants, ceux qui fauchent les redios dans les eutomobiles et font leurs courses dans les résidences secondaires. Souhaitons que la vertu leur vienne, leurs fonctions ainsi revalnrisées, comme elle vint à Vidocq quand ce bagnard converti fut nommé chef de la sûreté en 1809.

Qu'on se rassure, les petits délinquants ne seront pas seuls à répondre à l'appel. Maintenant qua le civisme emprunta le défilé de la déletion, le défilé peut se faire autoroute. Seluons le retour da ces « voisins » de l'Occupation *qui firent* (et font toujours en de telles circonstances) merveille auprès des kommandenturs pour mieux récupérer l'appartement devenu vacant. On sait ce qu'il faut penser da ces temps où la vertu triomphe, *mais au détriment de la vertu.*

A ces périlleuses bizarreries, il faut ajouter la touche da vulgerité qu'epporta un membra du gouvarnement étalent das ragnùts d'arrière-cuisine sur l'avant-scène publique. Que M. Pandraud soit de la police, il en faut un ; maia sans qu'il lui faille oublier la dignité du ministra. Fouché devenu duc d'Otrante avait plus de retenue.

.˙.

LA négociation ayant, du temps de le geuche, montré sas limites à l'égard des plus erdents de la lutte armée, une nouvelle politique ne tarda pas à être engagée. Elle ne fut pas sans résultats. Mais à eucun momant on ne promit la lune. Mieux, on eut la sagesse de se taire, ainsi que le rappelait Mme Elisabeth Bedinter dimanche dernier à « 7 sur 7 ». (Un superba moment d'intalligence at un visage à peindre, soit dit par parenthèse).

Il ne fut pas davantage demandé au droit de tenir un rôle qui n'est pas le sien en élaborant des textes plus dangereux qu'utiles, pour donner du crédit à une politique qui n'est pas plus qu'une autre assurée de son succès. Mais cette invocation se paie d'un risque supplémenteire touchent aux libertés. Prévoir que, désormais, à l'instar de la loi de 1970 sur la drogue, les perquisitions seront *toujours possibles dès lors que la police* affirme agir dans une enquête liée eu terrorisme, cela n'est guère ressurant.

Surtout si l'on se reppelle que, pour M. Pandraud, est terroriste *« toute personne les logeant ou leur fournissant un alibi »*. A s'en tenir là, chacun serait avisé de vérifier qui figure dans son carnet d'adresses, de n'inviter à dîner que des enfants impubères ou des vieillards podagres et de n'échanger *au téléphone* que des *recettes de cuisine*. Et encore, en excluant toute denrée venue de l'étranger !

Violence

QUE dire de l'extansinn da la notion da flagrant délit jusqu'au point où le flagrance n'exista pas, du moment que les charges sont lourdes ? C'est, eu pied de la lettre, un retour à l'Ancien Régime, pour qui l'accusation avait d'autant moins à prouver que le crime était grave dès lors qu'an tenait un suspect.

Pour ce qui est du droit, la bénédiction a *priori demandée à la Cour de cassation*, selon les textes à venir, est, dens cette assemblée, accueillie sans enthousiasme chez les plus en vue. On se déclare *« enquiquiné »* ou *« pas haureux »* du cadeau, an observant que *« comma d'habitude nn n'a pas été consulté »*. D'autres remarquent que se poseront *« des problèmes de personnes entre juges, at entre juges d'instruction et procureurs »* ; cependant que sera accrue *« la rivalité entre Paris* at *la province »* puisque la capitala, en fait, sera maître de tous les gros dossiers, mais *« lom du terrain »*.

Au *chapitre des principes*, cela n'est pas moins grava. Le gouvernement ayent renoncé à définir le terrorisme mais prévoyant des procédures pour le combattra, il viole la règle séculaire selon laquelle nulle infraction ne *peut être réprimée si une loi* n'a pas établi ce qu'ella est et ce que ses auteurs encourent. C'est ce que résume le *Nulle poene sine lege* que doivent connaître les étudiants en droit sous peine de zéro pointé. C'est accessoirement l'article VII de la *Déclaration des droits* de l'homme de 1791.

Or là, en fait de confiture juridico-lexicale, on est servi. Tel qu'il est filé, le discours officiel revient à confondre dens une même notion le terrorisme, le violence, la lutta armée et la délinquance. C'est un peu court que de penser de la sorte, sous réserve que reste « pensée » un pareil désordre de l'expression. C'est un peu vite prendre pour référence la pratique d'Interpol, pour qui, paraît-il, dès lors qu'il s'agit de terrorisme, il n'y a pas lieu de prendre en compte un éventual mobile politique. Autrement dit, selon cette morale, rien n'est politique, tout est policiar.

Encore que les projets en fait da sécurité s'efforcent à plus de précision en visant *« l'antreprise ayant pour but de troubler gravement la paix publique par l'intimidation* ou *la terreur »*. Tout dépend de la portée qui sera reconnue au mot « but » (ainsi qu'è l'adverbe « gravement ») et du soin qui sera pris à ne pas lui substituer, dans la pratique policière, le mot « effet » qui, bien sûr, changerait tout, pour le pire.

Ne sera-t-il pas tentant, pour la police, de voir un mobile dans ce qui n'e été qu'une conséquence, ouvrant alors le voie à tous les laxismes de procédure ? Mais il est vrai que *« la procédure on s'en fout »*, comme ont dit laa policiers qui ont interpellé les gene d'Europe 1 et que M. Pasqua a si vite couvert de l'indulgence qu'avait promise M. Chirac aux forces de l'ordre dès son entrée en fonctions.

.˙.

QUI invoque la procédure fait toujours vaguement figure d'attardé ou de rêveur. Mais c'est qu'il ne faut pas songer qu'à ce qu'avoue le loi. Elle a ses cibles. Elle peut s'en trouver d'autres. Calédoniens, viaillarda démunis davenus « panthères grises » ou chômeurs privés de subsides que le désespoir unirait.

C'est ce que fait craindre la confusion de vocabulaire déjà signelée. Le propre du terrorisme et de la lutta armée, c'est que leurs acteurs n'y cherchent pae un intérêt personnel immédiat et direct. Au contraire de la délinquance, où l'intérêt personnel prévaut. L'absence de rétribution personnelle fait la *différence*, et le violence le point commun. Telle est l'ection illégale qu'il s'egit de distinguer. L'heure n'est plus à cela.

Mais, si la confusion est momentanément permise dans un paya qui reste démocratique, *elle ne l'est plus lorsqu'il s'agit des quelque* cent vingt Etats autoritaires ou dictatoriaux de la planèta. De ceux dont les proscrits se sont réfugiés en France, cherchant force dans des associations d'exilés. Aurait-on chassé les adversaires de Marcos et de Duvalier si ces régimes les avaient accusés naguère de fomenter des troubles à partir de l'Hexagone ? Les règles à venir ne demanderont même plus cela.

Que pense de cela le malheureux docteur Melhuret, qui, ès qualités de secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme, n'entend fatalement parler que violence et révolte pour les pays qui relèvent de son domaine ? Est-ce cette contradiction qui e éloigné de son cabinet ministériel les deux magistrats qui y furent successivement eppelés ? A moins que la *non-violence gandhienne ne résume* désormais toute le politique permise pour défendre les droits de l'homme !

Pour paradoxal que cele paraisse, c'est méconnaître que la violence est – aussi – un *produit de la démocratie, alors que celle-ci* devrait prémunir contre celle-là. La violence a progressé en même temps que s'épanouissait l'idée de démocratie. Non plus pour souhaiter, contre toute raison, des régimes meilleurs, *mais pour les renverser, s'il est clair* que toute autre solution est illusoire.

Aujourd'hui, de France, déclarer, si haut, si fort, la violence hors la loi, c'est, au moins intellectuellement, asseoir des régimes indifférents à la loi. Ne doutons pas que de tels régimes tirent jusqu'à eux, en l'altérant bien sûr, ce discours français théoriquement destiné aux seuls Français.

.˙.

M. Roger Fressoz, de Paris, se référant à « L'amateur » de la semaino dernière (« Divertissement ») rappelle que le créateur de la formule « la France s'ennuie » est en réalité Lamartine, qui l'employa en 1847. *« Le mot*, écrit Roger Fressoz, *fut réutilisé au début de 1946 dans Résistance – avec référence à Lamartine – par mon vieux professeur de khâgne Maurice Lacroix, qui était alors l'éditorialiste de ce quotidien. »*

M. PANDRAUD : tous les moyens sont bons

Interrogé par Philippe Bouvard, dans *Paris-Match* du 30 mai, notamment sur ses déclarations à propos de la rémunération des indicateurs, M. Robert Pandrend répond : *« Tous les moyens sont bons. Mais je compte beaucoup aussi sur le texte que nous ferons voter en juillet et qui garantira des allégements de peine substantiels à ceux qui nous fourniront des renseignements. » « Aucun Etat ne possède les moyens suffisants pour protéger tout, tout le temps*, explique le ministre délégué chargé de la sécurité. *En exerçant des surveillances, on aboutit donc parfois surtout à déplacer les objectifs. Cela dit, il ne faut pas exagérer. Le bilan est douloureux mais pas dramatique. »*

M. Pandraud confie également qu'avec M. Charles Pasqua, ils forment *« un excellent couple. Il est plus politique que moi. Je suis plus technicien que lui »*. Il concède que *« les socialistes ont fait plus qu'ils ont bien voulu dire. Mais ils n'ont jamais pu accepter la logique de comportement qu'on doit suivre quand on a la responsabilité du pays, tant il est vrai qu'en politique on ne change pas aussi facilement de vitesse qu'en voiture. » « En fait*, résume-t-il, *c'est surtout un problème d'idéologie. »*

M. MALHURET : état de droit

Interrogé par l'AFP, M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme, a estimé que M. Pandraud n'e *« absolument pas appelé à des récompenses pour des gens dans lo population qui dénonceraient des terroristes (...). Il ne s'ogissait que d'augmenter les sommes disponibles pour payer les indicateurs de police qui existent déjà et continueront à exister. »* En ce moment, ajoute le secrétaire d'Etat, la France est confrontée *« à une recrudescence de ce qu'il faut bien appeler une guerre (...). Le problème est de savoir comment y répondre sans transgresser notre état de droit. »*

M. BARRE : dérive contre-terroriste

M. Raymond Barre estime, dans le dernier numéro de son bulletin *Faits et arguments*, qu'il feut qne la France renforce la lutte *« contre les réseaux qui menacent sa sécurité intérieure, mais évite en même temps une dérive contre-terroriste qui conduirait à une dangereuse escalade »*.

Selon l'ancien premier ministre, en affirmant davantage *« l'autonomie de sa politique au Moyen-Orient, la France peut compléter une action vigoureuse contre le terrorisme par une démarche politique qui aille au-delà d'un simple traitement des symptômes du mal »*.

M. BRANA (PS) : extrêmement inquiétant

Selon M. Pierre Brana, secrétaire national aux libertés et aux problèmes de société du PS, l'appel *« à la délation rémunérée »* lancé par M. Pandraud est *« extrêmement inquiétant et risque de créer un climat malsain en suscitant des vocations de dénonciateurs tous azimuts (...). « Une" pareille orientation menace les libertés et n'améliore pas la sécurité »*, ajoute-t-il.

M. Pandraud lui a répondu, dans un communiqué : *« Au lieu de s'arroger le monopole de la morale publique en parlant à tort de délation, M. Brana ferait mieux de relire les articles 62 et 63 du code pénal qui sanctionnent sévèrement le comportement de ceux qui, ayant connaissance d'un crime ou pouvant l'empêcher par leur action immédiate, s'abstiendraient d'avertir aussitôt les autorités administratives et judiciaires ». « Sans constituer la panacée*, ajoute le ministre chargé de la sécurité, *la récompense dans la plus grande confidentialité de tous ceux qui pourront apporter à la police des renseignements utiles, fait partie de la panoplie des moyens que le ministère de l'intérieur entend mettre en œuvre pour casser la spirale infernale du terrorisme »*.

RÉSIDANT EN FRANCE DEPUIS DIX-SEPT ANS

Un ressortissant libanais menacé d'expulsion

« Devenir indic ou être expulsé... », c'est le sort que l'on propose à Vasken Dedeyan, si l'on en croit ses propos rapportés, jeudi 22 mai, devant la presse par son avocate, Me Françoiae Cotta. Libanais d'origine arménienne, trente-huit ans, marié à une Française et père d'un enfant de dix-huit mois, Vasken Dedeyan réside en France depuis 1969.

Cet ancien maoïste, *animateur du* Mouvement des travailleurs arabes (pro-palestinien) aujourd'hui disparu, se défend d'avoir eu depuis plus de dix ans une quelconque activité militante. Ce passé parut cependant intéresser les RG puis la DST.

Le 5 mai, déclare en substance M. Dedeyan, un inspecteur des RG qu'il avait rencontré anparavant lui *proposait un marché : des renseignements* utiles à la lutte contre le terrorisme en échange de la protection contre une mesure d'expulsion qui pèserait depuis octobre 1985. Vas*ken Dedeyan est surpris : il* dispose d'un titre de séjour renouvelable tous les trois mois. Sur les conseils de son avocate, il a par ailleurs déposé une demande de carte de long séjour (dix ans) et a même entamé une procédure de naturalisation. Marché refusé : l'intéressé et son avocate continuent leurs démarches officielles. Peu après, c'est au tour de la DST, selon M. Dedeyan, de le solliciter. Nouvean refus, et pour le même motif.

Jeudi 22 mai, à 9 h 30, M. Dedeyan se présente au huitième bureau de la préfecture de police, rue de la Cité, à Paris, pour faire renouveler son titre de séjour de trnis mnis. Conp de théâtre : Mme Renaud-Varin, la responsable, le reçoit et lui notifie un arrêté d'expulsion signé de M. Robert Pandraud le 2 mai dernier – soit trois jours avant l'initiative supposée des RG. Motif : *« appartenance à une organisation* ó *caractère terroriste »*, sans autre précision, déclare M. Dedeyan. Il apprend également qu'il va être expulsé par avion sur Francfort dans les vingt-quatre heures, sous l'escorte d'un commissaire français. En attendant, il est mis au dépôt.

Son avocate, sa famille, et des amis alertent alors diverses personnalités et la Ligue des droits de l'homme. Nouveau rebondissement : vers 17 h 30, M. Dedeyan est remis en liberté. Mais à une condition : revenir le lendemain, vendredi 23 *mai à 16 heures. Il* devrait alors, lui précise-t-on, être assigné à résidence avant d'être expulsé vers un pays d'accueil.

Me Cotta, qui n'avait pas encore eu connaissance dans la soirée du 22 mars des documents notifiant le sort réservé à son client, se disait décidé *« à apporter les preuves que Vasken Dedeyan ne trouble en rien l'ordre public,* ó *obtenir l'annulation de l'arrêté d'expulsion et à poursuivre les démarches en vue de la naturalisation »*.

D.R.

(Publicité)

A l'occasion
des Journées mondiales des Villes jumelées - Cités unies
organisées à Dakar les 13, 14 et 15 juin 1986

NOUS IRONS A GORÉE

Nous nous rassemblerons dans la nuit du samedi 14 juin au dimanche 15 juin, en face de Dakar, en présence de M. Abdou Diouf, président de la République du Sénégal, sur l'île de Gorée, qui, pendant des générations, fut un point d'embarquement des esclaves. En ce lieu symbolique, nous dirons notre refus du racisme et de l'apartheid et notre volonté de contribuer au maintien de la paix.

Nous nous retrouverons pour une veillée sur l'île de Gorée. Au-delà de nos différences et de nos divergences, nous témoignerons de notre volonté commune de lutter par les moyens à notre disposition contre toutes les formes de racisme.

Ce rassemblement regroupera de hautes autorités politiques, morales et culturelles, ainsi que des maires de tous les continents.

Lieu de rencontre des artistes, des intellectuels, des créateurs et de tous les hommes de bonne volonté, il sera le théâtre des cultures et des expressions les plus diverses. Tous ceux qui, au Nord comme au Sud, à l'Est comme à l'Ouest, partagent ces valeurs de solidarité célébreront ensemble, dans la nuit africaine, ce moment de la conscience universelle.

Telle est l'invitation que vous adresse, pour la Fédération mondiale des Villes jumelées - Cités unies, le Conseil de présidence :

M. Pierre MAUROY, maire de Lille, président de la FMVJ-Cités unies; **M. Bernard STASI,** maire d'Épernay, président du Comité de jumelage des Cités unies (France); **M. Roger PRÉVOT,** trésorier de la FMVJ-Cités unies, maire de Villeneuve-la-Garenne; **M. Hubert LESIRE OGREL,** secrétaire général de la FMVJ-Cités unies; **M. Nuno CRUZ ABECASIS,** maire de Lisbonne (Portugal); **M. Juan BARANCO GALLARDO,** maire de Madrid (Espagne); **M. Ramdane BECHICHE,** maire d'Annaba (Algérie); **M. Mohamed BENOMAR,** président du conseil municipal de Temara (Maroc); **Dr Alioune BLONDIN-BEYE,** ministre des affaires étrangères et de la coopération (Mali); **Dr Sadok BOUSSOFARA,** président de la commune de Hamman-Lif, président de la Fédération nationale des villes tunisiennes; **M. Guy DESCARY,** maire de Lachine (Québec-Canada); **M. Giulio DOLCHI,** vice-président du Conseil régional d'Aoste (Italie); **M. Mamba GUIRASSY,** président du Conseil municipal de Kédougou (Sénégal); **M. Pasquall MARAGALL,** maire de Barcelone (Espagne); **M. Victor S. NIEMI,** maire d'Amityville (Etats-Unis); **M. Diego NOVELLI,** ancien maire de Turin (Italie); **Mme Bernadette OLAGOT,** présidente de l'Assemblée provinciale de l'Ogooué-Maritime (Gabon); **M. Karlheinz RITTER VON TRAITTEUR,** Oberbourgmestre de la ville de Forcheim (RFA); **M. Shri K.N. SAHAYA,** membre du comité exécutif du Conseil des maires de l'Inde; **M. Vassili PESTOV,** président de l'Association pour les relations des villes soviétiques et étrangères (URSS).

NOUS IRONS A GORÉE
Pour tous renseignements :
FÉDÉRATION MONDIALE DES VILLES JUMELÉES
2, rue de Logelbach - 75017 PARIS
Tél. : 47-66-75-10

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

société

UN ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNICEF

La mortalité infantile dans le monde pourrait être réduite de moitié en dix ans

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) organise du 17 au 25 mai, dans une soixantaine de pays, avec Band Aid, l'association du chanteur anglais Bob Geldof, des manifestations sportives « Sport Aid » destinées à réunir des fonds pour l'Afrique. le directeur général de l'UNICEF, M. James Grant, souligne dans l'entretien ci-dessous que la *mortalité infantile dans le monde pourrait être réduite de moitié dans les dix années à venir.*

« Quelle est le stratégie de l'UNICEF en Afrique ?

– Nous donnons notre préférence à des projets qui permettent de faire face à une situation d'urgence – famine ou sécheresse – et de créer en même temps des conditions favorables à l'amorce d'un développement. Cela peut passer de la création d'un puits à une campagne de vaccination, comme c'est le cas au Soudan et au Mali.

» Les besoins de ce continent sont immenses et les perspectives pour les dix prochaines années peu encourageantes. On estime que dix millions de personnes souffrent encore de la faim malgré les efforts intenses qui ont été déployés. Une reprise économique est pratiquement impossible tant que des améliorations majeures n'auront pas été apportées du côté de l'aide et internationale, du prix des produits de base exportés.

» L'UNICEF a élargi et renforcé sa capacité sur ce continent ces deux dernières années. Nous avons augmenté notre personnel, et nos dépenses totales sont passées de 78 millions de dollars à 102 millions en 1985, *mais notre effort doit être intensifié*. Nous avons lancé en avril dernier un appel aux gouvernements et aux aides privées pour un supplément de 115 millions de dollars.

– Les exigences du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale pour réduire les dépenses dans les secteurs non productifs ne rendent-elles pas votre tâche plus difficile ?

– Beaucoup de gouvernements ont dû, en effet, diminuer de façon importante leurs budgets sociaux d'éducation ou de santé. Aussi, nous rencontrons régulièrement les responsables du FMI, de la Banque mondiale et des banques privées de façon à ce qu'ils ne négligent pas les aspects humains lors des discussions sur l'élaboration des politiques d'aménagement. Mais nous pensons aussi que les pays concernés peuvent faire, de leur côté, un effort d'imagination afin d'adapter leurs projets à ces circonstances exceptionnelles. Au Pakistan, par exemple, le ministre des finances a fait savoir qu'il renonçait à la construction trop onéreuse d'un grand hôpital à Islamabad au profit d'une campagne de vaccination et d'information sur la réhydratation orale étalée sur trois ans et d'un programme de formation du personnel.

– Quels sont les principaux objectifs de votre organisation ?

– Nous souhaitons pouvoir d'ici une dizaine d'années réduire de moitié les chiffres de mortalité infantile, et cela en procédant à la vaccination de tous les enfants du monde contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la poliomyélite, la rougeole et la tuberculose, qui, en 1980 provoquaient la mort de quatre millions et demi d'enfants de moins de cinq ans, et en menant des campagnes d'information sur les sels de réhydratation destinés interrompre les diarrhées responsables d'un nombre équivalent de décès.

– La vingt-septième assemblée mondiale de la santé s'était engagée à réaliser d'ici à 1990 la vaccination de tous les enfants du monde contre les maladies que vous venez de citer. Cet objectif est-il réaliste ?

– Il y a un an, j'aurais dit que cet objectif ne serait probablement pas atteint, mais, en un an, les progrès accomplis ont été tellement remarquables que je pense à présent que c'est possible. Précisons tout de même que, lorsque nous parlons d'immunisation universelle, cela veut dire qu'au moins 90 % des enfants seront vaccinés. Deux raisons justifient cet optimisme : d'une part, les recherches qui permettent d'améliorer sans arrêt la qualité des vaccins ; d'autre part, la volonté politique des pays concernés. On assiste actuellement à une véritable mobilisation mondiale. En mai 1985, le premier ministre indien a annoncé le lancement d'une campagne de vaccination de tous les enfants du pays, les Chinois ont fait de même ainsi que les Nigérians, les Pakistanais, les Brésiliens... A trois reprises, l'an passé, la guerre a été interrompue au Salvador pour que les enfants puissent être vaccinés. Cela n'aurait pas été possible sans l'aide de l'archevêché et sans l'accord du gouvernement et des rebelles, mais aussi sans la contribution de la radio et les moyens modernes de communication. Des campagnes nationales d'immunisation similaires ont été menées dans plusieurs autres pays, la Colombie, la Turquie, l'Egypte...

– Mais pensez-vous que tous ces pays pourront assurer la vaccination régulière des nouveau-nés ?

– Tout dépendra de la volonté des dirigeants. Le coût du vaccin lui-même n'est pas très élevé. L'essentiel est de mobiliser les gens eux-mêmes pour qu'ils se sentent concernés par la vaccination de leurs enfants. En Colombie, le gouvernement a décidé d'introduire dans le cursus scolaire une information sur l'importance de la réhydratation, la vaccination et l'alimentation au sein. Il y a aussi un programme de formation pour les prêtres dans les paroisses afin qu'ils puissent parler de la santé des enfants aux parents. Les lycéens ne peuvent pas obtenir leur diplôme de fin d'études s'ils n'ont pas donné cent heures de travail au secteur social...

– Est-ce que la remise en cause par M. Ronald Reagan de la participation américaine dans les grandes organisations internationales affecte l'UNICEF ?

– Chaque année, l'administration Reagan parle de réduire sa contribution à l'UNICEF, mais cela n'a jamais été suivi d'effet.

» En réalité, notre organisation reçoit plus d'aide de la part de cette administration que des précédentes. L'incertitude sur le financement américain est cependant beaucoup plus aiguë actuellement. C'est pourquoi il serait souhaitable que des gouvernements comme celui de la France nous accordent une plus grande assistance. Alors que l'UNICEF utilise de plus en plus des produits français pour ses campagnes de vaccination, la part de la contribution volontaire de la France à l'UNICEF traîne loin derrière celle de la Grande-Bretagne, des pays nordiques ou du Benelux... Heureusement, le comité français fait un travail admirable auprès du public et parvient à réunir des sommes importantes. C'est d'ailleurs pour souligner ses efforts que nous avons décidé de fêter le quarantième anniversaire de l'UNICEF à Paris et d'y réunir du 17 au 20 juin tous les comités nationaux.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

LES SUITES DE L'ACCIDENT DE TCHERNOBYL

L'Agence atomique de Vienne réclame des moyens supplémentaires

Le dernier bilan de l'accident de Tchernobyl s'élève à quinze morts et deux cent quatre-vingt-dix-neuf blessés, dont vingt sont dans un état critique. C'est ce qu'a annoncé, jeudi 22 mai, M. Hans Blix, directeur de l'Agence internationale à l'énergie atomique (AIEA), sur la base d'informations qui lui ont été transmises par des responsables soviétiques. La température du réacteur accidenté est actuellement de 200 à 250 degrés a précisé M. Blix, se référant aux mêmes sources.

Rendant compte d'une réunion extraordinaire de l'AIEA qui s'est tenue à Vienne, mercredi 21 mai, M. Blix a précisé que les trente-cinq observateurs de l'Agence ont décidé d'élaborer des accords internationaux rendant obligatoires l'information et l'assistance mutuelle en cas d'accident nucléaire. Plusieurs pays ayant annoncé leur intention d'inviter des *« équipes de vérification de sûreté »* de l'AIEA à visiter certaines de leurs installations nucléaires, M. Blix souhaite que l'Agence soit dotée de moyens supplémentaires.

Antre conséquence de l'accident de Tchernobyl : l'Egypte a décidé de *« réexaminer son programme nucléaire et de temporiser »*, a annoncé, jeudi, le premier ministre égyptien, M. Ali Loufti.

En France, le niveau de rayonnement ambiant sur l'ensemble du territoire se situe à *« des niveaux normaux »* soulignait, le 22 mai, le Service central de protection contre les rayonnements ionisants. Mais les cultivateurs souffrent toujours des conséquences de l'accident. Dans le Gard, des producteurs ont répandu jeudi 10 tonnes d'asperges devant la préfecture pour alerter les pouvoirs publics sur la mévente actuelle et la chute des cours de ces légumes.

Des incidents ont eu lien en outre dans deux installations nucléaires européennes. En Grande-Bretagne, deux ouvriers du centre de retraitement de Sellafield (sur la côte nord-ouest du pays) ont été irradiés alors qu'ils réparaient une valve. En Belgique, un *« dérangement interne »* s'est produit dans la nuit de mercredi à jeudi dans la centrale nucléaire de Doel 1, près d'Anvers, entraînant une fuite d'eau radioactive qui a toutefois été retenue dans le bâtiment du réacteur.

● *Un service d'information par Minitel.* – M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, a annoncé jeudi 22 mai, sur les antennes de RTL, la mise en place d'un nouveau service gratuit d'information sur le nucléaire par Minitel. Ce service peut être joint par le 05-30-20-30. Il n'est pas facile à obtenir, mais, quand la connexion est réalisée, on peut lire un ensemble d'informations sur l'accident, son bilan, ses conséquences, les normes internationales, le plan ORSEC-rad, la technologie des réacteurs, etc.

UN SPÉCIALISTE ISRAÉLIEN EN UNION SOVIÉTIQUE

Un médecin israélien, M. Yaïr Reisner, est rentré dans son pays après dix jours passés à Moscou, où il a enseigné une technique de greffe de moelle osseuse à des médecins soviétiques. Arrivé en URSS sans visa et muni d'un passeport israélien, M. Reisner a raconté à l'hebdomadaire *Tribune juive* qu'il y avait été chaleureusement accueilli. Selon lui, parmi les 35 personnes sérieusement irradiées, 19 seront traitées par greffe de la moelle osseuse, 6 autres sont des cas sans espoir et 10 ne sont pas suffisamment atteintes pour en avoir besoin.

Estimant qu'aucun pays occidental n'est capable de surmonter une catastrophe telle que celle de Tchernobyl, M. Reisner a suggéré la création de banques spéciales de moelle osseuse et d'autres équipements pouvant servir en cas d'accident nucléaire.

CREDIT 8,8%
JE PRENDS
LA SUPERCINQ!

la vie ça roule en Supercinq
RENAULT DES VOITURES A VIVRE

Jusqu'au 31 Mai 1986, la DIAC vous propose un crédit de 8,8% sur 12 mois valable sur toute la gamme Supercinq (et sur toutes les Renault neuves de tourisme, millésime 86, sauf Renault 21 et 9 Louisiane). Apport minimum de 20%.
Exemple pour 10.000 F empruntés :
TEG 8,8%, 12 mensualités de 873,58 F soit un coût total de 10.482,96 F.
TEG 12,8%, 24 mensualités de 474,47 F soit un coût total de 11.387,28 F.
TEG 14,8%, 36 mensualités de 345,67 F soit un coût total de 12.444,12 F.
TEG 16,8%, 48 mensualités de 287,51 F soit un coût total de 13.800,48 F.
Sous réserve d'acceptation du dossier par DIAC S.A., au capital de 350.000.000 F. R.C. PARIS B 542062435. 51-53, Champs-Elysées 75008 PARIS.
Modèle présenté Renault Supercinq C. Millésime 86. DIAC : votre financement.
RENAULT préconise elf

M. PHILIPPE ROBRIEUX PERD SON PROCÈS CONTRE « LE MONDE »

Droit de réponse

Collaborateur occasionnel du *Monde*, voici aujourd'hui, M. Philippe Robrieux plaideur contre lui pour obtenir du juge des référés la publication d'un droit de réponse à... un autre droit de réponse.

L'affaire, plaidée le 22 mai au tribunal de Paris, devant M. Gérard Pluyette, trouve son origine dans un article de M. Robrieux publié intégralement dans le *Monde* du 19 avril. Ce texte retraçait la carrière de Raymond Guyot, membre du Parti communiste français, au lendemain de son décès. Il y était rappelé que Raymond Guyot, beau-frère de Mme Lise Ricol, épouse d'Artur London, fut, en 1952, l'homme *« qui donne hautement raison au tout jeune fils qui condamne son propre père, à cet enfant auquel on extorque des propos infâmants contre son beau-frère, ce London qui fut « Gérard » dans la Résistance »*.

cette évocation de la façon dont, à l'époque, le PCF approuva la condamnation à Prague d'Artur London, celui dont le film de Costa Gavras *l'Aveu* devait ensuite faire le héros, provoqua une réplique de l'un des fils, M. Gérard London. Il adressa au journal une lettre pour exprimer *« sa stupéfaction »*, rappeler qu'il avait, à l'époque, neuf ans et que *« jamais il ne me serait venu à l'idée de faire une chose pareille »*. Il ajoutait : *« M. Robrieux n'a donc visiblement pas vérifié ses sources, ce qui constitue à mon égard une véritable diffamation et me paraît fâcheux pour un historien. »*

Informé par *le Monde* de cette demande d'un droit de réponse, M. Robrieux fit savoir qu'il entendait répondre à la réponse. C'est ici que se noue le conflit. Car effectivement, le texte écrit alors par M. Robrieux, dans lequel figurait la phrase *« Peut-être nous sommes-nous mal exprimé »* ne fut pas inséré sous la lettre de M. Gérad London publiée, elle, dans le numéro du 30 avril. La rédaction estima pouvoir le résumer ainsi : *« M. Philippe Robrieux à qui nous avons fait part de cette lettre, nous précise qu'il s'est mal exprimé. Les « propos infâmants » qu'il attribua au fils d'Artur London ont été, en réalite, prêtés à celui-ci par Raymond Guyot lui-même en 1952. »*

Aux yeux de M. Robrieux, c'était là traiter de façon cavalière l'historien qu'il est. C'était une *manière de pésenter sous forme* d'un *mea culpa* une réponse à laquelle on n'aurait jamais dû donner une pareille signification. C'était enfin entériner l'affirmation de M. Gérard London selon laquelle M. Robrieux *« n'a pas visiblement vérifié ses sources »*. Aussi bien, pour son avocat, Me Christian Feddal, *« on peut même se demander si le Monde en agissant de la sorte, n'a pas révélé une secrète sympathie pour le PCF. Pour le moins, il n'a pas assuré, en cette circonstance, l'honnêteté de l'information »*.

Se comporter en communistes

C'est pourquoi il voudrait *condamner le journal à insérer une* réponse rédigée depuis par M. Philippe Robrieux et dans laquelle ce dernier fait longuement état d'une déclaration du 13 décembre 1952 à l'Assemblée nationale de Raymond Guyot qui, ce jour-là, avait donné lecture d'une lettre de Mme Lise Ricol, approuvant sans réserve la condamnation de son mari Artur London ; Il était précisé dans cette lettre qu'elle avait eu *« le douloureux devoir d'informer ses deux aînés de la réalité »*, que ceux-ci avaient *« promis alors de se conduire dans la vie comme de véritables communistes »*.

Pour M. Robrieux, dès lors que la femme d'Artur London ajoutait, dans cette même lettre, que *« comme communiste et comme mère, je ne peux que me féliciter de la mise hors d'état de nuire des traîtres »*, si les enfants lui avaient promis de se comporter en communistes, c'était bien qu'ils condamnaient eux aussi les traîtres et, par conséquent, leur père.

A cela, Me Yves Baudelot, avocat du *Monde*, devait paisiblement répondre que, juridiquement, le texte dont M. Robrieux demande la publication est impubliable et pour trois raisons. La première, c'est qu'il excède les cinquante lignes autorisées par l'article 13 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881 lorsque l'article auquel on réplique n'excède pas lui-même ces cinquante lignes, ce qui était bien le cas.

La seconde, c'est qu'il se trouva diffamatoire pour M. Gérard London puisqu'il a pour objet d'expliquer et de justifier la phrase selon laquelle celui-ci avait condamné son père. C'est à bon droit, devait dire Me Baudelot, que ce dernier pourrait, en cas de publication, attaquer *le Monde* en diffamation lequel se verrait obligatoirement condamner, car l'exégèse de M. Robrieux ne saurait être tenue pour une preuve par n'importe quel tribunal. enfin, l'historien porte atteinte aux intérêts de tiers puisqu'il met en cause non seulement Gérard London, mais aussi son frère et sa mère.

L'ordonnance rendue le 23 mai a suivi cette argumentation. La demande de M. Robrieux est rejetée, le juge des référés ayant constaté, d'une part, que la réponse sollicitée par l'historien dépassait la longueur autorisée par la loi sur la presse et, d'autre part, que la notice de la rédaction résumant la lettre envoyée initialement par Philippe Robrieux *« ne peut être considérée comme une dénaturation de ses propos »*.

J.-M. THÉOLLEYRE.

EDITIONS L'écrit
48, rue de Provence, 75009 Paris
diffusé en France et en Belgique
RECHERCHE MANUSCRITS INÉDITS
pour collections romanesques, poétiques, pratiques
Adressez-nous votre manuscrit
Contrat d'édition établi selon l'article 49 de la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
AUJOURD'HUI

ÉDUCATION
Le SNI révise sa st...
HISTOIRE
Une thèse sur les c... fait scandale
MÉDECINE
Huit nouveaux conseil...
Des praticiens conda...
Un septième gène « da...
RELIGION
Des prêtres lyonnais ... la visite du pape
CATASTROPHES

ÉDUCATION

Le SNI révise sa stratégie

Après M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN, qui avait annoncé qu'une *« révolution culturelle »* se préparait dans son organisation (*le Monde* du 16 mai), M. Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du SNI-PEGC, l'un des syndicats de la FEN, a déclaré, jeudi 22 mai, que *« la perspective de voir aboutir l'école fondamentale* (le projet éducatif officiel du SNI depuis 1970 qui relie le collège à l'école élémentaire) *est relativement bouchée »*. Clôturant le congrès pédagogique du SNI, qui s'est tenu à Paris les 21 et 22 mai, M. Barbarant a maintenu la référence à ce projet dans son discours aux militants, mais il a reconnu que l'arrêt du recrutement des PEGC, décidé par M. Monory, allait conduire son syndicat à réviser sa stratégie. Un conseil national du SNI s'y emploiera le 19 juin prochain. Il devrait fixer pour nouvel objectif un plan global de promotion de tous les PEGC et des instituteurs, et se prononcer contre le principe actuel du concours interne du CAPES, qui exclut la grande majorité des PEGC, non titulaires de la licence universitaire. M. Barbarant a, d'autre part, appelé à la mobilisation pour répondre aux *« attaques du gouvernement »* contre la notion de service public. *« Je n'imagine pas l'automne sans une grande grève »*, a-t-il déclaré.

HISTOIRE

Une thèse sur les chambres à gaz fait scandale

Une thèse d'université tendant à nier l'existence des chambres à gaz pendant la deuxième guerre mondiale et qui avait reçu la mention « très bien » à l'université de Nantes en juin 1985 suscite une vive émotion dans les milieux universitaires. *« La fabel de l'université de Nantes a été inconsidérément attribué à un ouvrage qui sous couvert d'une pseudo-critique de textes s'inscrit dans une campagne systématique de désinformation menée par l'extrême droite néo-nazie »*, affirment dans une pétition, une soixantaine d'enseignants.

L'auteur, M. Henri Roques, âgé de soixante-six ans, avait tenté en vain de soutenir sa thèse devant l'université de Paris-IV. Elle avait été finalement accueillie à Nantes, et la soutenance s'était déroulée sans la moindre publicité.

MÉDECINE

Huit nouveaux conseillers pour Mme Barzach

Mme Michèle Barzach, ministre délégué, chargée de la santé et de la famille, vient de désigner une équipe de médecins libéraux pour remplir à temps partiel des fonctions de conseillers auprès de son cabinet.

Font partie de cette équipe : le docteur Paul-André Béefort, médecin généraliste à Strasbourg ; M. Gilles Drain, chirurgien-dentiste à Paris ; le docteur Jean Gras, médecin généraliste à Glen ; le docteur Yves Lecoutour, ancien chirurgien, directeur de clinique privée ; et le docteur Yann Lefèbvre, rhumatologue à Garches, chargé d'enseignement clinique à la faculté de médecine de Paris ouest.

Dans le domaine de l'industrie du médicament et de la pharmacie des fonctions semblables de conseillers auprès du cabinet ont été confiées à : M. Francis Courselle, chargé de mission auprès du président de la SANOFI ; au docteur Henri Fabresse, pharmacien d'officine à Perpignan ; et au professeur Henri Nargeolet, ancien chef du service de la pharmacie au ministère de la santé.

Des praticiens condamnés à cotiser

Le tribunal d'instance de Nantes a condamné, le 22 mai, treize médecins de Loire-Atlantique à payer les cotisations au Conseil de l'ordre qu'ils refusaient de verser depuis cinq ans. Dans ce département, une centaine de praticiens (sur deux mille environ) font la grève des versements, reprochant au Conseil de l'ordre *« son caractère rétrograde et son opposition au principe de solidarité de la Sécurité sociale »*.

Un septième gène « dans le virus du SIDA »

Un groupe de chercheurs américains de l'Université d'Harvard, dirigé par le docteur William Haseltine, a découvert et isolé un nouveau gène jusqu'ici inconnu dans le virus du SIDA. Ce travail est publié dans le dernier numéro de l'hebdomadaire britannique *Nature*. Le gène, baptisé ART, semble avoir pour fonction d'obliger certaines cellules sanguines à produire les protéines nécessaires à la reproduction du virus dans l'organisme. Cette découverte porte à sept le nombre des gènes mis en évidence dans le virus du SIDA. Elle confirme le caractère extrêmement complexe de ce virus et offre de nouvelles possibilités théoriques de traitement de la maladie.

RELIGION

Des prêtres lyonnais critiquent la visite du pape

Des prêtres du diocèse de Lyon viennent de critiquer le voyage que Jean-Paul II fera dans la région Rhône-Alpes en octobre prochain. Ces critiques sont contenues dans un document préparatoire que le cardinal Decourtray, archevêque de Lyon, s'est engagé à envoyer à Rome et dont les grandes lignes *ont été présentées* à la presse le jeudi 22 mai. Faisant état d'*« ambiguïtés »*, les signataires affirment : *« Les prêtres du XXe siècle ne vivent plus comme les figures culturelles telles que le curé d'Ars qui sont de simples guides, non des modèles à reproduire. »* Ils soulignent, par ailleurs, *« le risque pour les Eglises locales de n'attendre que des mots d'ordre d'une telle visite du pape »*.

CATASTROPHES

● *Orages mortels en Chine.* — Plus de 100 morts, 600 blessés et 80 000 habitations détruites. Tel est le bilan des orages diluviens accompagnés de grêle qui se sont abattus à trois reprises depuis le 12 mai sur la province chinoise du Sichuan. En outre, 6 600 hectares de riz et de maïs ont été détruits, et des lignes de communication ont été coupés. — *(AFP.)*

● *Les îles Salomon, très touchées par le cyclone.* — Le cyclone tropical *Namu*, qui a balayé le 19 mai les îles Salomon dans l'ouest du Pacifique, a tué au moins 71 personnes, dont 38 sur la seule île de Guadalcanal. On compte encore 25 disparus et 90 000 sans-abri sur une population de 275 000 personnes. Les dégâts sont très importants, et l'eau potable manque. — *(AFP.)*

SPORTS

● FOOTBALL : *Stefan Kovacs à Monaco.* — Le Roumain Stefan Kovacs succédera la saison prochaine à Lucien Muller au poste d'entraîneur de l'AS Monaco. Stefan Kovacs avait entraîné l'Ajax d'Amsterdam, vainqueur de la Coupe d'Europe des clubs champions, puis l'équipe de France avec, comme adjoint, Michel Hidalgo, qui devait lui succéder en 1976.

● VOLLEY-BALL : *prémondial.* — Pour son deuxième match, jeudi 22 mai, au stade Pierre-de-Coubertin à Paris, l'équipe de France a battu le Canada trois sets à zéro (15-11, 15-5, 15-8). Dans la deuxième rencontre de la soirée, la République populaire de Chine a dominé la Pologne trois sets à zéro (15-10, 15-8, 16-14).

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Claire LAROCHE
et Franck AUBRY,
Sarah et Kevin,

sont très heureux d'annoncer la naissance de

Cyril,

le 21 mai 1986.

32, rue de Chazelles,
75017 Paris.

Décès

— Les personnels de la direction régionale de la jeunesse et des sports de Lorraine

ont la grande tristesse de faire part du décès subit de

M. Michel BOULANGER,
conseiller d'éducation populaire
et de jeunesse.

Selon sa volonté, ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme Guy Delmas,
son épouse,
M. et Mme Absire
et leurs enfants,
M. et Mme Clarisse
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
M. Jean Delmas,
son père,
Mme Odette Frezard,
sa belle-mère,
Mlle Germaine Duffau,
sa tante,
Ses beaux-frères, belles-sœurs,
neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy DELMAS,

survenu le 18 mai 1986, à Rambouillet, dans sa cinquante-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le 27 mai 1986, à 10 h 30, en la chapelle du crématorium du Père-Lachaise.

Selon la volonté de la famille, ni fleurs ni couronnes.
Pas de condoléances.

Un registre sera ouvert en la chapelle du Père-Lachaise.

— Au nom de l'ensemble du personnel des P et T, M. Gérard Longuet, secrétaire d'Etat chargé des postes et télécommunications,

a le regret de faire part du décès, survenu le 18 mai 1986, de

M. GUY DELMAS,
inspecteur général
des postes et télécommunications,
directeur adjoint du cabinet,
directeur général de SOMEPOST,
ancien directeur général
du bureau d'études des postes
et télécommunications d'outre-mer,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 27 mai 1986, à 10 h 30, en la chapelle du Père-Lachaise.

Selon la volonté de la famille, ni fleurs ni couronnes.
Pas de condoléances.

Un registre sera ouvert en la chapelle du Père-Lachaise.

— Une pensée est demandée pour

Bernard FAURE,

décédé le 17 mai 1986.

Josiane et Flora Faure,
1, rue Lapierre,
13100 Aix-en-Provence.

— Le président,
Le directeur et le personnel de l'*Office national interprofessionnel des* plantes à parfum, aromatiques et médicinales (ONIPPAM),

ont le regret de faire part du décès de

Bernard FAURE,
directeur adjoint,

survenu le 17 mai 1986, à l'âge de trente-six ans.
L'inhumation a eu lieu le 21 mai, dans la plus stricte intimité.

25, rue du Maréchal-Foch,
04130 Volx.

— Mme Gilbert Heiszmann,
née Maupied,
son épouse,
Les familles Maupied et Wingertsmann,
ses neveux et nièces,
Monna Salvia et François Meunier,
ses associés,

ont le chagrin de faire part du décès de

Gilbert HEISZMANN,
avocat à la cour,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 20 mai 1986.

1, rue Chanez,
75016 Paris.
48, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

— Mme Romaine Lobry,
son épouse,
Claude, Hélène, Rémi,
ses enfants,
André,
son frère,
Odette,
sa nièce,
Ses huit petits-enfants,
Ainsi que ses proches amis,

ont la tristesse d'annoncer la disparition de

M. Marcel LOBRY,
professeur de mathématiques
principalement aux :
lycée Condorcet, Paris,
lycée Français, Londres,
lycée Triboulet, Romans,

dans sa soixante-seizième année, le 16 mai 1986.
« Aux temps des cerises ».

Passage supérieur Evariste-Galois,
26100 Romans (Isère).

— Josette Pavard,
son épouse,
Alain et Sylvie Lefebvre
et leurs enfants,
Didier Pavard,
ses enfants et petits-enfants,
Jean-Claude et Claude Rey
et leurs enfants,
Daniel et Annick Pavard
et leurs enfants,
ses frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, neveux et nièces,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Jacques PAVARD,

survenu le 15 mai 1986, à Paris, à l'âge de soixante et un ans.
Les obsèques ont eu lieu au cimetière du Montparnasse, dans l'intimité familiale.

32, rue de la Fédération,
75015 Paris.

— Le groupe ELF-Aquitaine

a la profonde tristesse de faire part du décès, survenu le 15 mai 1986, en sa soixante-deuxième année, de

Jacques PAVARD,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

[Jacques Pavard, licencié en droit, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, a été administrateur civil au ministère des finances avant d'entrer à la Société nationale des pétroles d'Aquitaine, dont il fut nommé directeur financier en 1969. Il a ensuite exercé dans le groupe ELF-Aquitaine les fonctions de directeur financier adjoint (1973), directeur d'Amériques-Australie (1978), directeur général de la filiale ELF-UK à Londres (1980), et directeur de la DRAD (Développement régional et activités diverses (1984). Il était président de la SOFREA (Société financière régionale ELF-Aquitaine).]

— Mme Lallemand-Jehanne,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Francis Morley,
leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marguerite
PIZOT-MONNIER,

survenu à Dieulefit, le 22 mai 1986, dans sa cent deuxième année.

La cérémonie religieuse aura lieu au temple de Dieulefit, le lundi 26 mai, à 14 h 30.

31, rue d'Estienne-d'Orves,
94300 Vincennes.
Appartement du Parc,
8, place du Roi-de-Rome,
78120 Rambouillet.

— Mme Hilda Tsai et familles

ont la douleur de faire part du décès de leur très cher et regretté

TSAI CHU,

survenu le 22 mai 1986, à l'hôpital de Corbeil.

Les obsèques auront lieu le lundi 26 mai, à 14 h 30, au cimetière de Saint-Germain-lès-Corbeil.
Cet avis tient lieu de faire-part.

6, avenue Paul-Claudel,
Saint-Germain-lès-Corbeil.

Anniversaires

— 24 mai.
En ce dixième anniversaire

Pierre ABOULKER

est évoqué dans la flamme du souvenir.

— Pour le seizième anniversaire de la *mort* de

René CAPITANT,
ancien ministre,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu.

De la part de sa famille et de l'Association des amis de René Capitant, 8, *square de Latour-Maubourg*, 75007 Paris.

— Il y a dix ans

Marianne HARBURGER

nous quittait.
Sa famille et ses amis rappellent son cher souvenir.

Messes anniversaires

— *Douarnenez. Paris.*

Il y a un an

Maïe MORVAN,
née Maria Dupont Douarinou,

épouse de Jean Marin (Yves Morvan),

était rappelée à Dieu.
Ceux qui l'ont connue, estimée, aimée, ont pour elle en ces jours anniversaires une pensée fidèle et fervente.

Une messe sera célébrée à sa mémoire, le mardi 27 mai 1986, à 11 heures, en la chapelle de Sainte-Anne-la-Palud à Plovénez-Porzay (Sud-Finistère).

6, rue Eginhard,
75004 Paris.

Erratum

— Dans l'avis de décès de

M. Charles LELONG,

paru dans les éditions datées 22 mai, il *fallait lire :*
Pierre et France Lelong,
ses enfants.

Communications diverses

— Le bureau des élèves de l'Institut de préparation à l'administration et à la gestion (IPAG) organise ce vendredi 23 mai, à 20 h 30, en l'église Saint-Louis-en-l'Isle, un concert de musique classique. Au programme Mozart. Prix des places : 80 F. Etudiants, carte vermeil, membres d'une association musicale : 50 F. Renseignements : 42-22-08-55.

— L'Union nationale des combattants organise du 26 au 30 mai des journées « portes ouvertes », de 9 heures à 18 heures, 15, rue Richelieu, pour l'information des anciens combattants et de leur famille.

— Université Paris-X Nanterre, lundi 2 juin, à 14 heures, salle C 26, M. Guy Martinière : « Le Brésil et l'Europe Atlantique (XVIe-XVIIIe siècles). L'invention contemporaine de la brasilianité. »

— Université Paris-I, mardi 3 juin, à 14 h 30, salle Liard Sorbonne, Mme Nicole Blondel Parfait : « Théorie et pratique chez Heidegger. Histoire d'une erreur. »

Avis

— On nous prie d'insérer l'avis suivant :

Christophe SLUPINSKI
a disparu depuis deux mois. Merci à qui peut rassurer ses parents qui l'attendent. (France, tél. : (16) 44-21-40-56).

NATIONAL LOTO — N° 21 — TIRAGE DU MERCREDI 21 MAI 1986

18 22 24 31 38 47 — 17 (NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE)

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 24 MAI 1986
VALIDATION : POUR LE MERCREDI 28 MAI 1986 ET LE SAMEDI 31 MAI 1986 JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI
N'OUBLIEZ PAS : SAMEDI 31 MAI 1986
SUPER BONUS DE MAI

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°	10	872 650,00 F
5 BONS N° + complémentaire	24	169 680,00 F
5 BONS N°	1 912	6 690,00 F
4 BONS N°	103 844	120,00 F
3 BONS N°	1 913 027	9,00 F

BERTEIL
PARIS - DEAUVILLE
L'ÉTÉ...
CHEZ **BERTEIL**
3, PLACE SAINT-AUGUSTIN 75008 PARIS
7, RUE DE SOLFÉRINO 75007 PARIS

Carré Rive Gauche
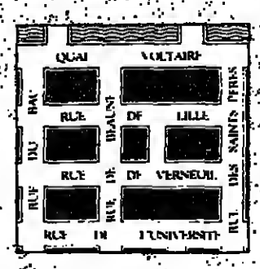

LES 5 JOURS DE L'OBJET EXTRAORDINAIRE
Du 22 au 26 Mai 1986
de 11 heures à 22 heures Dimanche inclus
A PARIS
LE QUARTIER DES ANTIQUAIRES
Tél. (1) 47 03 44 89

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Le Monde
SPORTS

Roland-Garros : un géant écrasant

« Le premier jour du tirage au sort des places pour les licenciés, nous avions reçu 500 000 demandes. C'est dire que cette année, à Roland-Garros, on devrait franchir la barre des 300 000 entrées payantes pendant la quinzaine. » Directeur de la promotion des Internationaux de France depuis moins d'un an, Gilles Bertoni, qui remplissait auparavant les mêmes fonctions chez Lacoste, s'en frise les moustaches de plaisir.

Roland-Garros est une affaire qui tourne. A plein rendement : avec 36 millions de francs de recettes aux guichets, 10 millions de francs de droits de télévision et 35 millions de rentrées publicitaires, il devrait rester, dépenses déduites, un bénéfice de 5 millions de francs en 1986 à la Fédération française de tennis. Plus qu'hier, moins que demain. Car spectateurs, annonceurs, promoteurs et commanditaires divers sont toujours plus nombreux à vouloir être présents dans le stade des Mousquetaires.

Que la chaîne de télévision américaine NBC retourne une partie de son contingent de tickets – conséquence cumulée de la psychose d'attentats outre-Atlantique et du forfait de la majorité des joueurs américains, – aussitôt la mairie de Paris s'adjuge les places disponibles. Qu'un annonceur, contraint à déposer son bilan, renonce à mettre ses panneaux sur le central, aussitôt vingt sociétés sont disposées à payer entre 6 et 11 % de plus pour obtenir l'emplacement. Que le président de la Fédération française, Philippe Chatrier, refuse aux promoteurs IMG et PROSERV qui lui ont intenté un procès aux Etats-Unis de traiter leurs clients dans l'enceinte du stade, dans l'heure qui suit, leur tente est relouée (200 000 F pour la quinzaine) avec le contingent des places afférent sur le central (156 000 F de plus). Champagne et petits fours non compris. Et la pression est aussi forte pour obtenir des loges de quatre places qui sont louées trois ans pour 60 000 F.

Ce succès permet aux organisateurs du tournoi d'améliorer sans cesse les conditions d'accueil. Les joueurs vont se partager 21 millions de francs contre 19 millions en 1985. D'ici à 1989, 35 millions de francs vont être investis pour moderniser la tribune « B », édifiée en 1931. Dès cette année, une station météorologique mobile prévoira l'évolution du temps de demi-heure en demi-heure pour assurer un meilleur déroulement des parties. Autant de détails catalyseurs de la réussite.

Cet engouement est la conséquence directe de l'intense effort médiatique engagé pour la promotion du tournoi. Pendant la prochaine quinzaine, les matches seront retransmis dans le métro, les résultats donnés minute par minute, sur minitel et au téléphone. Et TF1 – sous réserve de grève – doit assurer quatre-vingt-dix heures de retransmission.

Selon le président Chatrier, tout ce qui profite au retentissement de Roland-Garros est finalement bon pour le tennis français. Il en veut pour preuve que les bénéfices du tournoi permettent d'apporter une aide substantielle aux clubs. Toutefois, on peut se demander si le développement de Roland-Garros ne s'opère pas, en définitive, au détriment de son environnement. Beaucoup de petits tournois de moindre réputation ont dû mal à survivre, victimes d'une réaction en chaîne : les meilleurs joueurs les évitent, donc la télévision ne les couvre pas, découragеant ainsi les commanditaires et intéressant médiocrement le public. Les raquettes ne sont plus des baguettes magiques.

Indicateurs

Le « boom » du tennis enregistré au début des années 80 est bel et bien terminé. Tous les indicateurs le montrent. Le nombre des licenciés, après avoir triplé de 1977 (440 000) à 1984 (1 290 000), a stagné en 1985. Conséquence d'une crise économique plus générale ? Il en est allé de même du chiffre d'affaires des fabricants d'articles de sport, qui est de l'ordre de 3 milliards de francs. En 1985, 1,2 million de raquettes de tennis ont été vendues à un prix moyen de 350 francs, contre 1,4 million à 400 F en 1981. Le marché des balles, qui est, de l'avis des professionnels, l'indicateur de tendance le plus sûr, est essentiellement soutenu par le développement des tournois de clubs. Avec un chiffre d'affaires de 200 millions de francs, il a représenté une consommation totale de 1 700 000 douzaines de balles, soit à peine deux tubes de 4 balles par joueur et par an.

Pour ce qui concerne les cordages, la part plus importante des fibres synthétiques, très résistantes, a provoqué un léger tassement des ventes, qui n'ont pas dépassé 65 millions de francs, pour un prix moyen des garnitures de 140 F. La vente des vêtements (non compris les survêtements) n'a pas évolué de 1984 à 1985. Pour près de 3 millions de pièces vendues, le chiffre d'affaires a été de 800 millions de francs. Enfin, la construction de courts de tennis, qui reviennent à 120 000 F en moyenne, est tombée de 3 000 en 1980 à 2 600 en 1985.

Les prestataires de services n'ont pas été épargnés par ce mouvement. Créateur de l'ensemble des clubs Forest Hill à la périphérie de Paris, Michel Corbière louait ses courts, il y a six ans, sans difficulté à heures fixes toute l'année. Il a dû mettre en place des formules beaucoup plus souples et investir dans la promotion pour maintenir son volume d'activité. Au Cap-d'Agde, Pierre Arcens, qui gère depuis cinq ans le grand centre de stages Pierre Barthès, pionnier en la matière, subit maintenant les effets d'une concurrence sauvage : *« Il y a actuellement 900 centres recensés en France. La plupart, ouverts en été seulement, se contentent d'afficher le nom d'un champion pour attirer des clients, sans se préoccuper réellement de la pédagogie. Aussi, pour continuer à recevoir huit mille stagiaires une semaine par an, il a fallu faire évoluer la nature des prestations. Au début, nous nous adressions à une majorité de débutants, alors que, maintenant, nous recevons une majorité de joueurs classés. »*

Directeur pour l'Europe de PROSERV, Philippe Pimpanneau est confronté à des problèmes d'une autre nature : *« Quand un joueur est dans les dix premiers mondiaux ou dans les tout premiers de son pays, aucun problème pour négocier son contrat. Le cas extrême étant celui de Boris Becker pour le renouvellement de son accord avec Puma. Mais, dès que l'on descend un peu dans le classement, cela devient beaucoup plus dur. Il n'y a que les jeunes espoirs qui conservent un intérêt. Mais à condition de réussir. D'un autre côté, la concurrence entre agents devenant plus rude, nous devons améliorer sans cesse la qualité de nos services aux clients. »*

Les raisons de cette morosité générale sont multiples. Après un engouement lié à un effet de mode, une partie des nouveaux pratiquants auraient constaté que le jeu était beaucoup plus dur qu'il n'en avait l'air et auraient renoncé. Le golf bénéficie à son tour d'un phénomène de mode qui détournerait vers les greens une partie de la clientèle des courts. Quant aux industriels, leurs difficultés tiendraient à des surinvestissements, d'une part, et au passage d'un marché d'équipement à un marché de remplacement, d'autre part.

Ces facteurs, marginaux quand ils sont pris un par un, composent, accumulés, un paysage de récession. *« Il semblerait plutôt qu'on se trouve dans une phase classique de stabilisation et d'assainissement après une période de développement un peu anarchique,* estime Gilles Bertoni. *Mais des signes de reprise apparaissent : début avril, plus d'un million de joueurs avaient demandé leur licence à la fédération. Le cap des 1,4 million de licenciés devrait donc être franchi cette année. Cela ne veut pas dire que tout repartira comme avant. Au contraire, la croissance restera désormais modérée. Cela implique qu'on fasse sans arrêt des efforts pour rester en avant. Et c'est dans ce sens qu'on étudie la création d'un label Roland-Garros commercialisable non plus pendant deux semaines, mais pendant cinquante-deux. »*

ALAIN GIRAUDO.

Une nouvelle tribune en 1989

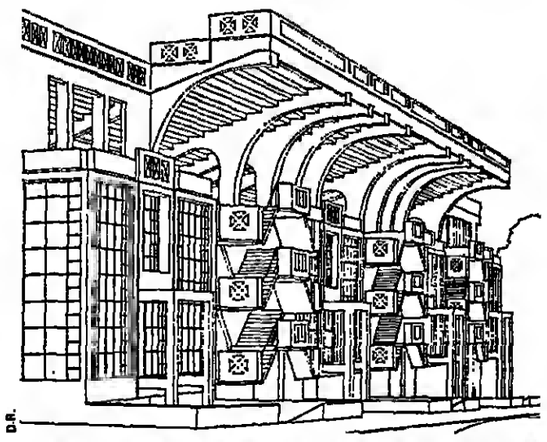

D.R.

La Commission des sites vient de donner son accord à l'extension de la tribune B du stade Roland-Garros, qui n'avait pas été modifiée depuis 1931. La surélévation d'environ 4 mètres des bâtiments permettra un gain de plus de 5 000 m² et de mille places. Ces aménagements, qui devraient être terminés en 1989, ont été évalués à 35 millions de francs. Ils constitueront la dernière tranche de modernisation du stade des Mousquetaires, construit en 1928, *et permettront notamment l'installation d'une nouvelle* tribune de presse sur deux niveaux.

Têtes de série

L'équipe de France joue en seconde division de la Coupe Davis. Pourtant, en se basant sur le classement mondial de l'Association des tennismen professionnels (ATP), le juge-arbitre des Internationaux de France, Jacques Dorfmann, a désigné parmi les seize têtes de série du tournoi de Roland-Garros trois Français : Yannick Noah, n° 4, Henri Leconte, n° 8, et Thierry Tulsane, n° 10. Paradoxe ? Seuls les Suédois réalisent un meilleur score avec quatre joueurs : Wilander, n° 2, Edberg, n° 5, Nystroem, n° 6, et Jarry, n° 7.

En raison de la suspension de Connors et des forfaits de McEnroe, Curren, Gilbert, Annacone, Mayotte et Pate, qui sont dans les vingt meilleurs mondiaux, les Américains, au demeurant absents du palmarès depuis trente et un ans, n'ont que deux têtes de série : Krick, n° 13, et Arias, n° 15, comme les Argentins avec Jaite, n° 11, et Vilas, n° 12.

On trouve enfin un Allemand de l'Ouest, Becker, en n° 3, un Equatorien, Gomez, en n° 9, un Espagnol, Sanchez, en n° 14, et un Suisse, Gunthardt, en n° 16.

Noah n° 4

Dans le tourbillon qui avait suivi sa victoire *historique* en 1983 à Roland-Garros, Yannick Noah avait été pris de vertige. Un vertige qui avait même failli le faire tomber dans la Seine un soir de déprime. Continuellement blessé corps et âme, Noah coulait en effet. Jusqu'à toucher le fond, à Wimbledon, l'an passé.

Comment, à la veille des Internationaux de France 1986, se retrouve-t-il à flot, sixième au classement mondial, l'un des favoris dans la course au titre ? Tout d'abord Noah s'est refait une santé. Vitesse, détente, résistance : avec un entraînement aériaux, il a retrouvé sur la court cette densité *athlétique qui impressionnait tant* ses adversaires en 1983. Ensuite mariage et paternité lui ont apporté un nouvel équilibre. L'envie de gagner l'a emporté sur la peur de perdre. Une motivation indispensable pour renouer avec la victoire. Elle l'entraîne parfois – comme à Rome face à Lendl – à s'énerver contre les décisions des juges, ce qui n'était guère dans ses habitudes *auparavant.*

Enfin Noah a progressé techniquement. Le champion de Roland-Garros 1983 avait notamment un revers misérable. Longtemps il a nié l'évidence. Puis il s'est décidé à travailler le coup. Un simple changement de prise a finalement été suffisant. Résultat : c'est maintenant un « pétard » lifté qu'il peut faire claquer, soit le long des lignes soit en diagonale, pour déborder ou pour passer l'adversaire qui l'attaque sur son ancien point faible. Idem pour le retour de service. Un geste défensif est devenu un mouvement offensif. Par une légère modification de la posture d'attente, désormais plus relâchée.

Bref Noah *maîtrise* parfaitement aujourd'hui toute las coups du *tennis, de l'ace à l'amortie. Bien* sûr, tout cela s'est effectué par petites touches, avec ici ou là des ratés. Mais il se présente à la porte d'Auteuil dans des dispositions qui rapellent singulièrement celles de 1983 : il a gagné un tournoi (Forest Hills) et disputé deux finales (La Quinte, Monaco), deux demi-finales (Rome, Philadelphie) et deux *quarts* de finales (Dallas, Boca-West) contre deux titres, une finale, une demi-finale et trois quarts de finale, il y a trois ans.

En clair, toutes les conditions semblent réunies pour que l'exceptionnelle *rencontre du champion* avec la foule d'Auteuil se reproduise. Avec un « plus » en faveur de Noah : il a mis son talent et sa renommée à la disposition d'une œuvre charitable, CARE, qui recueille des fonds pour le tiers-monde.

Leconte n° 8

Comment savoir ce qui s'est *réellement produit* dans la tête d'Henri Leconte quand il a battu Yannick Noah, l'an dernier, en huitième de finale des Internationaux de France ? S'est-il dit qu'après tout il pourrait bien être la numéro un français à la place du numéro un ? En tout cas la belle amitié qui régnait entre ces deux garçons, finalistes de la Coupe Davis 1982 et champions de *Roland-Garros 1984 en double*, s'est lentement, mais sûrement effritée, laissant des traces amères comme la relégation de l'équipe de France en zone européenne de la Coupe Davis. A tel point que l'amitié a fait place à la discorde. Henri Leconte, qui parle trop parfois, s'en est-il pris à tort à Yannick Noah par voie de presse ? Bref, les deux joueurs font désormais leur chemin *séparément. Un chemin assez acci*denté pour Leconte.

Les projets qu'il avait formés, début 1988, après avoir disputé pour la première fois le Masters à New-York, sont tombés à l'eau. Une mononucléose, mal diagnostiquée, l'a tenu écarté des courts pendant quatre mois. Après s'être entraîné chez Patrice Hagelhauer à Sophia-Antipolis, il a fait un bon retour à la compétition : il a atteint les quarts de finale des Internationaux de Rome et, sans avoir retrouvé sa meilleure forme, cela lui a permis d'être classé dixième mondial, ce qui était l'objectif de la saison. Mais, pour conserver ce rang, il devra obtenir à Roland-Garros un *résultat au moins aussi bon que l'an* dernier, c'est-à-dire disputer les *quarts* de finale (défaite contre Wilander).

En attendant d'étonner le public de la porte d'Auteuil avec son bras gauche phénomène, il est allé améliorer sa condition physique à Düsseldorf (RFA), où se dispute la Coupe du *monde par équipes* sur terre battue. Et aussitôt après Roland-Garros, il devra s'adapter au gazon pour tenter encore de faire aussi bien (*quart de finaliste*) que l'an passé à Wimbledon.

Tulasne n° 10

Cela se dit souvent comme une fatalité : *« la Fédération française de tennis forme les meilleurs juniors du monde, mais dès que ceux-ci passent dans les rangs seniors ils s'éteignent comme des chandelles privées d'oxygène ».* Thierry Tulasne aurait pu être l'illustration vivante de cette *« vérité »* qu'on entend parfois au bord des courts. En décalquant le jeu de Björn Borg n'avait-il pas été champion du monde juniors 1980, titre qui lui avait gonflé la tête d'illusions, sans parvenir à s'imposer sur le circuit ? Il végéta ainsi pendant quatre ans entre les cinquantième et centième places mondiales après avoir fait le désespoir des commanditaires qui avaient investi sur son nom. Que d'espoirs déçus !

*Jusqu'au jour où Tulasne aban*donne sa raquette traditionnelle en bois pour un moyen tamis en fibres composites. Le détail qui changeait tout. Avec ce nouvel instrument de travail, il n'avait plus besoin de taper comme un forçat dans la balle. Moins d'énergie gaspillée, plus de sécurité dans le jeu. Oh ! bien sûr, le limeur de fond ne s'est pas métamorphosé en volleyeur patenté. Mais, enfin, son tennis, si besogneux, est aujourd'hui beaucoup plus joyeux. Une sorte d'allégresse qui lui a permis d'accrocher Conhors et de battre trois fois *Wilander au cours* des douze derniers mois. Avec trois titres à son palmarès, il se retrouve maintenant à la treizième place mondiale. Un rang inimaginable il y a encore un an. Il pourrait encore l'améliorer si une récente blessure ne le handicape pas trop longtemps.

En revenant dans l'orbite du succès, Tulasne a montré qu'il n'y avait pas une fatalité de l'échec pour les bons juniors français. Il y a des fautes à ne pas commettre. Pour l'avoir ignoré, Guy Forget, sacré, lui, champion du monde junior en 1982, avait suivi le même trajectoire plongeante que son aîné. Mais il s'en sort de la même façon en adaptant son jeu à ses capacités athlétiques. A tel point qu'il est désormais en tête du classement *mondial en double*. Beau pied de nez à la fatalité.

LES HEURES DU STADE

Sous réserve de grève

Lundi 26 mai : soixante-quatrièmes de finale hommes et dames. TF 1 de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h 20.

Mardi 27 mai : soixante-quatrièmes de finale hommes et dames. TF 1 de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h 20.

Mercredi 28 mai : trente-deuxièmes de finale hommes et dames. TF 1 de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h 20.

Jeudi 29 mai : trente-deuxièmes de finale hommes et seizièmes de finale dames. TF 1 de 11 h à 12 h 35 et de 13 h 50 à 18 h 20.

Vendredi 30 mai : seizièmes de finale hommes et dames. TF 1 de 11 h à 12 h 35 et de 13 h 50 à 18 h 20.

Samedi 31 mai : seizièmes de finale hommes et huitièmes de finale dames. TF1 de 11 h à 12 h 35 et de 13 h 50 à 18 h 20.

Dimanche 1er juin : huitièmes de finale hommes et dames. TF 1 de 14 h 20 à 18 h.

Lundi 2 juin : quarts de finale dames, huitièmes de finale *messieurs, quarts de finale* double messieurs. TF 1 de 11 h à 12 h 35 et de 13 h 50 à 18 h 20.

Mardi 3 juin : quarts de finale hommes, dames et double messieurs. TF 1 de 11 h à 12 h 35 et de 13 h 50 à 18 h 20.

Mercredi 4 juin : quarts de finale hommes et double dames. TF 1 de 11 h à 12 h 35 et de 13 h 50 à 18 h 20.

Jeudi 5 juin : demi-finales dames. TF 1 de 12 h à 12 h 35 et de 13 h 50 à 18 h 20.

Vendredi 6 juin : demi-finales hommes et double dames. TF 1 de 12 h à 12 h 35 et de 13 h 50 à 18 h 20.

Samedi 7 juin : finale dame. TF 1 de 13 h 50 à 18 h 25.

Dimanche 8 juin : finale hommes. TF 1 à partir de 15 h 05.

∴

Pour la retransmission des Internationaux de Roland-Garros, la Fédération française de tennis est liée par contrat avec TF 1 jusqu'en 1987. La *privatisation de cette chaîne* remettra-t-elle en cause cet accord ? Rien ne permet de le dire dans l'état du dossier. Toutefois, on pense à la FFT que l'accord financier qui était conclu de *« service public »* (une chaîne) *à service public* (une fédération) » peut être remis en cause. Soit par les nouveaux propriétaires s'ils n'acceptent pas de diffuser quatre-vingt-dix heures d'antenne. Soit par la Fédération qui pourrait demander une réévaluation de ses droits. Actuellement Roland-Garros reversant une partie des droits étrangers (1,5 million de dollars), la télévision n'engage au bout du compte que les frais techniques évalués à 3,5 *millions de francs.*

CIBLES

L'agent des Soviétiques

Andrei Chesnokov avait été la révélation des Internationaux de France 1985 : sorti des qualifications, ce jeune Soviétique avait *en effet éliminé au deuxième* tour l'Américain Teltscher, alors classé dixième mondial (*le Monde* du 1er juin 1985).

Comme un ours au printemps, le tennis soviétique venait de sortir d'une longue hibernation. La perspective de l'inscription de ce sport au programme des Jeux olympiques de 1988 à Séoul, avec les médailles afférentes, avait finalement fait oublier au comité des sports soviétiques le risque permanent de contamination que *constitue la présence de joueurs sud-africains – représentants de* l'apartheid – sur le circuit. Mais en même temps que la révélation *du talent de certains de ses joueurs, l'URSS devait convenir de la* faiblesse des moyens qu'elle pouvait mettre à leur disposition.

Ancien joueur puis capitaine de Coupe Davis américaine, Donald Dell, aujourd'hui providence de nombreux joueurs, a profité des relations qu'il avait nouées avec Alexandre Metreveli naguère pour offrir les services de Proserv société. L'ancien finaliste de Wimbledon est en effet devenu vice-président de la Fédération de tennis d'Union soviétique. Finalement, un accord a pu être conclu avec le comité des sports d'Union soviétique et Livensintorg, la société russe responsable des contrats de licence en URSS. Proserv représente les joueurs dans les tournois et négocie des contrats pour le compte de la Fédération. *« Actuellement, nous sommes en relation quotidienne avec Moscou pour établir le programme des joueurs, et parallèlement nous étudions des possibilités de contrats. C'est dire que, d'une part, nous renégocierons leurs accords avec les firmes de sports – raquettes, équipements – pour permettre à l'élite de progresser, et, d'autre part, nous discutons avec des firmes qui sont intéressées par l'accès au marché soviétique »,* nous a précisé Philippe Pimpaneau, directeur général de Proserv Europe.

Les jeunes Soviétiques n'en deviendront pas pour autant des professionnels : ils continueront à reverser leurs gains à leur fédération et ils n'auront pas de contrats personnalisés. C'est la condition pour qu'ils puissent participer aux Jeux olympiques. Et Philippe Chatrier, président de la Fédération française et internationale, y veillera spécialement : les Soviétiques ont en effet tenté de faire capoter le projet de code de l'athlète qui lui aurait permis d'organiser à Séoul un tournoi avec les meilleurs mondiaux.

Floride : le miroir du rêve américain

Des palaces aux marais des Everglades.

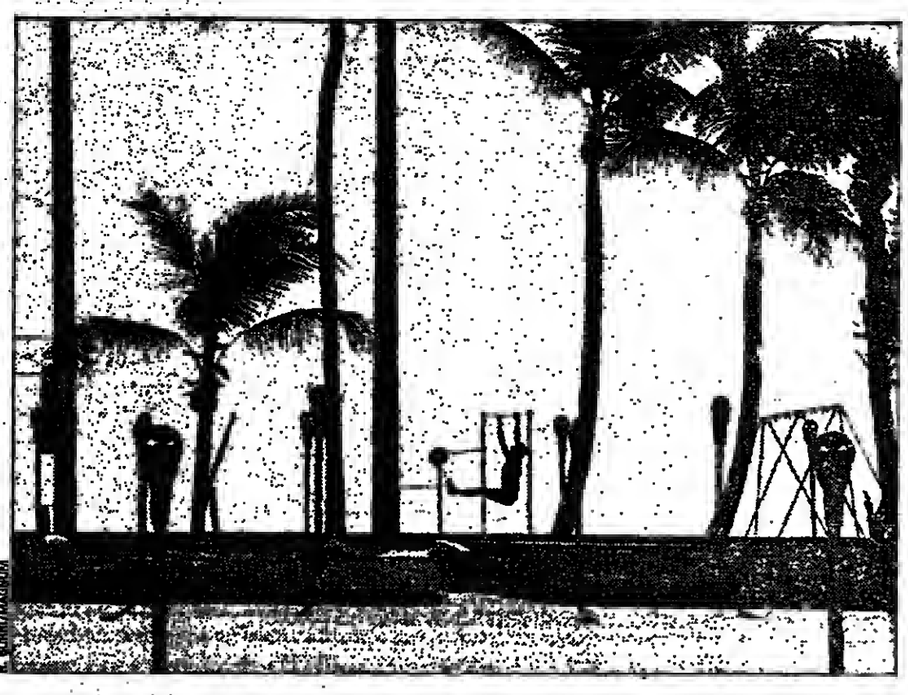
B. BARBEY/MAGNUM

Il y a Miami, les gratte-ciel de Downtown et les grandes maisons blanches de Coconot-Grove et de Coral-Gables. Il y a Miami Beach, ses hôtels arts déco qu'on rénove, et ses retraités qui finissent de vieillir au soleil, le long des terrasses du front de mer. Il y a Cap-Kennedy, Sea-World, Disney-world et Epcot, facettes multiples d'un même rêve américain (*le Monde* du 3 mai).

Et puis il y a tout le reste. Le centre de la Floride élève assez de bétail et de chevaux pour faire de l'« *Etat du soleil* » l'un des premiers Etats éleveurs de l'Union. Au sud, à quelques heures d'autoroute de Miami, les rangers du parc national des Everglades s'évertuent à préserver l'intégrité d'immenses étendoes marécageuses. Peuplés d'oiseaux, de panthères de Floride, de crocodiles, de centaines de milliers d'alligators, et de... quarante-trois espèces de moustiques, ces marais étouffants donnent une petite idée de ce qu'était la Floride — cet Etat plat comme la main — avant que l'homme blanc ne se mette en tête d'y faire pousser oranges et buildings.

Le bout du monde est dans les Everglades, au « Snake Bight », le débouché d'un chemin ouvert au milieu des marécages, sous une voûte sombre d'arbres et de lianes entremêlés. Ici, les échassiers, comme plantés dans une boue rose et figée, semblent contempler pensivement une étendue indéfinie parcourue par les oiseaux pêcheurs, où se mêlent l'eau, le ciel et la terre, devant un horizon vide de toute présence humaine.

A partir des Everglades, qui forment la frontière maritime de la Floride, on peut remonter sur Miami et la côte atlantique, ou bien à l'ouest, vers les chapelets d'îles et les plages qui bordent le golfe du Mexique. Naples, Sarasota, Saint-Petersburg, Captiva, Sanibel, Clearwater... cette guirlande de noms colorés, c'est la Suncoast (la côte du Soleil). Elle porte magnifiquement son surnom. Jalonnée — à profusion — de courts de tennis et de *greens* impeccables (1), la Suncoast offre les plus agréables paysages de Floride : bleu du ciel fondu dans le turquoise de la mer, blanc des plages de sable marié à celui de maisons de bois, vert soutenu des palmiers et des cocotiers mêlé à celui, plus tendre, des parcours de golf.

Naples fait penser à ces stations balnéaires de la vieille Europe où se plaisent les parents et où s'ennuient doucement les adolescents. Ce soir, au bar du Naples Beach Hotel and Golf Club, de vieilles Américaines écoutent les jazzmen — presque aussi anciens qu'elles — de l'orchestre Joe Collier and Company qui leur jouent à l'oreille *The Sounds of the big bands*. Demain, on les retrouvera sur les *greens*, lançant gaillardement des « *d'morning* » au promeneur matinal, tout en conduisant d'une main ferme le petit fourgon électrique qui fait office de caddy. Curieuse perversion d'un sport qui est, d'abord, une occasion de marcher, ces voiturettes sont omniprésentes sur les golfs de Floride, forcément adaptés, il est vrai, aux golfeurs du troisième âge qui prospèrent sous ces cieux cléments.

Maisons sur pilotis

De Naples, la bourgeoise tranquille, aux îles, comme Sanibel ou Captiva, il y a quelques dizaines de miles qui suffisent à séparer deux mondes. Dans ces îles préservées du béton, les maisons sur pilotis en bois gris de cypress (2), enfouies dans la végétation tropicale, paraissent simples comparées aux luxueuses demeures de Naples. Ici, on respire le parfum plus modeste d'une Amérique moins dorée sur tranche, plus « normale » en somme, et plus... jeune. Certaines des maisons de bois de Sanibel et de Captiva sont des motels qui proposent chambres ou « cottages ».

Un peu partout, des motels à 20 ou 25 dollars la chambre à deux ou quatre personnes — mais qui n'ont pas le charme de ceux qu'on trouve sur les îles, et qui bordent plus souvent les routes que les plages — permettent, combinés à la fréquentation assidue des marchands d'agrumes, des fast-foods et des restaurants de camionneurs qu'on trouve le long des sorties d'autoroutes, une balade floridienne pour un prix relativement « économique ». Au prix d'un matelas de billets verts beaucoup plus important, la Floride de la côte ouest offre la tentation d'un voyage baroque et somptueux, des petits hôtels en bois sur les îles, aux quelques palaces de rêve qne compte la Suncoast.

Tout peot commencer avant même la côte ouest, dès la descente de l'avion de Miami. C'est là, à Coconut-Grove — l'un des quartiers chics de Miami. — qu'est ouvert, depuis août dernier, l'époustouflant Mayfair House, choisi par la revue de décoration haut de gamme *Interiors* comme « *the most spectacular hotel* » de l'année 1985. On retrouve le turquoise et le rose — les couleurs de la Floride — dans les suites, où tous les meubles sont en acajou, fabriqués par des artisans d'Amérique du Sud. L'hôtel, lui, mêle l'architecture mauresque à l'exubérance latine, pimeotée d'une référence évideote au Catalan Gaudi.

Après le Mayfair de Miami, il faut faire étape au Don César de Saint-Petersburg. Cette énorme bâtisse aux lignes espagnoles est tout simplement rose. Escaliers, portes et fenêtres sont blancs. Construit en 1928, le Don Cesar a compté dans ses clients Francis Scott Fitzgerald. Le Don Cesar, qui donne directement sur la plage, est d'une splendide incongruité. Dans ce cadre ébouriffant, il était impossible de ne pas offrir, comme le fait cet hôtel, un forfait « *for lovers only* »...

Un peu plus haut sur la Suncoast, à Belleair-Clearwater, le Belleview Biltmore, tout aussi démesuré dans un genre différent. Quatre, peut-être cinq chevaux pourraient galoper de froot dans des couloirs qui totalisent plus de 2 miles de long. Ici, l'architecture est victorienoe, toits d'ardoise verts et murs de bois blancs. Comme pour respecter le cadre, l'atmosphère est feutrée, l'hôtel silencieux. On dine aux chandelles, et la direction se plaît à souligner son attachement aux traditions. Le Belleview Biltmore a quatre-vingt-neuf ans, ce qui, à l'écbelle américaine, en fait une bâtisse antique. Il est d'ailleurs classé monumeot historique. Le Belleview Biltmore bat le record des équipements sportifs, avee trois parcours de golf et dix terrains de tennis.

Un requin dans l'assiette

La Floride a encore d'autres visages, plus raisonnables, qui prêtent parfois à sourire, en tout cas aussi exotiques : dans l'Epcot Center de la maison Disney, le restauraot Coral Reef. L'un des murs est la vitre d'un gigantesque aquarium où évoluent, le nez presque dans l'assiette des dîneurs, divers poissons, dont un très vieux mérou et quelques requins... On y mange, évidemment, du poisson, en buvant un excellent pouilly-fuissé californieo. A Tampa, le nouveau musée Salvador-Dali, où des groupes d'écolières tout de bleo vêtues vienoeot pouffer devant les audaces du vieux maître de Cadaquès.

A Orlando, enfin, la Church Street Station de Rosy O'Grady : une rue du vieil Ouest reconstituée, avec des boutiques, une discothèque, une boîte de jazz, un saloon d'opérette. Des croupières vêtues seulemeot d'un collant résille et d'une veste d'habit à queue de pie y font jouer les clients qui miseot de faux dollars sur le tapis vert, puisque le jeu est interdit. Le samedi soir, des jeunes filles qui ont emprunté la robe de Vivien Leigh dans *Autant en emporte le vent* viennent danser là, au bras de jeunes gens très *clean*.

Dans la rue, les chevaux ensommeillés attelés aux calèches attendeot les clients, tandis que vers 1 heure un buveur de bière s'endort au bar du saloon, le stetson eo déroute, toot près d'un vieux cow-boy unijambiste. Dans tout autre pays du monde, un tel endroit ne serait qu'un piège à touristes. Ici, les Américains vieneoot s'éblouir dans le miroir aux alouettes de leurs propres rêves.

Telle est la Floride. Un pays « *plein de gens qui pèsent 1 million de dollars et ont des diamants dans leurs lunettes* », comme nous le disait une amie française mariée à un Américain. Un pays aussi où, sur l'*Empress-Lilly*, un bateau du Mississippi ancré dans la rivière de Walt Disney World Village, un chanteur folk fait reprendre en ebœur — et eo fraoçais — *Gentille alouette, je te plumerai* par des Américains moyens qui, eomme dans les autres Etats de l'Union, savent surtout de la France qu'elle vient de refuser le survol de son sol aux bombardiers de l'US Air Force partis frapper la Libye...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) Parmi les autres sports, la baie de Miami est un endroit idéal pour la planche à voile.

(2) Le cypress floridien n'est pas le cyprès du midi de la France. Cet arbre produit du bois imputrescible.

Circuits et prix

LE voyagiste Comitour propose plusieurs circuits ou séjours en Floride, centrés notamment autour de Walt Disney World, Epcot Center et Cap-Kennedy. Selon les formules, à partir de 4 750 F par personne sur la base d'une famille de quetre personnes pour neuf jours et sept nuits, y compris la location de voiture, ou à partir de 10 950 F par personne pour un « circuit en langue française » de dix jours et huit nuits par personne, ou 11 290 F pour un enfant seul ou accompagné pour neuf jours et dix nuits. Autres formules à partir de 7 610 F et 7 460 F. Comitour peut également organiser des séjours ou des circuits « à la carte ».

Par ailleurs, les hôtels cités dans ce reportage (sauf le Mayfair House, qui est situé en pleine ville de Miami) proposent tous golf, tennis, piscine, plage. Les prix pratiqués dans ces hôtels varient selon les formules, les saisons (les mois d'été correspondent à la basse saison) et la catégorie des chambres ou des suites.

Le plus bas prix au Mayfair House est de 140 dollars par nuit. Pour les autres hôtels, les prix les plus bas par personne s'étalent antre 55 dollars et 80 dollars par nuit. Pour des suites, les prix peuvent aller jusqu'à plusieurs centaines de dollars par nuit... (Tous les prix américains s'entendent taxes non comprises.)

Comme partout aux Etats-Unis, les voitures de location sont le moyen de transport privilégié pour les circuits.

La compagnie Pan Am propose, depuis le 28 avril, un vol direct Paris-Miami, sur Boeing-747, quetre fois par semaine. Aux Etats-Unis, Pan Am dispose notamment d'un vol toutes las heures (entre 7 heures et 20 heures) entre Miami et Orlando (aéroport qui dessert Walt Disney, Epcot, Sea World).

Miami repentie

Comment effacer une mauvaise réputation.

IL est 8 h 15 à Miami. Sans l'air conditionné, il ferait déjà chaud. Les clients du Mayfair House — le nouveau palace de Miami — peuvent regarder les journaux télévisés du matin tout en prenant leur douche : chaque suite du Mayfair est équipée d'un deuxième récepteur dans la salle de bains. Sur l'une des chaînes, entre deux informations, un garagiste de Miami vante ses Cadillac, suivi de près par un joaillier au bon sourire qui propose ses diamants... Sur le canal d'à côté, on termine juste de donner les nouvelles du monde. Quelques renseignements administratifs pour la colonie colombienne de Floride, et puis une émission sur la « *présence du théâtre espagnol aux Etats-Unis* ». Le tout en castillan, bien sûr.

Miami, en somme, est conforme à son image : prospère et « latino ». On remarque moins, à Miami, les maisons toutes simples des exilés d'Amérique du Sud ou des Caraïbes, qui ne sont pas tous riches, que les superbes demeures de style espagnol des trafiquants de drogue ou des grandes familles cubaines.

Ici, le *melting pot* américain fonctionne à plein régime. Miami s'est donné un maire cubain. Les « Letinos » disputent aux « Anglos » la majorité de la population, dont les Cubains représentent, à eux seuls, quelque 40 %. Les Américains des générations actives qui ne parlent pas l'espagnol peuvent se dire qu'ils ont raté le coche. Les enfants de la deuxième génération de la diaspora cubaine se coulent parfois dans le moule yankee avec une aisance qui attriste leurs parents : eux n'ont pas oublié La Havane.

D'année en année, le centre de Miami, plaque tournante de tous les échanges entre les Etats-Unis, d'une part, l'Amérique latine et les Caraïbes, d'autre part, se couvre de nouveaux gratte-ciel. Vu de l'estuaire de Miami River, ce Manhattan au soleil ne manque pas d'allure. Mais, au début des années 80, les émeutes noires puis l'image d'une ville à la criminalité galopante, ont fait tache dans le décor : la mauvaise réputation de Miami nuit à la bonne marche des affaires. Elle fait fuir les touristes qui préfèrent Miami-Beach, plus tranquille (*le Monde* du 21 mars 1981 et daté 7-8 février 1982).

Aujourd'hui, Miami cherche à se débarrasser de cette mauvaise réputation qui lui colle à la peau et que l'on présente ici comme étant, désormais, largement injustifiée. Mais tout le monde admet aussi que le trafic de drogue, avec son cortège de crimes, est l'une des principales — sinon la première — des activités économiques de la ville.

Un placard paru dans le *Miami Herald* du 7 mai invitait les habitants de la ville, à l'occasion de la fête des mères américaines de la villa (qui se célèbre le 11 mai) à faire de ce week-end un « *week-end non violent* », avec comme slogan : « *Le crime apporte plus que des larmes* ». Derrière les gratte-ciel de Downtown représentés en ombre chinoise, on voit une rose qui verse une larme sur la ville...

Une visite de Miami n'est de toute façon pas à négliger. Sous la conduite d'un guide avisé, elle permet de découvrir des quartiers qui ont chacun leur vie propre. Miami n'est pas dépouillée de ressources touristiques, comme la « piscine vénitienne », alimentée par une source naturelle, qu'on vide parfois pour y célébrer de grands mariages. Quant à Miami-Beach, il faut aller y voir les hôtels du front de mer et (bien que cela soit interdit aux bus) le North Bay Drive, plus communément eppelé « *la rangée des millionnaires* », parce que chacune des maisons qui bordent cette voie — et qui donnent chacune directement sur la baie — vaut plus d'un million de dollars...

J.-L. A.

PRINTEMPS ÉTÉ
AIR HAVAS
BAS LES PRIX !

Tunis	à partir de 1 275 F*
Athènes	à partir de 1 650 F*
Istambul	à partir de 1 990 F*
New York	à partir de 2 200 F*
Montréal	à partir de 2 350 F*
San Francisco	à partir de 3 800 F*

* Tarif A.R. pour un séjour minimum de 7 jours. New York : Vols à dates fixes - Conditions générales dans le catalogue Air Havas. Prix au 1.03.86.
En vente chez Havas Voyages - 26, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS - Tél. : 42 61 80 56 et dans les 260 agences Havas Voyages.
HAVAS VOYAGES Lic. A 596

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

L'été de tous les remous

Les mille et une manières de découvrir l'eau vive.

CES dernières années, la pratique des « sports d'été » en montagne s'oriente de plus en plus vers l'eau vive. A l'origine, il s'agissait de canoë et de kayak, deux activités qui se sont développées de manière considérable, mais qui n'auront jamais réussi, en plusieurs dizaines d'années, à faire connaître la rivière comme le rafting y est parvenu en quelques mois. Et ce dernier se trouve à peine connu du grand public que d'autres pratiques apparaissent, la nage en eau vive notamment, et le *tubing*.

On peut s'initier à tous ces sports à l'occasion de stages, dont la durée moyenne est d'une semaine. Avec, pour le raft, la possibilité d'effectuer une descente baptême d'une demi-journée. Découvrir l'eau vive ne pose donc aucun problème d'ordre logistique ou financier, mais avant de proposer une liste d'adresses, quelques précisions techniques s'imposent.

Les pratiques

● **Le canoë** est une embarcation dans laquelle on se tient à genoux, en utilisant une pagaie simple. Le canoë est ponté ou pas. Non ponté, de forme « canadienne », il est utilisé pour la randonnée.

● **Le kayak**, toujours ponté, est manié à la pagaie double, et on s'y tient assis.

Le canoë et le kayak peuvent être conçus pour la navigation en solitaire ; on parle alors de C1 et de K1. En double, on parle de C2 et de K2.

● **Le rafting** consiste à descendre un rapide sur un radeau pneumatique. Un véritable *raft* se caractérise par ses extrémités relevées, et le cadre métallique sur lequel le *rafter* se tient aux avirons. L'équipage peut très bien se composer de néophytes, puisque le *rafter* est capable de mener seul l'embarcation. Mais les passagers peuvent aider à la manœuvre en pagayant. Sur les rivières faciles, le *raft* peut être mené seulement à la pagaie.

● **La nage en eau vive** se pratique à l'aide d'un flotteur caréné, baptisé *hydrospeed*, et d'une combinaison de néoprène renforcée. C'est sans doute la pratique de l'eau vive qui procure les sensations les plus fortes.

● **Le tubing** consiste à descendre une rivière à l'aide d'une chambre à air spécialement conçue : il est encore trop tôt pour savoir s'il s'agit d'une mode gadget, ou d'une nouvelle pratique.

Les rivières

On parle de classes de rivières, selon leur difficulté technique. Classe I : rivière facile. Classe II : moins facile, à cause de petits rapides francs et de vagues. Classe III : c'est déjà un torrent. Classe IV : la pente est très forte, et le rapide puissant. Classe V : suite de chutes d'eau et rouleaux importants ; on atteint l'extrême. Classe VI : très haute chute, siphon... théoriquement infranchissable.

M. NICHOLS - MAGNUM

Le rafting : un sport déconseillé aux poules mouillées.

Des adresses

LES ALPES

● **Compagnie de rafting des Arcs.** Stages d'une semaine au cours desquels on navigue sur l'Isère, le Doron et la Dora-Balte. Il est prévu aussi des sorties en *mountain-bike*, et une nuit en bivouac. Ces stages comprennent l'hébergement en hôtel 3 étoiles (à Arc 1 600). Prix : 3 300 F environ. Renseignements : Syndicat d'initiative, 73700 Les Arcs. Tél. : 79-07-48-00.

● **Découvertes.** Différents stages, allant de l'initiation de base au *rafting* en passant par la nage en eau vive et le *tubing*. Certains stages réunissent toutes les activités d'eau vive, mais le principe de cette association est justement de proposer des programmes « à la carte ». Renseignements : 3, rue de la Liberté, 05200 Embrun. Tél. : 92-85-53-99.

● **Stages Multiglisse nautique.** Stages combinant *rafting*, *hydrospeed* et canoë-kayak. La station de La Plagne propose des formules sur un week-end (540 F) ou cinq jours (1 900 F). Renseignements : Office du tourisme, 73210 La Plagne. Tél. : 79-09-79-79. A Samoëns, André Payraud, le spécialiste de la nage en eau vive, propose trois demi-journées d'initiation sur le Giffre. Prix : 350 F. Renseignements : Office du tourisme, 74340 Samoëns. Tél. : 50-34-40-28.

● **L'UCPA** propose plusieurs stages d'initiation au canoë-kayak, à Val-des-Prés, dans les Hautes-Alpes, par exemple, sur la Clarée, la Durance et la Guisane. Renseignements : UCPA, 62, rue de la Glacière, 75840 Paris Cedex 13. Tél. : 43-36-05-20.

● **L'AN Rafting,** qui regroupe plusieurs centres de pratiques, propose des stages non seulement de *rafting*, mais aussi de kayak et de nage en eau vive. Les stages durent un week-end ou une semaine, et sont organisés sur l'ensemble des cours d'eau du massif alpin. Renseignements : AN Rafting, 4, rue F.-Pelloutier, 92110 Clichy. Tél. : 47-37-08-77.

LE JURA

● **Morteau Loisirs Vacances** : apprentissage ou perfectionnement en canoë-kayak, sur le Doubs et la Loue. Randonnées de cinq jours ou stages d'initiation, aucune pratique antérieure de la pagaie n'est demandée. Prix : 1 200 F pour les randonnées, et 1 500 F pour les stages d'initiation. Tous ces stages durent cinq jours. Renseignements : BP 77, 25502 Morteaux Cedex. Tél. : 81-67-48-72.

● **Le Comité départemental de tourisme de l'Ain** propose une descente de l'Ain en canot type camping. Cette randonnée dure cinq jours, et son prix est de 850 F. Pour les bons pagayeurs, des stages de perfectionnement sont organisés sur des périodes de trois jours, au prix de 450 F. Renseignements : 34, rue du Général-Delestrain, 01002 Bourg-en-Bresse. Tél. : 74-21-95-00.

LE MASSIF CENTRAL

● **Chamina,** association spécialiste de la randonnée dans le Massif Central propose deux stages de descente sur l'Allier : le premier pour débutants, et l'autre pour pagayeurs confirmés. Ces deux stages de sept jours coûtent 1 690 F. Renseignements : 5, rue Pierre-le-Vénérable, BP 436, 63012 Clermont-Ferrand Cedex. Tél. : 73-90-94-82.

● **Allibert,** les guides de haute montagne proposent une école de pagaie à l'occasion d'une descente du Tarn. Prix : 1 940 F. Renseignements : Tamban-Gisors, 26400 Crest. Tél. : 75-76-42-32.

LES PYRÉNÉES

● **L'AN Rafting** organise ses stages de formation au *raft* sur les gaves de Pau, d'Oloron, d'Ossau, d'Asp et de Larrau-Saison. Ces stages de sept jours se présentent sous forme de séjours itinérants. Prix : 2 100 F. Renseignements : 4, rue F.-Pelloutier, 92110 Clichy. Tél. : 47-37-08-77.

● **La Confédération pyrénéenne touristique et thermale** propose divers stages d'eau vive. Renseignements : BP 2166, 31022 Toulouse Cedex. Tél. 61-47-11-12.

⁂

Tout savoir sur l'eau vive, c'est possible à Paris, à la Maison du canoë-kayak. On y trouve tous renseignements sur les rivières, le matériel et les stages. Toute la librairie. Toutes les possibilités de réservation de stages et de location de matériel. La Maison du canoë-kayak, 2, rue Noël-Ballay, 75020 Paris. Tél. : 43-72-16-97.

⁂

Le canoë-kayak, ce n'est pas seulement l'eau vive. Il est des cours d'eau faciles, idéaux pour la balade tranquille. Sur la Dordogne par exemple, on peut louer un canoë équipé pour la randonnée et partir vivre son aventure comme au Canada. Renseignements : Safaraid, place du Rampeau, 46700 Puy-l'Evêque. Tél. : 65-21-30-39.

D. L.

PHILATÉLIE n° 1949

Cloître de Notre-Dame...

...**en Vaux**, dans la Marne, constitue le second timbre de la série « touristique » de cette année. Curieux timbre pour inciter au « tourisme ». C'est la première fois qu'un timbre de cette série ne se situe pas dans son rôle avec précision. Vente générale le 9 juin (27e/86).

2,50 F, brun, rouge.

Format 22 × 36 mm. F. 50. Dessiné et gravé par Jacques Jubert. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

— 7 et 8 juin, de 9 à 18 h, au bureau de poste temporaire ouvert à la salle des Fêtes, rue des Fripiers, Châlons-sur-Marne. Oblitér. « P.J. ».

— 7 juin, de 8 à 12 h, au bureau de Châlons-sur-Marne Principal. Boîte aux lettres pour « P.J. ».

● **WALLIS-ET-FUTUNA** : « Flore wallisienne — Fleur de Flamboyant », 38 F CFP, réalisé d'après document-

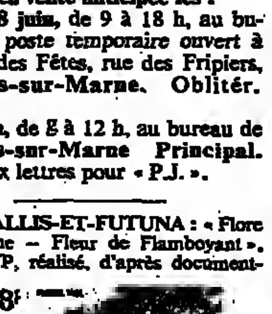

photo de Y. Geneste, en offset pour Edila. — « Comète de Halley », un timbre, poste aérienne, de 100 F CFP, d'après une maquette d'Arquer. Offset, Edila. — Un timbre de 200 F CFP, célébrant le « 200e anniversaire de la naissance du curé d'Ars ».

La comète de Halley...

...a largement alimenté en illustrations les émissions de timbres de presque tous les pays du monde. A tel point que, pour réaliser une collection thématique spécialisée sur la comète, en timbres, blocs, feuillets et oblitérations, l'amateur sera occupé un certain temps et cela lui coûtera une somme rondelette.

Signalons quelques séries consacrées par les pays du Commonwealth à la comète et à son inventeur, Edmond Halley (1656-1742).

Ascension (île) : 12, 15, 20, 70 pence.
Australie : 33 cents.
Botswana : 7, 15, 35, 50 thebe.
Christmas (îles) : 33, 45, 60, 90 cents.
Ste-Hélène : 9, 12, 20, 65 pence.
Salomon (îles) : dans une série de quatre timbres de l'« Opération Raleigh 1986 » la valeur de 60 cents.
Samoa : 32, 48, 60 s., 2 $.
Sri Lanka : 50, 75 c., 6,50, 8,50 Rs.
Swaziland : 1,50 emalangeni.
Tristan da Cunha : 10, 20, 30, 50 p.

● **DJIBOUTI** : « Passage de la comète de Halley », deux valeurs poste,

85 F ET 90 F de Djibouti. Maquettes de Veret -Lemarinier. Impression offset quadrichrome, par Edila.

● **POLYNÉSIE FRANÇAISE** : « Visages polynésiens », série de trois

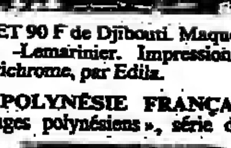

valeurs, 43 F, 49 F et 51 F CFP. Impression en offset polychrome par Edila.

● **JAMAIQUE** : série des « oiseaux » (deuxième série), quatre valeurs, 25 c. hyetornis pluvialis ; 55 c., platypsaris niger ; 1,50 $, turdus jamaicensis ; 5,00 $, myiarchus validus. Litho polychrome, d'après les maquettes de Norman Arlott.

● Dans la **Galerie du Messager**, du *28 mai au 16 juin*, à l'occasion du centenaire des relations diplomatiques entre la France et la Corée, se tiendra une exposition intitulée « Cent ans de timbre coréens » (timbres et artisanat). Elle sera inaugurée, en présence de son excellence Youn Uk-Sup, ambassadeur de la République de Corée en France, par M. Gérard Longuet, secrétaire d'Etat chargé des PTT. *Musée de la poste*, 34 bd de Vaugirard, Paris-15e, ouvert de 10 à 17 h, sauf le dimanche.

ADALBERT VITALYOS.

MUNDIAL 1986 :

Le Mexique vous offre 2 vols gratuits en plus !

Pendant toute la durée du Mundial 86 (départs du 24 mai au 30 juin), le Mexique a décidé de faire un cadeau à tous les passagers venant de Paris à bord d'un avion de la Compagnie Aeroméxico : ils bénéficieront d'un vol, aller et retour gratuit de Mexico à la "plage" de leur choix !*.
Acapulco, Cancun et Guaymas sont respectivement à 300, 1300 et 1500 kilomètres de Mexico :
Votre voyage "à la plage" sera un fameux cadeau !**

3 vols directs par semaine
PARIS - MIAMI - MEXICO

Nation du football le temps d'un "Mundial", le Mexique est avant tout le pays des grandes évasions. Des déserts du Nord et du Golfe de Californie aux plages caraïbes du Yucatan, mille découvertes vous attendent. Véritables musées "à ciel ouvert", ses sites archéologiques racontent l'histoire des grandes civilisations disparues. Chaleureux, le peuple mexicain vous séduira par son hospitalité.

Aeroméxico assure chaque semaine 3 vols directs aller et retour Paris Mexico les mardi, jeudi et samedi.

PARIS - MIAMI - PARIS — 5275 F
Vol Evasion (voyage de 13 à 60 jours) du 15 mai au 30 septembre

PARIS-MEXICO-PARIS — 5995 F
Vol Evasion (voyage de 13 à 60 jours) du 15 mai au 30 septembre

* Le "billet plage" sera émis à Mexico sur simple présentation de votre billet aller et retour Paris-Mexico. Il sera valable jusqu'au 10 juillet 1986
** Il existe 11 destinations "plages". Nous consulter.

aeroméxico

Pour recevoir le magazine programme "Evasions Mexicaines", écrivez à Aeroméxico, 12, rue Auber 75009. Paris. Tél : (1) 47.42.40.50

CHINE
- Circuits -

LA CHINE DU FLEUVE JAUNE ET DES MONASTÈRES
du 15 au 31/8/86 - 22 470 F

LA CHINE DES PEINTRES ET DES POÈTES
du 11 au 28/9/86 - 24 500 F

LA ROUTE DE LA SOIE
du 15 au 29/9/86 - 23 800 F

Programmes détaillés sur demande.
TRAVIA/pharaest
19, av. Victor-Hugo, 75016 Paris. 45-00-62-70.

USA ICELANDAIR
bien sûr !
NEW YORK
aller retour 14/90 j. F 2990
les autres destinations ICELANDAIR :
WASHINGTON (BWI) F 3190
BOSTON F 3190
CHICAGO F 3490
DETROIT F 3490
ORLANDO/FLORIDE F 3890
Acheminement SNCF compris vers/de Luxembourg.
Stop-séjour ISLANDE possible.
Documentation gratuite sur demande à
ICELANDAIR
9, Bd des Capucines 75002 Paris (1) 47 42 52 26
ou votre agent de voyages.

Le Monde DES PHILATÉLISTES
Tout ce qu'il faut savoir pour mieux gérer votre patrimoine philatélique.
SOMMAIRE DE MAI
LA PRÉVENTION ROUTIÈRE
MARIANNE A LA NEF
LES OISEAUX COUREURS
Chez votre marchand de journaux

RÉSIDENCES CAMPAGNE MER MONTAGNE

VACANCES HAUTES-ALPES
PARC RÉGIONAL DU QUEYRAS
Location à la semaine appartements ★★★ plein sud.
SICA. 05390 MOLINES-EN-QUEYRAS.
Tél. (16) 92-45-84-29.

Loue en juillet à
FRÉJUS (Var)
Appartements pour quatre personnes dans villa avec jardin, 1 km mer.
Tél. 94-51-02-02.

Allegro vivaces !

L'art de faire chanter ses plates-bandes.

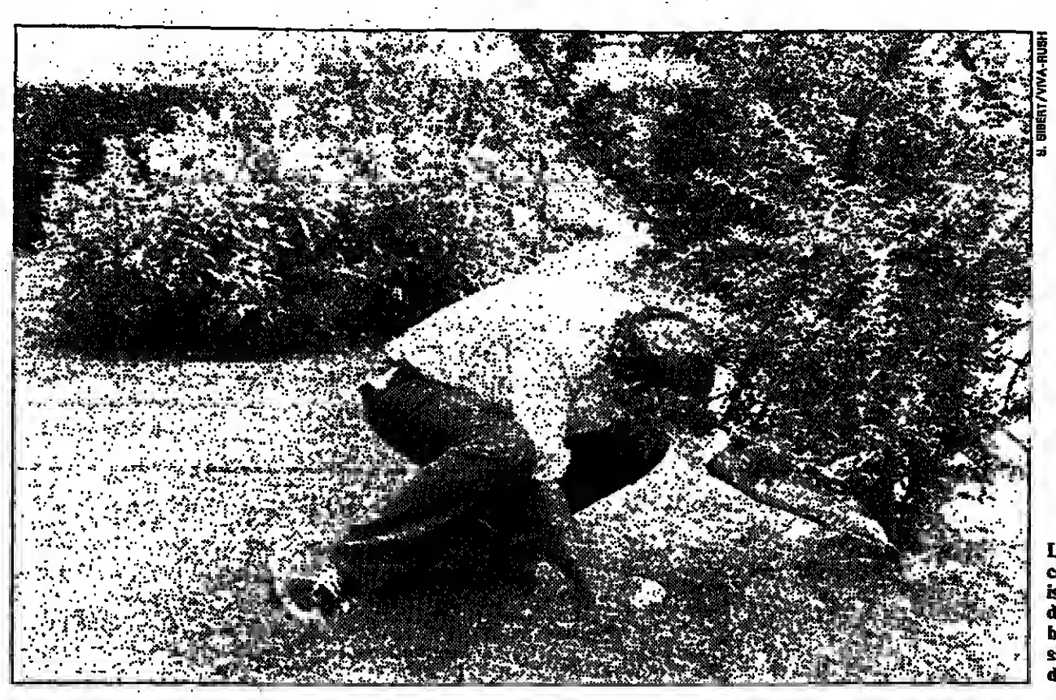

G. GIBERT / VIVA-RUSH

Les vivaces, ces plantes issues des plus belles fleurs sauvages du monde.

L'IDÉE de regrouper dans un même massif les plantes vivaces rustiques et d'obtenir ce qui ressemble, de plus ou moins loin, à une platebande herbacée, la fameuse « mixed-border », orgueil des jardiniers britanniques, est relativement récente.

Dans la grande folie colorée du début do siècle, les amateurs préféraient les plantes forcées sortant de leurs serres chauffées qu'on installait en terre dès les derniers frimas oubliés. La mode évoluant et les budgets des grandes maisons ayant une fâcheuse tendance à la baisse, on choisit des plantes restant en place plusieurs années consécutives, solides à tous les égards (climat, sol, vent, maladies), peu exigeantes en main-d'œuvre et qu'il suffisait de bêcher et d'arroser par temps très sec. Les vivaces, ces plantes civilisées issues des plus belles fleurs sauvages du monde, correspondaient parfaitement à ces nouveaux besoins. Hybridées, sélectionnées et choisies avec soin, leur palette s'élargit bien vite. Le jardioier devint alors artiste-paysagiste, peignant son parterre à grands coups de rhizomes charnus, de racines fasciculées ou de souches traçantes dont on surveillait l'éclosion avec assiduité chaque printemps.

Les belles années de la platebande herbacée se situent entre 1890 et 1930. Sous l'impulsion de Sir Georges Sitwell et de Gertrude Jekyll en Grande-Bretagne, de Beatrix Farrand aux USA, l'homme moderne découvre alors les subtilités des camaïeux floraux où chaque touche est une variété mise en valeur par ses voisines.

Annuelles d'été

Dans ces plates-bandes si bien maîtrisées, il n'y avait jamais d'espace sans fleur, jamais de note discordante. Tous les éléments étaieot choisis avec réflexioo : la tonalité des corolles mais aussi la forme et la texture du feuillage. Maintenir toutes ces plantes eo bonnes relations relevait alors de la gageure qu'un personnel nombreux s'obstinait à tuteurer, corseter, palisser, pincer, rabaltre, fumer, arroser... pour le seul bonheur de quelques mois d'été.

Alors l'esprit pratique toléra le mariage avec des arbustes à fleurs, à fruits, à feuillage parfois persistant, jusqo'aux conifères. S'il se forme un trou après la défloraison des pavots, lupins, doronies, on accepte quelques belles annuelles d'été comme le cosmos, le lavatère, oo des bulbes comme le lis, l'agapanthe, le galtonia, voire le populaire dahlia s'il sait se parer de couleurs tendres et raffinées.

Les points forts des vivaces sont une incontestable variété de formes et de couleurs, une floraison spectaculaire pendant deux à quatre semaines, une excellente résistance aux maladies, uoe grande accommodation aux différents types de sol, à condition de leur fournir une terre riebe, fraîebe mais bico drainée. Leurs défauts : rares sont celles qui fleurissent en hiver ou début de printemps (bellébore, bergenia) et en automne (liriope, chrysanthème des jardins, aster) ; beaucoup ont aussi perdu la robustesse de leurs ancêtres sauvages. Reste, surtout, la grande indigence des catalogues proposés au public et dans lesquels le choix des espèces se trouve terriblement limité.

Plusieurs pépinières se sont toutefois spécialisées dans ce produit qui a le vent co poupe, avec un marché en spectaculaire expansion qui représenterait, annuellement quelque 300 millions de francs. La clientèle des connaisseurs ne cesse de s'élargir. D'autres maisons ont choisi une ou deux espèces pour toute spécialité : pivoines chez Rivoire, iris et hémérocalles chez Cayeux, Bourdillon et Anfosso.

Parmi les espèees les plus solides et que chaque jardin se doit de posséder : quelques géraniums vivaces qui, contrairement à leurs homooymes des balcons, supportent l'ombre ; des sauges à feuillage gris velouté et fleurs souveot bleu-mauve à violet (*S. argentea, S. haematodes, S. sclarea*) ; les phlox pour colorer et parfumer le cœur de l'été, les hostas (*Funkia*) pour la splendeur de leurs feuillages pictés, marginés, panaebés de blaoe, d'or, de crême sur fond vert ou bleu gris toujours lumineux, même en sous-bois.

Pour être tout à fait dans le vent et suivre la mode, il est de bon ton d'échanger un éclat de votre kirengesboma préféré contre un tricyrtis aux allures d'orebidée ou de rechereber l'« herbe aux turquoises » à feuilles noires (*Ophiopogon nigra*), un petit bijou qui tient vaillammeot, même sous la neige.

Quant an pavot bleu (méconopsis), si l'oo peut lui attribuer tous les adjectifs de la beauté au mode superlatif, il ne doit pas vous faire perdre la tête. Né sur les cootreforts de l'Himalaya, là où la terre est très acide, où il pleut vraimeot beaucoup et où les gelées sont rares, il ne tolérera aucun autre habitat. A réserver, done, aux jardins de douce Normandie, de Bretagne abritée et à quelques zones favorisées et humides où le vent oe souffle pas eo rafales, ce qui lui ferait vite perdre ses quatre pétales, d'un bleu si intense en mais-juin.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

● **Quelques spécialistes de plantes vivaces :**

— **Ets Despalles : 5, rue d'Alésia, 75014 Paris. Tél. : 45-89-05-91.**

— **Pépinière du Petit-Caux, Derchigoy-Graincourt, 76370 Neuville-lès-Dieppe. Tél. : 35-83-61-38.**

— **Ets Rivière (Pivoines), Nievroz, 01120 Montluel. Tél. : 78-06-19-02.**

— **Ets Lepage, La Fontaine, chemin des Perrins, 49130 Les Ponts-de-Cé. Tél : 41.66.65.55.**

— **Pépinière Sainte-Beuve, Castillon, 14490 Balleroy. Tél. : 31-92-56-03.**

— **Vallée Blonde, RN 13, L'Hôtellerie, 14100 Lisieux. Tél. : 31-32-51-21.**

La nostalgie de la cueillette

Fruits et légumes en libre-service.

« RETROUVER, dans la chaleur d'un lourd après-midi d'été, la paix vespérale et la luminosité glorieuse du couchent : revenir les doigts encore pleins de terre et les bras chargés de fraises, groseilles, framboises odorantes ; partager avec une ribambelle d'enfants la joie de tout goûter sans interdit en remplissant les paniers ventrus et tannés par le soleil. » Des plaisirs oubliés qu'un nouveau mode de production, déjà fort répandu dans les pays anglo-saxone, se propose de faire redécouvrir aux nostalgiques des potagers et des charmes bucoliques.

A l'origine de cette formule, François-Merie Royer, un agriculteur militant pour la qualité de la vie et la démocratisation des privilèges campagnards. Ainsi propose-t-il aux citadins de venir s'adonner à la cueillette sauvage dans les champs *conçus à cet effet en Ile-de-France*. A vivre au rythme des saisons, da juin à octobre, en cueillant à satiété fraises et framboises, haricots verts et *salades, petits pois* et asperges, légumes divers, sans oublier les fleurs à couper. En découvrant les evantages offerts per ce système : qualité, fraîcheur, *libre choix et économie*. Et en redécouvrant le plaisir, una fois chez soi, de préparer des confitures.

● **FRAISOPRÉ - FERME DE TROUX**

A 25 km à l'Ouest de Paris, par l'autoroute de l'Ouest, sortie Saint-Quentin-en-Yvelines, puis *itinéraire fléché*. Vaste domaine de 25 ha dont la production se répartit de juin à octobre. Fruits, légumes et fleurs. Il existe un calendrier de la cueillette, remis à chaque visiteur. Tél. : 30-43-41-78.

● **FRAISDPRÉ - CORBEIL**

Autoroute du Sud — sortie Corbeil-Sud — itinéraire fléché. Freises du 10 juin eu 10 juillet. Légumes du 15 août à fin septembre. Téléphoner eu 30-43-41-78, où un répondeur donne toute information *sur la production* au jour le jour.

● **FRAISOPRÉ - MELUN**

Sortie de Melun en direction de Lagny ; à environ 1 km, itinéreire fléché. Freises du *10 juin* au 10 *juillet*. Tél. : 30-43-41-78 (répondeur).

● **FRAISOPRÉ - EVREUX**

Sortie d'Evreux en direction de Dreux ; à environ 2 km, itinéraire fléché. Fruits et légumes du 10 juin è fin septembre : Fraises, framboises, groseilles, asperges, légumes, fleurs. Tél. : 16-32-33-36-84 (répondeur).

● **FRAISOPRÉ - LES JARDINS DU VIEUX-VILLEZ**

Autoroute de Normandie — sortie Gaillon — Nationale 15 — *Vieux-Villez — Trou du Diable*. A proximité de Gaillon, Louviars et du Veudreuil. Ouvert du 15 juin au 15 juillet et du 15 août au 15 octobre. Fraises, *petits pois*, haricots verts, légumes. Tél. : 16-32-53-41-99 (répondeur).

ISLANDE
REYKJAVIK
à 3 heures de Paris
avec
ICELANDAIR
Documentation gratuite sur demande à
ICELANDAIR
9, bd des Capucines
75002 Paris
☎ (1) 47 42 52 26

VACANCES FABULEUSES
CHARTERS NEW-YORK
à partir de
3 150 francs
aller et retour
Renseignements et réservations chez votre agent de voyages ou au (1) 42-46-93-64
LIC. 1664 A

SICILE : 2800F*
TURQUIE : 3570F*
FRANCE : 1820F*
GRECE : 4300F*
* A partir de
Allez GO !
GO Club
CHEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES ou 45.22.20.20

Merci Mr Dollar
POUR NOS VOLS HEBDOMADAIRES TRANSCANADA VERS QUEBEC-MONTREAL-TORONTO-VANCOUVER A PARTIR DE 2650 F*
POUR VOS RESERVATIONS CONTACTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU LE 42.61.54.24
*tarif valable jusqu'au 15 juin 1986
Wardair
Le serveur d'une compagnie internationale
ARVEST CONSEIL 47 27 72 30

CHEZ SELECTOUR RESERVEZ VITE
Offert par KUONI
Un appareil FUJI Autofocus S 2
sur les croisières ÉGYPTE «Karnak» et «Hatchepsut»
Offre valable aux dates suivantes : 5, 12, 14, 19, 23/7 et 28/8/1986
CHEZ SELECTOUR RESERVEZ MIEUX
chèque annulation
selectour
Chez Selectour les plus grandes marques de voyages vous attendent : réservez vite. Et surtout réservez mieux grâce au chèque-annulation : si vous devez abandonner vos projets de voyage plus de 30 jours avant la date de départ prévue, Selectour vous rembourse les frais d'annulation et de dossier. Alors, venez choisir vos vacances en toute sécurité.
Licence A 1574
Renseignements chez votre Agence Sélectour Voyages
Liste des Agences
30, rue Le Peletier, 75009 Paris
Tél. : 42-46-91-03
selectour VOYAGES
280 ADRESSES POUR MIEUX PARTIR

FLANDRE : L'ANTI-MONOTONIE
UN PAYS ECRIN OÙ FOISONNENT LES VILLES D'ART.
Vous découvrirez la richesse artistique et l'atmosphère romantique de nos villes comme Anvers, Bruges, Bruxelles, Gand, Louvain, Malines... Vous trouverez une foule de suggestions originales pour vos week-ends ou votre 5ème semaine de vacances, dans notre brochure "Week-ends et séjours en Pays Flamand".
Par exemple : un week-end à Bruxelles à partir de 170 FF*
Pour vous la procurer, retournez le bon ci-contre à : Office Belge de Tourisme 21, bd des Capucines, 75002 Paris. Tél. 47.42.41.15.
* Cours au 15/2/86 - 1 FF = 6,85 FB.
M0
Bon pour une documentation anti-monotonie
Nom
Adresse

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

échecs

N° 1178

Un renversement spectaculaire

(Tournoi international des Hauts-Fourneaux de Wijk aan Zee, 1986)

Blancs : P. VAN DER STERREN
Noirs : J. VAN DER WIEL

Défense ouest-indienne.

1. d4		Cf6
2. ç4		é6
3. Cf3		b6
4. a3		Fb7
5. Cç3		d5
6. çxd5		Cxd5
7. Dç2 (a)		ç5 (b)
8. é4 (ç)		Cxç3
9. bxç3		Cd7
10. Ff4! (d)		çxd4 (é)
11. çxd4		Tç8
12. Db3! (f)		Df6 (g)
13. Fg3		Dg6 (h)
14. Fd3		Fé7 (i)
15. 0-0		0-0
16. Tf-é1 (j)	T ç - d8 (k)	
17. Ta-d1		Dh5
18. Fç4!		Ff8 (l)
19. d5 (m)		Cç5
20. Da2		b5!! (n)
21. Fxb5 (o)		Cxé4!! (p)
22. Txé4 (q)		Txd5!! (r)
23. Txd5 (s)		Fxd5
24. Tç4 (t)		Fxç4
25. Fxç4		Dd5!! (u)
26. Cd2 (v)		Txç4
27. Dxç4 (w)		Dxd2 (x)
28. h3		Fxa3
29. Dç8+		Rf8
30. Da8 (y)		a5
31. f3		Db4
32. abandon.		

NOTES

a) La continuation usuelle consiste en 7. *é3 mais on trouve aussi* 7. *Da4+* ; 7. é4 ; 7. Fd2 comme 7. Dç2.

b) Ou 7..., *Cxç3* ; 8. Dxç3, Cd7 ; 9. Fg5, *f6*, suite un peu négligente jouée par Korchnoi, ou 7..., *Cd7*, tentative infructueuse de Karpov contre Kasparov (Moscou, 1984) ; 8. Cxd5!, éxd5 ; 9. Fg5, f6 ; 10. Ff4, ç5 ; 11. g3, g6 ; 12. h4!, ou encore *7..., Fé7* ; 8. é4, Cxç3 ; 9. bxç3, Cd7 ; 10. Fd3, ç5 ; 11. 0-0 (Ivanov-Lein, New-York, 1984).

ç) Après 8. dxç5, Fxç5 ; 9. Fg5, f6 ; 10. Fd2, Cd7 ; 11. é4, Cxç3 ; 12. Fxç3, Dç8, rien n'est clair (Plaskett-Short, Plovdiv, 1984).

d) Plus précis que 10. Fd3, qui permet la réponse 10..., Dç7 (menaçant 11..., çxd4) ; par exemple, 11. 0-0, çxd4 ; 12. çxd4, Dxç2 ; 13. Fxç2, Tç8 ; 14. Fd3, F67 ; 15. Fb2, 0-0 ; 16. Tf-ç1 avec une nulle rapide après l'échange des T (Tukmakov-Sossonko, 1984).

è) Mais les Noirs peuvent gagner un temps sur la colonne ç. 10..., Df6 ; 11. Fg3, Dg6 est dangereux pour les Noirs à cause de 12. Fb5! ; de même, si 10..., Tç8 ; 11. d5!, éxd5 ; 12. éxd5, Fxd5 ; 13. 0-0-0.

f) Sacrifiant le pion é4, selon l'idée de Portisch dans sa partie contre Korchnoi au dernier Tournoi des candidats.

g) Si 12..., Fxé4 ; 13. Fa6, Ta8 ; 14. Tç1!, ce qui interdit 14..., Fé7 à cause de 15. Fç7 gagnant la D. *Korchnoi répondit* 12..., *Fé7 et tombe rapidement* dans une position difficile. Le coup du texte est nouveau mais ne paraît pas satisfaisant.

h) Ou 13..., Cç5 ; 14. Fb5+, Rd8 ; 15. dxç5!!, Dxa1+ ; 16. Ré2 menaçant 17. Dd3+, etc. La manœuvre de la D noire continue d'être suspecte *mais le* pion é4 reste difficilement prenable : si 13..., Fxé4 ; 14. Fa6.

i) *Et non* 14..., *Fxé4* à cause de 15. Ch4, Dg4 ; 16. h3.

j) La position est nettement en faveur des Blancs, qui contrôlent le centre et ont à leur disposition différentes menaces fondées sur la situation de la D noire.

k) A considérer est le dégagement de la D 16..., Dh5 et 17..., Da5, bien que cela coûte du temps. Les Noirs semblent tenir le coup après 16..., Dh5 ; 17. Cé5, Cxé5 ; 18. Fxé5, Tf-d8 comme après 17. Fç4, Cf6.

l) Craignant le sacrifice, après 18..., Da5, 19. Fxé6, fxé6 ; 20. Dxé6+, Rf8 ; 21. d5! menaçant 22. d6. Si 21..., Cç5 ; 22. Df5+, Rg8 ; 23. d6 avec une forte attaque.

m) Il est curieux que cette avance soit à ce point une erreur mais, en quelques coups, les Noirs vont se dégager de *la forte étreinte exercée par leur adversaire* et inverser complètement le cours du combat. Les Noirs appréhendaient avec angoisse la suite 19. Fh4!, Té8 ; 20. Fb5, Fç6 ; 21. Fa6 ! La seule défense sur 19. Fh4 aurait été 19..., Cf6 ; 20. Fxf6, gxf6 ; 21. d5, é5 avec une position peu agréable *mais peut-être* tenable.

n) Une idée profonde, stratégiquement et tactiquement, inattendue des *Blancs*.

o) Maintenant, l'acceptation conduit les Blancs vers leur destin ; la seule chance des Blancs était 21. Fé2, Cxé4 ; 22. dxé6!, Fd5 (si 22..., Cç3 ; 23. Txd8, Cxa2 ; 24. é7!) ; 23. éxf7+ ou 23. Txd5.

p) Et ce sacrifice élégant de C force désormais le cours des choses.

q) Si 22. dxé6, Txd1 ; 23. éxf7+, Rh8 ; 24. Txd1, Dxb5.

r) Une autre pointe raffinée. Si 22..., Fxd5 ; 23. Txd5!, Dxd5 ; 24. Dxd5, Txd5 ; 25. a4.

s) Tout est forcé. Si 23. Té4-é1, Txd1 ; 24. Txd1, Dxb5 ; si 23. Fd3, Txd3 ; 24. Txd3, Fxé4.

t) Si 24. Fd3, Fxé4 ; 25. Fxé4, Tç1+ avec mat ; si 24. Th4, Dxh4 ; 25. Dxd5, Dxg3!

u) L'ultime pointe qui donne tout son sens à la série inaugurée par le sacrifice 21..., Cxé4.

v) Si 26. Fxd5, Tç1+ ; si 26. Cé5, Dd1+ ; 27. Ff1, Tç1.

w) Si 27. Cxç4, Dd1 mat.

x) Avec gain d'un second pion : si 28. e4, Dd1+ ; 29. Df1, Dxa4.

y) Si 30. Da6, Dd1+ ; 31. Rh2, Dd4 ; 32. Fb8, Dxf2. Le pion a ne peut être arrêté.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1177
V. KONDRATIEV. 1985.

(Blancs : Rb8, Ta2 et é7, Pb6. Noirs : Rh4, Tb3, Pç3 et b2. *Nulle.*)

1. Té4+, Rg5! (si 1..., Rg3 ; 2. Té3+, Rf4 ; 3. Txb2!) ; 2. Ta5+, Rf6 ; 3. Tf4+, Ré6 ; 4. Té4+, Rd7! ; 5. Td4+, Rç6 ; 6. Tç4+, Rxb6 ; 7 Ta7!, b1=D ; 8. Txç3!!, une pointe étonnante, Tb5 ; 9. Tb7+, Ra5 ; 10. Tç5! forçant la nulle avec quelle élégance !

ÉTUDE

V. A. BRON

(1970)

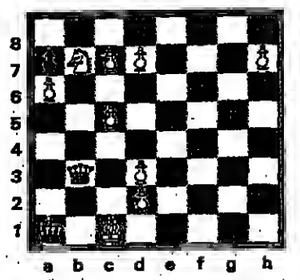

BLANCS (9) : Rç1, Cb7, Pa6, ç5, ç7, d2, d3, d7, h7.
NOIRS (3) : Ra1, Db3, Pa7.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1176

Défense imparfaite

Pour trouver la bonne défense il fallait se mettre à la place du déclarant et imaginer comment il pourrait faire douze levées et de quelle façon on pourrait l'en empêcher.

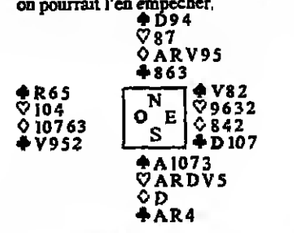

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
2♣	passe	3◇	passe
3♡	passe	4◇	passe
4 SA	passe	5♣	passe
6 SA	passe	passe	passe

Ouest a entamé le 5 de Trèfle pour la Dame d'Est prise par l'As de Sud, qui a joué le 3 de Pique. Ouest ayant fourni le 5, le déclarant (Pierre Detappe) a cru bon de mettre le 9 du mort, pris par le Valet de Pique. *Comment Ouest aurait-il dû jouer* pour faire chuter ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT ?

Réponse

Est peut supposer que le déclarant n'a pas été bien inspiré à Pique et qu'*Ouest a certainement le Roi de* Pique. Le déclarant ne pourra donc faire qu'*un* Pique (l'As), mais on peut *penser* qu'il a cinq Cœurs *maîtres* et As et Roi de Trèfle (ou à la rigueur six Cœurs et l'As de Trèfle) ; *enfin il pourra faire trois* levées à Carreau (avec une impasse s'il n'a pas la Dame). Ainsi le déclarant a onze levées *assurées et la douzième* levée sera facile à trouver puisque, si Sud a deux Carreaux, *tous les Carreaux pourront devenir* maîtres et, s'il n'a qu'*un* Carreau, *Ouest sera squeezé* avec le Roi de Pique et la garde à Carreau.

Conclusion : le seul espoir de battre le chelem est d'empêcher ce squeeze et l'unique façon d'y parvenir est de *détruire l'indispensable communication à Carreau.*

Regardez ce qui s'est passé quand Est a rejoué Pique (on contre-attaqué une autre couleur) : le déclarant a pris avec l'As de Pique, *puis, après avoir tiré As et Roi de* Trèfle et les Cœurs, il a squeezé Ouest sur le cinquième Cœur :

♠R◇10763 — ♠D◇ARV9 / ♠10 7 ♡5 ◇D ♣4

Sur le 5 de Cœur, Ouest jette un Carreau et le mort défausse la Dame de Pique, Sud prend la Dame de Carreau avec le Roi pour faire les quatre Carreaux du mort...

Comment *éviter cette fin de* coup ? Il suffit qu'Est contre-attaque *Carreau* après avoir fait le Valet de Pique.

Le déplacement des gardes

Ce titre imagé décrit une manœuvre assez rare à la table car elle n'est possible que si l'on arrive à reconstituer exactement les *mains* adverses comme dans cette donne jouée au Club Gallia à Cannes.

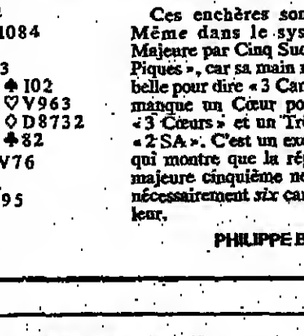

Ann : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1♠	2♣	2♡	passe
2♠	passe	4♠	passe...

Ouest a entamé As et Roi de Trèfle sur lesquels Est a fourni le 8 et le 2 et il a continué avec le 4 de Trèfle coupé par le 10 de Pique second. *Comment Sud (Le Dentu) a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Ces enchères sont normales. Même dans le système de la Majeure par Cinq Sud doit dire « 2 Piques », car sa main n'est pas assez belle pour dire « 3 Carreaux » ; il lui manque un Cœur pour soutenir à « 3 Cœurs » et un Trèfle pour dire « 2 SA ». C'est un exemple typique qui montre que la répétition d'une majeure cinquième ne garantit pas nécessairement *six* cartes de la couleur.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 242

La marquise en simple appareil

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	ISAAVQC			
2	EEEMSSL	CAVAIS	H4	28
3	E+TRFAYE	LESAMES	5E	32
4	T+OOXBSQ	FRAYEE	D3	47
5	QOT+IELN	BOXES	8A	48
6	QI+HITGE	TEFLON	38	20
7	QITG+URE	HIE	2F	29
8	EEPPNAI	TRAGIQUE	7F	70
9	LGDNEOI	EPEPINA	G9	66
10	AAAUEDF	GLENOIDE (a)	11E	90
11	AAAD+ICM	FEU	H13	31
12	A+NROBJ?	CADMIA	1H	45
13	-NTTRUEV	BANJO(S) (b)	N2	48
14	NZLOHAD	TROUVENT	B6	71
15	DAH+IETA	ZONAL	3K	28
16	DAI+UUEE	HATE	12L	26
17	EAU+SIRU	*DULIE (e)*	O1	37
18	AEIU+OT?	SURES	9D	26
		OUATE(R)IE`	O8	113
				855

Du onzième Festival de Vichy, qui s'est disputé du 8 au 11 mai, nous donnerons d'abord des nouvelles qui n'en sont pas : Michel Duguet a gagné pour la troisième fois consécutive, en perdant 2 points en quatre parties ; le festival a gagné lui aussi... en quantité : plus de quatre cents joueurs, et en qualité : en faisant 92,5% (score réalisé par le vainqueur du premier festival, J.-M. Bellot, qualifié à cette occasion de surdoué), on terminait quatre-vingt-seizième cette année. Enfin, le président Lormant, après une décennie de bons, loyaux et éprouvants services, a passé la main à Jacques Lachkar, président du comité d'Ile-de-France, qui a constitué une équipe considérablement rajeunie. Les treize parties jouées au cours de ce festival n'ont pas laissé aux participants le loisir de « prendre les eaux » de Vichy. Pour les consoler, nous leur dédions une poge de Mme de Sévigné écrite au moment de sa cure, il y a trois cent dix ans de cela.

« Les eaux sont bouillantes et d'un goût de AEELPRST fort désagréable... J'ai commencé aujourd'hui la douche ; c'est une assez bonne répétition du purgatoire. On est toute nue dans un petit lieu sous terre. Cet état où l'on conserve à peine une feuille pour tout habillement est fort humiliant. Derrière le rideau se tient quelqu'un qui vous soutient le ACEGORU : pour moi, c'était un CDEEIMN de Gannat qui est un fort honnête garçon, point charlatan. Il me parlait doce pendaot que j'étais ao CEILPPSU. Représentez-vous un jet d'eau contre quelqo'une de vos pauvres parties, toute la plus bouillante que vous puissiez vous imaginer. On met d'abord l'AAELMR partout, pour mettre en mouvement tous les EIPRSST, et puis on s'attache aux EIJNORTU(S) qui ont été affligées. Il paraît que je n'ai pas assez pleuré, puisqu'il me reste tant d'eau. Mais il est vrai que de passer ma vie sans vous voir y jette une tristesse et une AEEMMRTU à quoi je ne peux m'accoutumer. » *(Solution des tirages en fin d'article.)*

(a) (cavité) où s'emboîte un os. (b) JA(M)BON, 4 J, 41. (c) inv. culte rendu aux anges et aux saints.

● Résultats finaux : 1. Collin, 838. 2. Fevre, 835. 3. Pardina, 772.

Résultats du Festival

1. Duguet, 3184 ; 2. Pallavicini, 3166 ; 3. Vigroux, 3164 ; 4. Mollard, 3158 ; 5. Bellosta, 3156 ; 6. Roques et Lorenzo, 3153 ; 8. Lachkar, 3145 ; 9. Bloch, 3136 ; 10. Duguet, 3128.

● Solution des tirages. SALPETRE - FIGUIER - COURAGE - MEDECIN - SUPPLICE - ALARME - ESPRITS - JOINTURES - AMERTUME.

● Il y aura trois tournois homologables le 15 juin : Châteauneuf-du-Pape, tél. 42-58-64-71. Auch, 62-05-23-88. La Rochette, 64-37-40-88.

MICHEL CHARLEMAGNE.

11e Festival de Vichy,

Coupe de la FFSc, troisième manche.
10 mai 1986

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

MOTS CROISÉS

N° 407

Horizontalement

I. Ce n'est pas à eux qu'on reprochera de ne pas en faire assez. — II. Un des symboles des années 40. Remarque. — III. Gare à ne pas tomber dessus. Elles doivent faire la moitié du boulot. — IV. Mettais dans un fichu état. Si on les endure quelle corvée, sinon quelle barbe ! — V. Ne sera pas *efficace*. Fait un coup. Pour la communion. — VI. Victime d'une sorte de bombe à neutrons. Au Yémen. — VII. Dans le bocal. Il s'est fait cueillir s'il est là. Pronom. — VIII. Cet homme a son bon sens, il suffit de comprendre. Préposition. Pronom. — IX. Note. Mettant chaque chose à sa place. — X. Leur charme est fantastique.

Verticalement

1. Quelle bonne idée ! — 2. Celui d'aujourd'hui arrête plutôt son char. Il doit comme toujours se renouveler. — 3. Note. Ils se font désirer. — 4. La prendre soit mais la retirer ! En un sens, on ne l'aime pas du tout. — 5. On le considéra comme un dieu. Pour la diva. — 6. Il ne manque pas de s'apprécier. Voyelles. Préposition. — 7. Ce que firent des mugissants. — 8. Tirai un trait. Des ânes plus indociles encore qu'à l'accoutumée. — 9. Prépositioo. Grecque. Sont au club. — 10. Blanchie. — 11. Il peut bercer sa palme. Ça manque on peo de liant. — 12. Ne s'arrêtent jamais. — 13. Pour pouvoir passer au travers.

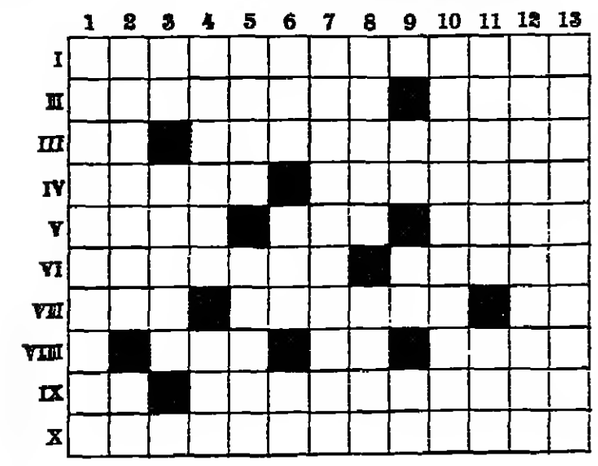

SOLUTION DU N° 406

Horizontalement

I. Distributeurs. — II. Entières. Gnou. — III. Mort. Oseraies. — IV. Epurait. Flanc. — V. Nécessitail. — VI. Art. Seao. Sept. — VII. Gaula. Lape. Ce. — VIII. Enragée. Armer. — IX. Utérin. Trauma. — X. Réservataires.

Verticalement

1. Déménageur. — 2. Inopérante. — 3. Structures. — 4. Titre. Lare. — 5. Ré. Assagir. — 6. Iroise. Env. — 7. Bestiale. — 8. Usé. Tua. TT. — 9. RFA. Para. — 10. Egaliserai. — 11. Uoiste. Mur. — 12. Roen. Poème. — 13. Susciterez.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 407

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais impliçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

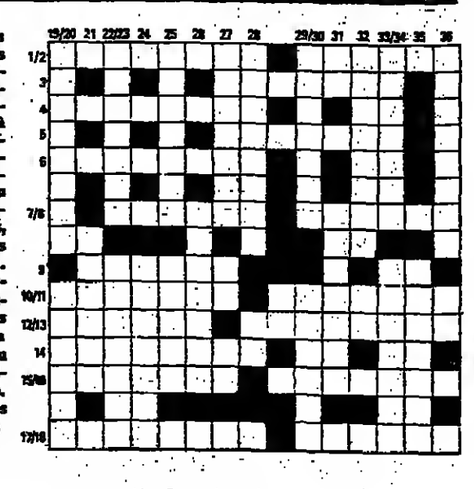

Horizontalement

1. AEHIINTT. — 2. EIPRTV (+ 1). — 3. AGILPTU. — 4. AAIORSTU. — 5. AEGINSU (+ 1). — 6. AEHILNT. — 7. EEEGNS (+ 2). — 8. AAAHIN. — 9. ALMPTU. — 10. ADEIPRT (+ 2). — 11. AEEFPRU. — 12. AAEIMR. — 13. ACEEHINS (+ 1). — 14. AEIRRSUU. — 15. EEIPRSS (+ 5). — 16. DEIMNOO. — 17. AEEGINNS (+ 1). — 18. AESSSU (+ 1).

Verticalement

19. AEHIRSTT. — 20. AEEPTU. — 21. EEIPRS (+ 4). — 22. AEEHIRT (+ 1). — 23. EELMRSU (+ 3). — 24. EEIPRSU (+ 2). — 25. DEIOPRT (+ 4). — 26. AADEISV. — 27. EILNOPS (+ 3). — 28. AEEGNSUU. — 29. AAHINPR. — 30. AILOPS (+ 3). — 31. AAEHINW. — 32. AACELNVY. — 33. EEEINST. — 34. DEEFINS. — 35. *EILRSTU* (+ 2). — 36. EINOORTU.

SOLUTION DU N° 406

Horizontalement

1. SHRAPNEL. — 2. OUIGOUR, langue turque. — 3. BATEAUX. — 4. REELUTES (RESULTEE). — 5. NUMERO. — 6. DESOLAS (ALDOSES, DESSOLA). — 7. RECULADE. — 8. ASTICOTE. — 9. ECRASONS (NARCOSES...). — 10. DAIONAIT. — 11. AUTUNITE, phospate. 12. SURCHOIX. — 13. AERERA. — 14. *INUSUEL*. — 15. UTILES (LUITES, TUILES). — 16. ASSIEDS. — 17. SENESTRE (RESSENTE).

Verticalement

18. SORDIDE. — 19. ASSIDUS. — 20. BOULETE. — 21. ARMOIRE (ARMOIRIE, MOIRERA). — 22. AGLOSSA, papillon. — 23. POULET (POSTULE). — 24. DEHALES. — 25. NUTATION. — 26. CNIDAIRE (ACRIDIEN, CEINDRAI). — 27. ROSEAUX. — 28. PANACEE. — 29. GUANOS. — 30. TANNEURS. — 31. *FEMELLE*. — 32. MITEUSES. — 33. DELETERE. — 34. EXONERAT.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

TELEVISION

Un «Série noire»... signé Godard

Un franc-tireur égaré dans un monde qui n'est plus le sien.

UN «*Série noire*» signé Godard, c'est évidemment excitant. Ça fait joli aussi dans la collection. Pourquoi le cinéaste d'*A bout de souffle*, de *Pierrot le Fou*, du *Mépris*, de *Prénom Carmen* et autres chefs-d'œuvre, *génie* (auto) destructeur-constructeur du langage *cinématographique*, chercheur de toutes les ruptures, a-t-il accepté de travailler pour la télévision, qu'il déteste ?

Godard aime bien la série, paraît-il, elle l'amuse. Plaisir alors de s'essayer à un exercice de style ? Il est étranger à cela. *Grandeur et décadence d'un petit commerce de cinéma*, titre donné à ce vingt-deuxième «Série noire», avec pour sous-titre *Chantons en cœur*, n'a pas grand-chose à voir avec le roman de J.H. Chase ni avec les règles du genre policier télévisé (action, violence...). C'est un film sur le cinéma (ceux qui le font, ceux qui y travaillent), sur l'agonie du cinéma (celui qu'il aime). Un film hommage, façon Godard, irritant, ténébreux, compliqué et drôle. C'est – «au feu les pompiers !», – un film sur le malheur – pour Jean-Luc – d'être cinéaste.

Autant le dire tout de suite pour éviter les polémiques inutiles, ce n'est sûrement pas ce «Série noire» qui battra des records à l'audimat. Au contraire. Mais TF 1 comme Hamster Productions (maître d'œuvre de la série) peuvent prendre le risque. Godard, c'est la lettre de noblesse d'une production huilée.

Grandeur et décadence d'un petit commerce de cinéma n'est pas un film facile, il est «godardien», avec ce côté pédagogique, cette façon de ne jamais s'arrêter de penser pendant qu'il filme, de couper les cheveux en quatre, chaque morceau en huit, en mille, de casser le plaisir – et le jouet-cinéma. C'est aussi ce qui est émouvant – cette implosion. Godard ne s'adresse pas à quinze ou à vingt millions de téléspectateurs, mais à ceux qui le connaissent bien, les amis, ceux de la nouvelle vague, les cinéphiles, les fidèles, *les Cahiers du cinéma*, une génération complice. C'est un film pour la «famille».

Faut-il raconter l'histoire ? Compliqué. Gaspard Bazin, jeune metteur en scène (interprété par Jean-Pierre Léaud !), cherche des petits rôles et des figurants pour son film. Tandis qu'il fait faire des

« Essayez de retrouver la mer ».

essais, son producteur, Almereyda (interprété par Jean-Pierre Mocky) a du mal à réunir des capitaux. Si l'argent n'a pas d'odeur, quand il s'agit d'art, il peut se gagner au péril de la vie. Bouffé par les problèmes d'argent, il n'a pas le temps d'écouter sa femme Eurydice (Marie Valera), qui voudrait devenir actrice...

Bien entendu, l'histoire n'est rien. « *C'est comme s'il n'y avait que la mer et que je ne vous donne que les vagues* », dit Godard à un moment du film, *essayez de retrouver la mer.* » Les vagues (ou la mer ?), le train-train ordinaire, sans gloire, de l'usine à rêves qui ne fait plus que se répéter ? Les acteurs qui défilent interminablement avec leur numéro de téléphone et de sécurité sociale. Le metteur en scène qui tourne en rond, capricieux. Un producteur qui n'entend pas sa femme. Quel est le plus difficile ? Vendre son visage ? Trouver un visage ? Trouver de l'argent ? Sonneries des téléphones, de la porte, bouts de phrases articulés, hachés sens dessus dessous, on enregistre, la phrase n'est jamais entière, où est la mer dans tout ça ? le cinéma ?

Coupes d'images, de son. L'écran et ses cinq couleurs. Des phrases sur l'écran. Comme toujours, Godard ne peut s'empêcher de décomposer les mots, de jouer avec, de les retourner comme des cubes. Il creuse. Comme quelqu'un qui serait dans un labyrinthe et chercherait l'issue en profondeur, il s'enfonce, jetant des pelletées de sable, des diamants, sans trier. On s'ennuie, on s'exaspère, et soudain, on est heureux, il a trouvé une formule, une image.

Le plaisir, c'est quand Godard filme au-delà d'un visage, d'un objet. Un téléphone vert, un téléphone rouge sur une table et une lampe. Plus de discours. Un peintre donne la sensation de l'univers. Sensation si aiguë qu'elle vous éclate à la figure comme une grenade. C'est le bonheur une seconde.

Il y a plusieurs discours dans *Grandeur et décadence d'un petit commerce de cinéma*, film bourré de références, codé (Almereyda est le nom du père de Jean Vigo par exemple). *Série noire*... oui, dans le sens premier du terme (jouons avec les cubes) : le metteur en scène devient fou, le producteur est assassiné, les acteurs ne font que répéter le vide du cinéma moderne, écrasés par l'échec métaphysique. « Chantons en chœur », dit le film que Godard n'a jamais fait, qu'il ne fera jamais, qu'il ne pourra plus jamais faire, parce qu'il n'y a plus de producteurs – comme les Beauregard, les Rassam, capables d'user leur vie, sans critère de rentabilité, artisans « morts au champ d'honneur » ! Parce qu'il y a la télévision, avec ses grillages (*« Pourquoi des grillages ? Vous n'avez pas entendu parler des grilles de programmes ? »*). Godard est un franc-tireur égaré dans un monde qui n'est plus le sien, inquiet, le dernier des Mohicans, silencieusement tenace.

CATHERINE HUMBLOT.

● *« Série noire », Grandeur et décadence d'un petit commerce de cinéma*, samedi 24 mai, TF 1, 20 h 35.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR ■■ GRAND FILM

DIMANCHE 25 MAI

Une femme disparaît ■

Film anglais d'Alfred Hitchcock (1938), avec M. Lockwood, M. Redgrave, P. Lukas, Dame M. Whitty (N.).
TF 1, 20 h 35 (135 mn).

Une jeune Anglaise s'inquiète de la disparition d'une vieille dame rencontrée dans un train qui traverse l'Europe centrale. Un film d'espionnage où Hitchcock dose de manière éblouissante le mystère et l'humour. L'avant-dernier de sa période britannique.

Un frisson dans la nuit ■

Film américain de Clint Eastwood (1971), avec C. Eastwood, J. Welter, D. Mills.
FR 3, 22 h 30 (100 mn).

Un disc-jockey est poursuivi par une admiratrice, avec laquelle il a eu une aventure qu'il croyait sans lendemain. C'est un cauchemar. Première réalisation de Clint Eastwood. L'atmosphère angoissante, névrosée, d'un film noir avec personnage féminin apportant le déséquilibre.

LUNDI 26 MAI

Virus

Film japonais de Kinji Fukasaku (1980), avec S. Chiba, C. Connors, S. Faulkner, G. Ford, S. Gillard, O. Hussey.
TF 1, 20 h 35 (110 mn).

A la suite d'un accident d'avion dans les Alpes, un virus mortel se répand en Europe et dans le monde. Protégée par le froid de l'Antarctique, une équipe de savants cherche à survivre. Un sujet passionnant sur le drame des expériences bactériologiques. Mais la version en France a été amputée de quarante-cinq minutes.

Uniformes et grandes manœuvres

Film français de René Le Hénaff (1950), avec Fernandel, Andrex (N.).
FR 3, 16 h 05 (80 mn).

Un portier de boîte de nuit, pris par erreur pour un aristocrate, devient parachutiste malgré lui. Une suite d'embrouilles vaudevillesques pour Fernandel.

On a volé la cuisse de Jupiter ■

Film français de Philippe de Broca (1979), avec A. Girardot, P. Noiret, C. Alric, F. Perrin.
FR 3, 20 h 35 (100 mn).

Mme le commissaire Lise Tanquerelle a épousé son amoureux. Ils font, en Grèce, un voyage de noces mouvementé. Suite carrément parodique – et du coup, on ne fait plus de réserves sur l'adaptation – de Tendre poulet. *Audiard et de Broca ont tout inventé.*

MARDI 27 MAI

La Guerre des boutons ■

Film français d'Yves Robert (1961), avec A. Treton, M. Isella, M. Lartigue, F. Lartigue, J. Dufilho, Y. Etievant (N.).
A 2, 20 h 35 (90 mn).

Les écoliers de deux villages voisins sont en guerre. Et s'arrachent mutuellement tous les boutons de leurs vêtements, avant de se battre tout nus. Un film réaliste, dynamique, truculent sans vulgarité, sur le monde de l'enfance campagnarde. Ce film auquel les distributeurs ne croyaient pas et qui sortit, d'abord, à la sauvette remporta un succès triomphal et le prix Jean-Vigo 1962.

La Femme en ciment

Film américain de Gordon Douglas (1968), avec F. Sinatra, R. Welch.
FR 3, 20 h 35 (90 mn).

Un détective privé enquête sur la mort d'une femme retrouvée au fond de la mer, les pieds scellés dans un bloc de ciment. Scénario filandreux, réalisation façon série télé. Même Sinatra est décevant.

MERCREDI 28 MAI

Agit ■

Film turc de Yilmaz Güney (1971), avec Y. Güney, H. Hamzaoglu, B. Inci (v. o. sous-titrée).
FR 3, 22 h 30 (90 mn).

Dans une région sauvage et montagneuse, cinq contrebandiers sont traqués par les gendarmes. Leur chef est grièvement blessé. Un inédit de Güney qui tient également le rôle principal. Les mœurs rudes de ceux qui refusent la loi.

JEUDI 29 MAI

L'Empire du Grec

Film américain de Jack Lee Thompson (1977), avec A. Quinn, J. Bisset, R. Vallone.
A 2, 20 h 35 (105 mn).

Un riche armateur grec a des ennuis avec sa famille, une maison avec une actrice. Il épouse en secondes noces la veuve d'un président des Etats-Unis assassiné. On voit bien dans quoi patauge ce film exécrable.

Un soir un train ■■

Film belge d'André Delvaux (1968), avec A. Aimée, Y. Montand.
FR 3, 20 h 35 (85 mn).

Un professeur de linguistique exerçant dans une ville flamande, et en pleine crise sentimentale, prend le train pour aller donner une conférence. Au cours du voyage, il bascule dans un univers fantastique où règne la mort. Influence esthétique des grands peintres belges du surréel. Ce film où s'inscrit le tragique de la condition humaine reflète aussi la déchirement culturel que connaissait, alors, la Belgique.

VENDREDI 30 MAI

Le Pont du nord ■

Film français de Jacques Rivette (1980), avec B. Ogier, P. Ogier, P. Clementi.
A 2, 23 h (125 mn).

Une femme, sortie de prison, veut retrouver son ami compromis dans des histoires louches. Elle rencontre une jeune marginale qui se met en tête de la protéger. Thèmes de la conspiration et du pouvoir caché, opposition du réel qu'on affronte et de la mythomanie galopante. Etrange film de déambulation, de conversations, double subjectivité des actrices.

Samedi 24 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

7.45 RFE : Le temps du livre ; 8.00 Bonjour la France ; 9.00 A votre service (et à 9 h 45) ; 9.30 Cinq jours en Bourse ; 10.30 Reprise : Performances ; 11.00 Hauts de gammes, magazine de la musique, en simultané avec France-Musique : spécial Yehudi Menuhin ; 12.00 Tournez manège.
13.00 Journal ; 13.50 La séquence du spectateur ; 14.20 Série : La croisière s'amuse ; 15.10 Dessins animés : Astro le petit robot ; 15.45 Tiercé à Saint-Cloud ; 15.55 Temps X, magazine de la science-fiction ; 16.50 Série : Les dames de cœur (redif.) ; 17.50 Trente millions d'amis ; 18.25 Auto-moto ; 18.55 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.00 Les trois premières minutes ; 19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.
20.35 Série noire : Grandeur et décadence d'un petit commerce de cinéma.
D'après le roman de J. Hadley-Chase, réal. J.-L. Godard. Avec J.-P. Léaud, J.-P. Mocky, M. Valera et des chômeurs de l'ANPE.
(Lire notre article.)
22.10 **Droit de réponse : Inch Allah.**
Emission de Michel Polac.
L'islam. Avec l'ayatollah Rouhani, M. Arkoun, directeur de l'Institut des études arabes et islamiques ; H. Hessid, *directeur de la Ligue arabe à Paris* ; F. Mernissi, sociologue chercheur à l'université de Rabat ; A. Taheri, journaliste iranien ; J.-P. Péroncel-Hugoz, journaliste au *Monde* et auteur du *Radeau de Mahomet* ; P. School-Latour, journaliste et auteur de *les Guerriers d'Allah* ; N. Katane, écrivain ; M. Rodinson, directeur d'études de l'Ecole pratique des hautes études ; V. Monteil, écrivain converti à l'islam ; le Père Lelong et un représentant du Club de l'Horloge.
0.05 Journal.
0.15 Ouvert la nuit. Série : les Incorruptibles. (Redif.)

ANTENNE 2

10.40 Journal des sourds et des malentendants ; 11.00 Le journal d'un siècle, de L. Bériot. Edition 1953 (mort de Staline, élection de René Coty, exécution des Rosenberg...). 12.00 A nous deux.
12.45 Journal ; 13.25 Série ; Buck Rogers ; 14.15 Réseé A2 (L'empire des cinq, Téléchat) ; 14.50 Les jeux du stade (avion : Internationaux de France : volley, pré-mondial ; France-Pologne ; escrime : Master) ; 17.00 Les carnets de l'aventure (Folle de Bassan) ; 17.50 Série : Amicalement vôtre ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le petit Bouvard illustré.
20.00 Journal.
20.35 **Rugby : Toulouse-Agen.**
En direct du Parc des Princes, finale du Championnat de France. Commentaires de Pierre Salviac en compagnie de Pierre Albaladejo.
22.15 Histoires de l'autre monde.
« L'Intrus », de Jerry Smith.
Un grand-père entêté revient après sa mort hanter la maison de ses descendants...
22.45 Journal.
23.00 **Magazine : Les enfants du rock.**
« Rock'n'roll graffiti », avec Laurent Voulzy, les Surfs, Sandy Shaw, les Beach Boys ; portrait de « Peter Gabriel » et d'« Angel Maimone ». « Rock pop festival de Montreux » Frankie goes to Hollywood, Billy Ocean, Chris Rea, Inxs (gala du 10 mai 1986).

FRANCE RÉGIONS 3

12.00 Espace 3 : à 12.00 Des cadres et des entreprises ; 13.15 : Connexions ; 13.30 Grands emphis ; 14.30 Objectif santé ; 14.45 Temps au féminin, avec Sylvie Joly.
18.15 : Liberté 3, magazine des associations.
17.30 Emissions régionales
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 18.00, où l'on verra sur tout le réseau Fraggle Rock ; *à 18.55,* Croqu'soleil ; *à 19.55,* Les recettes de Gil et Julie.
19.00 Le « 19-20 » de l'information.
20.05 Disney Channal.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel, la grande soirée familiale et... les nouvelles aventures de Kit Carson.
22.00 Journal.
22.35 Série : Mission casse-cou.
Le couple explosif enquête sur un vol de caviar au marché Smithfield. Une piste va les mener vers une course poursuite... Une série bouche-trou qui a pourtant fait un malheur outre-Manche.
23.05 Musiclub.
Harold en Italie opus 16 : « *Harold aux montagnes* », « *Marche des pèlerins* », « *Sérénade* », « *Orgie des brigands* » une symphonie en quatre parties de Berlioz par S. Komaso, alto principal.

LA 5

8.00 à 14.00 rediff. des émissions de la veille : 8.00 Série : Tonnerre mécanique (et à 11.30) ; 8.45 Pentathlon, jeu et variétés (et à 12.15) ; 10.30 Grand prix, magazine auto-moto.
14.00 Tennis (en direct de Düsseldorf) : World Team Cup 86 (*demi-finale*).
18.45 Série : Jaimie (et à 2.15) ; 19.30 Cinq sur cinq, programme musical (et à 1.15).
20.30 Record, le grand show du sport (Football : France-Atlante, en direct du Mexique) (et à 23.30).
22.45 Série : Lou Grant.

PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, L'Espion modèle ; 21 h, Télésuite : *Du sang et des larmes* ; 22 h 30, Chewing rock.
- **TMC**, 20 h, série : Knigth Rider ; 21 h, *Show mode* ; 22 h 15, Monte-Carlo zoom ; 22 h 35, Sky Trax.
- **RTB**, 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 30, Téléfilm : *Tendre est la nuit* (2e partie) ; 22 h, jeu : Le mot de la fin.
- **TSR**, 20 h 10, feuilleton : Maguy ; 20 h 40, les cinq dernières minutes : la Chine à Paris ; 22 h 20, Sport ; 23 h 20, *Il faut tuer Birgit Haas*, film de L. Heynemann ; 1 h, Rock film festival 86.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

	Dimanche 25 mai	Lundi 26 mai	Mardi 27 mai
TÉLÉVISION FRANÇAISE 1	8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 La source de vie : 10.00 Présence protestante ; 10.30 La jour du Seigneur ; 11.00 Messe : célébrée en plein air sur le terrain de loisirs de Saint-Laurent-de-la-Plaine (49) à l'intention des sourds et des malentendants, prédicateur Père Pierre Turquais ; 11.56 Prix international des droits de l'homme ; 12.00 Spécial Mundial. 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch (redif.) ; 14.20 Sports dimanche : automobile, Grand Prix de Belgique de Formule 1 en direct de Spa ; tiercé à Longchamp ; moto, Grand Prix d'Allemagne, *en direct* du Nurburgring ; jeu à XIII, Championnat de France, en direct de Toulouse ; 16.40 Scoop à la une, avec Bernard Lavilliers ; 17.25 Les animaux du monde : *sournoises embuscades*, à propos des araignées ; 18.05 Série : Pour l'amour du risque (redif.). 18.55 **Sept sur sept.** Magazine de la semaine de Jean Lanzi et Anne Sinclair, présenté cette semaine par Jean Lanzi. Invité : Yehudi Menuhin. 20.00 Journal. 20.35 **Cinéma : Une femme disparaît.** Film d'Alfred Hitchcock. 22.10 Sports dimanche soir. L'actualité sportive du week-end. 23.40 Journal.	9.45 Antiope 1 ; 10.15 La Une chez vous ; 10.45 RFE ; 11.00 Tennis, en direct de Roland-Garros. 13.00 Journal ; 13.50 Tennis, en direct de Roland-Garros ; 18.15 Dessins animés : Les Matics. 18.25 Mini-journal, pour les jeunes ; 18.30 La vie des Botes (et à 19.10) ; 18.40 Feuilleton : Santa Barbara ; 18.40 Cocoricocoboy. 20.00 Journal et Loto sportif. 20.35 L'avenir du futur : Virus. Film de Kenji Fukasaku. 22.30 Débat : Alerte aux rétrovirus ! 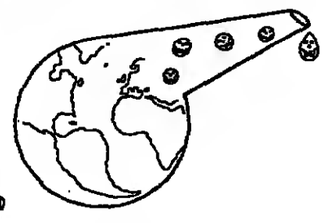 *A propos de la découverte il y a cinq ans des rétrovirus humains, dont celui du SIDA. Avec J. Armand, directeur des recherches et applications à l'Institut Mérieux ; le professeur G. Blaudin de Thé, directeur de recherches au CNRS, professeur de santé publique à l'université Harvard, aux Etats-Unis ; le docteur J.-C. Chermann, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur, et le professeur D. Stehelin, directeur de recherches au CNRS. Le candide : Line Renaud, fondatrice de l'Association des artistes contre le SIDA.* 23.40 Tennis. *Résumé de la journée aux Internationaux de France.* 23.45 Journal. 0.00 C'est à lire.	9.56 Antiope 1 ; 10.25 Le chemin des écoliers ; 10.45 La Une chez vous ; 11.00 Tennis en direct de Roland-Garros. 13.00 Journal ; 13.50 Tennis, en direct de Roland-Garros ; 18.20 Dessins animés : les Matics ; 18.25 Mini-journal pour les jeunes ; 18.35 La vie des Botes (et à 19.10) ; 18.45 Feuilleton : *Santa Barbara* ; 19.40 Cocoricocoboy. 20.00 Journal ; 20.25 Loto sportif ; 20.35 D'accord, pas d'accord (INC). 20.40 Les grands écrans de TF 1 : Histoire d'une fille de ferme, d'après G. de Maupassant, adapt. et réal. de C. Santelli, avec D. Labourier, P. Le Person, H. Virlojeux... (Redif.) *Décidément, Maupassant et Santelli sont en vogue à la Une. Cette rediffusion d'un téléfilm qui date de 1973 rappelle l'attachement du réalisateur à l'un des grands de la littérature française. Tiré des Contes de Maupassant, ce téléfilm raconte l'histoire de Rose, servante de ferme. Enfant non désirée, soumise au caprice du destin et des hommes. Film noir, pessimiste.* 21.55 Tennis. *Résumé de la journée aux Internationaux de France.* 22.10 Série : Les Enfants de la République. Quatre émissions d'Hebert Knapp. Réal. Y. Breuil. *Hubert Knapp est allé chercher ceux, celles, qui sont nés à la charnière des deux siècles, de modestes gens qui ont maintenant quatre-vingt-dix ans et plus. Un travail dans la mémoire, saisi sur le vif de la parole, des gestes. Emouvant, drôle, instructif. Dans cette quatrième et dernière émission, on écoutera des femmes qui vivaient dans les vallées de la soie, du charbon.* 23.05 Performances. Emission culturelle de M. Cardaze. *Au sommaire : La Mecque-sur-Seine (l'Institut du monde arabe) ; à propos du spectacle mis en scène par Tilly au Théâtre de La Villette, « les Trompettes de la mort » ; La pub fait le mur, ou la publicité réinvestit les murs de la ville.* 23.35 Journal. 23.50 C'est à lire.
ANTENNE 2	8.15 RFE : 9.00 Informations et météo ; 9.10 Gym tonic ; 9.45 Les chevaux du Tiercé ; 10.00 Récré A2 (Clémentine ; Mafalda ; Les mondes engloutis...) ; 11.30 Dimanche Martin : Entrez les artistes. 12.45 Journal ; 13.20 *Tout le monde le sait* ; 14.30 Série : Les deux font le paire ; 15.20 L'école des fans ; 15.15 Kiosque à musique ; 17.00 Série : La double vie de Mathias Pascal, adapté de Pirandello, réal. M. Monicelli (1re partie) *Le pauvre Mathias a beau jeter ses papiers d'identité et son alliance, truquer son écriture, fuir son pays, c'est toujours la même vie qui l'attend. Dans cette libre adaptation du roman de Pirandello, on reconnaît la verve de Monicelli.* 18.05 Stade 2 ; 19.30 Feuilleton : Maguy. 20.00 Journal. 20.35 Les enquêtes du commissaire Maigret : Maigret et l'ambassadeur. D'après G. Simenon. Avec J. Richard, J. Dumesnil, A. Ducaux... *Crime dans le monde désuet de la noblesse française. Le commissaire évalue parmi les châteaux, les forêts et les chevaux, à Chantilly.* 22.00 Magazine : Projection privée. *Marcel Jullian reçoit Jules Ray, pour évoquer la condition humaine à travers l'œuvre de Malraux.* 23.00 Journal.	6.45 Télématin ; 9.00 Antiope ; 10.00 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 10.05 Reprise : Apostrophes (ils avaient 20 ans en mai 68, diff. le 23 mai) ; 11.25 Histoires courtes. 11.35 Itinéraires, de S. Richard : les Baliseurs du désert, un très beau film du cinéaste tunisien Nacer Khémir. 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : l'Académie des neuf. 12.45 Journal ; 13.30 Feuilleton : Catherine ; 14.00 Aujourd'hui la vie (A voir) ; 15.00 Série : Les grands détectives (une aventure de Callaghan) ; 16.00 C'est encore mieux l'après-midi ; 17.35 Récré A2 (Téléchat, Latulu et Lireli, Les maîtres de l'univers) ; 18.05 Série : Capitol ; 18.30 C'est la vie ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le petit Bouvard illustré. 20.00 Journal. 20.35 Les cinq dernières minutes : Un cœur sur mesure. Série de C. Loursais, réal. Cl. de Givray. Avec P. Audret, J. Debary, G. Fontanel... (Redif.). *Un client d'une agence matrimoniale, petit, chauve et peu séduisant, est assassiné. Pour quel motif ? Le commissaire Cabrol enquête.* 22.05 **Série documentaire : Le défi mondial.** D'après le livre de J.-J. Servan-Schreiber, réal. D. Bertolino et D. Creusot. N° 4. Les miroirs brisés. Le Nord est-il un modèle pour le Sud ? Trois exemples — le Brésil, le Nigéria, la Chine — montrent les dangers qui guettent le tiers-monde à trop vouloir suivre le système occidental de développement. La leçon géopolitique, administrée magistralement par Peter Ustinov, se laisse regarder avec toujours autant de plaisir. 22.55 Journal.	8.45 Télématin ; 8.00 Antiope ; 10.00 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 10.05 Série documentaire : Nos ancêtres les Français ; 11.00 Histoires courtes (Le ciel saisi ; Eden) ; 11.35 Les carnets de l'aventure : (La furieuse rivière de l'Anapurna) ; 12.00 *Journal et météo* ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf. 12.45 Journal ; 13.30 Feuilleton : Catherine ; 14.00 Aujourd'hui la vie (A vif : le chômage, vu par des enfants de chômeurs) ; 15.00 Série : Les grands détectives (le signe des quatre : Sherlock Holmes) ; 16.00 C'est encore mieux l'après-midi ; 17.35 Récré A 2 (Téléchat ; Image imagine ; C'est chouette ; Superdoc ; Bibiloc) ; 18.05 Série : Capitol ; 18.30 C'est la vie ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.15 Emissions régionales ; 18.40 Le petit Bouvard illustré. 20.00 Journal. 20.35 **Cinéma : la Guerre des boutons.** 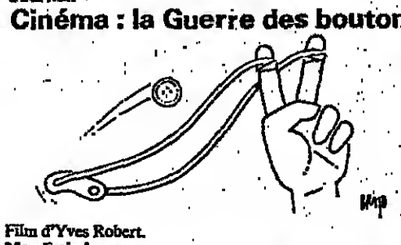 Film d'Yves Robert. 22.10 Mardi cinéma. *Pour ses jeux et pour commenter l'actualité cinématographique, P. Tchernia a invité Jane Birkin, François Cluzet, Bernard-Pierre Donnadieu.* 23.15 Journal.
FRANCE RÉGIONS 3	9.00 Debout les enfants ; 10.00 Mosaïque : Spécial ramadan ; 12.00 O'un soleil à l'autre, magazine du monde rural. 13.00 Emissions régionales ; 14.45 Sports : championnat d'Europe de boxe à Bordeaux ; Formule 3000 à Pau ; 16.35 Jeux de rôle, drôle de jeux ; 16.50 Emission pour les jeunes : les Entrechats, l'Oiseau bleu, génies en herbe ; 18.00 Décibels, avec Slow Monkeys, A. Pigalle, The Appartments, N. Jugement, J. Wio, Clair Obscur et A. Domino ; 18.30 RFO hebdo. 19.00 Petit à petit passionnément : les briquets ; 19.05 Signes particuliers ; 20.05 La Muppet Show. Nos bêbêtes avec Julie Andrews. 20.35 **Histoire d'un jour.** Série de P. Alfonsi et M. Dugowson. *Le 16 juillet 1942 : La rafle du Vel'd'Hiv'.* C'est à 4 heures du matin que le préfet de police de Paris déclenche la grande rafle des « juifs étrangers ou apatrides » de Paris et sa région. Une opération mise au point le 10 juillet entre le SS Hauptsturmführer Danneker, son adjoint Heinrichson et les Français Darquier de Pellepoix, François Hennequin, Tular et Garnier. Des milliers de juifs furent pris et parqués dans des conditions inhumaines. Très peu survécurent. 21.30 Aspects du court métrage français. *La Fête des mères*, de F. Cavanna et G. Pires ; *Break*, de P. Befue. 21.05 Journal. 22.30 **Cinéma de minuit : Un frisson dans la nuit.** Film de Clint Eastwood. 0.15 Prélude à la nuit. « *Pagodes* », de Debussy, par Rolf Plagge au piano.	16.00 Télévision régionale. *Programme autonome des douze régions, sauf à 16.05, où l'on verra sur tout le réseau le film de René Le Hénaff* : Uniformes et grandes manœuvres ; *17.35* Actualités de jadis ; *17.45* Loups, bars et Cie, ou la cuisine des marins ; *18.55* Croqu'soleil. 19.00 Le « 19-20 » de l'information. 19.55 Dessin animé : Les entrechats ; 20.05 Les jeux. 20.35 **Cinéma : On a volé la cuisse de Jupiter.** Film de Philippe de Broca. 22.15 Journal. 22.45 Taus en scène. Magazine du théâtre de P. Laville. *Au sommaire : Antoine Vitez, Electre à 20 ans ; Philippe Caubère, l'Amour d'Ariane (Mnouchkine) ; Annie Cordy, comédienne au côté de P. Dux ; Roland Bertin, jouer Jourdain ; le kabuki à Magador ; l'école Pierre-Reynal.* 23.45 La clef des nombres et des tarots. 23.50 Prélude à la nuit. *Impromptu n° 3, opus 90 de Schubert, par Myriam Birger, au piano.*	17.00 Télévision régionale. *Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h 05, où l'on verra sur tout le réseau* : Mission casse-cou ; *17 h 50*, Calibre ; *18 h 55*, Croqu'soleil. 19.00 Le « 19-20 » de l'information. 19.55 Dessin animé : Les Entrechats ; 20.05 Les jeux ; 20.30 D'accord, pas d'accord (INC). 20.35 **Cinéma : la Femme en ciment.** Film de Gordon Douglas. 22.10 Journal. 22.40 Emissions régionales. Strasbourg : *Focales et regards* ; Nancy-Reims : *Champlitte* ; Lille-Amiens : *Allégro* ; Rennes-Nantes-Le Mans : *Vent d'ouest* ; Limoges-Poitiers : *Histoires* ; Bordeaux : *Carte de visite* ; Toulouse-Montpellier : *Rugby* ; Marseille-Nice-Corse : *La délinquance* ; Lyon - Grenoble - Clermont-Ferrand : *Contrechamps* ; Rouen-Caen : *Quai du Blues* ; Dijon – Besançon : *Spécial festival vidéo de Montbéliard* ; Paris-Orléans : *Péniculture : l'édition.* 23.55 La clef des nombres et des tarots. 0.00 Prélude à la nuit. *Chansons et danses, « Divertissement pour instruments à vent opus 50 » de Vincent d'Indy, par les Philharmonistes de Châteauroux.*
LA 5	7.30 à 13.00, rediff. des émissions : 7.30 Cinq sur cinq, programme musical (et à 11.50) ; 8.30 Variétés : Cherchez la femme ; 10.15 Football : France-Atalante. 13.00 Tennis (en direct de Düsseldorf) : World Team Cup 86 (finale) (et à 23.15). 18.45 Série : Jaimie (et à 2.00) ; 19.30 Les Schtroumpfs, dessins animés. 20.30 Les grands films du petit écran : Vision fatale (1re partie), série américaine de D. Green (et à 0.15). 22.15 Série : Kojak.	8.00 à 18.45, rediffusion des émissions : 8.00, Série : Jaimie (et à 12.00 et 15.30) ; 8.20, Les grands films du petit écran : Vision fatale (1re partie) (et à 13.00 et 16.15) ; 10.30, Série : Lou Grant (et à 14.45 et 18.00) ; 11.15, Jeu : C'est beau la vie (et à 18.45). 19.30 Jeu : A fond la caisse (série : Supercopter) (et à 23.15). 20.30 Les grands films du petit écran : Vision fatale (2e partie), (et à 0.15). 22.15 Série : La cinquième dimension (et à 2.00).	8.00 à 18.30, Rediffusion des émissions : 8.00, Série : Supercopter (et à 12.00 et 15.30) ; 8.45, Les grands films du petit écran : Vision fatale (et à 13.00 et 16.15) ; 10.30, Série : La cinquième dimension (et à 14.45 et 18.00) ; 11.15 Jeu : C'est beau la vie (et à 18.45). 19.30 A fond la caisse (série : Knight Rider) (et à 2.30). 20.30 Feuilleton : Flamingo Road (et à 0.00). 21.25 Arabesque, série de suspense (et à 0.55). 22.20 Jonathan, magazine de l'aventure (et à 1.50).
PÉRIPHÉRIE	• RTL, 20 h, Télésuite : Du sang et des larmes ; 21 h 35, RTL digest ; 22 h 30, Grand écran (l'actualité du cinéma). • TMC, 20 h, série : « V » ; 21 h, Treize à la douzaine ; 22 h 30, Forum ; 22 h 55, Sky Trax. • RTB, 20 h 5, Attachez vos ceintures ; 21 h, téléfilm : Tendre est la nuit (3e partie). • TSR, 20 h, série : Allô, Béatrice ; 20 h 55, Tickets de première : Alberto Giacometti ; 21 h 50, Les mondes invisibles ; 23 h, Table ouverte ; 0 h 15, Rock film festival 1986.	• RTL, 20 h, série : le Renard ; 21 h, *Bonnie and Clyde*, film de A. Penn. • TMC, 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, *le Brigand bien aimé*, film de N. Ray ; 22 h 40, Sky Trax. • R.T.B., 20 h, Ecran-témoin : *Hôtel particulier*, suivi d'un débat sur le droit de visite. • RTB - TÉLÉ 2, 20 h 5, La chanson retrouvée ; 21 h 20, Radjou : Gey Cabay. • TSR, 20 h 15, Spécial cinéma ; 23 h 25, Cinébref (*A Name for her Desire*, de J.-J. Berger et *For Tina*, de A. Mugnier).	• RTL, 20 h, Cinémania : *Croque la vie*, film de J.-C. Tacchella ; 22 h 15, *Maciste contre le fantôme*, film de G. Gentilomo et S. Corbucci. • TMC, 20 h, le grand Chaparal ; la route d'El Paso ; 21 h, *L'affaire Crazy Capo*, film de P. Jamain ; 22 h 40, Sky Trax. • RTB, 20 h 5, Billet de faveur : *Monsieur Vernet*, de Jules Renard ; 22 h, Dites-moi... Sonia Rykiel. • RTB - TÉLÉ 2, 20 h 30, Tournoi Eurovision des jeunes musiciens 1986. • TSR, 20 h 10, Tournoi Eurovision des jeunes musiciens 1986 (finale) ; 23 h 15, Football ; 0 h 15, Cinébref.

Mercredi
28 mai

9.15 **Antiope 1 ; 9.45 Salut les petits loups :** Sport Billy, Entre Loups, Tout doux Dinky... **10.45 La Une chez vous ; 11.00 Tennis,** en direct de Roland-Garros.
13.00 **Journal ; 13.50 Tennis,** en direct de Roland-Garros. **18.20 Dessin animé : les Matics. 18.25 Mini-journal pour les jeunes ; 18.35 Série : La vie des Botes** (et à 19 h 10) ; **19.35 Loto sportif ; 19.40 Cocoricocoboy ; 18.50 Tirage du Tac-o-tac.**
20.00 **Journal ; 20.25 Tirage du Loto.**
20.35 **Téléfilm : Léon Blum à l'échelle humaine.**
De J. Rutman, scénario et dialogues de J. Rutman et P. Bourgeade, avec A. et P. Mottet, E. Oppenheim, M. Darrbois.
Ce film a été réalisé à l'occasion du 50e anniversaire de l'arrivée au pouvoir du Front populaire. Ses auteurs ont choisi d'éclairer la figure dominante de cette coalition, Léon Blum, premier socialiste à devenir président du conseil le

6 juin 1936. Une fiction historique qui débute sur l'arrestation de Blum en 1940 sur ordre de Vichy. Différents épisodes de sa vie ont été reconstitués, filmés en noir et blanc, afin de s'intégrer aux documents d'archives. Flash-back, témoignages, fiction et documents se mêlent pour évoquer l'affaire Dreyfus, la Grande Guerre, la scission du congrès de Tours, l'émeute du 6 février 1934, le Front populaire, la guerre d'Espagne, la seconde guerre mondiale...
23.35 **Tennis.**
Résumé de la journée aux Internationaux de France.
23.50 **Journal.**
0.00 **C'est à lire.**

Jeudi
29 mai

10.15 **Antiope 1 ; 10.45 La Une chez vous ; 11.00 Tennis,** en direct de Roland-Garros ; **12.35 Téléfoot 1,** La vie au quotidien de l'équipe de France à Mexico.
13.00 **Journal ; 13.50 Tennis,** en direct de Roland-Garros (et à 15.35) ; **15.25 Quarté,** en direct de Longchamp ; **18.20 Dessin animé : les Matics ; 18.25 Minijournal,** pour les jeunes ; **18.35 La vie des Botes** (et à 19 h 10) ; **18.45 Feuilleton : Santa-Barbara ; 19.40 Cocoricocoboy.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Infovision.**
Magazine de A. Denvers, R. Pic, M. Albert, J. Decornoy et B. Laine.
Le vingtième siècle confronté au risque technologique, dont le dernier en date, la catastrophe de Tchernobyl.

21.50 **Tennis.**
Résumé de la journée aux Internationaux de Roland-Garros.
22.05 **Feuilleton : la Citadelle.**
D'après le roman de A.-J. Cronin, adapt. A.-J. Cronin, réal. P. Jeffries et M. Vardy. Avec G. Thomas, C. Higgins, T. Evans...
Après des débuts difficiles, Manson, jeune médecin intègre, perd ses illusions pour devenir un professionnel à la mode. Tout devrait aller pour le mieux, mais sa femme lui reproche d'abandonner ses idéaux premiers...
23.20 **Journal.**
23.35 **C'est à lire.**

Vendredi
30 mai

8.55 **Antiope 1 ; 10.25 Le chemin des écoliers,** série « Minilabo » ; A votre santé, ce qu'il est utile de savoir sur les rythmes, les besoins du corps ; **La Une chez vous ; 11.00 Tennis,** en direct de Roland-Garros ; **12.35 Télé-foot :** les à-côtés du Mundial.
13.00 **Journal ; 13.50 Tennis,** en direct de Roland-Garros ; **18.20 Dessin animé : les Matics ; 18.25 Mini-journal,** pour les jeunes ; **18.40 La vie des Botes** (et à 19.10) ; **18.45 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.40 Cocoricocoboy.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Le jeu de la vérité.**
Emission de P. Sabatier et R. Grumbach.
Il est parfois difficile de jauer son propre rôle. Qui ce soir répondra aux questians des téléspectateurs ? Alice Sapritch, la grande comédienne, ou Marie Besnard, qu'elle incarnait avec un tel talent qu'on la croyait ressuscitée... ?

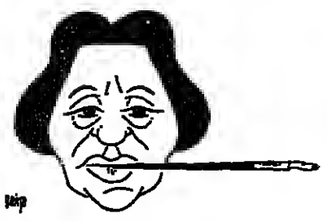

22.15 **Tennis.**
Résumé de la journée aux Internationaux de France.
22.30 **Série Arsène Lupin : l'Aiguille du midi.**
D'après le livre de M. Leblanc, réal. J.-P. Desagnat, dialogues A. Simonin. Avec G. Descrières, C. Rouvel, R. Carel... (Redif.)
Le face à face de deux vedettes mythiques, Arsène Lupin, gentleman cambrioleur et Herlock Sholmes, détective. Il s'agit cette fois d'un parchemin à la valeur inestimable, dérobé avec le trésor de la Couronne, par Lupin...
23.35 **Journal.**
23.40 **Télévision sans frontière.**
Nuit de la Corse.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

6.45 **Télématin ; 9.00 Récré A2** (Heidi ; Mafalda ; Sinbad le marin ; Jane de la jungle ; Pac Man ; Le monde selon Georges...) ; **12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf.**
12.45 **Journal ; 13.30 Feuilleton : Catherine ; 14.00 Téléfilm :** Calamity Jane, de S. Clauser, réal. J. Goldstone (la vie légendaire d'une héroïne de l'Ouest) ; **15.30 Récré A2** (les Schtroumpfs ; Les Poupies ; Tom Sawyer). **17.00 Magazine : Terre des bêtes. 17.30 Superplatine :** Sandra, Marc Lavoine, Al Corley, Niagara, Jesse Garon, Drean Academy... ; **18.05 Série : Capitol ; 18.30 C'est la vie ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord** (INC) ; **19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le petit Bouvard illustré.**
20.00 **Journal.**
20.35 **L'heure de vérité : François Léotard.**
Magazine de F.-H. de Virieu.
Le ministre de la culture et de la communication s'explique, entre autres, sur la nouvelle loi sur l'audiovisuel. Reportée d'une semaine, l'émission avait été annulée pour cause de grève...
21.00 **Magazine : Sexy folies.**
L'homme le plus sexy d'une entreprise, un strip-joker, clips d'amours et conseils de France Roche, le magazine coquin de la chaîne : 27 % d'audience dès le premier numéro !
23.00 **Journal.**

5.45 **Télématin ; 9.00 Antiope ; 10.00 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 10.05 Reprise : Sexy folies** (diff. le 28 mai) ; **11.05 Histoires courtes ; 11.35 La télévision des téléspectateurs ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : l'Académie des neuf.**
12.45 **Journal ; 13.30 Feuilleton : Catherine ; 14.00 Aujourd'hui la vie** (A lire : des auteurs présentent leurs œuvres) ; **15.00 Série : les Grands Détectives** (redif.) ; **15.50 C'est encore mieux l'après-midi ; 17.35 Récré A2** (Téléchat ; Image imagine ; Mes mains ont la parole...) ; **18.05 Série : Capitol ; 18.30 C'est la vie ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.35** Expression directe : l'Assemblée nationale.
20.00 **Journal ; 20.30 D'accord pas d'accord (INC).**
20.35 **Cinéma : l'Empire du Grec.**
Film de Jack Lee Thompson.
22.20 **Magazine : Actions**
Présenté par G. Morin et F.-H. de Virieu, réal. M. Hermant.
Donnant-donnant : l'accord d'entreprise du mois ; titres en jeu ; parlons d'argent : les gogos du cacao, et les autres rubriques habituelles.
23.35 **Journal.**

6.45 **Télématin ; 9.00 Antiope ; 10.00 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 10.05 Reprise : Actions** (diff. le 29 mai) ; **11.05 Histoires courtes ; 11.35 Reprise : Terre des bêtes ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf.**
12.45 **Journal ; 13.30 Feuilleton : Catherine ; 14.00 Aujourd'hui la vie** (En forme, avec Maribe Villalonga) ; **15.00 Série : Les grands détectives** (Nick Carter) ; **15.50 C'est encore mieux l'après-midi ; 17.30 Récré A2** (Téléchat, Super doc, Latulu et Lireli, Shera) ; **18.05 Série : Capitol ; 18.30 C'est la vie ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.15** Emissions régionales ; **19.40 Le petit Bouvard illustré.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Feuilleton : Médecins de nuit.**
De B. Gridaine, réal. N. Ribowski. Avec R. Carpentier, C. Allégret, L. de Suza...
« Hep taxi » : un chauffeur de taxi toxicomane entraîne une petite fille malade dans une drôle d'aventure...
21.35 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « La terre et l'eau », sont invités : Georges Delbord (Jardinier du monde), *Jean-Pierre Goubert* (la Conquête de l'eau), *Jacques Lamalle* (l'Empereur de la faim), *et Sylvie Giono (pour* Manosque des plateaux, *suivi de :* Poèmes de l'olive, *de Jean Giono), Yves Montand (pour* Jean de Florette, *de Marcel Pogno*l).
22.50 **Journal.**
23.00 **Ciné-club : le Pont du Nord.**
Film de Jacques Rivette (cycle : cinéma d'aujourd'hui).

ANTENNE 2

14.55 **En direct de l'Assemblée nationale.** Questions au gouvernement.
17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.05, où l'on verra sur tout le réseau : Zorro ; 17.30 Dominic; *18.55* Croqu'soleil.
19.00 **Le « 19.20 » de l'information.**
19.55 **Dessin animé : les Entrechats ; 20.05, Les jeux.**
20.35 **Série : C'est arrivé demain.**
Six émissions de Guy Lux et Bob Ottovic.
Les sciences parallèles mises en lumière : que sont la voyance, l'astrologie, la chirologie, l'ésotérisme ?... Avec Dessuart (mage), de Sabato (voyant), Frédérique (les taches d'encre), Adora (le tarot), P. de Lovigny (numérologue)...
21.35 **Thalassa.**
Magazine de la mer, de Georges Pernoud.
Saumon, l'avenir en rose, reportage de R. Gutierrez. Le savoir-faire des Français dans le fumage du saumon est incontestable même si le poisson vient de Norvège pour la plus grande partie.
22.20 **Journal.**
22.30 **Cinéma sans visa : Agit.**
Film turc de Yilmaz Güney.
0.10 **Débat,** mené par Bernard Brigouleix.
Portrait du réalisateur avec Daniel Karlin et Kendal Nezan, président de l'Institut kurde à Paris.
0.25 **La clé des nombres et des tarots.**
0.30 **Prélude à la nuit.**
« Si vous aimez les fleurs », folklore irlandais par le duo Dudaim.

14.25 **Sénat.**
17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.05, où l'on verra sur tout le réseau : Thalassa *(redif.) ; 17.30,* Dominic ; *18.55,* Croqu'soleil.
19.00 **Le « 19-20 » de l'information.**
19.55 **Dessin animé : Les entrechats. 20.05 Les jeux.**
20.35 **Cinéma : Un soir, un train.**
Film d'André Delvaux.
22.05 **Journal.**
22.30 **Théâtre : Savannah Bay.**
Pièce de Marguerite Duras, mise en scène M. Duras et Y. Andréa. Avec M. Renaud et S. Ogier.
Deux comédiennes évoquent des souvenirs dont l'amour-passion de Savannah Bay ; elles vont s'identifier à ce couple irréel, le faisant vivre et s'enivreront de fantasmes. Une pièce écrite spécialement pour Madeleine Renaud.
23.40 **La clef des nombres et des tarots.**
23.45 **Prélude à la nuit.**
Sonate en si mineur de Liszt, par E. Heidsieck, au piano.

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.05 où l'on verra sur tout le réseau : Le parc naturel des Vosges ; *17 h 30,* Feuilleton : Dominique ; *18 h 55,* Croqu'soleil.
19.00 **Le « 19-20 » de l'information.**
19.55 **Dessin animé : Les Entrechats ; 20.05 Les Jeux.**
20.35 **Histoires singulières : Tchèque et mat.**
Scénario de R. Russel, réal. J. Hough. Avec S. George, P. Ower, R. Heffer...
John Duncon se réconcilie avec so femme Vicky. Ils partent à Prague. John disparaît tandis que Vicky va être mêlée malgré elle à un réseau d'espionnage.
21.35 **Taxi.**
Un magazine de Philippe Alfonsi, réal. M. Dugowson.
Au sommaire : les événements qui font la une de l'actualité. Le retour d'un exilé politique haïtien dans son pays après vingt-cinq ans d'absence : Sergs Gilles. Carte blanche à la vedette de la semaine. L'école de tennis tchèque. Un auteur se glisse dans la peau du personnage de « Candide ».
22.35 **Journal.**
22.55 **Clavé : peintre alchimiste.**
Document de J. Amat, interview et documentaires de P. Daix.
Le portrait de Clavé, peintre né à Barcelone en 1913, une rétrospective de son œuvre nous fait revivre une époque, de la guerre civile espagnole à nos jours.
23.20 **La clé des nombres et des tarots.**
23.25 **Prélude à la nuit.**
Caprice arabe, sérénade pour guitare de F. Tarrega, par Valérie Duchateau.

FRANCE RÉGIONS 3

8.05 à 19.30, rediff. des émissions : 8.05 Série : Knight Rider (et à 12.00 et 15.30) ; 8.45 Série : Jaimie (et à 13.00 et 16.15) ; 9.30 Série : Kojak (et à 13.45 et 17.00) ; 10.30 Jonathan, magazine de l'aventure (et à 14.45 et 18.00) ; 11.15 Jeu : c'est beau la vie (et à 18.45).
19.30 **A fond la caisse (série : Riptide),** (et à 23 h 45).
20.30 **Football :** match de préparation pour la Coupe du monde : France/Université de Mexico, en direct de Mexico (et à 0 h 45).
22.45 **Big bang,** magazine de la science (et à 2 h 15).

8.00 à 20.30 Rediffusion des émissions : 8.00, Série : Riptide (et à 12.00 et 15.30) ; 8.45, Football : France/Université de Mexico (13 h et à 16.15) ; 10.30, Big bang, magazine de la science (et à 14.45 et 18.00) ; 11.15, Jeu : C'est beau la vie (et à 18 h 45).
18.30 **Série : Clips** (et à 23 h 15).
20.30 **Pentathlon,** jeu et variétés (et à 0.15).
22.15 **Mode, etc.,** magazine sur la mode (et à 2.00).

8.20 à 19.30, rediffusion des émissions : 8.20, Série : Chips (et à 12.00 et 15.30) ; 8.45, Feuilleton : Flamingo Road (et à 13.00 et 16.15) ; 9.30, Arabesque, série de suspense (et à 13.45 et 17.15) ; 10.30, Mode, etc., magazine sur la mode (et à 14.45 et 18.00) ; 11.15, Jeu : C'est beau la vie (et à 18.45).
19.30 **A fond la caisse** (Série : Tonnerre mécanique) (et à 23.15).
20.30 **Variétés : Cherchez la femme** (et à 0 h 15) ; **22.20, Grand Prix,** magazine auto-moto (et à 2.00).

LA 5

- **RTL,** 20 h, Madame est servie ; 21 h, *la Charge de la huitième brigade,* film de R. Walsh.
- **TMC,** 20 h, série : Falcon Crest ; 21 h, *l'Eternel soupçon,* film de J. Nagy ; 22 h 50, Sky Trax.
- **RTB,** 20 h, Au nom de la loi, magazine de la justice ; 21 h, Série : Mission casse-cou ; 21 h 50, Coup de film ; 22 h 5, Cargo de nuit.
- **RTB - TÉLÉ 2,** 20 h, Caméra sports.
- **TSR,** 20 h 10, *Méphisto,* film d'I. Szabo ; 22 h 30, Voyage autour de ma tante ; 23 h 45, Cinéhref.

- **RTL,** 20 h, Madame est servie ; 21 h, *l'Arme à l'œil,* film de R. Marquand.
- **TMC,** 20 h, Série : La croisière s'amuse ; 21 h, Cinénigmes (finale du jeu-cinéma) ; 22 h 35, Sky Trax.
- **RTB,** 20 h, Autant savoir : les courtiers d'assurance.
- **RTB - TÉLÉ 2,** 20 h, Opéra : *la Petite Renarde rusée,* de Leos Janacek.
- **TSR,** 20 h 10, *Temps présent* : Femme seule cherche monsieur bien sous tous rapports ; 21 h 15, série : Dynastie ; 22 h 20, Nocturne : *le Soulier de satin* (série d'après P. Claudel).

- **RTL,** 20 h, Madame est servie ; 21 h, Hill Street Blues ; 22 h 5, *le Cri du sorcier,* film de J. Skolimowski.
- **TMC,** 20 h, série : Le renard ; 21 h, *les Hatfield et les McCoys,* film de C. Ware ; 22 h 30, TMC Driver ; 22 h 55, Sky Trax.
- **RTB,** 20 h 5, *feuilleton : les Colbys ;* 20 h 55, *Grand écran : Elvira Madigan,* film de B. Widerberg.
- **RTB - TELE 2,** 20 h, Paroles : entretien avec Paul Franchimont ; 21 h, Écritures ; 21 h 30, Lumière bleue.
- **TSR,** 20 h 10, Tell Quel ; 20 h 45, Miroir 86 : tous en scène ; 22 h 25, *Orfeo,* film de C. Goretta ; 0 h, Cinéhref.

PÉRIPHÉRIE

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

CANAL+

Revue de mode

L'histoire de ce « Printemps-été 86 », entendez celle de la séduction, des étoffes pour petits et grands, femmes ou hommes, le voilà contée en gros plans dans « Cinémode », le magazine proposé par Canal Plus, le deuxième après le « Spécial têtes » diffusé en fin d'année.

« Des coups de cœur et de foudre, un grain de folie... », nous promettait-on. C'est plutôt une succession d'images sophistiquées, bien léchées, qui s'offrent au regard, comme le seraient celles d'une revue de mode grand luxe dont on feuilleterait négligemment les pages de papier glacé.

Harmonie des couleurs tarre cuite ou flamboyantes, séduction de leur chatoiement, du lent mouvement des matières, légères, fluides, brillantes, du rêve, beaucoup de rêve. Mais les auteurs de « Cinémode » savent aussi retourner à la réalité en énonçant tout au long des séquences les noms des fabricants et les prix des modèles présentés. La présence d'Anémone, faite d'humour et de décontraction, offre quelques instants privilégiés, comme cette visite chez Agnès B, où celle-ci explique ce que signifie pour elle la création : « *J'essaie de faire des vêtements qui font plaisir, des vêtements amis qu'on ne laisse pas au bas d'un placard.* » Elle rassure. Le mode n'est pas seulement réservée aux mannequins.

Autre découverte de cette émission, l'incursion au royaume de l'Inde, à Paris même, rue du Faubourg-Saint-Denis. Sur quelques centaines de mètres seulement s'alignent des boutiques recelant de véritables trésors : étoffes, parfums, épices et même collections en vidéo de toute la production cinématographique indienne.

ANITA RIND.

● **Magazine, Cinémode n° 2,** le 24 à 22 h 50, le 26 à 15 h 15 et, en clair, le 25 à 13 h 05.

Sélection

TÉLÉFILMS, SÉRIES

Le tiroir secret, enquête policière avec Michèle Morgan, grand-mère sexy, pour la première fois au petit écran. 4e épisode, le 24 à 17 h 50, le 25 à 22 h 15, le 27 à 11 h, le 30 à 1 h 35.

Hollywood blues, *une nouvelle série policière américaine qui* début par un ciné-TV, *le Maraudeur des bas-fonds*. Les inséparables inspecteurs Jack Rado et Nick McCarren en sont les héros. Le 24 à 20 h 30, le 26 à 14 h, le 28 à 15 h 50.

Le fil d'arrivée, le combat contre l'alcoolisme d'un adolescent décidé à devenir champion d'un marathon international. Sur fond de rocks célèbres. Le 24 à 21 h 45, le 25 à 16 h 55, le 28 à 2 h 15 et à 14 h 55.

SPORT

Les K.O. de Canal Plus, le 25 à 4 h 30, le 26 à 22 h 40 ; Basket américain, le 26 à 23 h 45.

Les films

LA MALÉDICTION ■. — Film américain de Richard Donner (1976), avec G. Peck. Le 24 à 23 h 40, le 27 à 1 h 10, le 31 à 4 h 20.

Un diplomate anglais remplace son fils mort-né par un bébé abandonné, sans que sa femme le sache... En grandissant, l'enfant révèle sa nature satanique. Film d'épouvante pseudo-mystique.

LA ROSE POURPRE DU CAIRE ■ ■. — Film américain de Woody Allen (1984), avec M. Ferrow. Le 25 à 21 h 30, le 28 à 22 h 50, le 30 à 1 h 35.

Une serveuse new-yorkaise, s'évadant grâce aux films romanesques, voit soudain descendre de l'écran un héros qu'elle admire. Un chef-d'œuvre.

SUPERGIRL. — Film américain de Jeannot Swarc (1984). Le 28 à 9 h 30, le 29 à 22 h 25.

Une femme venue du cosmos lutte contre une sorcière qui veut dominer le monde. Superman en féminin. Raté.

LA CHASSE SANGLANTE ■. — Film américain de Peter Collinson (1974), avec P. Fonda, W. Holden. Le 28 à 21 h, le 30 à 8 h 30.

Trois Américains de la classe moyenne s'en vont à la chasse et prennent un couple comme gibier. L'horreur installée dans la vie quotidienne. Effrayant.

UN ASSASSIN QUI PASSE ■. — Film français de Michel Vianey (1980), avec R. Berry, C. Leure. Le 29 à 20 h 35.

Un homme solitaire qui ne peut avoir de rapports avec les femmes devient un assassin qu'un policier ambigu s'efforce de démasquer. Les deux faces masculines de la même frustration. Climat morbide.

APRÈS LA RÉPÉTITION ■ ■. — Film suédois d'Ingmar Bergman (1983). Le 30 à 21 h.

Sur un plateau de théâtre sans décors, un metteur en scène discute avec une jeune comédienne et voit surgir les fantômes du passé. La quintessence géniale des conceptions de Bergman sur la vérité et l'imaginaire, sur le créateur et sa création.

LES REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

BARBE BLEUE ■. — Film franco-italo-allemand d'E. Dmytryk (1972). Le 24 à 8 h 15, le 25 à 0 h 50, le 30 à 23 h 40.

POULET AU VINAIGRE ■. — Film français de C. Chabrol (1985). Le 24 à 10 h 10, le 27 à 8 h 25, le 29 à 16 h.

DÉTECTIVE ■. — Film français de J.-L. Godard (1985). Le 25 à 1 h 25, le 27 à 15 h 35, le 28 à 0 h 10.

HURLEMENTS ■. — Film américain de J. Dante. Le 25 à 3 h, le 29 à 0 h 10, le 31 à 2 h 50.

FONDU AU NOIR ■. — Film américain de V. Zimmerman (1980). Le 25 à 5 h 30, le 27 à 14 h.

TRAVAIL AU NOIR ■ ■. — Film anglais de J. Skolimowski (1982). Le 25 à 8 h 30, le 26 à 10 h 25.

LES VALSEUSES ■. — Film français de B. Blier (1973). Le 25 à 10 h, le 27 à 22 h 25, le 30 à 14 h.

LES CHEMINS DE LA HAUTE VILLE ■ ■. — Film anglais de J. Cleyton (1958). Le 25 à 22 h 55, le 27 à 0 h 20, le 29 à 10 h 5.

L'ÉTOILE DU NORD ■. — Film française de P. Granier-Deferre (1981). Le 26 à 8 h 25, le 30 à 15 h 55.

LE JOLIE CŒUR. — Film français de F. Perrin (1983). Le 28 à 16 h 30.

DON CAMILLO ■. — Film italien de T. Hill (1983). Le 26 à 20 h 35, le 29 à 14 h.

TV 6

A partir du jeudi 22 mai, TV 6 lance quatre nouvelles émissions :

Profil 6 (interviews, clips, extraits de films autour d'une vedette), le jeudi à 23 h ; **Live 6** (les plus grands noms du rock en concert), le samedi à 23 h ; **Play 6** (les coups de cœur de TV 6), le dimanche à 18 h 30 ; **Métal 6** (hard rock, etc.), le dimanche à 19 h.

La grille des programmes est donc la suivante pour cette semaine :

Samedi : 14 h, **Tonic 6** ; 17 h, **System 6** ; 19 h, **Super Hit de NRJ 6** ; 21 h, **Tonic 6** ; 23 h, **Live 6.**

Dimanche : 14 h, **Tonic 6** ; 18 h 30, **Play 6** ; 19 h, **Métal 6** ; 20 h, **Tonic 6.**

Du lundi au vendredi : 14 h, **Tonic 6** ; 17 h, **System 6** ; 19 h, **NRJ 6** ; 20 h, **Tonic 6** ; 23 h, **Redif. de NRJ 6.**

France-Culture

SAMEDI 24 MAI

6.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Fréquence buissonnière.
9.05 Littérature pour tous : « Lettres de Gourgounel », de Kenneth White.
8.30 Méfiez-vous des histoires.
9.05 Les temps modernes : Roland Barthes, bilan ; à 10 h, Voix du silence : La Lituanie.
10.40 La mémoire en chantant.
10.50 Grand angle : de Java à Bornéo, de Bali à Célèbes, les problèmes de transmigration en Indonésie.
12.00 Panorama.
14.00 Contes de mort et de vie aux Antilles (redif.).
15.30 Le bon plaisir de... Agnès Varda.
19.30 Samedi soir : philosophie et histoire.
20.00 Musique : Georges Aperghis, l'hôte du gamelan (en liaison avec l'émission de 22 h 30).
20.30 Nouveau répertoire dramatique : « Pratoria », de Pierre Macris, avec J. Rochefort, S. Hilel, E. Weisz, précédé d'un entretien avec l'auteur.
22.10 Démarches avec... Pierre-Emmanuel Dauzat.
22.30 Concert Sukowati, scène du Wayrang Kulit (théâtre d'ombres de Bali).
0.05 Clair de nuit : tentatives premières, avec Marc Ambiard ; chasse au snark.

DIMANCHE 25 MAI

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous.
7.45 Dits et récits.
8.00 Foi et tradition.
8.30 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste.
10.00 Messe, à Saint-Séverin, à Paris.
11.00 Aventures sans gravité, une histoire de la conquête spatiale.
12.00 Des Papous dans la tête.
13.40 L'Homme violenté de Velickovic : entretiens avec Vladimir Velickovic, dessinateur, graveur et peintre.
14.00 Le temps de se parler.
14.30 Les théâtres du Cartel : Gaston Baty et « Maya », de Simon Gantillon. Avec O. Labourier, C. Rich, M. Epin, R. Faure...
16.25 La tasse de thé : rencontre avec... Colette Fiat ; histoire-actualité : la religion est de retour.
19.10 Microfilms.
20.00 Repérages : la chanson d'expression française (Sanfaret, auteur-compositeur-interprète suisse).
20.30 Atelier de création radiophonique : « Des nœuds, des nœuds... ». Avec G. Lascault, M. Baldassari.
22.30 Jazz-bivouac : Pierre-Louis Garcia Group ; Claudine François et son quintette.
0.05 Clair de nuit.

LUNDI 26 MAI

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : art brut et compagnie (et à 10 h 50 : l'univers des signes).
9.05 Les lundis de l'histoire : à propos du « IIIe Reich et le monde » de Charles Bloch.
10.30 Musique : miroirs du cinéma (et à 17 h).
11.10 Passeport pour l'avenir.
11.30 Feuilleton : Voyage au bout de la nuit.
12.00 Panorama.
13.40 Le quatrième coup.
14.00 Un livre, des voix : « A demain, Sylvie », de Henri Troyat.
14.30 Portes de Fès.
15.30 Les arts et les gens : Musée d'art moderne de Troyes ; à 16 h 20, l'art africain : quatre-vingts ans de dialogue avec l'art européen.
17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris : l'ouverture de nouvelles salles du château de Versailles.
18.00 Subjectif.
19.30 Perspectives scientifiques : douze clés pour l'électronique.
20.00 Musique, mode d'emploi : Joseph Haydn ou la condition de musicien.
20.30 « Le Télégramme », d'Eulalie et Jean-Jacques Steen. Avec G. Fontenai, R. Crouzet, L. Lévy.
21.30 Latitudes : musique de Mongolie.
22.30 La nuit sur un plateau.

MARDI 27 MAI

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance (voir lundi).
9.06 La matinée des autres : Bali, le dernier refuge des dieux.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école des parents et des éducateurs : la musique.
11.30 Feuilleton : Voyage au bout de la nuit.
12.00 Panorama ; à 12 h 45, le club de la presse, avec François Mitterrand.
13.40 Instantané : magazine musical (la revue « Entretemps »).
14.00 Un livre, des voix : « Capitaine Dragée », d'Hortense Dufour.
14.30 « Belle Doerze, ou l'amour dangereux », de G. Boccaccio. Avec M. Rich, C. Rich, O. Paturel, D. Doll...
15.30 Mardis du cinéma : Marcel Carné « l'œil câlin du destin ».
17.10 Le pays d'ici : à Pontivy.
18.00 Subjectif.
19.30 Perspectives scientifiques : le chaos et le cosmos.
20.00 Musique, mode d'emploi : Joseph Haydn ou la condition de musicien.
20.30 Le journal du corps : le renouveau du thermalisme.
21.30 Diagonales, l'actualité de la chanson (France Lee).
22.30 Nuits magnétiques.
0.10 Du jour au lendemain.

MERCREDI 28 MAI

6.00 Feuilleton : Le mystérieux docteur Cornelius.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance (voir lundi).
9.05 Matinée : la science et les hommes : le destin de l'univers, avec Jean Heidmann, astrophysicien.
10.30 Musique : Miroirs (et à 17 heures).
11.10 Le livre, ouverture sur la vie : poésie en musique.
11.30 Feuilleton : Voyage au bout de la nuit.
12.00 Panorama.
13.40 Avant-première.
14.00 Un livre, des voix : « L'homme que les femmes adoraient », de Joyce Carol Oates.
14.30 RTB présente : « Les Guérisseurs », de Jean-Paul Hecq.
15.00 Musique de chambre : Modeste Moussorgski.
15.30 Lettres ouvertes, magazine littéraire.
17.10 Le pays d'ici : à Pontivy.
18.00 Subjectif.
19.30 Perspectives scientifiques : le point sur l'amiante, suivi d'une industrie.
20.00 Musique, mode d'emploi : Joseph Haydn ou la condition de musicien.
20.30 Pour ainsi dire, magazine de la poésie.
21.30 Pulsations : John Cage en 1988.
22.30 Nuits magnétiques.

JEUDI 29 MAI

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance (voir lundi).
9.05 Matinée une vie une œuvre : Georg Trakl, un poète fondamental et déchiré.
10.30 Musique : miroirs du cinéma.
11.10 Répétez, dit le maître : une maternelle lyrique, l'opéra des enfants.
11.30 Feuilleton : Voyage au bout de la nuit.
12.00 Panorama.
13.40 Peintres et ateliers : l'atelier d'Henri Goetz.
14.00 Un livre, des voix : « la Femme africaine » et « Lettres d'Afrique », de Karen Blixen.
14.30 Nouvelles des Etats-Unis : Jack London, « Les larmes de Ah Kim ».
15.30 Musicomanie : dossier : l'opéra de Lille ; portraits d'artistes (soixante musiciens contemporains face au photographe Guy Vivien) ; Yehudi Menuhin recrute en France une nouvelle génération de solistes.
17.10 Le pays d'ici : à Pontivy.
18.00 Subjectif.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : la transfusion sanguine.
20.00 Musique, mode d'emploi : Joseph Haydn ou la condition de musicien.
20.30 Ecrit pour la radio : « Second rayon » de J.-J. Passera.
21.30 Mise en scène imaginaire, avec Henri Colpi, metteur en scène.
22.30 Nuits magnétiques.
0.10 Du jour au lendemain.

VENDREDI 30 MAI

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance (voir lundi).
9.05 Matinée du temps qui change : jeux et repères sociaux.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école hors les murs : musique au village.
11.30 Feuilleton : Voyage au bout de la nuit.
12.00 Panorama.
13.40 On commence... : festival de la jeune création.
14.00 Un livre, des voix : « la Prunelle des yeux », de Béatrice Beck.
14.30 Sélection prix Italia : « Ne m'oublie pas », de M. Louys, M. Sola et B. Gillet.
15.30 L'échappée belle : la feria de Nîmes.
17.10 Le pays d'ici : à Pontivy.
18.00 Subjectif.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : la thermoluminescence.
20.00 Musique, mode d'emploi : Joseph Haydn, ou la condition de musicien.
20.30 Le tournoi multijeux : le défi Richard Lenoir 1988.
21.30 Black and blue : West Coast Jazz.
22.30 Nuits magnétiques.
0.10 Du jour au lendemain.

France-Musique

SAMEDI 24 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.02 Avis de recherche : œuvres de Prokofiev, Cras, Lavagne, Strauss.
9.10 Carnet de notes.
11.00 Moment musical : œuvres de Saint-Saëns, Franck, Mozart.
12.00 Désaccord parfait : débat autour de « Roméo et Juliette » de Tchaïkovski ; à 14 h concert : œuvres de Tchaïkovski, par R. Pasquier, violon, F. Lodéon, violoncelle, P. Rogé, piano.
15.00 Le temps du jazz : jazz c'il vous plaît ; Hexagonal : le trio du guitariste P. Thomas.
18.00 Opéra : « Lakmé », « le Roi l'a dit » (version abrégée), de Léo Delibes.
19.05 Les Cinglés du music-hall : ultra-phone ultra-chic.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (en direct de l'Eglise Notre-Dame-du-Travail) : « Musique funèbre maçonnique en ut mineur », « Requiem en ré mineur », de Mozart, par l'Orchestre national de France, les chœurs de Radio-France, dir. N. Marriner, chef des chœurs, J. Jouineau, sol. S. Mc Nair, C. Watkinson, G. Winbergh, J. Tomlinson.
23.00 Les soirées de France-Musique : archives, Revel et le dieque, « l'Avant guerre » ; à 1 h, Champ d'étoiles, voyages à travers la chanson.

DIMANCHE 25 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : Miles Davis.
7.02 Concert promenade : musique viennoise et musique légère.
9.10 Musiques sacrées.
10.00 Touche pas à mon hiéro : génie et métamorphoses de Franz Liszt.
12.05 Magazine international.
14.04 Top lisser : œuvres de Mozart, Vivaldi, Beethoven, Liszt, Schubert, Gershwin.
17.00 Comment l'entendez-vous ? « Do it yourself... », œuvres de Mozart, Strauss, Beethoven, J.-S. Bach, Schubert...
19.05 Jazz vivant : the « Leaders » avec D. Cherry, A. Blythe, C. Freeman et Third Kind of blues au Festival de Nancy.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert d'archives pour le centenaire de P. Paray (donné le 24 juin 1965 au Festival de Strasbourg) : « Ouverture de la Flûte enchantée », de Mozart, « Concerto en ut majeur pour piano, violon et violoncelle, op. 56 », de Beethoven, « Troisième symphonie en ut mineur avec orgue », de Saint-Saëns, « Sonate pour piano et violon », « Messe Jeanne d'Arc », de Paray, par l'Orchestre national, dir. Paul Paray.
23.00 Les soirées de France-Musique : Ex-libris, « Schumann l'âme romantique » ; à 1 h Bing Crosby et les Crooners.

LUNDI 26 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : le sentiment musical.
12.05 Le temps du jazz : les années Candid.
12.30 Concert (donné le 5 mai) : œuvres de Cornysha, Blytheman, Tallis, Morley, Ferrabosco, Victoria... par la Pro Cantione Antiqua de Londres.
14.02 Repères contemporains : Solange Ancona.
15.00 Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
15.30 Les après-midi de France-Musique : hommage à Jean Martinon compositeur.
18.02 Avis aux amateurs.
19.05 Premières loges : les 78 tours introuvables, œuvres de Grétry, Mozart, Berger, Crémieux, Kosma, Saint-Saëns.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : vient de paraître.
20.30 Concert (en direct du Théâtre de la ville) : « l'Heure des traces », de Dufourt, « Improvisations sur Mallarmé I et II », de Boulez, « Oiseaux exotiques », de Messiaen, par l'Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez, sol. P. Bryn-Julson, soprano, P.-L. Aimard, piano.
23.00 Les soirées de France-Musique : Eduardo Mata ; à 1 h Bing Crosby et les crooners.

MARDI 27 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : Intégrale de sonates de Beethoven.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : voir lundi.
12.10 Le temps du jazz : voir lundi.
12.30 Concert (donné le 7 septembre à la Sainte-Chapelle) : Chants pour le temps de l'Avent et de Noël, la Passion et les fêtes de Pâques, Mort et Résurrection et Chants mariais, par la Scola Gregoriana de Bruges.
14.02 Repères contemporains : Ton de Leeuw.
14.30 Les enfants d'Orphée : sons et métiers des traditions d'ici et d'ailleurs, « le Maghreb ».
15.00 Côté jardin, magazine de l'opérette.
15.30 Les après-midi de France-Musique : voir lundi.
17.00 MARDIS POUR FRANCE-MUSIQUE.
18.30 En direct du Grand Auditorium concert-lecture : « XXe siècle — images de la musique française », le Synthétiseur en jeu : Trio de Synthétiseurs TM + et l'ensemble instrumental électroacoustique TM +.
20.10 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
20.30 En direct du Grand Auditorium : « Quatuor à cordes n° 6 en ut mineur » de Vachon, « Trio à cordes, op. 11, n° 3 » de Pleyel, « Lumière par trio d'archi » d'Anzaghi, « Quatuor à cordes n° 3 en sol majeur » de Boely, par le Trio à cordes de Paris, C. Frey, violon, M. Michalakakos, alto, J. Grout, violoncelle, E. Pope, deuxième violon.
22.30 En direct du Grand Auditorium : œuvres de Chopin, Debussy, Fauré, Dutilleux par Cécile Ousset, piano.
0.00 Les soirées de France-Musique : Poissons d'or.

MERCREDI 28 MAI

6.00 Musique légère.
7.10 L'Imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 La matin des musiciens : voir lundi.
12.10 Le temps du jazz : voir lundi.
12.30 Concert (donné le 23 mai au Centre Georges-Pompidou) : œuvres de Lindberg, Deprez, Scerisho, Giuliano, Giraud, Cavanna, par l'Ensemble 2e2m, dir. G. Octors jr.
14.02 Tempo primo : Pascal Nemirowski, piano, œuvres de Bach, Beethoven, Chopin, Scriabine.
15.00 Acousmathèque : Tétrastases ou les quatre espaces de l'extase.
15.30 Les après-midi de France-Musique : Les grands interprètes, le Trio Pasquier, œuvres de Beethoven, Fauré, Jaubert, Françaix ; à 17 h, hommage à Marcel Dupré.
19.12 Interlude : œuvres de Schumann.
19.30 Spirales, magazine de la musique contemporaine.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : où jouent-ils ?
20.30 Concert (donné le 6 mai en l'église Saint-Ouen de Rouen) : « le Chemin de la croix, op. 29 », Symphonie avec orgue, de Dupré, par les élèves de la classe de Louis Thiry.
23.00 Les soirées de France-Musique : jazz club en direct du Petit journal Montparnasse : le Quartette du saxophoniste et flûtiste Bud Stan Tracy.

JEUDI 29 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : Musique et divertissement.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : voir lundi.
12.10 Le temps du jazz : voir lundi.
12.30 Concert (donné le 3 juillet à Ossiach) : œuvres de Bach, Beethoven, Schubert, par R. Buchbinder, piano.
14.02 Repères contemporains : Ton de Leeuw.
15.00 Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
15.30 Les après-midi de France-Musique : Les grands interprètes, le Trio Pasquier, œuvres de Mozart, Rivier, Ducasse ; à 17 h, la leçon de musique, avec L. Thiry, organiste.
18.10 Les muses en dialogues, magazine de musique ancienne.
20.04 Jazz aujourd'hui : dernière édition.
20.15 Concert (en direct de Baden-Baden) : « Le directeur de théâtre », ouverture en ut majeur de Mozart, « Concerto pour violoncelle et orchestre en ut majeur », de Haydn, « Symphonie n° 9 en ut majeur D 944 », de Schubert, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. N. Harnoncourt, sol. H. Schiff, violoncelle.
22.20 Les soirées de France-Musique : les pêcheurs de perles : Irma Kolassi ; à 0 h, Musique traditionnelle : le Rag khemaj de la tradition de l'Inde du Nord.

VENDREDI 30 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : Mstislav Rostropovitch.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : voir lundi.
12.10 Le temps du jazz : voir lundi.
12.30 Concert (donné le 20 septembre au Festival de Montreux) : œuvres de Ravel, Lalo, Berlioz, Wagner, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. : A. Jordan, les chœurs de Chailly, l'Union chorale la Tour de Peilz le Pèlerin, Chardonne-Jongny.
14.02 Repères contemporains : Tessier.
14.30 Les enfants d'Orphée : sons et métiers des traditions d'ici et d'ailleurs, « le Maghreb ».
15.00 Histoire de la musique.
16.00 Les après-midi de France-Musique : les grands interprètes, le Trio Pasquier, œuvres de Mozart, Rivier, Ducasse ; à 17 h, la leçon de musique, avec L. Thiry, organiste.
18.10 Les muses en dialogues, magazine de musique ancienne.
20.04 Jazz aujourd'hui : dernière édition.
20.15 Concert (en direct de Baden-Baden) : « Le directeur de théâtre », ouverture en ut majeur de Mozart, « Concerto pour violoncelle et orchestre en ut majeur », de Haydn, « Symphonie n° 9 en ut majeur D 944 », de Schubert, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. N. Harnoncourt, sol. H. Schiff, violoncelle.
22.20 Les soirées de France-Musique : les pêcheurs de perles : Irma Kolassi ; à 0 h, Musique traditionnelle : le Rag khemaj de la tradition de l'Inde du Nord.

Les Tables de la Semaine

Napoléon-Chaix

Non loin de l'ex-Vel'd'Hiv', qui vit ses succès de pistard, entouré de ses copains comédiens, André Pousse a trouvé le moyen de drainer dans ce quartier excentrique le Tout-Paris de l'amitié. Grâce à un cuisinier modeste mais de talent, Gérard Magnan, à l'accueil de Jocelyne Pousse et à sa présence, entre deux films, gouailleuse et roborative. Carte de printemps (avec toujours le parfait menu à 140 F plus vin et service), des salades nouvelles, les plats du jour (le coq au vin du mardi, la blanquette du jeudi, etc.), un admirable aïoli avec des poissons « en pot au feu », des pâtes fraîches incomparables, etc. Comptez 300 F.

● **Napoléon-Chaix, 46, rue Balard, 15e. Tél. : 45-54-09-00. Fermé samedi midi et dimanche, ouvert pour les déjeuners, dîners et soupers.**

La Gourmandine

Gourmandine : espèce de poire à pulpe juteuse, cassante et agréable à manger. C'est la définition de Joseph Favre dans son *Grand Dictionnaire de cuisine*. C'est aussi l'enseigne d'un tout neuf mini-restaurant, début de patron-chef du jeune Patrick Dumonteil. Il y faut du courage, *en ces temps difficiles* ! Patrick et son épouse Yannick en ont. Du talent aussi, avec (faut-il dire hélas ?) un penchant-clin d'œil vers la cuisine dite nouvelle mais surtout beaucoup de mesure et de subtilité. L'escalope de saumon meriné au citron vert, le foie gras de canard frais, la salade au roquefort valent sans doute mieux que la fondant aux trois légumes mousse d'avocat (la cuisine du mâché !). Je me suis régalé d'un cabillaud en crépine sur purée de choux verts nappé d'une crème de bacon (65 F), avant le filet d'agneau aux gousses d'ail en chemise (80 F). *Au dessert, la gourmandine* rôtie à la crème d'amande *plaide pour l'enseigne, entre* autres desserts. La cave est *modeste pour cause de débuts*. J'ai aimé la saint-joseph de *Pierre Coursodon à Mauves, en* Vivarais.

● **La Gourmandine, 26, rue d'Armaillé (17e). Tél. 45-72-08-82. Fermé samedi midi et dimanche.**

Café bordelais

La cuisine bordelaise, toute de rigueur grand-bourgeoise, est mal connue et, à Paris, rarement représentée. Et voilà que vient d'ouvrir (dans la maison voisine de celle de Serge Lama, mais c'est pure coïncidence) ce bistrot chic où l'on débute par le kina Lillet de grand-papa, avant les huîtres, la salade de lentilles aux magret fumé et gésiers confits, la terrine landaise avant l'entrecôte bordelaise (attention ! ce n'est pas celle « à la sauce bordelaise » !), le gigot à la girondine, la marinière de poissons d'Andernos. Le sitton est accompagné d'un verre de sauternes. Il y a des vins (de Bordeaux, naturellement) au verre, en carafe, en bouteille à des prix doux. Et permettant des additions de 150/200 F.

● ***Le Café bordelais*, 74, boulevard de Latour-Maubourg (7e). Tél. : 45-51-50-58.**

Le Bœuf à six pattes à Gif-sur-Yvette

Il est signé Slavick, et ses pattes s'accrochent au plafond. L'attraction, après quelques entrées, avant quelques fromages et beaucoup de desserts classiques, est la série des grillades garnies, du steak haché (26,60 F) à la côte de bœuf (72,50 F), du pavé de rumsteack (57 F) au dos d'agneau grillé (42,40 F), du petit salé grillé (35,50 F) à la cuisse de poulet (27,20 F), le tout accompagné de frites et de frites encore. La viande venant des Boucheries nivernaises, les vins en pichet ou en bouteille étant comptés de 26,90 F à 100 F (les bordeaux), on peut ici se nourrir honnêtement. Sans casser trois pattes à un canard, *ce bœuf mérite d'être suivi*.

● **Le Bœuf à six pattes, chemin du Moulin, à Gif-sur-Yvette (91). Tél. : 60-19-34-13.**

Alain Rayé

Il nous vient de province et s'installe à *la Dariole* de Gilbert Drouelle, parti vers les Amériques. Transformations : d'abord deux petits salons en bas, en *place du « bistrot »*, et salle mieux aménagée, claire et d'un *ascétisme gai*. Bon service (avec un jeune sommelier qui défend *une bien belle carte des vins*). Et la carte (une vingtaine de propositions *en tout*) dont j'ai goûté des civelles, rares à Paris, avant une tête de veau en tortue plus rare encore (95 F) et succulemment présentée. La pièce de bœuf rôtie est elle aussi intéressante, et j'ai noté les langoustines poêlées aux courgettes (100 F). Un menu d'affaires au déjeuner (140 F) de deux plats, fromage et dessert. Beau plateau de fromages, du reste. Pains (au pluriel) maison succulents, amuse-gueula et mignardises, beurre demi-sel d'Echiré. Bref, un exemple. J'ai retrouvé là le prieuré de saint-jean-de-bébien 82 (140 F), alors que je venais de découvrir le 85, déjà évolué, subtil et de bonne tenue. Je suppose qu'il faudra que les Parisiens prennent l'habitude de venir ici le *soir : on ne mange ni le décor ni*, du regard, les notoriétés voisines de table, mais on se régale paisiblement : cela *changé des mangeoires à la* mode.

● **Alain Rayé (ex-Dariole), 49, rue du Colisée. Tél. : 42-25-66-76. (Fermé samedi et dimanche).**

L. R.

Sous la cloche, la cuisine charabia

Non au service à l'assiette !

LORSQUE je vais me régaler d'un gigot *Chez Georges* (bd Pereire), je demande en trancheur de me donner *la sonris*, le morceau que j'aime, puis à part, sur une autre assiette, les flageolets arrosés du jus. Lorsque je commande chez *Lasserre* le fameux canard à l'orange, que l'on découpe devant moi, je précise que je préfère les *filets taillés* plus épais et que l'on ne me donne pas les tranches d'orange avec la sauce. Lorsque chez moi on apporte le pot-au-feu sur la table, j'entoure, dans mon assiette, le morceau de bœuf (plates côtes désossées et roulées) des seuls légumes dont j'ai envie.

Il me semble que la recherche de son plaisir personnel est ainsi la moindre des choses, surtout au restaurant. Si le client veut ses légumes à part, il a le droit de l'exiger. S'il veut plus ou moins de sauce il est régulier que cette sauce lui soit proposée en saucière. Et c'est ainsi que cela se passait autrefois, partout.

Nous avons changé tout cela, disent les esthètes de l'art culinaire. Et d'amener, sous cloche, le plat commandé, tout dressé, selon l'idée (ou le *manque* d'idée) du chef, avec ses petits échantillonnages de mini-légumes, la viande émincée ne ressemblant plus au morceau envié. Ainsi avec mon ris de veau (*en feuilles de papier à* cigarettes alors qu'entier il est si bon de le couper soi-même !) m'impose-t-on trois petits pois, cinq haricots verts et des carottes que je hais ! C'est un petit abus de confiance que commet le restaurateur en quelque sorte. Et le maître d'hôtel, les serveurs sont réduits au rôle de porteur d'assiettes. Pourquoi pas un petit porte-plats roulant ?

Dans les maisons qui se respectent encore en respectant le client, la carte est rédigée de telle sorte que le plat tient en une ligne. A vous, si vous avez un doute, de demander au maître d'hôtel : il est là pour vous donner des précisions. Et s'il vous dit, par exemple, que le pigeon (entier et non pas en lamelles) est accompagné de petits pois, vous avez la ressource de demander, en place, un autre légume. Mais voilà encore une chose qui se perd chez les étoiles nouvelle vague : le maître d'hôtel sachant expliquer ! On y remédie en racontant le plat en deux, trois, voire quatre lignes de charabia.

Un certain Rochedy me fait adresser sa carte. J'y lis : « Le Côte et le Filet d'Agneau rosé en crépine à la Julienne fondante de Légumes Bayaldi d'Aubergines et de Courgettes » (je respecte orthographe et majuscules). Un autre veut me servir une « Epaule de lapin farcie aux échalotes confites et son beignet de cervelles sur lit de pommes chips ». Là aussi je respecte l'orthographe, qui laisse supposer qu'il y a plusieurs cervelles en un seul beignet ! Passons ! On se croirait chez les Précieuses ô combien ridicules. C'est Trissotin en toque blanche !

Curieusement, vous ne verrez jamais ces appellations loufoques dans les restaurants où l'on ne sert pas à l'assiette.

Mais cela soulève un autre problème. Puisque les maîtres d'hôtel n'ont plus à expliquer les plats et à s'enquérir du souhait du client ; et puisque les garçons n'ont plus à découper la viande, à vous servir les légumes, où vont les 15 % de *service* ? Ce que font *ces gens*, dans la salle : apporter l'assiette et soulever la cloche brillante sous laquelle se cache une prestation qui l'est moins, c'est à la portée d'un enfant. Cela vaut-il les cinq ou six fois le SMIC que gagne le service ? Si vous êtes de mon avis, alors, dans un restaurant de service à l'assiette, refusez carrément de payer les 15 % de la note. On verra bien !

LA REYNIÈRE.

P.S. – A paraître dans quelques jours, aux éditions du Seuil, *la Bonne Cuisine et les autres*, de Pierre-Marie Doutrelant. Un petit chef-d'œuvre de lucidité, un tableau féroce des cuisiniers d'aujourd'hui : « *Ce n'est plus les chefs qui sont aux fourneaux mais des comptables* » dit-il en substance. Et pour se distinguer des autres « *ils achètent de plus grandes assiettes* » ! Et de nous raconter comment un apprenti de *Trois-Gros* dont il disait : « *Je me fais archevêque s'il devient cuisinier* » pavoise aujourd'hui ses deux étoiles et ses quatre toques. Un merveilleux pamphlet qui enchantera les vrais gourmets. Ceux qui préfèrent l'assiette au décor-minceur !

MAISON

L'école du bricolage

Des magasins didactiques.

LE souhait commun à tous les bricoleurs, experts ou occasionnels, est de trouver tout ce qu'il leur faut au *même endroit*. Avec les conseils de spécialistes pour les aider dans leur choix, deux réalisations nouvelles – dans des circuits de distribution différents – répondent à ces attentes.

En plein cœur de Paris, face au *Pont-Neuf*, la *Samaritaine* vient de rénover totalement son rayon bricolage. Poursuivant une politique de rajeunissement de ses départements, ce grand magasin a réaménagé son sous-sol pour y présenter plus de soixante mille produits, sur une surface de quatre mille mètres carrés.

Les points forts du nouveau concept de vente de ce rayon sont une signalisation claire, une circulation facile, une aide apportée par des panneaux explicatifs des familles de produits et par les conseils des vendeurs. Un regroupement par fonction facilite aussi le choix. Ainsi, les pots de peinture (plus trois machines à teinter offrant des milliers de couleurs) voisinent avec les pinceaux et rouleaux. Au rayon plomberie, sous un plan-type d'installation d'eau, *sont réunis l'outillage*, les robinets, les raccords et les joints. Autres secteurs attractifs : le bois, l'isolation, la sécurité et l'auto, des accessoires de confort aux essuie-glaces et amortisseurs.

A la Samaritaine, la visserie est vendue en vrac. On choisit soi-même, à l'unité, par dizaines ou au kilo, selon ses besoins. Les outils à main, groupés sous des panneaux indiquant leur usage, peuvent être essayés et comparés. Tout l'outillage électroportatif est exposé dans une zone-boutique, avec des informations sur les perceuses, scies, ponceuses, etc., et une fiche signalétique sur chaque appareil. Chacun peut en faire l'essai avec les conseils de techniciens.

A la sortie de Paris par l'autoroute du Nord, juste avant Roissy, la « zone industrielle Paris-Nord II » devient un secteur commercial attirant. Un nouveau magasin, Castorama, s'y est installé, entre un « Usines-center » et le tout dernier Ikea. Sur plus de six mille *mètres carrés* de surface de vente, quarante-cinq mille références d'articles sont réparties en neuf rayons, de l'outillage au jardin.

L'originalité de ce magasin-pilote est de consacrer le tiers de sa surface à la décoration. Constatant que ce marché du « faites-le vous-même » est en expansion, Castorama propose une gamme étendue de produits et l'assistance d'un personnel formé pour répondre aux questions techniques et faciliter le choix en fonction d'une utilisation précise.

Dans la zone « décoration », la priorité est donnée à tous les types de revêtements. Pour le sol, des carrelages, du plastique (en rouleaux et en dalles) et plus de deux cents moquettes de tous genres, présentées sur des barres superposées. Pour les murs, du tissu (à coller ou à agrafer) accompagné de passementerie, du liège, des miroirs adhésifs, de la peinture. Les papiers peints sont groupés par gamme de couleurs et par pièce (de la cuisine à la chambre) avec des mises en ambiance. Au centre du secteur des revêtements, un « espace décoration » permet un choix coordonné pour le sol et les murs, avec projection sur un écran de réalisations avec ces divers produits.

Autre innovation, Castorama a demandé à trois créateurs connus (Jean-Pierre Caillères, Pascal Mourgue, Pierre Sala) de concevoir, à l'entrée du magasin, chacun un décor de pièce à partir d'articles vendus sur place. On peut ainsi glaner des idées originales à réaliser chez soi à peu de frais.

JANY AUJAME.

● **Samaritaine, sous-sol du magasin II.**

● **Castorama, autoroute A 1, sortie ZI Paris-Nord II, 95500 Gonesse. Du mardi au samedi de 10 h à 20 h ; le vendredi jusqu'à 21 h ; le dimanche de 10 h 30 à 19 h.**

Aux quatre coins de France

Vins et alcools

CHAMPAGNE Claude DUBOIS
A la propriété LES ALMANACHS
VENTEUIL 51200 ÉPERNAY. Tél. 26-58-48-37
Vin vieilli en foudre. Tarif sur demande.

MERCUREY A.O.C. *Vente directe propriété*
12 bouteilles 1982 : 440 F TTC franco dom.
TARIF SUR DEMANDE - Tél (85) 47-13-94
Louis Modrin, viticulteur, 71580 Mercurey.

Rive gauche

MONTPARNASSE

Il Barone
Restaurant Italien
Cuisine de qualité
5, rue Léopold Robert
75014 PARIS
☎ 43-20-87-14

Rive droite

AUX ROSES DE BLIDA
Sur commande spécialités pieds-noirs
COCAS, MOUNAS, SOUBRESSADE, COUSCOUS, PAËLLA, PASTILLA, TAGINE
Restaurant le midi, vendredi et samedi soir
29, rue de Chazelles, 75017 PARIS
46-22-43-86

les gourmets font la différence
GLACES-SORBETS
Dégustation - A emporter

RAIMO
Glacier
59/61 Bd de Reuilly 75012 PARIS
Tel 43 45 50 17
Mo DAUMESNIL (Porte Dorée)

Il y a des femmes qui vous servent à dîner jusqu'à 3 heures du matin.

Huîtres, fruits de mer, coquillages toute l'année, choucroutes de la mer, choucroutes paysannes.

LE BAYERN
La grande brasserie Bavaroise de Paris avec orchestre bavarois tous les soirs.
Salons de 10 à 150 couverts.
Place de Châtelet.
Réservation : 42-33-68-44

LA CHAMPAGNE
La grande brasserie de la mer.
Viviers de homards et de langoustes.
10 bis, place Clichy, Paris-9e.
Réservation : 48-74-44-78

CHEZ HANSI
La grande brasserie alsacienne
3, place du 18-Juin-1940, Paris-6e
Face à la Tour Montparnasse.
Réservation : 45-48-96-42

(PUBLICITE)

INDEX DES RESTAURANTS

Spécialités françaises et étrangères

AUVERGNATES

ARTOIS ISIDORE ROUZEYROL, 13, r. d'Artois, 8e, 42-25-01-10. F/sam.-dim.

BISTROTS A VINS

JACQUES MELAC, 42, r. Léon-Frot, 11e. F/dim. lundi. Noct. mardi, jeudi. 43-70-59-27.

BOURGUIGNONNES

CHEZ PIERROT, 18, rue E.-Marcel, 45-48-05-48/17-64. F. sam., dim. Cuisine bourgeoise.

BRETONNES

TY COZ 35, r. St-Georges, 48-78-42-95. F/dim., lundi. POISSONS, COQUILLAGES, CRUSTACÉS.

FRANÇAISES TRADITIONNELLES

RELAIS BELLMAN, 37, r. François-Ier, 47-23-54-42. Jusqu'à 22 h 30. Cadre élégant. F. samedi, dimanche.

L'AUBERGE DES DEUX SIGNES
46, rue Galande (5e). F. dim.
43-25-46-56 - 00-46. Parking : rue Lagrange
A déjeuner : menu 180 F (vin, café, s.c.).

LYONNAISES

LA FOUX, 2, rue Clément (6e). F. dim. 43-25-77-66. Alex aux fourneaux.

SARLADAISES

LE SARLADAIS, 2, rue de Vienne, 45-22-23-62. Cassoulet 78 F. Confit 78 F.

SUD-OUEST

LE PICHET, 174, r. Ordener, 46-27-85-28. F. dim. Grillade. Poisson. P.M.R. 130 F.

LE REPAIRE DE CARTOUCHE
47-00-25-86, 8, boulevard des Filles-du-Calvaire (11e). F. sam. midi, dim.

POISSONS DE RIVIÈRE

ATHANOR 43-44-49-15, 4, r. Crozatier, 12e. 19 à 24 h, sauf dim. et lundi. S. réserv., CLAVECIN : concerts mes. baroque.

FRUITS DE MER ET POISSONS

TOUR DE LYON, 1, rue de Lyon (12e), face à la gare. 43-43-88-30. Poissons, grillades. Banc d'huîtres réfrigéré.

A LA BONNE TABLE 45-39-74-91. F. sam., dim. 42, r. Friant. PARKING. Spéc. POISSONS.

BRÉSILIENNES

GUY 6, rue Mabillon, 6e. 43-54-87-61.

ACHICA, 71, rue Saint-Martin, 4e. Rés. 48-87-73-57. Recommandé par Gault et Millau. Ambiance assurée par 4 musiciens tous les soirs. Accueil jusqu'à 2 h.

CEYLAN

AUX DÉLICES DE CEYLAN
F. lundi. 22, r. Dambenton, 5e, 43-31-58-42. Spéc. TAMOULES. PMR : 80/100 F.

DANOISES ET SCANDINAVES

142, av. des Champs-Elysées. 43-59-28-41.
COPENHAGUE, 1er étage.
FLORA DANICA et son agréable jardin.

ESPAGNOLES

EL PICADOR, 80, bd Batignolles, 43-87-28-87. F/lundi-mardi. Env. 145 F.

ETHIOPIENNES

ENTOTO 45-87-08-51. F/dim. 143, r. L.-M.-Nordmann, 13e. Derowott, Beyayenetou av. l'Indjera.

INDIENNES-PAKISTANAISES

MAHARAJAH, 72, bd St-Germain, 43-54-26-07. T.L.J. Me Maubert. PRIX KALI 84 : meilleur curry de Paris. « Grill d'Or 86 » de la gastronomie indienne.

ISLAM-ABAD, 11, r. Houdon, 18e. 42-57-76-76. T.L.J. TANDOORI-CURRY.

ITALIENNES

L'APPENNINO, 61, rue Amiral-Mouchez, 13e. 45-89-08-15. F/dim., lundi. ÉMILIE ROMAGNE.

IL BARONE, 5, r. Léop.-Robert, 14e. 43-20-87-14. Le Montparnassien de qualité.

MAROCAINES

Mme AISSA 5, rue Ste-Beuve, 45-48-07-22. 20 h. à 0 h. 15. F/dim. et lun. COUSCOUS. PASTILLA, TAGINES. Cuisine marocaine de FÈS par ZOHRA MERNISSI. Rés. à part. 17 h. Carte bleue.

PORTUGAISES

SAUDADE, 34, rue des Bourbonnais, 1er (Châtelet). 42-36-70-71. Serv. j. 23 h. F. dim. Spécialités portugaises. PRIX MARCO POLO CASANOVA 84.

VIETNAMIENNES

NEM 66, 66, rue Lauriston (16e). 47-27-74-52. F. sam. soir et dim. Cuisine légère. Grand choix de grillades.

Salons pour déjeuners d'affaires et banquets.
ALSACE A PARIS 43-26-89-36. Salons de 10 à 60 couverts. Tous les jours. 9, place Saint-André-des-Arts (6e).
Ouvert après minuit
GUY 6, rue Mabillon, 6e. Tél. : 43-54-87-61
CUISINE ET ATMOSPHÈRE BRÉSILIENNES

هكذا من الأصل

Partir

Musique baroque

Le deuxième Festival de musique baroque de Mateus aura lieu du 7 au 24 août prochain. Elégant manoir du dix-huitième siècle, le solar de Mateus est situé tout près de Vila-Real, au nord du Portugal. Un lieu privilégié pour la musique.

● **Office national du tourisme portugais : 7, rue Scribe, 75009 Paris. Tél. : 47-42-55-57.**

Forfait : promenade des Anglais

Jusqu'au 12 juillet, l'hôtel Westminster à Nice propose un forfait de 750 francs par personne en chambre double (taxes et service compris) pour trois nuits et un repas. Une occasion pour profiter, avant l'été, des charmes du vieux Nice et de l'arrière-pays niçois.

● **Hôtel Westminster-Concorde, 27, promenade des Anglais, 06000 Nice. Tél. : 93-88-29-44.**

Aubrac et Grands Causses

D'Aumont-Aubrac à Millau. L'association Chamina propose une randonnée à travers les Causses et les gorges du Tarn et de la Jonte. Hébergement à la ferme. Dix jours : 2 090 francs. On peut partir en juillet, août et septembre.

● **Maison d'Auvergne : 194, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 42-61-82-38.**

Vers le Triangle d'or

La Thaïlande des temples et des canaux. Une excursion au Triangle d'or, situé aux confins de la Birmanie et du Laos, est également inscrite au programme. Et, pour se reposer de ce périple asiatique, une journée de plage est prévue à Pattaya. Dix jours du côté de Bangkok. Prix : 8 400 francs.

● **Catalogue Kuoni, chez tous les agents de voyages.**

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Campagne

LA LOUVESC (Ardèche) Alt. 1050 m.
Hôtel LE MONARQUE**
Tél. 75-67-80-44
Pension : 160/230 F net, chaleureux.

07290 SATILLIEU
LA GENTILHOMMIÈRE
Tél. 75-34-94-31
J. Astic. Dans PARC 3 ha. PISCINE. TENNIS (nocturne). Practice golf. SAUNA. FITNESS. MINIGOLF. Jeux d'enfants. Pens. ou 1/2, 200 à 260 F pers.
Documentation sur demande.

Côte Basque

64200 BIARRITZ
Résidez entre le ciel et la mer à
L'EUROTEL ****
60 chambres et studios avec kitchenettes, vue exceptionnelle sur la grande plage de sable fin, le port vieux et toute la côte atlantique jusqu'à l'Espagne. Grand confort, restaurant, bar, salon pour séminaires.
19, av. de la Perspective, 64200 BIARRITZ
Tél. 59-24-32-33.

Montagne

JURA
JOLI JURA VERT - 84-48-30-09
Pension complète 1 sem. Tt compris, 990 F. 1/2 pens. 112 F. Forf. enfant animaux accept.
Hostellerie L'HORLOGE
RN 78, 39130 PONT-DE-POITTE.

HAUTES-ALPES - PARC RÉGIONAL
Randonnées organisées. Logis de France.
HOTEL LE COGNAREL **NN
05390 MOLINES-EN-QUEYRAS
Tél. (16) 92-45-81-03.

05490 SAINT-VÉRAN (Htes-Alpes)
HOTEL LE VILLARD
Tél. 92-51-03-31.
Chamb. et duplex 2 à 6 pers. Juin et sept. depuis 50 F pers./jour. TENNIS.

Mer

Iles Anglo-Normandes
ILE DE JERSEY
Le printemps est la période idéale pour profiter pleinement de cette adorable petite île (20 km sur 10 km, 76 000 habitants).
Les petits ports de pêche succèdent aux *immenses* plages de sable fin. La campagne est ravissante et fleurie. Dans la capitale, Saint-Hélier, un Londres en miniature, le *shopping* est roi. Les distractions sont innombrables, les auberges, les pubs sont pittoresques et les petites pensions *voisinent avec les palaces de très grande* classe.
Les Jersiais, cette année, vont concourir pour avoir *le plus beau jardin, le plus* beau parc, les villages, les écoles, les rues, les hôtels, les pubs... les mieux fleuris. Quel décor !
Et, toujours, le dépaysement, la détente et une qualité de vie particulière.
Jersey vous attend : l'Ile Fleur ne demande qu'à être admirée et cueillie.
Pour documentation en couleur, écrivez à :
MAISON DE L'ILE DE JERSEY
Département F 6
19, boulevard Malesherbes, 75008 PARIS
Tél. 47-42-93-68

Allemagne

FRANKFURT
Hotel ... FRANKFURT-CITY
Le petit hôtel de première classe à Francfort
Heidelberger Str. 3
6000 Frankfurt/M. 1
Tél. : 19/49/69-25-00-35
Télex : 413 434 horm

Italie

VENISE
HOTEL LA FENICE ET DES ARTISTES
(près du Théâtre la Fenice)
5 minutes à pied de la place St-Marc.
Atmosphère intime, tout confort.
Prix modérés.
Réservation : 41-52-32-333 VENISE.
Télex : 411150 FENICE I.
Directeur : Dante Apollonio.

Suisse

LEYSIN (Alpes vaudoises)
A 4 h 30 de Paris par TGV Lausanne. L'été sur l'Alpe.
Plaisirs au choix :
Promenades, sports, détente. Patinoire, tennis, mini-golf : GRATUIT. La qualité de l'accueil suisse. Forfaits 6 jours en 1/2 pension dès 1 680 FF.
Renseignements et offres :
OFFICE DU TOURISME, CH-1854 LEYSIN.
Tél. : 19-41/25/34-22-44.

HOTEL MONT-RIANT **
Vacances à l'air pur et vivifiant des *montagnes*. 40 lits. *Confort. Cuisine de* haute qualité. Pens. compl. 55/77 FS (env. 210/295 FF).
Tél. 19-41/25/34-12-36, CH-1854 LEYSIN.

LAC MAJEUR – LOCARNO
GRAND HOTEL
COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ.
Nouvelle piscine. Tennis. Au sein d'un grand parc au centre de la cité.
Cuisine soignée. Dir. A. COTTI.
Téléphone : 1941/93/33-02-82.
Télex : 846 143.

CRANS-MONTANA VALAIS/SUISSE
Mes vacances idéales je les passe à
L'HOTEL ELDORADO***
Site ensoleillé, tout confort, bains, terrasses, tél., TV, cuisine saine, fine, variée.
F. BONVIN. Tél. 19-41-27/41-13-33.

TOURISME

PARC NATUREL DU QUEYRAS
Stages tennis. Randonnées et raids.
HOTEL GITE D'ÉTAPES
LA MAISON DE GAUDISSART
05390 MOLINES - Tél. (1) 92-45-83-29.

RANDONNÉES POUR TOUS
• VIVRE A PIED • CET ÉTÉ
En Lozère, Causses, Cévennes, Mt-Blanc...
ACCUEIL A LA FERME, DAINAT, guide, 19, av. Saint-Lazare, 34 MONTPELLIER.
Tél. 67-72-16-19.

Quatre roues pour un Salon

Rendre l'espace luxueux, original et familial

La Range Rover.

EST-CE un hasard ? Dans le très bel ouvrage édité par *l'Automobile Magazine – 100 ans d'automobile française*, – on ne trouve presque pas de photographies de breaks. A l'exception du break « de chasse » Simca 1500, du Rancho Matra et d'un Peugeot 204 *égaré* derrière la berline de série. Rien d'étonnant à cela : le break a été longtemps tourné en dérision. Tout juste bon pour les chauffeurs de *taxi*, les *familles nombreuses* et les Portugais remontant à RN 10 à contre-courant, il possédait tous les défauts, réels ou imaginaires, il était bruyant, sale, polluant et inesthétique. De plus, il était en général assimilé au diesel poussif, et rares étaient ceux qui s'imaginaient en train de rouler dans une telle bétaillère.

Et puis la crise est arrivée. Le coefficient CX a rogné les ailes de *nos voitures préférées* qui se sont banalisées, limitation de vitesse oblige. Après les performances, les capots avant interminables et les pléthores de cylindres en V, en ligne ou à plat, les constructeurs ont prôné la sagesse, le confort, la consommation, le volume et le coffre.

Cette politique a engendré une nouvelle race de véhicules dits « de loisir ». Le break était mort – à preuve Volvo, le spécialiste mondial du break de qualité, qui refuse désormais cette appellation pour sa nouvelle 740, lui préférant la métaphore de 740 cinq portes ! – et il fallait vite l'oublier. On connaissait les break-coupés façon Audi-avant ou Volvo P 1800 ES. Beaux, racés, ils ont ennobli le break, mais, hélas, ils présentaient l'inconvénient de n'offrir qu'un volume réduit.

Dès lors, une idée était dans l'air : faire la même chose, l'espace en plus ! Les constructeurs se sont donc retrouvés en face d'exigences apparemment contradictoires : donner du volume habitable sans pour autant faire fourgonnette, et conférer des lettres de noblesse au break, en un mot, rendre l'espace luxueux, original, capable de transporter une famille à Val-d'Isère et de se garer devant les Deux Magots sans faire prendre son conducteur pour un agriculteur en goguette...

Les constructeurs ont cherché dans des directions différentes. D'abord celle du break racé, le *space wagon* ou le tout-terrain, certains mélangeant même les genres en réalisant des breaks racés à quatre roues motrices. Dans cette dernière catégorie, le Range Rover est imbattable et son succès ne se dément toujours pas. La nouvelle version Vogue est une réussite. La ligne de ce gentleman-farmer est la même modernisée, et la conduite toujours aussi agréable. On ne roule *pas dans un Range, on tient salon*, sur n'importe quelle route ! Un seul regret : que le tableau de bord soit aussi austère, compte tenu du prix de l'ensemble. Sinon, au niveau du pilotage pur, le Range ne se vautre plus autant dans les virages, et sa boîte automatique à quatre rapports est un modèle du genre. Quant à la consommation, elle est toujours un des points faibles de ce véhicule, qui devient vite ruineux en utilisation urbaine quotidienne !

Les *space-wagon* présentent *un* caractère commun avec les tout-terrain, à savoir la conduite surélevée. Cette dernière possède deux avantages conjugués : la visibilité supérieure et une certaine tendance à prendre les choses de haut... Dans cette catégorie, l'Espace Renault est certainement un « must » et le *space wagon* de Mitsubishi, un véhicule parfait mais moins marqué. En un mot, l'Espace a franchi d'un seul coup plus d'un quart de siècle, faisant vieillir prématurément tout ce qui roule aujourd'hui sur quatre roues. Tandis que le *space wagon* s'est contenté de faire un seul pas en avant, mais d'offrir un produit fiable, intelligent et néanmoins moderne. Le véhicule japonais est à mi-chemin entre le break et l'Espace : il offre beaucoup de volume intérieur pour un encombrement extérieur – notamment en hauteur – très réduit. A sa décharge, une quatrième vitesse et, surtout, une cinquième, tirant beaucoup trop long et quasiment inutilisable !

Si l'on voulait représenter tous ces *véhicules sur un tableau du* type « homme à travers les âges », on y ferait figurer le break Juva 4, puis le Peugeot 504, le Rancho Matra, le Space Wagon et son évolution ultime, l'Espace. Il est *vrai que le véhicule de la Régie* est en avance sur bien des points : ergonomie du poste de conduite, intérieur modulable à loisir, espace et volume, rapidité, look agressif de TGV... C'est un engin moderne présentant tous les avantages d'une berline (performances, silence de fonctionnement, qualités routières) ajoutés à ceux d'un break traditionnel (le volume). La version 2001, plus luxueuse, *arrive à point pour* lui donner les quelques lettres de noblesse qui lui manquaient au départ.

Quand on descend ensuite dans la gamme des vrais breaks, on déchante un peu. Le poste de conduite est bas – au niveau des voitures banales – tout comme le plafond. On se sent écrasé, ramené à sa triste condition d'automobiliste. Le conducteur, oubliant vite l'arrière de son véhicule, se retrouve, en fait, dans une berline normale. Le point fort de ces nouveaux breaks reste, en effet, les qualités routières et la ligne. Volvo vient de sortir la 740 en version cinq portes. Elle possède une ligne américaine qui aurait été revue par un grand couturier français : c'est une belle voiture, rapide et sûre, aussi performante et légère que la version quatre portes, capable d'atteindre 200 km/h. Agréable à conduire, dotée d'un *overdrive* et d'une qualité de finition hors pair, elle démode la berline : posséder une cinq portes sans se cacher, tel *pourrait* être le message de Volvo.

Dans un tout autre genre – *mais avec le même souci en tête*, – Alfa-Romeo a confié la robe de son break 33 quatre roues motrices à Pininfarina, et le résultat est séduisant. Une voiture plaisante, une *ligne qui accroche* l'œil, bref un ensemble à l'italienne, capable, en prime, de se sortir des ornières les plus traîtresses. On peut passer de deux à quatre roues motrices en roulant, le moteur *est bourré* de couple. Seul point noir, la boîte de vitesses qui est toujours aussi désagréable à utiliser.

L'Espace Renault.

Quatre roues motrices, cabine surélevée, performances exceptionnelles, « look » infernal ou finition exemplaire, le choix *final* est affaire de goût ... et d'argent ! C'est l'esprit qui compte, et les nouveaux véhicules de loisir n'en manquent pas.

DOMINIQUE GAUTRON.

Victoria-Lauberhorn Wengen Berner Oberland

Au centre de Wengen, hôtel de famille de 1re cat. totalement rénové. Séjour agréable garanti, grand confort assuré, restaurants, bar et café accueillants. Chambres avec bain/WC, téléphone, radio, demi-pension, menus aux choix, sFr. 69.–/84. – selon site, séjour et saison. Buffet riche de petit déjeuner div. buffets aux chandelles.
Arrangements avantageux : 7 jours demi-pension, menu aux choix, bain/WC, incl. abonnement rég. de vacances dès sFr. 669. – ou bien dès sFr. 993. – pour 14 jours.
Hôtel Victoria-Lauberhorn
CH-3823 Wengen, Tél. 1941/36/56 51 51, Télex 923 232, Fam. S. + H. Castelein

Châteaux Hôtels Indépendants et hôtelleries d'atmosphère

Nous souhaitons vous présenter le guide 1986 "Châteaux Hôtels Indépendants et Hostelleries d'Atmosphère" dont le but est de rappeler aux touristes sensibles au décor de notre histoire la présence et l'existence en leurs lieux et places de ces 182 Châteaux, Hostelleries, Hôtels, Restaurants, et Châteaux privés recevant des hôtes.
Ce guide est immédiatement disponible gratuitement à l'adresse ci-dessous indiquée, envoi rapide, joindre 10 francs en timbres poste pour frais d'expédition.
Château de Pray - BP 146 - Amboise 37401 Cedex ou quérable à Paris "Office de Tourisme accueil de France", 127, Champs-Elysées, Paris.

HOTEL TERME ALL'ALBA
I-35031 ABANO TERME (Padoue)
Tel. 1939/49/669115-669641 2 piscines therm. (dont 1 couv.), toutes les cures dans l'hôtel sous direct. médic. Position tranqu. et centr. Complèt. rénové. Toutes les cham. av. bain/douche/WC, tél., balc. av. vue panoram. Salles de séjour, bar, TV, 3 ascens., jardin, parc, gr. parkg., solarium. Cuisine tradit. et soignée. Offres spéciales en janv., fév., juin, juillet, nov., déc. Ouvert toute l'année. Demandez le prosp. !

AVENTURES...
12 aventures inoubliables.
NOMADE

BONNES VACANCES ÇA SE DIT : REPUBLIQUE TOURS

YOUGOSLAVIE	2480 F
TUNISIE	2490 F
MAROC (Agadir)	3000 F*
GRÈCE	3390 F

1 semaine au départ de Paris par vols spéciaux, en pension complète, animation, sports et vin inclus jusqu'au 28 juin 86.
*Demi-pension à Agadir.
REPUBLIQUE TOURS
1, avenue de la République 75011 Paris Tél. : (1) 43 55 39 30 – 22, rue Grolée 69002 Lyon Tél. : 78 37 72 38
ou votre agence de voyages

culture

MUSIQUE

Robert Altman met en scène Stravinski à Lille

« Un opéra est un château de sable »

Le réalisateur de Nashville *monte* The Rake's Progress, *opéra-pastiche d'Igor Stravinski. Et ce n'est pas du cinéma.*

QUE peuvent bien se dire Robert Altman, metteur en scène américain qui ne parle que l'anglais, et Peter Eötvös, chef d'orchestre hongrois, qui ne parle correctement que le hongrois, en montant ensemble un opéra d'Igor Stravinski à l'Opéra de Lille ? Apparemment peu et pourtant beaucoup.

Il suffit de les rencontrer pour s'en convaincre : un humour forgé dans l'acier les réunit. L'humour est nécessaire pour présenter *The Rake's Progress*, pastiche du dix-huitième siècle galant écrit en 1951.

« Nous tirons un complet avantage de ne pas parler la même langue, explique Robert Altman. *On se sent, on se comprend sans expliquer trop de choses. L'essentiel est que le spectacle soit une grande fête. »*

« J'ai en commun avec Peter Eötvös cet appétit pour le pastiche. Nous aimons tous deux le livret de William H. Auden, la musique de Stravinski, les gravures de Hogarth qui ont inspiré le compositeur et le poète. Le décor est d'ailleurs une réminiscence de ces gravures, et aussi des tableaux de Brueghel. L'opéra est fait de tableaux, de tableaux et encore de tableaux. »

Robert Altman connaît bien cet ouvrage puisqu'il l'avait mis en scène à l'université du Michigan il y a quatre ans à l'occasion du centenaire de la naissance du compositeur. *« Nous l'avons donné cinq fois là-bas, devant deux mille cinq cents spectateurs chaque soir. J'ai conservé à Lille le même concept — un grand spectacle, — les mêmes costumes et un décor similaire. J'ai d'ailleurs demandé au chœur de l'université du Michigan de me rejoindre ici, car je tenais beaucoup à ce que nous appelons son « special touch ».*

Robert Altman a décidé de ne pas monter l'ouvrage selon l'esthétique habituelle de l'opéra de chambre. Il préfère y voir une grande aventure, et a demandé au chœur de prendre toute sa place dans l'action. Celui-ci est donc présent sur scène pendant les deux actes.

Le cinéaste ne veut pas perdre au théâtre une seule de ses prérogatives. Même s'il connaît bien les différences qui existent entre les deux genres : *« La principale de ces différences est l'espace. Chaque spectateur voit au théâtre un spectacle différent selon l'endroit où il est assis. Au cinéma, il n'y a qu'un seul œil, le réalisateur doit forcer le public à voir la même chose. Il est plus facile de créer l'émotion au théâtre car le public doit donner un peu de lui-même. Cela me fait un peu penser à un château de sable. Les gens viennent, construisent leur château, et, quand le rideau se baisse, le sable s'éparpille, tout disparaît. »*

L'autre différence est bien sûr le rôle et l'importance de la musique. *« La musique au cinéma vient au bout du compte compléter le travail de la mise en scène. Pour l'opéra, c'est plutôt le contraire. J'aime vraiment beaucoup travailler avec la musique. »* Le metteur en scène de *Nashville* a d'ailleurs des goûts éclectiques. S'il ne cache pas une préférence marquée pour la country, il affirme que sa palette commence avec le classique et va jusqu'à Deep Purple.

« Je suis moi-même compositeur. J'ai écrit une chanson, Blackship, *classée pendant huit semaines au hit-parade country, qui m'a rapporté plus de 50 000 dollars. J'ai d'autre part dans mes cartons trois livrets d'opéra, dont un qui raconte l'histoire vraie de Lizzy Borden qui, en 1900 à Boston, a tué père et mère. Je suis à la recherche d'un compositeur. »*

Ravi de son travail à Lille, Robert Altman regrette pourtant de n'avoir toujours pas trouvé les moyens de tourner un film à partir de ce *Rake's Progress*. Les difficultés actuelles de l'Opéra de Lille *(lire notre article ci-contre)* n'expliquent pas tout. *« Les producteurs de film-opéra ne veulent que des stars. Si vous n'avez pas Placido Domingo, on ne vous donne pas un sou. Il est plus facile de trouver de l'argent pour un remake de* Rambo. *Si je coupais la tête des chanteurs, si je les déshabillais entièrement, je n'aurais pas ce problème. Nous sommes victimes de la violence et du sexe. »*

OLIVIER SCHMITT.

★ Représentations les 23, 25, 27, 29 et 31 mai. Location : 20-55-93-06.

La dernière séance ?

Le rideau va-t-il tomber à la fois, le 31 mai, sur la dernière représentation du Rake's Progress et sur l'Opéra du Nord dans sa totalité ?

Les bruits de fermeture de l'Opéra du Nord, consécutifs à la publication du déficit prévisionnel (1,5 milliard de centimes), persistent malgré le bilan modérément *optimiste du dernier conseil* d'administration, le 20 mai dernier. M. Pierre Mauroy, qui en est le président, a en effet pris l'engagement de tout mettre en œuvre pour sauver l'Opéra (les plans-reliefs pourraient servir de monnaie d'échange). Mais le même conseil d'administration a déposé *une demande préalable de mise* en route des procédures de licenciement pour les cent trente-cinq employés permanents de l'établissement. L'inquiétude est donc grande, même s'il s'agit là d'une mesure conservatoire qui n'entrerait *en vigueur qu'à* la fin de l'année, si aucune porte de sortie n'était trouvée.

En créant l'Opéra du Nord en 1979, les élus locaux avaient le projet, sans doute trop ambitieux, d'implanter dans leur région une maison d'art lyrique capable de concurrence le palais Garnier et la Monnaie de Bruxelles. Une structure périlleuse, celle d'un syndicat intercommunal, était alors mise en place sous la direction d'Elie Deltosse. A Lille étaient réservées les activités lyriques « lourdes ». Le Ballet du Nord s'implantait à Roubaix. Et l'Atelier lyrique à Tourcoing.

Le syndicat éclate quand, au lendemain des élections municipales de 1983, Roubaix et Tourcoing changent de majorité. Le Ballet et l'Atelier lyrique font alors cavalier seul (sous la direction respective d'Alphonse Cata et de *Jean-Claude Malgoire*), tandis qu'une association Opéra de Lille, *confiée à* partir de juillet 1984 à Humbert Camerlo, regroupe les activités du Grand Théâtre et du Théâtre Sébastopol, réservé à l'opérette. Un important licenciement (115 emplois) ramène alors le personnel titulaire à 135 postes.

Comme dans toutes les institutions *culturelles lourdes, le déficit* actuel n'est pas entièrement imputable à des erreurs de programmation ou de gestion artistique (3 millions de dépassement seulement pour le budget de production). Une part du marasme résulte soit du désengagement financier de l'État (5,6 millions de subventions *au lieu des* 8,6 millions prévus), soit enfin de la surestimation des recettes, soit de difficultés techniques spécifiques (l'insuffisance des services devant, par exemple, être compensée en heures supplémentaires). Ceci, sur un budget total de 55 millions de francs auquel contribue la ville pour 22 millions, le conseil régional pour 8,5 millions, et le conseil général pour 1,5 million, l'État n'assurant au bout du compte que 10 % du financement, soit 5,5 millions contre 360 millions au palais Garnier.

« Que l'État nous verse 1/16e de ce qu'il donne à Paris et nous serons sauvés », a lancé Mme Monique Bouchez, adjointe déléguée à la culture, lors d'un récent conseil municipal. Le personnel rappelle pour sa part, par la voix de son représentant, que *« les places les plus chères à l'Opéra de Lille ne coûtent que 120 F, qu'il s'agit là d'une option politique, et que la décentralisation politique ne peut pas ne pas se doubler d'une décentralisation culturelle ».* Un appel est lancé à la solidarité de tous les artistes lyriques à travers la France. Des remises de tract sont prévues pour la première *du Rakes' Progress*, le 23 mai, à laquelle pourrait assister M. François Léotard, et qui ne devrait pas être perturbée.

A. R.

THÉATRE

« Cabaret » à Lyon

La fête à Jérôme

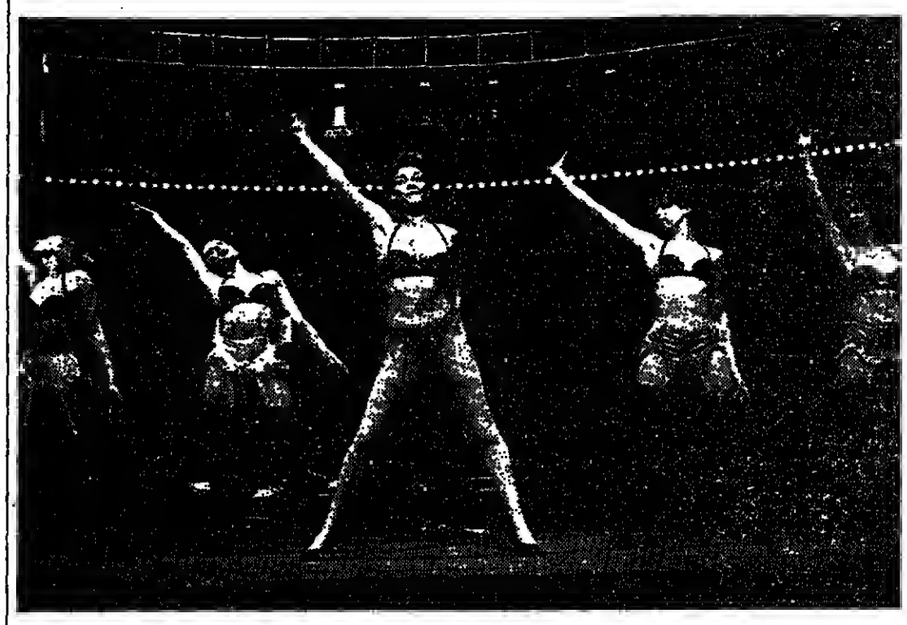

Avant d'être un film de Bob Fosse, Cabaret *est une comédie musicale, que Jérôme Savary transforme en fête loufoque et pathétique.*

NOUVELLE version cinématographique des *Chroniques berlinoises*, de Christopher Isherwood, *Cabaret*, porté à l'écran par Bob Fosse, rencontra en 1972 un beau succès mondial. Liza Minnelli incarnait Sally Bowles, chanteuse de revue à Berlin au début des années 30, juste avant que l'Allemagne ne tourne au nazisme. Il y avait aussi un jeune écrivain américain en mal d'inspiration, un activiste nazi doublé d'un contrebandier, un maître de cérémonie grimé comme l'image de la mort, et jouant le rôle d'un manipulateur androgyne et machiavélique au Kit Kat Klub, une de ces boîtes de nuit berlinoises alors livrées au délire, exutoire à la réalité.

Cabaret avait d'abord été une comédie musicale montée à Broadway par Harold Prince. Le livret, repris fidèlement aujourd'hui par Jérôme Savary, souligne les différences avec la version dramatique filmée autour de Liza Minnelli. Paradoxalement, Bob Fosse, figure de proue des chorégraphes, metteur en scène de Broadway, avait éliminé au cinéma la plupart des ballets et certaines séquences superbes, comme celle des fiançailles entre la logeuse perdue dans la nostalgie d'un âge d'or et le marchand de fruits, frère jumeau du barbier juif du *Dictateur* de Chaplin.

C'est donc une découverte que nous propose Jérôme Savary en reprenant *Cabaret* et en signant ainsi sa sixième mise en scène de la saison et son premier spectacle au Théâtre du Huitième, qu'il dirige depuis quelques mois. Ce qui l'a d'abord intéressé, c'est une fête musicale pathétique ayant pour décor le monde du show-biz et l'Europe. C'est la possibilité, avec une histoire naïve, de brasser la vie dans des lumières flamboyantes, de jouer avec les moments de tension, de tendresse et de rythme. A aucun instant, le spectateur n'est tenté de faire une comparaison avec le film. Jérôme Savary a respecté jusqu'au détail le livret original, rajoutant simplement deux chansons apportées par Liza Minnelli et Bob Fosse. Mais il a offert son regard, sa verve et son ingéniosité pour raconter à sa manière l'histoire d'amour d'une chanteuse de beuglant et d'un jeune Américain, démocrate et moraliste, mais qui se tire de Berlin en se lavant les mains un peu avant l'arrivée d'un rabat-joie du nom d'Adolf Hitler.

Savary a multiplié les petites trouvailles dans sa mise en scène. Il a juché l'orchestre sur une sorte de kiosque lumineux et mobile. Il a élargi l'espace du cabaret, l'a fait déborder dans la salle même, où il a posé des tables avec nappes blanches, lampes tamisées et bouteilles de champagne. Il a créé des actions simultanées, ponctué d'humour certaines séquences : une croix gammée sur un brassard qui, brusquement, tourne comme une boule folle ; un canapé-lit qui s'ouvre pendant un duo d'amour en chanson. La comédie musicale suit un mouvement rigoureux. Le spectacle est éblouissant.

Les comédiens sont tous formidables : Magali Noël en patronne d'hôtel émouvante et pétulante, Michel Dussarat (le costumier habituel de Savary) dans le personnage de maître de cérémonie tenu à l'écran par Joel Grey, Ute Lemper, jeune interprète allemande pleine de fraîcheur, d'insouciance, de dynamisme, qui a déjà un métier fou (elle a joué *Cats* à Londres et à New-York), les danseurs sélectionnés à Lyon après une audition de six cents postulants.

Coproduit par le Théâtre du Huitième, le Schauspielhaus de Düsseldorf (1 million de francs), l'Hippodrome de Douai (500 000 francs), l'Opéra de Montpellier (200 000 francs) et le Centre dramatique national de Nice-Côte d'Azur (200 000 francs), *Cabaret* a coûté 5 millions de francs. Après trente représentations à Lyon et une tournée dans les régions, la comédie musicale sera présentée en République fédérale d'Allemagne. Et peut-être à Mogador au début de l'année prochaine.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre du Huitième. Jusqu'au 7 juin.

Enfant et roi

Le jeune Louis XIII au Louvre

« Je tuerai Dieu », le cri est d'un enfant qui deviendra Louis XIII

Louis XIII fut un grand roi méconnu, malgré Saint-Simon, un grand guerrier, mais aussi un danseur, un peintre, *un musicien*. Ce qu'on sait encore moins, C'est que nous disposons, autour de ce roi, d'un texte extraordinaire, encore inédit. Mais une équipe de chercheurs prépare la publication des six volumes manuscrits de la Bibliothèque nationale : le *Journal*, où le médecin Héroard consigne de 1601 à 1627 les moindres faits et gestes, la minutieuse chronique orale, intestinale, anale et sexuelle du royal *héritier, récit* naïf du *massacre* d'une enfance. Un père le plus souvent absent, exhibant fièrement à son fils le phallus à qui il doit la vie, une mère intrigante et lointaine, préférant le cadet, Gaston, *et toute une* camarilla dirigée par Mme de Montglat, *« Mamanga »*, traquant sans pitié son intimité, sans cesse occupée de la « guillery » du môme sur qui repose l'espoir de la dynastie. *Tout* un climat d'hypersexualité propre à préparer les pires névroses, ce que confirme d'ailleurs la vie du roi.

Jérôme Abenheimer tire un spectacle de ce *Journal* dans un décor digne du jeune héritier, chez lui en somme, dans l'aile du Louvre occupée par le Musée des arts décoratifs : grands escaliers, colonnades autour d'un plancher bleu cobalt où se promènent lentement les comédiens porteurs du texte, dans de superbes costumes de Makhi Xénakis. La langue de l'époque, savoureuse et drue, prend d'étranges résonances.

L'enfance apparaît comme un permanent défi à l'histoire, la résistance en nous d'une part barbare à l'emprise sociale, part humiliée et vaincue. Entouré de Bernard Cupillard (Héroard), d'Editb Senh (Mme de Montglat), de Véronique Alain (la nourrice), Pascal Ternisien, très émouvant, joue en force retenue l'enfant Louis XIII, depuis la robe de dentelles du nourrisson jusqu'au pourpoint de l'adolescent. *Enfant et Roi* se voit comme une tragédie, marche inéluctable, trouée de lumineux éclats de rire autant que d'ironie sombre.

BERNARD RAFFALLI.

★ Jusqu'au 28 juin, du lundi au samedi, à 21 heures, Musée des arts décoratifs, 109, rue de Rivoli, tél. : 42-60-32-14.

★ Jusqu'au 31 mai, on peut voir au Théâtre du Rond-Point, *Dauphin fils de Henri IV*, d'après Héroard également, lu par Michel Lonsdale, du mardi au samedi, à 18 h 30, tél. : 42-56-60-70.

CHAILLOT THÉATRE NATIONAL
LE TERRAIN BOUCHABALLE
Production du Grenier de Toulouse
Max Jacob · Jacques Rosner
Théâtre Gémier 47 27 81 15
Du 22 mai au 15 juin à 20 h 30
Dimanche à 15 h - Relâche dimanche soir et lundi

Festival
FLAMENCO A PARIS
CASINO DE PARIS
Ouverture du Festival : récital PACO DE LUCIA
27, 28, 29, 30, 31 mai 1986
RENSEIGNEMENTS : 48-74-15-80 - LOCATION : 3 FNAC
LIBRERIA ESPANOLA : 45-04-79-31

DENISE RENÉ
196, boulevard Saint-Germain — 75007 Paris — 42-22-77-57
GRAPHIQUES — MULTIPLES
1953 1985 1965 1985
ALBERS — AGAM — ARP — BAERTLING — MAX-BILL
CLAISSE — CRUZ-DIEZ — S. DELAUNAY — GERSTNER
HERBIN — INDIANA — LE PARC — MONDRIAN
MORELLET — MORTENSEN — SOTO — VASARELY

APRES PARIS
DERNIERES A MARSEILLE
LA CRIEE
DU 27 AU 31 MAI
Tél. 91.54.70.54
Question de Géographie
de John BERGER et Nella BIELSKI
Mise en scène : Marcel MARECHAL
Théâtre National de Marseille La Criée
Martine PASCAL, Marcel MARECHAL, Daniel GELIN, Thierry FORTINEAU, Stéphane BIERRY, Tatiana MOUKHINE, Alexis NITZER, Coco FELGEIROLLES, Michel DEMIAUTTE, Alain CRASSAS et la voix de Laurent TERZIEFF
« Il y avait longtemps qu'au théâtre on n'avait été ému par quelque chose de vrai ». NOUVEL OBSERVATEUR — « A voir pour tout : l'histoire, les comédiens, l'atmosphère » L'EXPRESS — « Une des mises en scène les plus émouvantes de Marcel Maréchal » LE MONDE

DERNIÈRE REPRÉSENTATION LE 31 MAI
THÉÂTRE DU SOLEIL
L'HISTOIRE TERRIBLE MAIS INACHEVÉE DE NORODOM SIHANOUK ROI DU CAMBODGE
DE HÉLÈNE CIXOUS.
Les portes seront fermées dès le début du spectacle
CARTOUCHERIE 43.74.24.08
En alternance 1re et 2eme partie
18 H 30

CHAILLOT THÉATRE NATIONAL
ELECTRE
Sophocle · Antoine Vitez
Grand Théâtre 47 27 81 15
Du 24 avril au 7 juin à 20 h 30
Dimanche à 15 h · Relâche dimanche soir et lundi

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

CULTURE

Le colloque d'Avignon

L'art et l'argent

SUR le thème de « l'économie de la culture », un important colloque vient de se tenir à Avignon (1). Pendant trois jours, des chercheurs de diverses disciplines et des responsables politiques venant de plusieurs continents ont échangé leurs vues. Pourquoi l'économie et la culture, cheminant sur des voies parallèles, tendent-elles aujourd'hui à converger, demandait Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de la communication ?

C'est que la première tend de plus en plus vers l'immatériel, les produits recherchés étant maintenant ceux qui contiennent le plus de matière grise, alors que la seconde a besoin, pour sa diffusion, des nouvelles technologies. Cette évolution des notions va disqualifier de plus en plus la distinction entre économie marchande et non marchande, alors qu'émergent deux concepts contradictoires : l'idée de l'infiniment grand, toute culture passant par des machines convertisseuses d'intelligence et d'imagination avec un risque d'uniformisation et l'idée de l'infiniment petit et puissant (puces et enzymes), redonnant leurs chances à de petites entreprises culturelles sans que l'on sache encore bien sur quels métiers, sur quelle demande et sur quel financement compter.

Il y a aujourd'hui toute une « *ingénierie de la culture* » (Jean Saint-Geours) qui peut se ramifier en trois branches : médias individuels (magnétoscopes, cassettes, vidéodisques, etc.) ; médias intermédiaires (télématique, vidéographie, notamment à l'usage des entreprises avec le brassage des logiciels et des banques de données) ; médias collectifs (chaînes de télévision, réseaux câblés, bande FM, etc.).

Les problèmes économiques qui se posent là ne sont pas très différents de ceux qu'affrontent d'autres secteurs : investissements considérables, marchés incertains, avec ce trait original que l'impondérable est ici presque toujours présent, que les recettes du succès sont rarement éprouvées et que les producteurs se retrouvent dans la situation des « prêteurs à la grosse aventure » du seizième siècle, aussi proches de la ruine que de la flambante réussite.

Au-delà de l'importance économique croissante des activités culturelles, du fait des facultés inouïes de *reproduction*, il faut prendre conscience plus profondément de la culture comme « *variable-clé qui traverse et transcende l'ensemble des activités humaines* » (Hughes de Jouvenel). Comment imaginer que les technologies nouvelles puissent se développer sans une forte dose d'acceptation sociale, de nouveaux langages, un mode d'organisation différent, des savoir-faire rajeunis, etc., toutes choses qui appartiennent peu ou prou à la culture sans parler de l'alimentation des Molochs audiovisuels et télématiques.

Brutalité et pudibonderie

Si l'on retrouve, d'une rive à l'autre de l'Atlantique, les mêmes préoccupations sur les grands thèmes de l'économie culturelle, les rapports de l'art et de l'argent ne se situent pas du tout dans le même climat. Ce qui est particulièrement manifeste, on le sait, sur le chapitre du mécénat.

Face au *sponsorship* américain, nous sommes dans une situation ridicule. En 1985, l'Etat aura dépensé près de 16 milliards de francs pour la culture. Durant la même période, les entreprises françaises ont investi 250 millions de francs en mécénat culturel (2). Aux Etats-Unis, 85% du financement de la vie artistique vient du secteur privé !

Sans doute n'est-il pas souhaitable d'en arriver là, mais, entre la « brutalité » américaine et la « pudibonderie » française, il existe sans doute une voie moyenne que le nouveau gouvernement voudrait explorer, profitant d'une « mode » qui commence à se répandre chez nous depuis deux ans.

Il est difficile de développer en France le modèle des « fondations » à l'américaine parce que le Conseil d'Etat, qui donne l'autorisation, exige que celle-ci soit viable sur le plan financier *dès sa création*. En revanche, on sait que les dépenses de parrainage (concerts, expositions, etc.) peuvent être assimilées, depuis avril 1985, à des frais de publicité, et ne viennent donc pas ainsi grossir les bénéfices de la société et donc les impôts. De telles dépenses favorisent en effet l'image de marque de l'entreprise.

Ces dispositions ont déjà porté des fruits. Elles pourraient être mieux exploitées. Un projet de loi sur le mécénat sera prochainement soumis au Parlement (3). Outre la création d'un conseil du mécénat, qui sera consulté sur les nouvelles dispositions à prendre, M. Philippe de Villiers voudrait introduire de nouvelles procédures de financement à l'exemple des *matching grants* américains. De quoi s'agit-il ?

Chaque année, la National Endowment for the Arts (NEA) rend publique la liste des institutions susceptibles de bénéficier de subventions pendant l'année suivante. Les organisations concernées doivent ensuite, dans un certain délai, susciter des contributions de sources extérieures d'un montant au moins égal à celui qui pourra être mis à leur disposition par la NEA.

Les nouvelles techniques de partenariat financier seront d'un faible effet si un état d'esprit nouveau ne se répand pas. Les campagnes — souvent justifiées — contre la publicité clandestine ont rendu trop de chefs d'entreprise frileux. Il conviendrait d'élaborer en la matière une déontologie claire pour que le mélange de l'art et de l'argent n'ait plus une odeur de soufre, et que l'on ne pense pas aux « marchands du Temple » chaque fois que l'on sentira, par exemple, derrière un concert, une odeur de pétrole.

Les sources publiques et privées d'alimentation de la culture vivante, en train de se faire ou de se diffuser, devront se mélanger de plus en plus. C'est aussi vrai pour la valorisation du patrimoine. « *Tout l'enjeu sera de multiplier les services rendus par le patrimoine, afin de rencontrer une demande qui ne soit pas que potentielle, mais solvable.* » (*Xavier Depuis et Xavier Greffe.*)

Des exemples ? Un seul support patrimonial (tel *monument historique*) peut servir à croiser des activités : expositions, concerts, activités théâtrales. « Captiver » le public, dans tous les sens du terme, suppose que l'on renouvelle son intérêt. Ainsi, le château de Vaux-le-Vicomte, grâce à une bonne politique commerciale, est passé de trente mille à deux cent cinquante mille visiteurs en dix ans.

De même, la vente des produits dérivés doit aller au-delà de la commercialisation des traditionnelles cartes postales et *reproductions* en tous genres et faire appel à des modalités de coproduction, de coédition, à une politique de label. Dans le domaine des musées, on peut citer la réussite d'Arcodif, la filiale commerciale – de droit privé – de l'Union centrale des arts décoratifs (UCAD), qui a étendu ses activités, à partir des collections du Musée des arts décoratifs, à l'exploitation commerciale de produits de grande diffusion (arts de la table, décoration d'intérieur).

Culture et économie de marché peuvent faire bon ménage. Mais la réflexion sociologique sur la question n'avance pas vite, reconnaissait Joffre Dumazedier, parce que les critères du développement culturel et social ne sont pas suffisamment définis par le pouvoir politique. Souci d'humilité ? C'est l'explication que donnait Dominique Wallon, parlant joliment de l'essentiel qui est de garder « *l'amour pour ces arlequins qui font et défont nos rêves et peut-être qui font et défont nos sociétés* ».

PIERRE DROUIN.

(1) Organisé par The Association for Cultural Economics (ACE), l'Association pour le développement et la diffusion de l'économie de la culture (ADDEC), l'association internationale Futuribles et le Service des études et recherches du ministère français de la culture et de la communication.

(2) Chiffres repris d'un dossier constitué par Christophe Mouix, délégué général de l'Admical (Association pour le développement du mécénat industriel et commercial). « Problèmes politiques et sociaux » du 18 avril 1986, « *le Mécénat culturel d'entreprise* », la Documentation française.

M. LÉOTARD : « Sensibiliser les chefs d'entreprise »

M. Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat à la culture, a affirmé, en ouvrant le 22 mai les Assises nationales du mécénat organisées par l'ADMICAL (Association pour le développement du mécénat industriel et commercial), que le mécénat doit « *proposer un nouveau type de relations entre les acteurs de la vie culturelle* ». Il a annoncé que des « *mesures importantes allaient être prises* ».

M. François Léotard a déclaré, pour sa part, qu'il s'était fixé trois tâches dans ce domaine : alléger la procédure du « un pour mille » prévu par le code des impôts, favoriser les règles de constitution des fondations, actuellement trop rigoureuses, et sensibiliser les chefs d'entreprises à l'art contemporain.

EN BREF

Katrina and the Wawes

« *Vous pouvez toujours faire confiance à une femme, parce que les femmes n'ont rien à prouver* », a dit Katrina, la chanteuse qui a donné son prénom aux Wawes, entre deux morceaux à Londres il y a deux semaines. C'est le genre « grande gueule », un mot à dire sur tout : une *nature, comme on dit*. Pas sensuelle pour un sou mais de l'énergie à revendre. Elle a une voix au diapason, puissante, vigoureuse, façon Janis Joplin, sans le côté habité. Mais bien sûr, pour ça, il faut lui laisser un peu le temps de vivre. *Katrina and the Wawes* est tout beau tout neuf, en plein dans le syndrome « fraîcheur de vivre Hollywood-chewing-gum - soif d'aujourd'hui Coca-Cola ». Ça pétille, ça fait des bulles, mais ça fait du vent.

En réalité, il y a autant de raisons pour que ça marche (le look Tous les garçons et les filles de mon âge, version post-baba, la voix hargneuse et bien faite, les mélodies accrocheuses) que de raisons pour que ça ne marche pas (rien ne sort des silloirs battus du tout courant vynilique qui part chaque année au pilon). Au vu de l'accélération des ventes, les premières semblent pourtant l'emporter sur les secondes. Dans la mouvance boogie, pas loin du hard-rock, le moins qu'on puisse dire c'est que, sur scène, ils ne font pas dans la dentelle. Autant rester chez soi, on met le disque sur la platine, on en profite pour sortir les haltères de la naphtaline et on fait l'économie d'une aspirine.

ALAIN WAIS.

★ Samedi 24 mai à 20 heures, au Rex-Club. Disque Pathé Marconi, 240535-1.

L'aventure surréaliste autour d'André Breton

C'est un très important hommage au pape du surréalisme qui marque le vingtième anniversaire de sa mort. Toutes les salles de peintures et de sculptures de la galerie Artcurial, avenue Matignon, ont, en effet, été mobilisées pour un grand parcours jalonné de documents et d'œuvres des précurseurs, des figures majeures de la planète Breton, avant et après les Amériques. Ce parcours a été orchestré par José Pierre, proche du poète à partir de 1952. C'est à lui aussi que l'on doit le livre-catalogue de l'exposition publié par les éditions Filipacchi et Artcurial.

POUR LA PREMIÈRE FOIS
DANS L'HISTOIRE DU FESTIVAL DE CANNES
4 PRIX
DÉCERNÉS AU MÊME FILM
GRAND PRIX SPÉCIAL DU JURY
PRIX DE LA MEILLEURE CONTRIBUTION ARTISTIQUE
PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE
PRIX DU JURY ŒCUMÉNIQUE
LE SACRIFICE
UN FILM D'ANDREI TARKOVSKI
en version originale
GAUMONT COLISÉE • GAUMONT LES HALLES
BIENVENÜE MONTPARNASSE
ST-ANDRE DES ARTS • ESCURIAL

THEATRE MOGADOR
A PARTIR DU 16 OCTOBRE 86,
Pour une série limitée de représentations
une création du TNP Villeurbanne.
SERRAULT
L'AVARE
MOLIERE
PLANCHON
LOC. 42.85.28.80
SOIREES : 20 H 30.
SAUF DIMANCHE ET LUNDI.
MATINEES : 15 H 00 DIMANCHE.
Orchestre + Corbeille 1ère série ..... 200 F
Orchestre + Corbeille 2ème série ..... 150 F
Balcon 1ère série ..... 100 F
Balcon 2ème série ..... 50 F
BON DE RESERVATION PAR CORRESPONDANCE à adresser au THEATRE MOGADOR 25 rue de Mogador 75009 PARIS
NOM
RUE
LOCALITE
Code Postal TEL
DATE SIGNATURE
Indiquer ci-dessous 2 dates et jours différents
DATES | Nbre PLACES | PRIX UNIT. | TOTAL
le à h
le à h
Ci-joint règlement de ..... F par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'AVARE et une enveloppe timbrée à mon adresse pour l'envoi des billets. Paiement accepté par carte bancaire numéro .....
..... date d'expiration de ma carte .....

THÉATRE DE L'ŒUVRE
PIERRE DUX
ANNIE CORDY
CLAUDE BROSSET
"LA MIENNE S'APPELAIT REGINE"
DE PIERRE REY
Mise en scène ARMAND DELCAMPE
HUGUETTE DOMINI
Location :
« Vous serez éblouis du naturalisme revu par Hitchcock » (F. CHALAIS, *France-Soir*).
« Courez au Théâtre de l'Œuvre » (JOSÉ ARTHUR, *France Inter*).
« Un vrai chef-d'œuvre » (JACQUES CHANCEL).

CULTURE

ARTS

Au Carré rive gauche

Les objets extraordinaires font la vitrine

Entre le quai Voltaire et la rue de l'Université, les antiquaires sortent leurs coffres secrets et exposent jusqu'à dimanche leurs objets extraordinaires.

D'ORDINAIRE jalousement serrés, les objets extraordinaires font parade au Carré rive gauche. Entre le quai Voltaire et la rue de l'Université, à Paris, un espace qui, au mètre carré, réunit une des plus fortes concentrations du marché de l'antiquité. Pour les simples badauds, les amateurs fortunés ou les passionnés de l'objet rare, le Carré rive gauche fête son dixième anniversaire.

Cent trente marchands, ils n'étaient que soixante il y a dix ans, étalent en vitrine leurs richesses. Une fois n'est pas coutume. Et au fil d'une flânerie, on rencontre tout aussi bien les habitués des salles des ventes capables de repérer, d'emblée, qu'il fallait six personnes pour porter cet évêque, au dix-septième siècle, sur son lit de procession, — des antiquaires étrangers, des conservateurs de musée et quelques Américains audacieux qui, face aux aléas de la vie du vingtième siècle, investissent dans la valeur sûre : une clientèle que les antiquaires rive gauche ont réussi à attirer. Sans compter un regain de notoriété pour leur quartier.

Il faudrait être avare, donc, pour bouder son plaisir : le Directoire fait preuve d'un classicisme très « néo » avec une pendule veilleuse en tôle peinte, façon urne grecque. Les passionnés d'art lyrique adopteront d'emblée — du moins du regard — la Malibran sur vase de porcelaine de Paris du dix-neuvième. Les fous d'herbes rares, le présentoir suédois du dix-neuvième siècle superbement mis en scène dans une grotte mousse. Les aventuriers, de retour de voyage, un couple d'Indiens en cire de 1800, les gourmets raffinés une nature morte (école française du dix-neuvième siècle) pour écrevisse rutilante, chou vert et radis.

Sans oublier, dans cette caverne d'Ali-Baba, une table d'architecte du dix-neuvième siècle, quelques Saint-Sébastien souffrant délicieusement leur martyre, des meubles à secrets, un triple phallus péruvien, une licorne blanche — tapisserie allemande du seizième siècle. Et deux arrêts, cette fois, quasi obligatoires : au 15, rue de Lille, pour découvrir le cabinet Adanson, botaniste et encyclopédiste ami de Diderot : ici la collection (deux mille pièces), plus que l'objet — bouts de bois, flacons, — fait la préciosité.

Au 38, rue de l'Université, les Bugatti, Carlo et Rembrandt, moins célèbres qu'Ettore, le créateur d'automobiles, ont les honneurs d'une exposition personnelle — sculptures et dessins.

Et on ne peut que recommander, rue de Beaune, le chien — bien vivant et admiré par tous les pékinois du quartier — qu'expose un antiquaire spécialisé dans la chose chinoise. Un shar pei chinois, le chien le plus rare, le plus cher, et un des plus anciens puisque, en 220 après J.-C., il figurait déjà sur les céramiques de l'empire du Soleil levant. Comme un clin d'œil. Qui nous rappelle que tous ces objets inanimés ont — comme disait le poète — beaucoup de prix, et parfois une âme.

ODILE QUIROT.

★ *Le Carré rive gauche, jusqu'au 26 mai. De 11 heures à 22 heures. Dimanche inclus. Concerts (gratuits) samedi, dimanche, lundi au 17, rue de Verneuil (Mozart, Schubert, Stravinski).*

● *Une reine pour les arts.* — La reine Margrethe II du Danemark vient d'accepter de dessiner les costumes d'un téléfilm du conte d'Andersen, *la Bergère et le Ramoneur*. Elle fait ainsi une nouvelle fois preuve de son goût pour les arts puisqu'elle avait déjà illustré le conte de Tolkien, *le Seigneur des anneaux*, créé des costumes pour une école de ballet et dessiné des timbres. Sa dernière réalisation était une cape pour l'évêque de la cathédrale de Helsingor.

COMMUNICATION

Après le rachat d'Europe 1 par le groupe Hachette

J.-F. Kahn et P. Bellemare quittent la station

« Pas de bouleversements majeurs pour l'instant », *ont annoncé les nouveaux patrons d'Europe 1, MM. Frank Ténot, PDG, et Jacques Lehn, directeur général, en présentant, jeudi 22 mai, à la presse, les premières modifications de programmes et quelques-uns de leurs projets.*

Pas de bouleversements, mais tout de même... Premiers effets du rachat par le groupe Hachette des parts de la SOFIRAD : la collaboration de Jean-François Kahn, qui depuis deux ans anime un débat contradictoire avec Alain Duhamel le dimanche, cessera le 25 mai pour cause d'opinion... en contradiction avec la direction. « *Il était hostile à la privatisation de TF 1* », a expliqué franchement M. Frank Ténot (le groupe Hachette est candidat au rachat de la première chaîne).

Mise à part cette entorse au pluralisme qui a contribué à la réputation de la station, les nouveaux dirigeants d'Europe 1 ont annoncé qu'ils entendaient donner plus de place à l'information : à partir du 26 mai, le journal de la mi-journée sera avancé d'une demi-heure (à 12 h 30 donc), suivi d'un mini-journal d'un quart d'heure, tous deux présentés par André Arnaud, directeur adjoint de la rédaction. Du lundi au vendredi (de 8 h 40 à 10 h 30), Philippe Gildas et Maryse animeront un grand magazine d'information sur la vie quotidienne, la santé, l'éducation, avec de la musique. Autre émission nouvelle : « TV show », une émission réalisée en coproduction avec *Télé 7 jours* (titre du groupe Hachette-Filipacchi). Cette émission quotidienne, très grand public, qui fera venir les personnalités, les stars de la télé, préfigure d'autres opérations du même type avec d'autres journaux du groupe. Une émission de cinéma est envisagée avec *Première*, peut-être un magazine du style du « Sixty minutes » américain avec *Match*.

M. Ténot — qui est en discussion avec Colucbe, Michel Drucker et Stéphane Collaro pour des projets à la rentrée — a annoncé, en revanche, la fin de la collaboration de Pierre Bellemare (il souhaite des jeux plus légers, plus courts, qui s'inscrivent dans des programmes musicaux). *Départ prévu, août ou septembre.*

Fin mai, Europe 1 diffusera en FM, sur Paris (104,7), Lyon et Bordeaux ; progressivement, dix-huit émetteurs nouveaux seront installés. Les programmes sont les mêmes qu'en grandes ondes mais le PDG d'Europe 1 n'a pas caché son désir de faire des décrochages, d'avoir des programmes différents et de constituer des réseaux.

Côté télévision, les responsables d'Europe 1 ont été plus discrets. La station poursuit ses activités. L'accord passé avec la « 5 » n'a pas été dénoncé et Europe 1 fournit des prestations à la chaîne de MM. Seydoux-Berlusconi. Une cellule de réflexion, dont font notamment partie MM. Jean-Pierre Elkabbach, Gérard Carreyou, Bernard Villeneuve et Philippe Gildas, vient d'être créée, afin d'étudier les perspectives de rachat de TF 1 par Hachette.

TV6 persiste et veut se développer

Mercredi 21 mai, 14 h : les trois chaînes publiques affichent tristement la vieille mire de Télédiffusion de France ; Canal Plus et la « 5 » se contentent de leur propre logo. Mais, surprise, sur le sixième écran de la télévision française, les images se mettent soudain à s'animer, et les clips commencent leur rondo infernale : la chaîne musicale a échappé à la grève.

Les responsables de TV6 l'avaient affirmé la veille dans le scepticisme général : « *Notre réseau de diffusion est entièrement automatisé. Il n'y a aucune raison pour que nous soyons affectés par une grève de TDF. Nous maintenons donc l'intégralité de notre programmation.* » La direction de TDF semblait plus réservée mais nettement embarrassée. Les syndicats, eux, ne l'entendaient pas de cette oreille et menaçaient de couper ou de brouiller les émissions. Ils ont, semble-t-il, changé d'avis, et la chaîne musicale a vu sa tranquille persévérance récompensée.

La « *plus jeune des télés* » affiche la même sérénité vis-à-vis de son avenir. Malgré les menaces qui pèsent sur son contrat de concession et, même, sur l'existence de son réseau national (*le Monde* daté 18-19 mai), TV6 persiste et poursuit comme si de rien n'était son petit bonhomme de chemin. Dès ce jeudi 22 mai, quatre nouvelles émissions musicales viennent étoffer la grille. « Profil 6 », le jeudi de 23 heures à 24 heures, accueillera une star. A la même heure, le samedi, « Live 6 » proposera un grand concert de rock. Le dimanche, de 18 h 30 à 19 heures, « Play 6 » est une sorte d'avant-première des clips vedettes de la chaîne. Elle est suivie par « Métal 6 », qui, jusqu'à 20 heures, donne rendez-vous aux amateurs de hard-rock. « Sixtees », la grande émission de Gérard Jourd'hui producteur de « La dernière séance » sur FR 3, a quelques problèmes de finition, et ne sera prête que dans quelques semaines.

Les responsables de TV 6 ont entamé un difficile dialogue avec les annonceurs et la profession publicitaire sur les vertus d'une chaîne thématique destinée aux jeunes, et le dialogue commence à porter ses fruits, sous forme de premières recettes publicitaires.

Du coup, TV 6 prépare activement la deuxième étape de son développement, celle qui doit, avec des films et des feuilletons, attirer une nouvelle clientèle. La direction de TDF a confirmé la mise en service d'émetteurs plus puissants et l'ouverture de nouvelles zones de diffusion pour le début juillet. La couverture de TV 6 passera alors de 7,7 millions de téléspectateurs. C'est le moment retenu pour déployer les nouveaux atouts de la chaîne musicale, d'autant que, pendant l'été, la concurrence des chaînes publiques est moins forte.

Certes, à ce moment-là, la nouvelle loi sur la communication risque fort d'être votée. Mais les propriétaires de la chaîne musicale estiment qu'ils bénéficieront encore de quelques mois de répit avant que la Commission nationale communication et libertés se penche sur leur sort.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

La réforme de l'audiovisuel

Nouvelles réactions

Les projets gouvernementaux en matière d'audiovisuel prévoyant, entre autres, la privatisation de TF 1, continuent de provoquer bon nombre de réactions, tandis que les organisations syndicales ou des associations privées projettent de nouvelles actions.

Une Association pour le rachat de TF 1 par les téléspectateurs (ARTF1) a été créée, jeudi 22 mai, à Grenoble, à l'initiative du M. Robert Cohen-Tanugi, ancien CDS-SDP, chargé de mission au Centre national contemporain de la ville. Il suffirait, a déclaré celui-ci, que « *deux ou trois millions de téléspectateurs français versent 1 000 francs chacun, soit approximativement la somme que paient annuellement les abonnés de Canal Plus pour que la somme réunie soit compétitive, avec les propositions avancées par les groupes financiers* ». Les sommes seraient recueillies sous forme de parts (à la façon d'une société) et que les téléspectateurs pourront acheter.

● *Un appel Pour une alternative française aux défis de l'audiovisuel* a été lancé par cent vingt professionnels du spectacle, soutenus par M. Jack Ralite, ancien ministre, membre du comité central du PCF. Parmi les signataires de ce texte, figurent Philippe Léotard (frère du ministre de la culture et de la communication), Jean-Claude Brialy, Marie-Christine Barrault, Bernard Giraudeau, Clande Piéplu, une dizaine de membres de la Comédie-Française, des réalisateurs de télévision ou de cinéma (Raoul Sangla, Claude Santelli, Stellin Lorenzi, Jacques Demy, Maurice Dugowson...). Les signataires organisent des rencontres de réflexion sur le thème de leur appel, le samedi 7 juin, au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis).

● *Les syndicats de l'audiovisuel public*, qui avaient prévu, après la grève et la manifestation du 21 mai, une nouvelle journée d'action pour le samedi 7 juin, proposent de faire de cette journée « *une grand fête populaire* » célébrant le service public, un peu à l'image de la fête de la musique. Les organisations syndicales, bien que n'excluant pas que les téléspectateurs puissent être privés de certains des 52 matches du *Mundial*, veulent en effet trouver d'autres formes d'action que la grève.

● *La Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique* (SACEM) s'est déclaré, par les voix de son président, M. Pierre Delanoé, et de son directeur général, M. Jean-Loup Tournier, « *favorable à une coexistence équilibrée d'un secteur public et d'un secteur privé de la télévision* ». La SACEM estime que « *l'hypertrophie actuelle du service public de la télévision* » implique une « *action de privatisation appropriée* ».

Les malheurs de la « 5 »

La « 5 » n'a pas de chance. La télévision privée avait pourtant de beaux atouts pour frapper un grand coup le mercredi 21 mai : la grève des chaînes publiques, réduites à un programme commun, et la possibilité de diffuser, en direct du Mexique et en respectant le service minimum de Télédiffusion de France, un match d'entraînement de l'équipe de France de football.

Las, à 20 h, pas d'image. La télévision mexicaine chargée de filmer la rencontre sportive s'est trompé de stade ! Les équipes techniques se replient en vitesse vers la véritable objectif mais n'ont pas le temps de déménager l'antenne parabolique chargée d'envoyer les images, *via* satellite, vers la France. Le match est donc enregistré puis transporté sur cassette jusqu'à l'antenne. Mais il est alors 23 h : TDF ne laisse plus rien passer. Il faudra attendre minuit et la fin de la grève pour que la « 5 » puisse diffuser le match. La plupart des téléspectateurs sont déjà couchés.

Etats-Unis

Lorimar-Telepictures rachète sept stations de télévision

Il y a sept mois, Lorimar et Telepictures convolaient en justes noces (*le Monde* du 18 octobre 1985). La fusion entre le producteur de *Dallas* et de l'un des spécialistes de la distribution de programmes aux télévisions indépendantes donnait naissance à un groupe au chiffre d'affaires encore modeste (600 millions de dollars) mais aux ambitions affirmées.

Il y a quelques semaines, à l'occasion du Festival de Cannes, Lorimar-Telepictures annonçait, avec la production de cinq longs métrages, la relance de ses investissements dans le cinéma. Aujourd'hui, le groupe vient d'acheter pour 1,8 milliard de dollars sept stations de télévision à Miami, Detroit, Atlanta, Milwaukee, Cleveland et San-Diego. Cinq stations de moindre importance étaient déjà contrôlées par le groupe.

S'ajoutant à la création de la Fox Broadcasting Company (*le Monde* du 8 mai), l'opération de Lorimar-Telepictures confirme les tendances de l'industrie de l'image américaine à la concentration verticale. Après vingt ans de séparation stricte entre production et diffusion, les compagnies hollywoodiennes recherchent un accès direct à la télévision par voie hertzienne et aux ressources publicitaires qui lui sont associées, pour compenser le caractère de plus en plus aléatoire de la production télévisée. Depuis trois ans en effet, il n'est pas rare de voir les grandes chaînes nationales annuler près de la moitié des séries qu'elles ont commandées à Hollywood après trois mois seulement de programmation, pour cause d'audience insuffisante.

J.-F. L.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

MICHEL BLANC
GRAND PRIX D'INTERPRÉTATION
CANNES 1986
"TENUE DE SOIRÉE"

INTERDIT AUX MOINS DE 13 ANS

AVERTISSEMENT Les dialogues, ainsi que plusieurs scènes de ce film, peuvent heurter certaines sensibilités, notamment celle des jeunes adolescents.

CHRISTOPHE LAMBERT EDDY MITCHELL
I LOVE YOU
un film de MARCO FERRERI
"CE FILM EST UNE RÉUSSITE TOTALE..." Robert CHAZAL / FRANCE SOIR

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'ENFANT DE LA HAUTE MER, Théâtre-18 (42-26-47-47), 21 h.

LE TERRAIN BOUCHABALLE, Gémier (47-27-81-15), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Salomé.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand théâtre, 20 h 30 : Electre ; Théâtre Gémier 20 h 30 : le Terrain Bouchaballe.

TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Portrait de famille.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Débats/rencontres : 21 h : Voix et chants berbères ; Cinéma/Vidéo : Vidéo-Information : 16 h : Lieu provisoire, état du texte, de F. Develay ; Minotaure, la revue à tête de bête, de F. Bardet, R. Tuscher : à 19 h : Histoire d'un jour : le 28 mai 1958, De Gaulle au pouvoir ; Vidéo-Musique : 16 h : Marie Stuart, de Donizetti ; à 19 h : les Contes d'Hoffmann, d'Offenbach ; Concerts/Spectacles : 18 h 30 : Festival franco-anglais de poésie ; 18 h 30 : Œuvres de P. Boulez, C. Debussy ; à 20 h 30 : Œuvres de Lindberg, Depraz, etc.).

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France/M. Janowski/M. Joao Pires (piano) (Schumann).

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Danse : Carolyn Carlson ; Théâtre de la Ville à la MJC de Bobigny : 20 h 35 : Trisha Brown Company (Lateral Pass ; Group Primary Accumulation ; Set and Reset).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), Théâtre : 20 h 30 : Jeu pour deux ; 18 h à 19 h : J'ai une île dans la tête ; Carifesta 81.

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17), 20 h 45 : Festival Lycéens.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : la Derelitta.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Hot House.

ATHÉNÉE LOUIS-JOUVET (47-42-67-27), salle Ch.-Bérard, 20 h 30, Fragments lunaires.

BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Sonate en solitudes majeures ; 20 h : la Chute de la maison Carton.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez-vous.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours ; 22 h + 24 h : Marc Jolivet.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 21 h : les Remplaçants.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de N. Sihanouk, roi du Cambodge ; 1re partie.

CENTRE LATINO-AMÉRICAIN (45-08-48-28), 20 h 30 : le Cabaret de la dernière chance.

CHAPELLE EXPIATOIRE (48-06-50-84), 20 h 30 : Pénélope.

CINQUANTE THÉÂTRE (43-55-33-88), 21 h : La femme qui frappe.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69), 20 h 30, Galerie, Antoine et Cléopâtre ; Resserre, Scènes particulières d'une journée ordinaire ; Grand Théâtre, Arlequin serviteur de deux maîtres.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de carotte.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Chrysis.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut !

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 30 : Ecce Homo.

DEUX PORTES (42-61-24-51), 20 h 30 : Fleur de Swing.

DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : la Femme assise : 18 h : Sentiments cruels ; 22 h : l'Homme de parenthèse.

EDEN-THÉÂTRE (43-56-64-37), 21 h : Du sang sur le cou du chat.

EDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : la Répétition.

ÉPICERIE-THÉÂTRE (42-72-23-41), 21 h : West and Co.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Europa, ou la Tentation d'Antonio.

ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Histoires québécoises ; 21 h h : Il était une fois... un cheval magique.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Femme ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal.

FORTUNE (45-56-76-34), 21 h : Bandit.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : Messieurs les Ronds-de-cuir.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 21 h : Gaston H.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Mystères de Paris.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 20 h 30 : Vieilles canailles.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 18 h : Pour Thomas ; 20 h : Rires de crise. II. 19 h : Pardon M. Prévert ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballyberg ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky. – Petite salle, 21 h 30 : Si on veut aller par là.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 22 h : Haute surveillance ; 20 h 15 : Savage Love.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : Partage de midi.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : le Veilleur de nuit. – Petite salle, 21 h : Marx et Coca-Cola.

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS (42-60-32-14), 21 h : Enfant et roi.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : la Berlue.

NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : l'Histoire du soldat.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : La mienne s'appelait Régine.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). I. 21 h : Et Juliette ; II. 22 h 30 : Rufus, 300 dernières ; 20 h 30 : Speedy Bananas.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : les Trompettes de la mort.

PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : Opéraphorisme.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). I. 19 h 30 : Ma'Dea. II. 21 h 15 : la Poule d'en face.

POTINIÈRE (42-61-42-53), 21 h : la Panthère repentie.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'Ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Confort intellectuel.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79) III. 22 h 15 : Tous en scène.

TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Rêverire.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Passé composé ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE PARIS (48-74-10-75). 20 h 30 : les Jeunes Barbares d'aujourd'hui.

THÉÂTRE DE LA PORTE GENTILLY (48-06-65-52), 20 h 45 : Impasse du désir.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ? 18 h 30 : Buffo, 22 h 30 : Phèdre.

THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). I. Grande Salle, 20 h 30 : le Cid ; 18 h 30 : Jacques le Fataliste. – II. 20 h 30 : Reviens, James Dean, reviens ; 18 h 30 : Dauphin fils de Henri IV.

THÉÂTRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Lysistrata.

THÉÂTRE 13 (45-88-16-30), 21 h : Une petite douleur.

TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Namouna ; 20 h 30 : Dernier show en Cochinchine ; 22 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : Ariane ou l'Age d'or.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : En manches de chemise.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou II ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

CITHEA (43-57-99-26), 20 h 30 : Solo Mio ; 22 h 15 : Une fournée particulière.

DOMINO (43-37-43-51), 22 h : les Bonheurs de Sophie.

L'ÉCUME (45-42-71-16), 20 h 30 : Mime illusionniste Carmello ; 22 h : Comme dit Monsieur.

GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Lili Boulogne.

PETIT CASINO (42-78-36-30), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). 18 h 30 : D. and J. Memories ; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ? : 18 h 30 : Buffo.

Le music-hall

BATACLAN (47-00-30-12), 20 h 30 : Bill Baxter.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 19 h : le Rat dans la contrebasse.

DEJAZET (48-87-97-34), 20 h 30 : Henri Tachan.

OLYMPIA (47-42-52-86), 20 h 30 : R. Zaral.

PALAIS DES SPORTS (45-72-11-22), 0 h 30 : A. Souchon.

PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), 22 h : J. Dulac et le mime Daniel.

RELAIS MÉNILMONTANT (46-36-14-24), 18 h : soirée E. Piaf.

THÉÂTRE DU JARDIN (47-47-77-86), 20 h 30 : J. Douai.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : English Chamber Orchestra, V. Ashkenazy (Mozart).

Gaveau, 20 h 30 : Duo Halska (violon, piano) (Brahms, Bartok, Debussy).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : Capriccio Stravagante (Biber, Muffat, Farina).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : J. Rodgers (soprano), K. Ciesinski (mezzo) (Schubert). Amnesty International.

Orangerie de Bagatelle, 18 h 30 : J. Rouvier (Chopin, Debussy).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 23 mai

Musée Grévin, 20 h 30 : D. Erlih (Ysaye, Paganini, Maderna, Bach).

Sainte-Clotilde, 20 h 30 : Orchestre de chambre B. Thomas (Haendel, Mozart).

Temple de Pentemont, 20 h 30 : E. Musa (guitare) (Paganini, Sor, Albeniz).

Table verte, 22 h : Octuor Vocal E. Consort (Dowland, Purcell, Byrd).

Eglise des Billettes, 17 h 30 : Chœur des enfants de France, dir. J.P. Poupart (Bouzignac, Monteverdi, etc.).

Péniche Opéra, 21 h : Barca di Venezia per Padova, et : O. comme eau.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : D. Managa groupe ; 20 h : Sharon Evans.

BILBOQUET (45-48-81-84), 22 h 45 : M. Battlefield.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : jusqu'au 23, P. Sellin et B. Vasseur Sextet.

CIRQUE D'HIVER (47-00-12-25), le 23 à 21 h : V. Lagrange, Olive, Les Bandits, GPS.

CITHEA (43-57-99-26), à 19 h 30 : les Satellites et Citizen's Requiem.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : Locos Solos ; R. Raspail et A. Silva Septet.

ÉCUME (45-42-71-16) : V. Quintin.

ELDORADO (42-08-23-50), 19 h 30 : les Derniers Héros, Mome Rath, Baroque Bordello.

FLAMINGO (43-54-30-48) 20 h 30 : F. Sylvestre, J. Vidal.

GIBUS (47-00-78-88), 23 h : London Cowboys ; Jet Boys.

KISS (48-87-89-64), 23 h 30 : Amar Sundy Band.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : O. Peterson.

MONTANA (45-48-93-08), 20 h 30 : Duo R. Urtreger Et R. Galeazzi.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h, S. Guerault.

NEW MORNING (45-23-51-41), 20 h 30 : F. Purim et A. Moreira.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : M. Portal Unit.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : Quintette de Paris.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : Dixie Stompers.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) (mer.), 23 h : M. Vander, P. Michelot, B. Lubat.

PHIL'ONE (47-76-44-26), 21 h 30 : Rido de Bayonne.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : Caldonia.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Joe Lovano.

En région parisienne

ALFORTVILLE, Maison de la culture arménienne (43-76-55-89), 20 h 45 : Sur les traces de David de Sassoun.

LE BLANC-MESNIL, Centre Erik Satie (48-65-44-58), 21 h : A. Parra.

BOBIGNY, MC (48-31-11-45), 20h 45 : Trisha Brown Company.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), 20 h 30 : J.-M. Padovani, A. Blythe.

CERGY-PONTOISE, Petit Théâtre (30-30-33-33), 21 h : Docteur Faust.

CHATILLON, Théâtre (46-57-22-11), 21 h : Ubu Roi.

CHELLES, CACC (64-21-20-36), 21 h : Journées du nouveau théâtre francophone.

CLICHY, Théâtre de l'Arc, (42-70-98-18), 21 h : Un ticket pour Tardieu. Théâtre Rutebeuf (47-39-28-58), 21 h : L. Chedid, H. Legrand.

CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-00-50), 20 h : Ghetto. 20 h 30 : Talila. MJC-Bar -musique (48-99-75-40), Equateur.

ETAMPES, Théâtre (64-94-32-11), 19 h : Bharatha Nathyam, Eglise Saint-Basile.

FOURQUEUX, Eglise (39-73-39-28). 21 h : Mozart, Saint-Saëns, Mendelssohn, H. Raband, R. Hahn, H. Busser.

ISSY-LES-MOULINEAUX, Chapelle Saint-Sulpice, 21 h : Chorales du Conservatoire (Bach). MJC (45-54-67-28), 20 h : les Porte mentaux, Snappin'boys.

IVRY, Théâtre (46-70-15-71), 20 h 30 : Semaine danse interbiennale.

JOUARS-PONTCHARTRAIN, Eglise (34-89-60-45), 20 h 30 : Union musicale la Saint-Cyrienne (Haydn, Mozart, Hummel).

MANDRES-LES-ROSES, (45-98-85-55), 21 h : F. Aguessy (Beethoven, Bach, Brahms, Liszt).

MASSY, centre omnisports (69-20-57-04), 21 h : P. Perret.

MEAUX, cathédrale, Chœur national de Paris-Sorbonne.

MONTIGNY, salle Jacques-Brel (30-43-43-90) : Classées X.

MONTREUIL, Grand Huit (48-59-46-52) 21 h : J. Ratikan.

NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 : Quai Ouest.

NEUILLY, Théâtre (47-45-75-80), le Cid.

RIS-ORANGIS, CC, (69-06-72-72), le 24 à 21 h : L. Chedid ; le 24, parc Saint-Eutrope (69-06-30-95), 13 h : Festival international des musiques vivantes.

RUEIL, Eglise réformée (47-75-38-30), Théâtre André-Malraux (47-32-24-42), 20 h 45 : Ecole de danse de l'Opéra de Paris.

SARCELLES, Forum des Cholettes (34-19-54-30), 21 h : Ballet-Théâtre J. Russillo.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, L'Eclipse (49-73-38-13), 21 h : Quartet R. Raux.

SAINT-MAUR, salle d'Arsenal (48-89-20-49), 21 h : Coup d'griffe.

SCEAUX, Gémeaux (46-60-05-64), 22 h 30 : M. Edelin Quartet.

LES ULIS, CCM (69-07-65-53), 21 h : l'Afreubo.

VILLEJUIF, C. Romain-Rolland (47-26-15-02), 20 h 30 : G. Bedos.

VINCENNES, Château (43-65-63-63), 20 h 30 : Au bout du couloir. Conservatoire, 20 h 30 : P. Cuper.

YERRES, Studio 49 (69-48-34-34), 20 h 30 : Mameno.

VILLEPREUX, CC (34-62-49-97), 21 h : Golden Gate Quartet.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h. Hommage à Alexandre Trauner : En effeuillant la marguerite, de M. Allegret ; 19 h. Festival de Cannes-Semaine de la critique : Esther, de A. Gitai (v.o., s.t. fr.) ; 21 h 15, Un certain regard-Cannes 86 : Girl's Own Story ; Passionless Moments ; Two Friends, de J. Campion.

SAMEDI 24 MAI

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Cannon films : La nouvelle Major Company : 15 h, Engles attack at dawn ; à 17 h, Operation Thunderbolt, de Menahem Golan ; 19 h 15, Rétrospective du cinéma vénézuélien : Tiznao, de D. Cassuto et S. Bonet.

SALLE GARANCE

(Programmation détaillée au 42-78-37-29) : tlj à 14 h 30 : Vienne et le cinéma 1911-1938 : tlj à 17 h 30 et 20 h 30 : Le cinéma yougoslave.

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76).

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; v.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

AFTER HOURS (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

L'ATELIER (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

L'AUBERGE DU PRINTEMPS (Chin., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

L'AVENIR D'ÉMILIE (All., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

LES AVENTURIERS DE LA 4e DIMENSION (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BERLIN AFFAIR (v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

BIANCA (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : Opéra-Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

CHÉREAU, L'ENVERS DU THÉATRE (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

CONSEIL DE FAMILLE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois (h.sp.), 15e (45-54-46-85).

DELTA FORCE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ÉLU (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : la Géode, 19e (42-45-66-00).

FERESTADEH (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40), 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Opéra, 2e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-56-23-44) ; Orléans, 14e (45-40-45-91).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Balzac, 8e (45-61-10-60).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

I LOVE YOU (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 8e (46-34-25-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 9e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 14e (42-41-77-99).

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LE LIEU DU CRIME (Fr.) Forum 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LOI DES SEIGNEURS (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-40).

MACARONI (It. v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA MACHINE A DÉCOUDRE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 14e (43-26-58-00) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MAXIE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

MONEY MOVERS (*) (Aust., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : Cosmos (h. sp.), 6e (45-44-28-80).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46)) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PIRATES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

POLICE FÉDÉRALE LOS ANGELES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (*) (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

ROCKY IV (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE SACRIFICE (Franco-suédois) ; (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SOLEIL D'AUTOMNE (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama 13e (H. sp.), (47-07-28-04).

SUBWAY (Fr.) : Marivaux, 8e (42-96-80-40) ; Lincoln, 8e (43-59-29-46).

SWEET DREAMS (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (43-47-57-47).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TASIO (Esp., v.o.) : Utopia 5e (H.sp.), (43-26-84-65) ; République Cinéma 11e (H. sp.), (48-05-51-33).

TAXI BOY (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES TROTTOIRS DE SATURNE (franco-argentin, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ULTRAVIXENS (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

UNE FEMME POUR MON FILS (Algérien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

UN HOMME ET UNE FEMME : 20 ANS DÉJA (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 14e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 2e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (43-41-77-99).

20 JOURS SANS GUERRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

ZONE ROUGE (Fr.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40).

Z.O.O. (brit., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

LES FILMS NOUVEAUX

HANNAH ET SES SŒURS, film américain de Woody Allen (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 4e (43-35-30-40) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; (v.f.) : Gaumont Opéra (2 salles), 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-30) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

RUNAWAY TRAIN, film américain d'Andrei Konchalovsky (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; (v.f.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

SALVADOR, film américain de Oliver Stone (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (45-42-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

INFORMATIONS « SERVICES »

BREF

COLLOQUE

L'ISLAM EN ASIE DU SUD ET DU SUD-EST. — MM. Gaboriau, maître de recherches au CNRS, et Lombard, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, organisent du 27 mai au 30 mai, à Paris, un colloque international consacré à l'islam en Asie du Sud et du Sud-Est. Ce colloque traitera essentiellement des rapports entre islam et hindouisme.

★ **Renseignements, CNRS, 15, quai Anatole-France, 75007 Paris. Tél. : 45-55-92-25.**

DÉBATS

LA REVUE « LE DISCOURS PSYCHANALYTIQUE » organise deux journées-débats sur le thème : « Quand Lalangue fait symptôme, les pathologies de la parole, de la lecture et de l'écriture chez l'enfant. » Jean-Claude Chevalier, professeur de linguistique à Paris-VII et Paris-VIII, Marie-Alice du Pasquier et Claire Meljac, psychologues, Jean Hebrard et Pascale Pauchard, chercheurs, Serge Netchine, directeur de recherches au CNRS, Christiane Preneron, ingénieur au CNRS, Guy Pariente, Danièle Bruneval-Cerf et Denise Vincent participeront aux débats.

★ **24 et 25 mai de 9 h 30 à 18 h 30, 5, rue de la Clef, 75005 Paris. Renseignements : 47-07-83-11. Participation aux frais : 300 F.**

EXPOSITIONS

LISZT ET LES AUTRES. — Le musée Renan-Scheffer, à l'occasion du centenaire de la mort de Frantz Liszt, présente, du 27 mai au 28 septembre, une exposition évoquant la période parisienne et française du compositeur (1823-1848). De nombreux portraits de Berlioz, Chopin, Paganini, Hugo, Lamartine, Lamennais, Marie d'Agoult, George Sand seront présentés, ainsi que des lettres et partitions originales de Liszt et des portraits de celui-ci par Deveria, Lehmann, etc.

★ **Musée Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal, 75009 Paris. Tél. : 48-74-95-38. Du 27 mai au 28 septembre, de 10 heures à 17 h 40, tous les jours sauf le lundi et le vendredi 15 août.**

AUTOS PEINTURE. — Depuis sa première apparition en 1948 au trente-cinquième Salon de l'automobile, la 2 CV a symbolisé pour bien des familles les vacances et l'évasion. Elle a aussi participé à bien des aventures et des raids individuels (*Philippe de Dieuleveult*) ou collectifs (Paris-Kaboul, Paris-Persépolis). De nombreux stylistes ou amateurs ont cherché, par leur imagination, à la métamorphoser, à l'embellir en la décorant selon leurs goûts et leur fantaisie. Une exposition « Show les 2 CV » présente pour la première fois dix-sept modèles revus et corrigés par leurs propriétaires, rebaptisés aussi : « Pick up vert », « Berline choppée rose », « 2 CV amphibie », « Black and White », « Citron pressé » « Pour le plaisir » « 250 flip rose », etc.

★ **Du 26 mai au 7 juin, Vélizy II. Renseignements : 39-46-24-96.**

CHAT C'EST BEAU. — Le cinquième Salon du chat se tiendra les samedi 31 mai et dimanche 1er juin, de 10 heures à 19 heures dans la salle des fêtes de Sèvres. Persans, burmèse, zibeline, sphynx (particulièrement rare) côtoieront les simples chats de gouttière. Un historique des races et des légendes remontant à la plus haute Antiquité permettra peut-être au public de mieux comprendre cet animal tantôt sacré, tantôt maudit selon les pays et les époques, mais toujours mystérieux.

LES CABOTS DE NANTES. — La Société centrale canine présente les 24 et 25 mai dans le parc des expositions de la Beaujoire à Nantes, une exposition internationale de championnat. Quatre mille deux cents chiens de toutes régions (teckels, chiens d'arrêt, retrievers, lévriers, broussailleurs...) tenteront de remporter le titre de meilleur chien de leur race. Il y aura des animations folkloriques, des présentations de meutes et des démonstrations d'agilité et de chiens de défense ou travail.

★ **Ouvert à partir de 10 heures, les 24 et 25 mai. Gratuit jusqu'à quatorze ans. 20 F à partir de quatorze ans. Renseignements : 45-08-53-15.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 23 mai 1986 :

DES ARRÊTÉS

● Du 15 mai 1986 modifiant l'arrêté du 14 mars 1986 fixant le nombre de places offertes aux concours pour le recrutement de professeurs de sport.

● Du 14 mai 1986 fixant le nombre maximum de places offertes en 1986 au concours spécial ouvrant accès aux grandes écoles d'ingénieurs.

● Du 7 mai 1986 relatif aux modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs, de personnels techniques et d'administration de la recherche à l'Institut national de la recherche agronomique (hommes et femmes).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23 MAI 1986 A 0 HEURE UTC

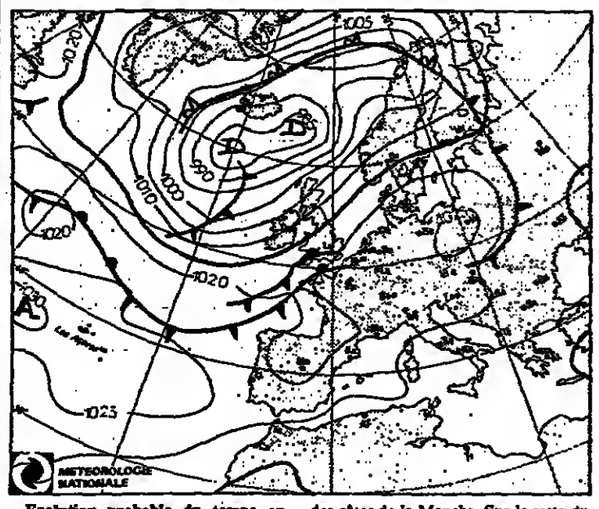

PRÉVISIONS POUR LE 25 MAI A 0 HEURE UTC

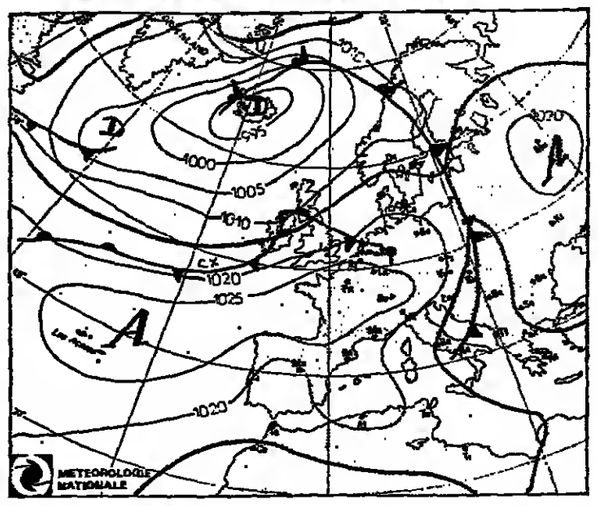

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 23 mai à 0 heure et le dimanche 25 mai à minuit.

Après le passage d'une perturbation atténuée sur le nord du pays vendredi, le champ de pression haussera sur l'ensemble de la France. De ce fait, la circulation perturbée atlantique sera repoussée sur les îles Britanniques.

Samedi 24, les passages nuageux seront encore nombreux près de la Manche toute la journée. D'autre part, une bande nuageuse située le matin du Sud-Ouest aux Alpes et au Nord-Est se décalera vers l'Est dans l'après-midi en se désagrégeant. Toutefois, le matin, quelques ondées pourront encore se produire du Jura au nord des Alpes. Sur le pourtour méditerranéen, le soleil brillera malgré des passages de nuages élevés l'après-midi.

Le vent d'ouest sur le nord du pays sera faible dans l'intérieur, modéré près des côtes de la Manche. Sur le reste du pays, le vent sera de nord, faible en général, modéré près du golfe du Lion et dans la vallée du Rhône.

Dimanche 25, le ciel sera encore un peu nuageux près de la Manche le matin. Sur le reste du pays, après la dissipation rapide des formation brumeuses, la journée sera très ensoleillée. Le vent sera faible. Toutefois, une tendance orageuse se développera sur le Sud-Ouest dans l'après-midi.

Les températures seront en baisse de 1 à 2 degrés en général samedi, sauf sur le Nord-Ouest où elles seront en légère hausse. Sur la moitié nord, les températures maximales iront de 16 à 21 degrés d'ouest en est. Sur la moitié sud, elle seront comprises entre 21 et 23 degrés, entre 25 et 27 degrés près de la Méditerranée. Dimanche, ces températures seront en hausse de 2 à 3 degrés sur l'ensemble du pays.

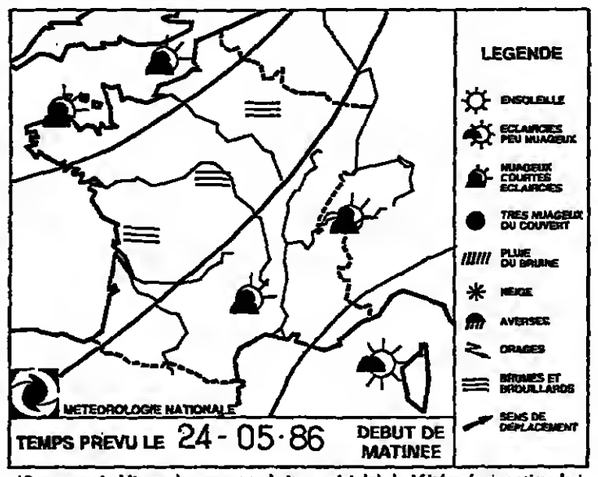

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE				TOURS	20	11	N	LOS ANGELES	22	13	S
AJACCIO	23	15	N	TOULOUSE	27	17	P	LUXEMBOURG	19	11	N
BIARRITZ	27	15	C	POINTE-A-PITRE	31	24	C	MADRID	29	13	S
BORDEAUX	25	14	S	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	33	20	C
BOURGES	21	12	N					MEXICO	25	14	P
BREST	14	10	P	ALGER	28	17	C	MILAN	30	19	N
CAEN	19	11	P	AMSTERDAM	16	11	P	MONTRÉAL	17	9	C
CHERBOURG	15	9	P	ATHÈNES	29	16	S	MOSCOU	18	7	S
CLERMONT-FERR.	23	12	S	BANGKOK	32	27	C	NAIROBI	15	15	P
DIJON	20	11	N	BARCELONE	23	15	C	NEW-YORK	23	16	S
GRENOBLE-ST-M-H	26	13	S	BELGRADE	28	16	S	OSLO	14	7	S
LILLE	19	11	P	BERLIN	22	10	S	PALMA-DE-MAJ.	28	16	S
LIMOGES	22	13	N	BRUXELLES	18	12	S	PÉKIN	31	20	S
LYON	22	12	P	LE CAIRE	30	25	S	RIO-DE-JANEIRO	24	20	C
MARSEILLE-MAR.	29	–	S	COPENHAGUE	17	14	C	ROME	24	14	S
NANCY	20	9	S	DAKAR	26	21	N	SINGAPOUR	32	28	C
NANTES	19	12	C	DELHI	35	21	S	STOCKHOLM	18	8	S
NICE	25	18	N	DJERBA	29	18	S	SYDNEY	16	10	P
PARIS-MONTS.	21	14	S	GENÈVE	23	11	S	TOKYO	19	12	N
PAU	27	14	B	HONGKONG	28	21	P	TUNIS	30	16	S
PERPIGNAN	29	16	C	ISTANBUL	20	13	N	VARSOVIE	21	9	S
RENNES	19	12	P	JÉRUSALEM	23	12	S	VENISE	28	20	S
ST-ÉTIENNE	23	12	N	LISBONNE	26	14	N	VIENNE	24	13	S
STRASBOURG	22	10	S	LONDRES	17	9	P				

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 24 mai

ILE-DE-FRANCE

Pontoise, 14 h 15 : mobilier, bijoux, orfèvrerie, céramiques ; **Versailles-Chevau-Légers**, 14 h 30 : 300 gravures anciennes.

Dimanche 25 mai

Chartres, 14 heures : orfèvrerie, bijoux ; 15 heures : tableaux, mobiliers, objets d'art ; **Compiègne**, 14 heures, vins ; **Enghien**, 14 heures : bijoux, argenterie, céramiques, mobilier ; **Fontainebleau**, 15 heures : tableaux modernes ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : tableaux modernes, meubles, objets d'art ; **Louviers**, 14 heures : armes ; **Meaux**, 14 heures : tableaux, objets d'art, argenterie, mobilier ; **Provins**, 14 heures : archéologie ; **Versailles-Chevau-Légers**, 11 heures et 14 heures : art d'Asie ; **Versailles (Palais des congrès)**, 14 heures : tableaux et sculptures modernes ; 15 heures : tableaux anciens, mobilier, objets d'art.

Samedi 24 mai

PLUS LOIN

Aix-en-Provence, 9 h 30 : bibelots ; 14 h 30 : tableaux, mobiliers, objets d'art ; **Arles**, 14 heures : bijoux, céramiques, tableaux anciens, mobilier ; **Bergerac**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Bordeaux**, 9 h 30 : bijoux, argenterie ; 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Dreux**, 14 heures : photos, livres, cinéma ; **Forges-les-Eaux**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Grandville**, 14 h 30 : bijoux ; **Marseille-Prado**, 14 h 30 : objets d'art, bijoux, mobilier, tableaux ; **Poitiers**, 14 heures : argenterie, mobilier ; **Villeurbanne**, 9 h 30 : photographies anciennes ; 10 h 30 : et 14 h 30 : appareils photographiques anciens.

Dimanche 25 mai

Bayeux, 14 heures : livres, affiches, musique ; **Forges-les-Eaux**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Gien**, 14 heures : argenterie, bijoux, bibelots, meubles ; **Honfleur**, 14 h 30 : œuvres de Jean-Baptiste Graneher ; **Lille**, 11 heures et 14 heures : objets d'art, céramiques, tableaux, argenterie, mobilier ; **Mâcon**, 14 h 30 : jouets ; 15 h 30 : tableaux anciens et modernes ; 16 h 30 : objets d'art, mobilier ; **Parthenay**, 14 h 15 : mobilier, objets d'art, tableaux, armes ; **Reims**, 14 heures : mobilier, objets d'art, tableaux ; **Rochefort-sur-Mer**, 14 h 30 : argenterie, tableaux, mobilier ; **Troyes**, 14 heures : objets d'art, tableaux, mobilier ; **Troyes**, 14 heures : objets d'art, tableaux, argenterie, céramique.

FOIRES ET SALONS

Aubagne (dimanche seulement) ; **Creil** (dimanche seulement) ; **Lyon**, (Salon du vieux papier et Convention de la bande dessinée) ; **Méry-sur-Oise**, **Nice**, **Paris** (avenue du Maine) ; **Samois-sur-Seine** (dimanche seulement) ; **Saint-Omer** (dimanche seulement) ; **Soisy-sur-Ecole** (dimanche seulement) ; **Valmont** (dimanche seulement) ; **Villefranche-sur-Mer**.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page 16

OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISÉ ?
Téléphonez d'abord ou venez à la
LIBRAIRIE
LE TOUR DU MONDE
9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
45-20-87-12

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 23 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Le jeu de la vérité : Gilbert Bécaud.
Emission de P. Sabatier et R. Grumbach.
Gilbert Bécaud répondra-t-il à toutes les questions ? De toute façon, les inconditionnels de ce chanteur national auront le plaisir de l'entendre interpréter quelques-uns de ses derniers titres.

22 h 5 Série Arsène Lupin : le Mystère de Gesvres.
D'après l'œuvre de Maurice Leblanc, dialogues d'A. Simonin, réal. J.-P. Desagnat. Avec G. Descrières, B. Giraudeau, T. Liotard... (Redif.)
Le gentleman-cambrioleur ne vit jamais et pourtant, après son passage dans un château normand, on découvre un cadavre...

23 h 5 Journal.

23 h 20 Télévision sans frontière.
Mai musical du ramadan.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Feuilleton : Médecins de nuit.
De B. Gridaine, réal. E. Fonlladosa. Avec A. Chatcan, C. Allégret, R. Carpentier...
« Temps morts » : au stade de Bercy, une basketteuse sud-américaine cherche à s'enfuir. Poursuivie par des tueurs, elle se réfugie au standard de « Médecins de nuit ».

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Ils avaient vingt ans en mai 1968 », sont invités : Pascal Bruckner (le Palais des cinques), *Laurent Dispot* (Manifeste archaïque), *Guy Hocquenghem* (Lettre ouverte à ceux qui sont passés du col Mao au Rotary), *Bernard Tapie* (Gagner).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : le Lutteur et le Clown.
Film soviétique de Konstantin Youdine et Boris Barnet (1958), avec S. Tchekan, A. Mikhailov, A. Solovïev, (v.o. sous-titrée).
Au début du siècle, à Odessa, un docker s'engage comme lutteur dans un cirque, devient l'ami d'un clown, lutte pour s'imposer. Evocation attendrie, sympathique et juste, de l'univers du cirque russe au début du siècle.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Histoires singulières.
Vidéo testament, réal. R. Russel, avec D. Raffin.
« Comment un richissime homme d'affaires utilise la vidéo, l'électronique, les ultra-sons, pour épier puis assassiner sa femme et l'amant de celle-ci... ».

21 h 35 Taxi.
Un nouveau magazine de Philippe Alfonsi, réal. C. Huppert et G. Seligman.
Un magazine d'information qui entend privilégier l'image par rapport au commentaire. Au sommaire : un reportage sur Tchernobyl ; le G.I. Islamique (comment un soldat américain se convertit à l'islam) ; carte blanche à Rita Mitsouko.

21 h 40 Journal.

23 h Bleu outremer : solitude en terre Adélie.

23 h 55 La clé des nombres et des tarots.

0 h 15 Prélude à la nuit.

FR 3 - ILE-DE-FRANCE

17 h, Le parc naturel régional de Camargue ; **17 h 30**, Edgar, détective-cambrioleur ; **18 h**, Actioo 3 ; **18 h 55**, Croqu'soleil ; **19 h**, Le 19-20 h.

CANAL PLUS

20 h 30, Boxe en direct de Bordeaux ; **21 h 30**, l'Étoile du Nord, film de P. Granier-Deferre ; **23 h 40**, Fonds au noir, film de V. Zimmerman ; **1 h 15**, Poulet au vinaigre, film de Claude Chabrol ; **3 h**, Chair pour Frankenstein, film de A. Warhol ; **4 h 30**, Hurlements, film de J. Dante ; **6 h**, Série : Comics.

LA « 5 »

20 h 30 Variétés : Cherchez la femme (et à 0 h 15) ; **22 h 30**, Grand Prix, magazine auto-moto (et à 2 h 15) ; **23 h 30** Série : Tonnerre mécanique.

TV6

19 h NRJ 6 (et à 23 h) ; **20 h**, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le grand débat : le Front populaire, histoire et présent. Avec J.-M. Jeanneney et D. Mayer, anciens ministres, et les historiens P. Ory, A. Prost et J.-P. Rioux.
21 h 30 Black and blue : spécial « Jazz Hot ».
22.30 Nuits magnétiques.
0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné les 24 et 25 juin au Théâtre musical du Châtelet) : « Ainsi parlait Zarathoustra, poème symphonique », « la Femme sans ombre, extrait », « Salomé, scène finale », « le Chevalier à la rose : grande suite », de Strauss, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski ; sol. G. Jones, soprano, R. Daugareil.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : les Pêcheurs de perles : « Serge Koussevitzky et la musique française » ; à 0 h, Musique traditionnelle : les Maqams, modes musicaux du Proche-Orient.

Les programmes du samedi 24 et du dimanche 25 mai se trouvent dans « le Monde Loisirs »

PRESSE

« Le Dauphiné libéré » et « le Progrès » vont réaliser des pages locales communes

de notre correspondant

Grenoble. — *Le Dauphiné libéré* (Grenoble) et *le Progrès* (Lyon) vont réaliser des pages locales communes dans les trois départements où le quotidien grenoblois est minoritaire (Loire – sauf Saint-Etienne où l'édition et la rédaction sont maintenues, – Saône-et-Loire, Ain). Cette décision, annoncée le 21 mai par la direction du *Dauphiné libéré* au comité central d'entreprise du groupe, concerne une dizaine d'éditions du journal grenoblois et devrait entraîner la mutation d'une centaine de salariés.

Autre décision annoncée : *le Dauphiné libéré* va étendre sa diffusion dans le sud du département du Vaucluse. Il y concurrencera donc *le Provençal*, propriété de la famille de l'ancien maire de Marseille, Gaston Defferre. En outre, *le Dauphiné* prévoit de développer ses ventes dans le nord de la Saône-et-Loire. La direction a enfin précisé que la présence des journaux du groupe Dauphiné à Lyon (*Lyon-Matin, le Journal-Rhône-Alpes*) serait renforcée. Pour sa part, *le Progrès* de Lyon devrait annoncer prochainement l'abandon de ses éditions locales dans le nord de l'Isère et leur remplacement par celles du *Dauphiné*.

La direction ne prévoit pas de licenciements, mais des départs volontaires seront préconisés ainsi que des mutations entre *le Dauphiné libéré* et *le Progrès*, tous deux contrôlés par M. Robert Hersant. Selon les syndicats, « *ces nouvelles restructurations consacrent la prise de pouvoir du patron* du Figaro *sur les deux grands quotidiens de Rhône-Alpes et le début de leur profonde réorganisation* ».

C. F.

● *Jours de France touché par la restructuration.* — Mme Madeleine Dassault devenue propriétaire de l'hebdomadaire *Jours de France*, depuis la mort de Marcel Dassault — qui l'avait créé en 1954 — et M. Pierre Guillain de Bénouville, PDG du journal, ont chargé M. Pierre Dauzier, PDG du groupe Havas, d'une mission « personnelle » de restructuration du titre. L'exploitation de ce dernier et sa régie publicitaire devraient être réorganisées. L'hebdomadaire (environ 400 000 exemplaires) connaît en effet un effritement de sa diffusion et de ses recettes publicitaires. La mission confiée à M. Dauzier pourrait aboutir à une participation d'Information et Publicité, filiale de Havas, au capital de l'hebdomadaire. Elle pourrait aboutir aussi à une profonde restructuration de la hiérarchie de *Jours de France*, notamment à la tête de sa rédaction.

● *M. Juan-Luis Cebrian*, rédacteur en chef du quotidien espagnol *El País* (Madrid), vient d'être élu au poste de président de l'Institut international de la presse (IPI) au cours de la trente-cinquième assemblée générale de l'Institut à Vienne. M. Cebrian succède à M. Richard Léonard, directeur du journal américain *The Milwaukee journal*. L'IPI, dont le siège est à Londres, regroupe deux mille responsables de la presse de plus de soixante pays. Il se consacre à la défense de la liberté de la presse dans le monde.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Le Monde

HABITAT

PROPRIÉTAIRE A PARIS

Du neuf ou de l'ancien ?

Se loger à Paris ou en Ile-de-France passe très souvent pour une famille par l'achat de sa résidence principale, puisque la crise du logement locatif rend tout à fait aléatoire la découverte d'un appartement à louer. Acheter un logement neuf est presque aussi difficile, tant l'offre est rare. Force est donc de chercher dans les immeubles récents (un logement est dit « récent », même lorsqu'il est neuf, quand il a déjà été habité) ou dans le parc ancien. Les prix restent élevés, les taux d'intérêt aussi, malgré la baisse annoncée ces jours derniers par le ministre de l'économie. Le montage financier est délicat, et la décision est d'importance puisque l'achat d'un appartement reste le plus gros investissement d'un particulier. De plus, le nouvel acquéreur va souvent découvrir les règles subtiles du fonctionnement de la copropriété. Il doit, pour éviter autant que faire se peut les surprises, se renseigner et... garder la tête froide.

Des crédits moins chers, mais pour acheter quoi ?

CONTRE la déprime, c'est bien connu, rien ne vaut de conserver un solide appétit. A en juger d'après la médication adoptée par nombre de vendeurs *individuels, lesquels témoignent* d'un appétit d'autant plus grand que l'offre se raréfie, assurément *les marchés immobiliers parisien* et, dans une moindre mesure, banlieusard connaissent une dépression *sérieuse*.

Dans le neuf parisien, le secteur le plus touché, l'offre a quasiment disparu. Les derniers chiffres fournis par le ministère (source « Siclone ») font état de seulement 846 logements commencés (hors locatif) à Paris en décembre 1985. En banlieue, la situation s'améliore un peu du fait de fermetures d'entreprises (cela libère des terrains) et de l'existence de ces zones relativement protégées que constituent les villes nouvelles dans la grande couronne. Mais même là, les réserves foncières s'épuisent et la construction marque le pas. Reste le domaine de la maison individuelle, en secteur diffus et plus encore en secteur groupé (les « nouveaux villages »), pour tenter de prendre le relais du collectif vertical. Il faut souligner aussi le fait que si la maison individuelle se porte un peu moins mal que l'habitat collectif, c'est notamment parce que les constructeurs ont réussi à maintenir la progression de leurs prix en deçà du rythme de l'inflation avec, en contrepartie, une réduction des surfaces et des prestations proposées.

Pour les inconditionnels de la capitale intra-muros, il ne reste donc plus qu'à se rabattre sur l'achat d'un appartement ancien ou récent. Un marché qui, à en croire la dernière étude de conjoncture des agents immobiliers de la FNAIM, *« semble sortir presque gaillardement »* de la crise qu'il a récemment connue. Responsable de ce service de la conjoncture à la FNAIM, Jean-Claude Amaelle constate *« une hausse incontestable des prix »* dans Paris et dans certaines communes résidentielles limitrophes, ce qu'il appelle *« le 21e arrondissement »* (parties de Boulogne et de Vincennes proches du bois et surtout Neuilly).

Selon l'étude déjà citée, pour un appartement-type de trois pièces, compris entre soixante-cinq et quatre-vingts mètres carrés, les prix varient entre 9 300 F et 14 400 F du mètre carré dans l'ancien et 11 800 F et 16 800 F dans les immeubles récents. Des prix qui ont donc largement rattrapé ceux du neuf ! Il faut s'éloigner en banlieue pour trouver une gamme de prix plus sages : entre 4 700 F et 6 500 F dans l'ancien et de 6 300 F à 8 400 F dans le récent.

Des prix relativement élevés donc, surtout quand on les rapporte aux chiffres de l'inflation : des données fournies par les notaires parisiens font apparaître une augmentation moyenne des prix dans l'ancien et le récent de 13,3 % l'an dernier (contre 5,4 % pour l'inflation). La hausse est encore plus rapide dans le secteur des appartements de plus de deux pièces, du fait d'une offre trop limitée.

Un prêt à tout faire

Pour la grande majorité des acquéreurs, le recours au crédit reste cependant obligatoire et relativement coûteux puisque son taux (même en anticipant sur la mise en place de la baisse annoncée ces jours-ci) reste bien supérieur à celui de l'inflation. Si l'on excepte les prêts sociaux (1 % patronal, prêts des caisses de retraites, etc.) dont le montant unitaire trop faible ne peut jouer qu'un rôle de complément à un autre prêt plus important, il n'y a guère que le PAP (prêt aidé par l'Etat) dont le taux d'intérêt passe en dessous de la barre des 10 %.

Au deuxième rang dans l'échelle des coûts vient un *prêt réglementé*, le PC (prêt conventionné), qui est en train de devenir une sorte de prêt à tout faire de l'achat immobilier (en résidence principale). Le fait d'avoir étendu le champ de financement du PC pour qu'il puisse servir à financer aussi bien un achat neuf que l'acquisition d'un logement ancien avec ou sans travaux (cela vient d'être autorisé cette année, et sous certaines conditions, dans une partie de la région parisienne) va dans le sens de la polyvalence de ce type de prêt. Cela constitue d'ailleurs une reconnaissance officielle, mais tardive et limitée à Paris et au Val-de-Marne, de la pénurie actuelle de logements neufs en Ile-de-France.

La baisse des taux de crédit annoncée le 15 mai par le ministre de l'économie devrait évidemment être accueillie favorablement par les emprunteurs. Suffira-t-elle pour autant à resolvabiliser une fraction notable du public et, plus encore, provoquera-t-elle le *« choc psychologique »* promis par le gouvernement ? Le doute reste permis car la différence entre les taux de crédit et celui de l'inflation restera importante, et certains candidats à l'acquisition différeront sans doute encore leur décision dans l'attente d'une réduction de cet écart. Non encore annoncées, mais prévisibles, des mesures de réaménagement de l'APL (aide personnalisée au logement) risquent, si elles sont prises, d'alourdir à l'inverse le coût réel du crédit et donc de l'achat de leur logement pour certaines catégories d'emprunteurs (ceux qui peuvent prétendre à un PAP ou à un PC).

La remise en vigueur, pour les PAP d'abord, puis pour les PC et même pour certains prêts classiques, de barèmes à taux variable a pour objectif, dans l'esprit des banquiers, de faire sauter le verrou psychologique résultant de l'écart coût de la vie/coût du crédit. En effet, par opposition aux prêts à *taux fixe (les plus pratiqués)*, les prêts à taux variable permettent de suivre plus ou moins l'inflation, grâce à différents systèmes d'indexation. En période de diminution du rythme de l'inflation, cette formule présente un intérêt évident... tant qu'il n'y a pas de remontée brutale des prix. Car, dans cette hypothèse, le taux du crédit suit le mouvement, comme bien des emprunteurs en ont fait l'amère expérience en 1974.

Or, dans ce domaine, des pronostics optimistes à plus d'un an peuvent s'avérer fort hasardeux. Tout laisserait même à penser que le plancher de la baisse, pour l'inflation en tout cas, n'est pas loin et que la réintroduction des prêts à taux variable vient sans doute un peu tard. Un pareil constat a d'ailleurs amené certains établissements spécialisés dans le crédit immobilier, telle la banque La Hénin, à proposer des formules dans lesquelles l'emprunteur aurait la faculté de transformer son taux variable en le gelant en taux fixe au moment qui lui semblerait le plus opportun.

JEAN-MICHEL WAGNER.

LES TAUX D'INTÉRÊT DU CRÉDIT IMMOBILIER

(au 16 mai 1986)

		Crédit foncier	Caisses d'épargne et de prévoyance	Crédit agricole	BNP	Société générale	CDE	Banque La Hénin
PAP taux fixe	9,70 %							
PAJ taux variable	9,22 %							
PC	+ haut	11,25 %	11,55 %	11,55 %	11,75 %	11 %	11,25 %	11,40 %
	+ bas	11,25 %	10,35 %	10,95 %	10,75 %	10,50 %	11,10 %	11 %
Prêt complémentaire au PAP	+ haut	13,50 %	11,70 %	11,80 %	12,40 %	11,90 %	13,65 %	14,25 %
	+ bas	12,05 %	11,45 %	11,80 %	12,05 %	10,75 %	12,75 %	13,25 %
Prêt achat ancien sans travaux	+ haut	12,65 %	12,90 %	13,17 %	12,95 %	11,90 %	14 %	12,60 %
	+ bas	11,50 %	10,40 %	13,17 %	11,95 %	10,95 %	11,50 %	11,40 %

Ce tableau a été établi à partir d'informations recueillies par l'ANIL (Association nationale pour l'information sur le logement). Pour certains types de prêts, il présente une fourchette de taux plus ou moins ouverte : le taux proposé peut varier en effet selon les établissements, mais aussi selon les agences, la durée du prêt, son montant, la nature du bien acheté... et bien sûr le « profil » financier de l'emprunteur.

Les données présentées correspondent toutes à des taux fixes, exception faite du PAJ qui n'est rien d'autre qu'un PAP à taux variable. La plupart des établissements répertoriés avaient déjà anticipé en partie la baisse des taux annoncée par le gouvernement : le tableau en tient compte. Sauf pour ce qui concerne le PAP et le PAJ qui ont un taux fixé par décret, dont la baisse (probablement de l'ordre de 1,40 %) n'a pas encore été publiée officiellement.

A vos calculettes. S'agissant de baisse des taux, sachez par exemple que le fait de ramener de 13 à 12 % l'intérêt d'un crédit de *350 000 F* remboursable sur quinze ans ferait économiser un peu plus de 227 F par mois à l'emprunteur.

Garder la tête froide

ON a fait les comptes et précisé son rêve. Par commodité, goût personnel ou impératif familial, on préfère acheter un appartement dans la ville, en copropriété, plutôt que de faire construire ou d'acheter une maison individuelle. C'est le choix de base, celui qui va orienter les recherches. Commence alors une quête, qui, de petites annonces en panonceaux d'agences immobilières ou de bouche à oreille, va contraindre à des démarches nombreuses.

Au départ, on a vu grand. On a imaginé une belle entrée, une grande salle de séjour, une chambre pour chacun des enfants, un bureau où s'isoler pour travailler, une vraie cuisine où l'on pourra dîner entre soi. Et puis un parking, un vide-ordures, un ascenseur. Le tout dans un quartier agréable, bien desservi par les transports en commun, école et lycée pour les enfants, jardin public, rues commerçantes, calme et soleil au cœur de la ville, mais sans le bruit de la ville...

Il faut en rabattre presque tout de suite sur un point ou plusieurs. A chacun, selon son tempérament, ses goûts, ceux de ses proches, de sélectionner les impératifs sur lesquels on ne transigera pas et les avantages supplémentaires qu'on considérera comme un don du ciel. Et puis, on sait bien qu'il y aura le coup de cœur, pas tout à fait rationnel, pour un appartement précis. Les appartements neufs ou récents sont rares. Les logements anciens exigent travaux, réparations et installations d'éléments de confort qui ouvrent l'attribution de prêts aidés ou non, assortis ou non de l'aide personnalisée au logement.

Et la recherche commence. Ce qui frappe tout d'abord dans l'acquisition d'un logement, c'est le peu de temps que l'on passe à examiner ce qui va devenir le cadre quotidien de la vie. On visite, au pas de charge, accompagné d'une gardienne pressée ou d'un agent immobilier volubile, et, en un quart d'heure, il a fallu tout voir, tout noter, tout enregistrer.

Aussi un certain nombre d'idées simples doivent-elles rester présentes à l'esprit de l'accédant à la propriété. Tout d'abord, il doit toujours visiter un appartement avec un mètre en poche, et griffonner sur un calepin un plan sommaire des lieux, avec emplacement des portes, des fenêtres, des cheminées. Cela a un double avantage. Permettre à l'éventuel acquéreur de vérifier la surface réelle de ce qu'il achète, car tel « beau trois-pièces » pourrait bien n'avoir que 52 mètres carrés au lieu des 60 mètres carrés annoncés. Ce qui change singulièrement le prix au mètre carré.

De plus, il faudra s'intéresser aux locaux commerciaux et industriels qui entourent peut-être l'immeuble, en raison des nuisances qu'ils peuvent engendrer (bruits, odeurs...). Tel atelier, dans la cour peut obliger la maîtresse de maison, l'enfant malade ou l'étudiant préparant un examen, à vivre sur le fond sonore assourdi mais omniprésent de moteurs infatigables. Une visite des lieux s'impose donc un jour de semaine, aux heures ouvrables, quand l'activité est à son comble.

L'état de l'immeuble

Si un des impératifs retenus est la clarté ou la lumière, il faudra se débrouiller pour visiter de préférence un jour un peu gris, vers le soir, ce qui révélera la luminosité minimale des pièces, qui peuvent n'être noyées de soleil que dix jours par an.

Et puis, il faut s'inquiéter de renseignements indispensables, comme le nombre de millièmes (1) que représente l'appartement dans les charges communes de l'immeuble. En général, particulier et agent immobilier donnent assez facilement le montant moyen des charges mensuelles et trimestrielles. Il est nécessaire de connaître dès le départ avec précision le nombre de ces millièmes. Tous les gros travaux qui seront décidés en assemblée générale (selon différentes majorités (2) qu'il serait trop long d'énumérer ici) seront payés au prorata de ces millièmes, ce qui peut considérablement alourdir la mensualité de remboursement.

Une visite (ou un coup de téléphone) au syndic de copropriété qui gère l'immeuble est aussi fort utile. Non seulement il connaît le nombre de millièmes attachés à l'appartement, mais il sait quand a été refaite la toiture, il connaît la date de pose de l'ascenseur et si celui-ci donne des signes de faiblesse, il connaît l'état général de l'immeuble et est au courant des campagnes de ravalement. On lui demandera également le nom de l'architecte qui s'occupe de l'immeuble, qui peut compléter ces informations. Ce charmant immeuble de deux étages (4 appartements) sur la cour, certes un peu délabré, peut se révéler un gouffre financier s'il est urgent de refaire la toiture, pour peu qu'on en possède 360 millièmes : il faudra payer plus du tiers des indispensables travaux d'entretien décidés à la majorité simple lors d'une prochaine assemblée générale.

Les immeubles construits depuis trente ou quarante ans entrent dans la phase où les dépenses de gros entretien deviennent peu à peu nécessaires. S'ils sont dotés d'un chauffage collectif, celui-ci peut se révéler coûteux si l'immeuble est mal isolé thermiquement. Cela n'empêchera pas d'acheter, mais il faut le savoir et sans doute envisager des travaux d'économie d'énergie.

Ne pas s'inquiéter à temps de ces détails essentiels peut conduire à de sévères découvertes et à des difficultés financières qui n'avaient pas été programmées dans le budget familial. En face d'un vendeur pressé de réaliser son avoir et d'un agent immobilier payé à la commission et désireux, c'est bien normal, de réaliser un chiffre d'affaires suffisant, l'acquéreur doit tenter de garder la tête froide, malgré le coup de cœur qu'il éprouve. Il arrive bien sûr qu'un autre acquéreur soit sur l'affaire, prêt à signer demain matin la promesse de vente qui engage, avec le versement d'un chèque de 10 % de la valeur de l'appartement. Mais ce n'est pas toujours le cas.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Lors de la division d'un immeuble en lots, chaque appartement correspond à un certain nombre de millièmes (voir de dix-millièmes) de l'ensemble. Les charges ordinaires (électricité, eau, frais de nettoyage et de gardiennage, entretien de l'ascenseur, s'il y a lieu) seront calculés sur cette base. Les gros travaux d'entretien ou d'amélioration aussi.

(2) Très grossièrement, les travaux d'entretien, y compris les gros travaux, sont décidés à la majorité simple des présents et représentés lors d'une assemblée générale annuelle. Les travaux d'embellissement ou d'amélioration (pose d'un ascenseur) sont décidés à la double majorité qualifiée : la majorité absolue des copropriétaires (500 millièmes) et 66 % des millièmes présents et représentés.

BIEN VIVRE A PARIS, C'EST POSSIBLE AU 133 RUE DIDOT!

Une construction traditionnelle dans un immeuble de standing, c'est bien !
Une double exposition avec chambres côté jardin, c'est mieux !
Un 4 pièces de 86 m² avec balcon, c'est rare !
1 200 000 F* au cœur du 14e, c'est l'investissement !

C'EST LE 133 RUE DIDOT
UNE VALEUR SÛRE

Bureau de vente sur place, ouvert tous les jours de 14 h à 19 h. Samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Fermé le dimanche.
Tél. : 45.39.50.24
Commercialisation GEFIC, 4 place d'Iena, 75116 PARIS
Tél. : 47.23.78.78
* Hors parking.

Stim Ile-de-France
LA PUISSANCE DE BIEN BATIR. filiale Stim GROUPE BOUYGUES

River Side

Au sud de Paris, à Longjumeau, découvrez River Side, un nouveau village Kaufman & Broad.
5 modèles de maisons individuelles de 5 à 6 pièces dont la vie s'organise autour de jardins intérieurs, ou s'ouvre largement sur les pelouses et les espaces verts.

Découvrez un nouveau village à Longjumeau

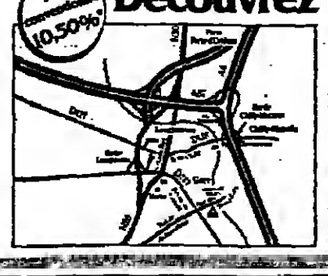

En venant de Paris, prendre l'autoroute du Sud (A 6), sortie Chilly-Mazarin, direction Longjumeau ou prendre la N 20 sortie Longjumeau.
Bureau de vente ouvert tous les jours de 11 h à 20 h. Rue des Templiers 91160 Longjumeau - Tél. 69 09 37 64
*Taux moyen prêt conventionné Société Générale 15, 18 ou 20 ans, constant ou progressif hors assurance.
Kaufman & Broad

économie

REPÈRES

Dollar : soutenu à 7,22 F

Malgré des indices économiques assez décevants, le dollar a maintenu, voire renforcé, ses positions, vendredi 23 mai, sur les grandes places financières internationales. Il a coté 7,2250 F à Paris (contre 7,2125 F la veille) et 2,2710 DM à Francfort (contre 2,2651 DM). D'une façon générale, les affaires ont été assez calmes. Cette bonne tenue du billet vert à la veille d'un long week-end — New-York chômera lundi pour le Memorial Day — a quelque peu étonné les milieux financiers. D'après les cambistes, les mêmes critères graphiques conduisent les opérateurs à estimer que le niveau de 2,30 DM pour 1 dollar constitue un seuil de résistance à partir duquel une reprise véritable pourrait se produire. D'autre part, la polémique sur le baisse des commandes de biens durables aux Etats-Unis, en avril, bat son plein. La chute des achats militaires masque, dit-on, en fait une sensible amélioration.

Equipement électrique : bilan positif

C'est un bilan favorable que le Groupement des industries de matériels d'équipement électrique et de l'électronique industrielle associé (GIMELEC) tire des comptes de l'année 1985. Les exportations ont représenté 248 % des importations de matériels électriques et électroniques et 52,8 % du chiffre d'affaires de la profession, qui a dépassé 32 milliards de francs (+ 7,7 % par rapport à 1984). M. Gilbert Pasquet, président du GIMELEC, est particulièrement satisfait de la croissance des exportations aux Etats-Unis (34 %) et en RFA (18,6 %), dues, selon lui, à des investissements réalisés de longue date. La diminution des grands contrats, notamment nucléaires, et la bonne orientation du marché des automatismes se sont confirmés en 1985. Un sujet d'inquiétude est apparu : les importations (+ 14,1 %) ont progressé plus vite que les exportations (+ 2,8 %).

Logement : ralentissement de la hausse des charges en 1985

L'enquête annuelle menée par la CNAB (Confédération nationale des administrateurs de biens) montre un ralentissement de la hausse des charges, variable d'une catégorie d'immeubles à l'autre dans la région parisienne : la plus forte évolution est de 7,7 % (dans les immeubles construits depuis 1976), tandis que, dans les immeubles construits entre 1970 et 1976, le montant moyen des charges a baissé de 0,2 %. Le coût annuel moyen au mètre carré est de 71,11 F dans les immeubles sans confort collectif construits avant 1948 ; de 153,45 F dans les mêmes immeubles dotés du chauffage central et d'ascenseurs ; de 168,38 F dans les immeubles bâtis entre 1948 et 1970 ; de 180,70 F dans ceux construits entre 1970 et 1976 ; de 172,30 F dans ceux bâtis depuis 1976 (où les normes d'isolation sont plus sévères) et de 231,54 F dans les immeubles de grande hauteur. Le chauffage occupe le premier rang des dépenses (de 33 % à 50 % du budget total des immeubles), le fuel restant le plus coûteux des modes de chauffage, le gaz et le chauffage urbain restant de 2 % à 9 % moins cher. Le poste « gardiennage-nettoyage » vient en deuxième position, avec 19 % du budget dans les immeubles datant d'après 1948.

Pétrole : la production de l'OPEP augmente vivement

Le quotidien algérien *El Moudjahid* a accusé l'Arabie saoudite, le mercredi 21 mai, de *« relancer la guerre des prix »* en inondant le marché. Selon le quotidien officiel, la production saoudienne atteindrait près de 5 millions de barils par jour, soit nettement plus que son ancien quota (4,3 millions). Ces informations sont confirmées par les données recueillies par la revue *Pétrostratégie*, qui, sur la base des affrètements maritimes prévus dans le Golfe, estime que la production de l'OPEP pourrait atteindre, à la fin du mois, de 18,5 millions à 20 millions de barils par jour, soit 15 % à 20 % de plus que le plafond prévu au troisième trimestre. En attendant la prochaine conférence de l'OPEP, le 25 juin, les cinq pays membres chargés d'organiser une coopération avec les producteurs concurrents pour stabiliser le marché se sont réunis, vendredi 23 mai, à Taef (Arabie saoudite), pour faire le point de leurs démarches. Outre l'Egypte et le Mexique, plusieurs pays non membres de l'Organisation ont fait part depuis peu de leur volonté de coopérer. Ainsi la Norvège a répété, le 22 mai, qu'elle pourrait réduire sa production si l'OPEP s'entendait pour stabiliser le marché. De même la Malaisie vient de se déclarer prête à diminuer sa production de 10 %, tandis que la Chine a promis de geler ses exportations de brut.

CONJONCTURE

LA DISCUSSION DU COLLECTIF BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les précisions du ministre de l'économie

La discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 était inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, jeudi 22 mai. Le rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du plan, M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne), a présenté les grandes lignes de ce projet. Voulant lever le « malentendu » qui existe entre collectif budgétaire et loi de finances initiale, il a précisé : *« Il n'est pas possible de modifier en profondeur l'équilibre budgétaire en cours d'année, surtout lorsque le solde du budget initial est en déficit de près de 159 milliards »*. M. Vivien, qui s'est appuyé en matière de chiffres sur le rapport La Génière, a indiqué que ce projet *« réduit le déficit d'environ 1,3 milliard, le ramenant ainsi à 143,9 milliards »*. Au nom de la commission, il a regretté que *« le détail »* des opérations budgétaires envisagées par le gouvernement *« ne lui soit pas fourni en annexe du projet »*.

M. Vivien a insisté sur le fait que ce collectif donne *« les premiers moyens budgétaires d'un plan d'urgence pour l'emploi des jeunes »* ainsi que pour *« l'action en faveur de la sécurité publique »*. Ce projet, selon M. Vivien, permet des *« mises à niveau »*. Ainsi, *« les entreprises sidérurgiques recevront 6 milliards de plus en dotation en capital et Renault, 2 milliards »*. Quant aux des annulations, certaines concernent des *« suppressions d'emplois, des réductions de dotations destinées au financement des carburants et des mouvements qui résultent des mécanismes de compensation et de surcompensation entre régimes assurances-vieillesse. »*

Dans le même ordre d'idées, le budget du redéploiement industriel, celui de la recherche et des transports sont affectés par les annulations de crédits, qui, au total, *« s'élèvent à un peu plus de 6,3 milliards »*. Selon M. Vivien, ce collectif a pour but d' *« établir la confiance, dynamiser l'économie pour développer l'emploi, retrouver les grands équilibres »*. Le rapporteur général a indiqué que *« la commission a abrogé l'article 1649 ter F du code général des impôts relatif à l'obligation de paiement par chèque pour tout règlement d'un montant supérieur à 10 000 francs par un particulier non commerçant »*.

« Alléger les prélèvements »

M. Edouard Balladur, ministre d'Etat chargé de l'économie, des finances et de la privatisation, a tenu, ensuite, à dresser un bilan de la situation économique de la France, qui *« n'est pas bonne »*. Il a indiqué que *« tout sera mis en œuvre pour atteindre l'objectif d'évolution des prix annoncé par le gouvernement, soit 2,4 % en moyenne en 1986 »*. Rappelant que le déficit du budget de l'Etat a *« quintuplé en six ans »*, il a précisé, pour sa part, que *« le gouvernement a retenu un déficit de 162 milliards »*, qui est donc *« quelque peu supérieur »* a celui vers lequel il tendait (159 milliards).

Le ministre a souligné que *« le gouvernement entend alléger les prélèvements qui pèsent sur la collectivité tout en réduisant le déficit budgétaire »*. Reprenant les grandes lignes développées par M. Vivien, M. Balladur a indiqué que *« le montant des économies effectivement réalisées dépasse les 10 milliards »*. Il a proposé aux députés *« trois dispositions tout à fait prioritaires en faveur de l'emploi et du développement de l'économie »*. La première concerne le gel du seuil fiscal de dix salariés ; la seconde, une déduction de 50 % de la TVA sur le fioul agricole pour les agriculteurs, et la dernière a trait aux investissements des entreprises et des particuliers dans les départements et territoires d'outre-mer, qui seront défiscalisés en totalité et sans agrément préalable.

O. B.

Les petites phrases de M. Balladur

Il y a les grands principes et les grandes stratégies. — *« La réduction des prélèvements obligatoires est essentielle »*, *« elle ne peut être durable que si le déficit est réduit »*, — il y a aussi les petites phrases qui au travers d'engagements précis définissent concrètement la politique de l'Etat.

Jeudi 22 mai, à l'Assemblée nationale, M. Balladur a annoncé qu'il avait pris la décision de supprimer *« la procédure FDES débudgétisé »*. Le Fonds de développement économique et social est un compte spécial qui, depuis la fin de la guerre, a permis à l'Etat, par l'intermédiaire du Trésor, de prêter à bas taux d'intérêt des sommes extrêmement importantes aux entreprises publiques, mais aussi privées, qui en avaient besoin pour se développer ou se redresser.

Au fur et à mesure que les ressources d'épargne se reconstituaient en France, en même temps que se modernisait notre système financier et bancaire, ce rôle d'Etat-banquier a été de plus en plus contesté sur le thème *« ce n'est pas à la puissance publique de faire ce métier »*. Les socialistes arrivant au pouvoir ont sauté le pas, donnant aux banques — nationalisées — le soin de prêter aux entreprises publiques et même privées.

Mais cette décision n'a pas été seulement motivée par le souci de désengager l'Etat. En fait, il s'agissait aussi — la droite dit surtout — de dégonfler les charges budgétaires pour donner l'impression d'une bonne maîtrise de la dépense publique. Cela est si vrai que, si l'Etat ne prêtait plus ou presque plus (il reste 1 milliard de francs au FDES en 1986), c'est lui tout de même qui continuait à assurer les garanties — rôle généralement dévolu aux banquiers, — lui aussi qui continuait à bonifier, c'est-à-dire à abaisser le coût des prêts par rapport aux conditions normales du marché. Ces responsabilités conservées (garanties et bonifications) ont le double inconvénient de coûter cher à l'Etat — plus de 2 milliards de francs cette année — et surtout de représenter une charge imprévisible mais probablement croissante (1). On comprend d'une part qui M. Balladur a annoncé son intention de supprimer les procédures du FDES débudgétisé, signifiant par là qu'il va achever le processus engagé par les socialistes (l'Etat se désengage complètement en supprimant garanties et bonifications) ou bien que l'Etat maintient ses coûteuses prérogatives, mais qu'il reprend clairement la charge de certains prêts aux entreprises. Ce qui se traduirait par la réapparition du FDES.

Ménager l'avenir

Le ministre de l'économie et des finances a également annoncé que le Fonds social des grands travaux serait réétaminé. Ce qui, en clair, veut dire supprimé. Ce fonds avait été créé par la gauche pour financer — en dehors du budget — des dépenses de transports publics, de circulation routière, de maîtrise de l'énergie. Cinq tranches de travaux ont été lancées pour un montant total de 17,5 milliards de francs. Ces travaux sont financés par emprunt, ce qui a incité M. de La Genière, dans son récent rapport sur l'état des finances publiques, à estimer que ces dépenses entraînaient un déficit budgétaire dissimulé. Il n'en reste pas moins que ces emprunts sont remboursés — capital et intérêt — par une recette fiscale stable : un prélèvement automatique sur le prix des produits pétroliers. En 1987, cette taxe spéciale sur les produits pétroliers devrait rapporter plus que les nouvelles tranches d'emprunt. Mais, incontestablement, un déficit supplémentaire a ainsi été créé parce qu'un certain temps s'écoule entre la dépense et sa couverture par une recette fiscale.

C'est également le souci de ménager l'avenir et de ne pas reporter sur les contribuables des années 90 le soin de couvrir les dépenses passées de l'Etat, qui explique la décision de M. Balladur de ne plus recourir aux obligations renouvelables du Trésor (ORT) dont la particularité était de ne porter intérêt qu'à l'échéance, c'est-à-dire six ans après leur émission. Il a été émis quelque 35 milliards de francs d'ORT, entre 1984 et 1985, qui alourdiront considérablement les charges de la dette publique en 1990 et 1991 (35 milliards de francs).

En fait, dès avant l'annonce de cette décision, le Trésor avait pratiquement renoncé à ce genre de facilité à cause des dangers évidents qu'elle représentait.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Les charges occasionnées par les garanties sont inscrites au titre I du budget, celles occasionnées par les bonifications au titre IV.

L'ANONYMAT SUR L'OR ENTRE DANS LES FAITS

Annoncé à la mi-avril, le retour à l'anonymat sur l'or, qui avait suscité quelques réserves (*le Monde* du 25 avril), entre véritablement dans les faits avec la publication au *Journal officiel* du jeudi 22 mai de deux textes en ce sens et les propos tenus par M. Edouard Balladur à l'Assemblée nationale à l'occasion de la présentation du projet de loi de finances rectificative pour 1986.

Le décret du 21 mai comporte l'abrogation de l'obligation faite jusque, là aux professionnels de l'or de mentionner sur un registre spécial l'identité des particuliers effectuant des transactions *« sur l'or monnayé en pièces ou l'or en barre et en lingots »*. Par ailleurs, le même *Journal officiel* publie un arrêté du 20 mai supprimant l'or de la liste des produits soumis aux dispositions de l'article 215 du code des douanes. De son côté, le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation a indiqué à propos du retour de l'anonymat sur l'or que *« l'obligation de paiement par chèque pour les particuliers, disposition qui n'existe chez aucun de nos principaux partenaires, sera supprimée dans le cadre d'un amendement au présent collectif »*.

COMMERCE EXTÉRIEUR

La peur des grands concurrents

(Suite de la première page.)

En dix ans, de 1974 à 1984, le déficit industriel de la France est passé de 18,9 milliards de francs à plus de 50 milliards avec les pays de la Communauté européenne. Il s'est creusé de 12 milliards de francs avec les pays de l'OCDE hors CEE.

En revanche, l'excédent industriel que la France connaissait avec le reste du monde s'est largement accru, allant de 29,2 milliards en 1974 à 127,5 milliards de francs en 1984. Cette importante progression s'est faite principalement avec les pays pétroliers du Proche-Orient et les pays africains, où les ventes de produits manufacturés ont été multipliés en dix ans respectivement par 5,6 et par 4.

Ainsi l'industrie française a-t-elle su s'adapter aux besoins des pays en voie de développement beaucoup plus qu'à ceux des pays industrialisés et même qu'à ses propres besoins.

L'INSEE rappelle que la France ne serait pas en mesure de répondre aujourd'hui à une demande intérieure qui augmenterait de 3 %. La progression de la demande extérieure ne fait qu'accentuer les déséquilibres, sans que nous puissions avoir recours désormais aux pays du tiers-monde, accablés par leur endettement et leur manque de débouchés. En cherchant à équilibrer ses échanges avec des clients instables, la France ne s'est pas assuré l'avenir. On redoute de la voir payer aujourd'hui, et fort cher, son incapacité à surmonter la crise au cours de ces quinze dernières années.

Le fait est qu'elle s'est montrée incapable de profiter de ce qu'on appelle les marchés porteurs, en réorientant ses ventes vers des points dynamiques comme les Etats-Unis ou les pays du Sud-Est asiatique. Peut-elle mieux y réussir aujourd'hui ? Peut-elle, comme le souhaite le gouvernement, reconquérir des parts de marché jusque dans la zone de la CEE ?

Ces questions nous ramènent au problème de la compétitivité, si souvent évoqué ces jours-ci, sachant qu'elle ne se limite pas à des écarts de coûts de production ou de prix mais aussi à des capacités commerciales et à la qualité des produits. Cette compétitivité est-elle compromise, au point que tous les espoirs soient perdus ?

Assistons-nous à une rupture due à des causes lointaines, dont les effets finiraient brusquement par se faire sentir ? Les plus optimistes préfèrent penser que ce mois d'avril est un mois exceptionnel, dont les résultats ne compromettront pas l'avenir. Qui sait, en effet, si, en prévision de la dévaluation du 6 avril, certaines compagnies n'ont pas procédé à des achats importants de pétrole et si des industriels n'ont pas stocké plus de produits que d'habitude ? Rendez-vous à l'été, quand seront connus les résultats du mois de mai.

FRANÇOIS SIMON.

Les réactions

M. MICHEL NOIR : LA SITUATION N'EST PAS BONNE DU TOUT

« La situation du commerce extérieur n'est pas bonne du tout », a, de nouveau, affirmé M. Michel Noir, ministre délégué chargé du commerce extérieur, le jeudi 22 mai, devant le Comité national de la chambre de commerce international réuni à Paris.

Le ministre a fait état d'une dégradation sérieuse dans le secteur industriel, de la chute des commandes liées aux grands contrats et des tensions *« très fortes »*, qui affectent le secteur agro-alimentaire pour justifier son pessimisme. *« Quand je vois*, dit-il, *l'INSEE nous annoncer pour 1986 30 milliards de francs d'excédent commercial, je demande à ces brillants experts de regarder les choses plus attentivement, car on sera plus près de zéro. »*

Dans un commentaire à l'AFP, M. Michel Noir a estimé que le déficit d'avril constituait un *« flagrant délit de la perte de compétitivité des entreprises françaises depuis quatre ans »*.

M. BALLADUR : L'URGENCE DES MESURES A PRENDRE

La dégradation du solde des échanges industriels de la France *« confirme l'urgence qu'il y avait pour le gouvernement à prendre des mesures de grande ampleur »* pour remédier à *« la perte de compétitivité profonde de nos entreprises depuis 1982 »* et *« améliorer radicalement leur environnement »*, a estimé vendredi le ministre de l'économie, M. Edouard Balladur.

Dans un communiqué commentant les résultats du commerce extérieur d'avril, M. Balladur ajoute toutefoi que *« ces mesures* (réajustement monétaire, libération des prix, libération des changes, allègement des charges fiscales, baisse des taux d'intérêt, en particulier) *ne porteront leurs fruits que progressivement »*.

ALGERIE - الجزائر

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES INDUSTRIES CHIMIQUES ET PÉTROCHIMIQUES

ENTREPRISE NATIONALE DES TRAVAUX AUX PUITS

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

N° 9230 AY MEC.

L'Entreprise nationale des travaux aux puits lance un avis d'appel à la concurrence ouvert national et international pour :

MOTOS-POMPES DIESEL SUR SKID.

Les soumissionnaires intéressés par cet avis d'appel peuvent retirer le cahier des charges contre paiement d'une somme de 400 dinars algériens à l'adresse suivante :

Entreprise nationale des travaux aux puits,
16, route de Meftah, Oued Smar, El Harrach, Alger, Algérie.
Direction des approvisionnements.

à partir de la date de parution du présent avis.

Les soumissions établies en cinq (5) exemplaires devront parvenir sous double pli cacheté et recommandé au secrétariat de la direction des approvisionnements à l'adresse sus-indiquée.

L'enveloppe extérieure, strictement anonyme, sans en-tête, portera la mention « Appel à la concurrence national et international numéro 9230 AY/MEC. (Confidentiel. - A ne pas ouvrir) ».

Les soumissions devront parvenir au plus tard quarante-cinq jours après la première parution de cet avis d'appel.

Le délai d'option sera de cent quatre-vingts jours à la date de clôture de cet appel à la concurrence.

anep/alger

هكذا من الأصل

SOCIAL

LES ASSISES NATIONALES DU PATRONAT CHRÉTIEN A METZ

M. Courtaigne : liberté pour l'entreprise

Quatre cent cinquante chefs d'entreprise chrétiens sont réunis à Metz, du vendredi 23 au dimanche 25 mai, pour les seizièmes Assises nationales du CFPC, le Centre français du patronat chrétien, qui fête son soixantième anniversaire. Membre associé du CNPF, il a noué des contacts avec la CFTC, la CFDT et la CGC. Si 30 % des mille cinq cents adhérents et cinq mille sympathisants du mouvement sont des dirigeants de grandes entreprises, 70 % sont patrons ou cadres de PME. Président du CFPC depuis deux ans, M. André Courtaigne devrait être réélu à Metz.

« Après être longtemps apparu comme un « aiguillon » au sein du monde patronal, vous semblez rentrés dans le rang. En quoi vous distinguez-vous ?

– Si nous donnons l'impression d'être rentrés dans le rang, c'est parce que nous demandons, comme l'ensemble du mouvement patronal, une plus grande liberté pour l'entreprise. Une telle demande est nécessaire. Mais nous restons fidèles à l'aiguillon de l'Evangile en réclamant un meilleur exercice de la solidarité. Actuellement, la solidarité est trop générale, et les pauvres lui échappent...

– Concrètement, comment mettez-vous en œuvre cette solidarité dans l'entreprise ?

– Nous exhortons les entreprises à s'intéresser elles-mêmes à la lutte pour l'emploi et à ne pas se décharger totalement sur l'Etat. Nous proposons, par exemple, aux entreprises d'envisager le passage de certains postes à un travail à temps partiel, pour multiplier les emplois, et de faire appel à la solidarité avec les partenaires sociaux pour imaginer et mettre en œuvre des initiatives locales.

» Nous réfléchissons également aux modalités de création d'un *revenu minimum garanti. Le patron* chrétien doit s'intéresser aux Lazare de l'entreprise, ceux qui sont à la porte. Le SMIC n'est pas un moyen de les secourir. Ce moyen serait un revenu garanti à *tout le monde*, y compris à ceux qui n'ont pas de travail. Si ce revenu était par exemple de 2 000 F par mois, il coûterait 36 milliards. Dégager 36 milliards sur les 1 300 milliards de l'effort social de la nation, cela ne paraît pas impossible. Mais il ne faut pas créer une catégorie d'assistés professionnels : ces allocataires devront fournir des services à des personnes qui ne peuvent pas se les payer, un peu comme cela se pratique aux Etats-Unis avec le *Workfare*.

– Comment vous situez-vous dans le débat sur l'autorisation de licenciement ? Y a-t-il une pratique chrétienne de la déréglementation ?

– La pratique chrétienne de la déréglementation conduit à œuvrer pour le plus grand bien de tout l'homme et de tous les hommes. La législation sociale qui réprime le licenciement abusif, fait par légèreté ou avec intention de nuire, doit être maintenue. On peut aussi concevoir que l'inspecteur du travail continue à contrôler le respect de la procédure du plan social pour les licenciements de plus de dix salariés et même qu'il fasse des observations sur la portée du dispositif. Mais le contrôle du bien-fondé économique du licenciement, qui dans certains cas déresponsabilise le chef d'entreprise, doit être supprimé.

– Vous définissez-vous d'abord comme un mouvement patronal ou un mouvement d'Eglise ?

– Mouvement patronal ? Cela ne peut pas être autrement ; c'est notre métier, notre pain quotidien. Mais chrétiens, nous devons vivre notre foi dans l'entreprise : cette démarche s'inscrit dans la logique des grandes encycliques sociales et du dernier concile.

– Depuis vos Assises de Strasbourg en 1982, l'accent est mis sur la spiritualité. Vos réunions ne commencent-elles pas souvent par la lecture de l'Evangile ?

– Nous n'avons pas déserté le terrain de l'entreprise et de l'amélioration des relations sociales. Nous lisons la Bible, mais nous ne nous envolons pas pour autant. Tout chrétien vit toujours entre deux pôles et, pour nous, ce sont l'entreprise et l'Evangile. Nous ne pouvons pas nous asseoir sur une seule chaise ou *entre* les deux.

– La situation économique reste mouvante, et certains estiment prématurée la réflexion de fond engagée par les évêques sur l'économie. D'autres, au contraire, disent qu'un texte de référence serait le plus tôt possible bienvenu...

– C'est également mon avis. Plus on est dans une période de turbulences, plus il convient d'affirmer des convictions. Notre collaboration avec les évêques a progressé au cours des dernières années à pas de géant, et nous souhaitons qu'ils prennent position sur les grandes questions économiques.

» Mais à deux conditions. Qu'ils s'informent largement de la vie de l'entreprise et qu'ils distinguent l'important de l'essentiel. L'important, c'est la bonne gestion et la marche de l'entreprise, ce n'est pas le domaine des évêques. En revanche, on a besoin qu'ils nous parlent de l'essentiel, c'est-à-dire du respect de l'homme dans l'entreprise ; de la destination universelle des biens et donc de la lutte contre les inégalités ; du respect des communautés intermédiaires, comme les syndicats ou les partis, etc. Ce sont des messages qui sont parfaitement de la compétence des évêques. »

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT
et HENRI TINCQ

LE DÉBAT SUR LA LIBERTÉ DE LICENCIEMENT

M. Séguin : si on n'est pas solidaire, on s'en va

Alors que le premier projet de loi sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement doit être prochainement examiné par l'Assemblée nationale, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, évoque, dans une interview à *Libération* du 23 mai, les états successifs envisagés pour le règlement de ce dossier et, à mots couverts, reconnaît son propre embarras à l'égard de la solution choisie.

« *L'anticipation* d *laquelle il a été procédé pose un problème : la protection des licenciements de moins de neuf salariés* », admet le ministre des affaires sociales en soulignant que, pour les salariés des petites entreprises, » *pendant six mois, il y a un vide juridique* ». Auparavant, rappelle-t-il, l'orientation avait été différente : « *Nous avons réfléchi aussi un moment à la possibilité d'évacuer du champ de l'autorisation administrative ce que l'on appelle les mesures douces, à savoir tout ce qui était licenciements acceptés par les salariés. On a pas mal poussé la chose. Puis il a eu arbitrage. Il a été décidé de supprimer immédiatement le contrôle du motif économique.* »

Interrogé pour savoir s'il regrettait cette décision, M. Séguin place » *la responsabilité publique* » dans le *compromis* entre « *le risque d'impuissance à réaliser ce à quoi l'on croit et ce que l'on souhaite* ». « *Lorsqu'on est inséré dans une équipe, il y a un moment où l'on doit se demander, à moins d'être pris par la mécanique, si l'on est toujours solidaire du système* », déclare-t-il. « *Si on n'est pas solidaire, on s'en va* », précise-t-il, avant d'ajouter : » *Je suis là parce que j'ai aussi essayé de réfléchir aux problèmes créés par cette situation.* »

De son côté, la CGC a répété, dans un communiqué, son opposition à la méthode employée, » *et considère inacceptable, en l'état, le projet de loi* ». « *Une fois de plus, la loi tue la négociation paritaire* », estime la Confédération des cadres, qui « *entend peser sur le débat parlementaire* ». Entendue par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, le 21 mai, la CGC en a profité pour renouveler ses propositions d'amendements, au nombre de six, qu'elle avait déjà formulées.

Dans le camp patronal, des mouvements se produisent également. Après avoir déclaré le 21 mai à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des travaux publics, qu'il était prêt à ouvrir des « *discussions exploratoires* », M. Jean-Louis Giral, président, semble vouloir accélérer. Le lendemain, la fédération CGT des travaux publics faisait savoir que les premières réunions avaient été fixées au 4 et 17 juin. Quant à M. Yvon Gattaz, président du CNPF, à qui M. Bergeron s'était adressé pour demander l'ouverture immédiate de négociations (M. Paul Marchelli vient de se prononcer dans le même sens), il a maintenu sa position initiale. Dans un communiqué publié le 22 mai, le CNPF envisage que « *la première réunion entre partenaires sociaux pourrait se situer dès la seconde quinzaine de juin* », c'est-à-dire après le vote du premier projet de loi.

LA CGT RESTE MAJORITAIRE A EDF-GDF

Les élections des conseils d'administration des cent dix caisses d'activités sociales (équivalent des comités d'établissement) d'EDF-GDF, qui ont eu lieu le jeudi 15 mai, apportent peu de changement par rapport aux précédentes (en 1983). Sur un total de 214 501 suffrages exprimés pour l'ensemble des actifs et des inactifs, la CGT a recueilli 54 % des voix (contre 54,1 %), la CFDT 19,1 % (sans changement), FO 15,8 % (contre 15,5 %), l'UNCM (union nationale) (CGC) 7 % (contre 7,2 %) et la CFTC 4,1 % (sans changement).

On note chez les actifs une très légère progression de la CFDT (0,3 point) et chez les retraités, une légère progression de FO (0,6 point) aux dépens de l'UNCM. Mais la CGT reste partout majoritaire.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	7,2150	7,2180	+ 5	+ 28	+ 5	+ 35	– 98	+ 8
$ can.	5,2853	5,2895	– 66	– 43	– 124	– 98	– 446	– 362
Yen (100)	4,2692	4,2735	+ 79	+ 93	+ 155	+ 178	+ 483	+ 466
DM	3,1847	3,1875	+ 66	+ 79	+ 126	+ 147	+ 334	+ 389
Florin	2,8382	2,8335	+ 15	+ 25	+ 44	+ 61	+ 144	+ 187
F.B. (100)	15,5966	15,6099	– 124	– 41	– 225	– 76	– 731	– 370
F.S.	3,8433	3,8469	+ 74	+ 93	+ 151	+ 177	+ 443	+ 513
L (1 000)	4,6414	4,6463	– 212	– 173	– 411	– 349	– 1164	– 1052
£	10,3045	10,3162	– 303	– 244	– 570	– 475	– 1554	– 1364

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/4	7	6 15/16	7 1/16	6 15/16	7 1/16	6 15/16	7 1/16
DM	4	4 1/4	4 7/16	4 9/16	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16
Florin	6 1/4	6 1/2	6 1/8	6 1/4	5 15/16	6 1/16	5 9/16	5 11/16
F.B. (100)	7	8	7 5/8	8	7 5/8	8	7 1/2	7 7/8
F.S.	8 1/2	1 1/2	4 9/16	4 11/16	4 7/16	4 9/16	4 7/16	4 9/16
L (1 000)	10 3/4	12 3/4	11 3/4	12 1/2	11 3/4	12 1/2	11 5/8	12 1/8
£	10	10 1/4	10 5/16	10 5/16	10 1/8	10 1/4	9 13/16	9 15/16
F. franç.	7 1/8	7 3/8	7	7 1/4	7	7 1/4	7	7 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ANNONCES CLASSEES

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

N° 1 du secteur rech. pour développer ses agences Paris CONSEILLERS CCIAUX H ou F
– sens des relations publiques,
– possib. d'évolution rapide,
– rémunération motivante.
Tél. pour R.V. : 46-53-91-30.

Sté d'expertise comptable et commissariat aux comptes recherche COLLABORATEURS confirmés
Ecr. avec C.V., prétentions SOGIP 60, r. du R.-Vous, 12e.

emplois régionaux

Recherche
ANIMATEUR (trice)
pour programmation coordination des activités. Niveau : formation BAC+2 (DEFA ou équivalent).
Exp. professionnelle souhaitée. Permis conduire + véhicule. Ne pas téléphoner.
Envoyer candidature + C.V. M.J.C., B.P. 157, 76062 LE HAVRE Cedex.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 18) B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

cours et leçons

Cours de chant et expression orale, méthode physiologique, technique respiratoire corrective, découverte et maîtrise de la voix.
M. AGSEN. T. : 45-88-33-60.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

LANCIA PRISMA 1500 (7 cv), modèle 84, 33.000 km, 1re main, bleu marine, vitres teintées, parfait état. Prix Argus. Tél. : 42-80-63-11 h.b.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

INGÉNIEUR. – 48 ans. Cadre de direction, 20 ans exp. promotion immobilière et maîtrise d'ouvrage sociale, privée, touristique, constructions neuves et réhabilitation précédée de 7 ans d'exp. d'ingénierie du bâtiment. Formation ICH + CNAM + Management CNOF.

RECHERCHE poste à responsabilité au sein structures maître d'ouvrage ou de gestion de patrimoine. (BCO/JV 834.)

ADJOINTE DIRECTEUR DU PERSONNEL (900 personnes). – 38 ans, DESS Droit social et gestion ressources humaines, 7 ans responsable emploi, formation, gestion administrative, bilan social informatisé. Exp. terrain de changements sociaux : horaires, prévoyance, classification, appréciation, groupes de progrès.

SOUHAITE développer axe de gestion potentiel humain mais ouverte à toute proposition. Mobilité géographique. (BCO/MS 835.)

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

BEAUBOURG, séj., chbre, ref. rf. bel imm. 670.000. 42-33-61-36 ou 46-80-80-47.

6e arrdt

Mo MONTPARNASSE
Imm. p. de t., calme, living, s. à manq., 3 chambres, entrée, cuis., *office*, bains, w.-c., chauffage central individuel. 6, rue d'Alençon. Samedi, dim., 15 h à 18 h.

7e arrdt

R.C.I.
Vous informe de ses programmes en rénovation dans imm. pierre de t., gd standing, apparts bourgeois de qualité et prof. intérêts successifs. BD SAINT-GERMAIN (7e) Rénovation de très grande qualité APPTS 250 m² divisibles, 2e et 4e étage. AUTRES APPTS occupés récupérables. BD SAINT-GERMAIN (7e) APPT 156 m² occupé récupér. R.C.I. 47-58-12-21

Mo DUROC
Imm. p. de t., calme, salon, 1 chbre, cuis. équip., w.-c., bains, bien entretenu. 30, rue PIERRE-LEROUX. Vendredi, samedi, dimanche, 14-17 h.

12e arrdt

PRIX TRÈS INTÉRESSANT
Mo PTE DE VINCENNES
Imm. réc., rez-de-ch. 5e étage, séjour, 3 chbres, entrée, cuis. équip., bns + s. eau, 97 m² + balc. Dble parking. 88, RUE DE LA PLAINE. DIMANCHE 15 h à 18 h.

16e arrdt

Mo PASSY
Imm. récent, rez-de-ch, 4e ét. APPT DE RÉCEPTION Liv., s. à manger, gde chbre, entrée, cuisine équipée, bains, w.-c., 111 m². 9, RUE BEETHOVEN. Samedi, dim., lundi, 14-17 h.

17e arrdt

ÉTOILE
Luxueux 80 m² dont séj. 40 m². 1.480.000 F. Prop. 43-80-65-40.

92 Hauts-de-Seine

Vente appartements banlieue Vents Asnières, Bécon-les-Bruyères, 5 mn St-Lazare, La Défense, dans petit immeuble 2e étage, appart. 75 m², 3-4 pièces ensoleillées, tt cft, chauff. indiv. gaz, cave. Faibles charges. Prix 530.000 F. Tél. : 45-78-33-33, poste 32-68 ou 47-90-91-87 après 19 h.

BOIS-COLOMBES (92)
Beau pav. 300 m² terrain sur 2 nues, séj., cuis., 4-5 chbres, tt cft, s/sol aménagé. Garage. Tél. : 46-34-13-18.

92 - ASNIÈRES
Imm. front de Seine, 16e étage, part. vend appt 80 m² tt cft, cuisine entièrement équipée, cheminée, balcon 12 m² + terrasse 140 m², vue imprenable au-dessus de l'appartement. Vue panoramique sur Paris et banlieue. Prix : 1.200.000 F. 42-77-88-88 (de 10 à 18 h) ou 48-87-40-89 (ap. 20 h).

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN
(400 m) vue superbe, résidentiel, 10e et dernier étage 2 p. 54 m² + balcon 320.000 4 p. 85 m² + balcon 550.000 6 p. 139 m² + balcon 820.000 PROPRIÉT. : 42-60-29-61.

appartements achats

Rech. URGENT 110 à 140 m² Paris préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE CPT. Tél. : 48-73-57-60.

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels part. dans quartiers résidentiels. Paiem. cpt chez notaire. Tél. : 46-44-44-45.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Cadres et Employés mutés IMPORT. BANQUE rech. STUDIOS 2, 3, 4 ET 5 PIÈCES tous quartiers Paris ou banlieue, villas. 45-04-48-21 à partir 9 h 30.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas très bien., loyer garanti. (1) 48-89-89-89 – 42-83-57-02.

locations meublées offres

Paris

JOURNÉE SEMAINE MOIS Studios standing, tél., TV, linge. Résidence Courcelles. Tél. : 47-37-58-15.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de Sociétés et tous services. 43-55-17-50.

immeubles

Maroc, centre vend cause familiale immeuble bon rapport bon état, centre ville, tél. 92-7 2 - a a - 5 3 -

pavillons

SOURG-LA-REINE, originel, belle maison caractère, 6-7 p. à restaurer sur grand jard. 1.000.000 F. 46-61-32-11.

maisons de campagne

CŒUR FORET RETZ
(50 km de Paris par RN 2) Robuste construction indép. s/4.000 m² boisés compr. : cuis., 5 p., conft. Px 445.000 F. AGENCE CENTRALE 02600 VILLERS-COTTERETS. Tél. : (16) 23-96-06-53 (ouvert ts la jrs même dim.).

propriétés

20' PTE BERCY VILLECRESNES SUP. PPTÉ PARC 2.113 m², triple séjour 4 chbres, cuis., tt cft 240 m² habitables, terrasse, sale billard, ge-sol complet, grenier aménageable. 1.985.000 F. MAS IMMOBILIER. 43-45-56-53.

Particulier à Particulier
TRÈS BEAU MAS PROVENÇAL de caractère, façade en pierre. Région Lubéron (84) 6 chbres, 2 s. de bns, cuis. équip. Salker, Salon, s. à manger, dépendances. Vue superbe, prix exceptionnel à débattre Tél. apr. 20 h. : 92-76-65-69.

A vendre : presbytère rural 15 km de Châteauroux (36). t.b. état. Cabinet Marty. 36000 Châteauroux. Tél. : 54-34-53-60.

viagers

ETUDE LODEL
Viagers. 35, bd Voltaire 75011 PARIS. 43-55-61-68.

l'agenda du Monde

Accessoires autos

AUTORADIO
Pose imm. de tt autoradio même acheté aill. Ex. : PO630 FM K 7 Stéréo pr. 475 TTC, arrivol 125 F, pose 145 F/h. Ouvert même le lundi. Nomb. équip. autos
AUTO TEC
83, av. d'Italie, 13e. T. : 43-31-73-66 Mo Tolbiac.

Bibliophilie

ACHAT DE LIVRES
A. LAFFITTE. T. : (1) 46-34-73-25. 19, rue du Cardinal-Lemoine, 5e.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Argout, 2e. 43-54-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville. Vente : la médaille N.-D. de Paris.

Caravanes

Part. vd caravane BURSTNER, 79, type 320 City, 3-4 places, frigo mixte, auvent, rétro, en T.B.E. Px 11.000 F justifié. Tél. : 30-34-20-18, apr. 18 h.

Cours

Cours de chant et expression orale, méthode physiologique, technique respiratoire corrective, découverte et maîtrise de la voix.
M. AGSEN, T. : 45-88-33-60.

Cours portugais Brésil, 320 F par mois, 2 h par sem. Paris, 12e. T. : 43-41-12-46, 48-58-12-36.

Instruments de musique

A VENDRE
PIANO ÉLECTRIQUE YAMAHA P.F. 1d (1984)
Touches piano progressives, 5 sons, stéréo chorus, Key transegrass. Prise ampli. 5.000 F.
Tél. : 42-47-97-68, h.b.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK
Prix posée : 99 F/m². Tél. : 46-58-91-12.

Enseignement

Benedictine Summer Schools
Dates de cours : du 12 juillet au 2 août et du 9 au 30 août. Pour garçons et filles de 14 à 18 ans. Plus de 20 heures de cours en classes à tous les niveaux, *plus discussions dans la soirée*. Les activités comprennent : hockey, voile, équitation, promenades dans les collines (et exercices d'orientation), planche à voile, golf, tennis et pêche. Excursions dans la région des Highlands et du Edimburgh. Prise en charge des étudiants à l'aéroport ou à la gare d'Inverness.
Ecrire au Director, Benedictine Summer Schools, the Abbey, Fort Augustus, Inverness-Shire PH32 4DB (Grande-Bretagne). Tél. : (0 320 6232.

Spectacle

La Compagnie "LA LUNE BLEUE" joue
ARRABAL
JEUNES BARBARES D'AUJOURD'HUI
Théâtre de Paris 15, rue Blanche 9e
Tous les jours à 20 h 30 sauf dimanche et lundi
Réservations : 48.74.10.75

Vacances - Tourisme - Loisirs

DRISCOLL HOUSE HOTEL
200 chambres à un lit. Demi-pension £ 86 par semaine adultes entre 21-60 ans S'adresser à 172 New Kent Road London SE 1 Téléphone 01-703-4175.

CARROZ-D'ARACHES (Haute-Savoie). A louer STUDIO 4 pers., tt cft, juin, août, septembre, station été, 1.150 m d'altitude, piscine, tennis, équitation, etc. Téléphone : 43-04-42-41.

A louer en juillet dans villa à 30 m. de la plage, 3 p., cuis., dche, w.-c., jardin, 5.000 F. PLOUMANACH (Perros-Guirec). Tél. : (15) 96-23-12-59 ou 46-36-18-77.

Vacances d'été HAUT-JURA 900 m
Randonnées pédestres, tennis. Yves et Liliane vous accueillent dans ancienne ferme du XVIIe restaurée, chbres avec s. de bns, cuis. et pain maison, limite 12 pers. pour calme et repos, randonnées à la journée de gorges du Doubs et sommets franco-suisses. Poss. tennis. Px 1.800 F sem./pers. Tél. : (16) 81-38-12-51.

LUZECH, 18 km de Cahors (Lot), à louer bergerie, Gîte rural, 5-6 pers., tout confort, calme, sur la Causse, tous loisirs très proches. Contacter M. Calvo, Rue de la Ville, 46140 LUZECH. Tél. : 65-20-13-62.

A Yvoire, spacieuse villa entièrement rénovée, très bien située dans parc de 1,5 ha allant jusqu'au lac Léman, calme et tranquillité, tout confort, 7 pièces dont 4 chambres à coucher. Louer en juin, juillet (jusqu'au 26), août (à partir du 16), septembre. Tél. : 42-47-97-18 entre 8h30 et 12h30 y compris samedi.

A LOUER juillet, août 1986 LA ROCHELLE
MAISON avec jardin à 500 m de la plage, des ports et du casino. Tout confort, 3 chambres, séjour, salle à manger, cuisine, salle de bains, w.-c., chauffage central à gaz, barbecue... Conviendrait pour 8 personnes. Location : au mois : 7 500 F tout compris ou à la quinzaine : 3 800 F tout compris. Tél. : 49-66-39-26.

Tapis

8e ANNIVERSAIRE
TAPIS D'ORIENT – 50 %
sur une sélection de 150 magnifiques tapis d'Orient.
LAURENT
121, avenue Le Bourdonnais 75007 Paris – 45-50-40-21.

AGRICULTURE

M. François Guillaume annonce devant le Congrès du CNJA une baisse du taux des prêts agricoles

Montauban – En l'absence de M. Jacques Chirac, retenu à Paris par le débat sur la motion de censure, M. François Guillaume, ministre de l'agriculture, a annoncé devant le XXe congrès du CNJA, jeudi 22 mai à Montauban (Tarn-et-Garonne) une baisse des taux d'intérêt des prêts bonifiés (1) pour l'agriculture.

A partir du 1er juillet 1986, le taux des prêts aux jeunes agriculteurs passera de 6 % à 4 % et de 4,75 % à 2,75 % en zone de montagne ; les prêts de modernisation diminuent de 5,75 % à 4,75 % (3,75 % en montagne) ; les autres prêts bonifiés sont abaissés de 1 % et les prêts fonciers de 0,75 %. Enfin, le plafond des prêts aux jeunes agriculteurs est porté de 450 000 à 500 000 F (2). Le CNJA demandait une baisse des taux de 3 % et un plafond de 600 000 F.

Le ministre a rappelé les mesures déjà prises pour un montant de 300 millions de francs dont l'abaissement de la TVA sur le fuel qualifiée de *« mesure-symbole qui ne peut dispenser d'aller plus loin »* par le président du CNJA, M. Michel Teyssedou. Il a confirmé celles qui restaient à prendre : refinancement à des taux privilégiés de certains prêts en cours, amélioration de la retraite (100 millions de francs) allégement partiel des charges sociales pour les producteurs de fruits et légumes, restructuration laitière (400 millions de francs). Sur ce point, le ministre a précisé que les éleveurs des zones de montagne ne subiraient ni les nouvelles restrictions prévues par la CEE, ni le paiement des pénalités pour dépassement. Des moyens enfin seront dégagés pour la commercialisation des productions agricoles dans les départements d'outre-mer.

Michel Teyssedou a marqué sa déception devant l'absence du premier ministre. Sa venue aurait en effet confirmé *« la reconnaissance du CNJA parmi les principaux acteurs de l'agriculture française »*.

Enfin, il s'est plaint de la résurrection des montants compensatoires monétaires, dont il demande la suppression *« définitive et totale »*.

Profil bas

De notre envoyé spécial

Le CNJA a manqué une occasion de se démarquer et d'apparaître face à une FNSEA qui joue encore la *complicité* avec son ancien président, comme une véritable force de proposition. Pourtant le rapport d'orientation montrait bien comment les jeunes syndicalistes ont un rôle à jouer en adoptant des mots d'ordre et une pratique qui rattrapent les faits.

On assiste en effet à un éclatement des structures juridiques et sociologiques de l'exploitation familiale. Alors qu'en 1960, il fallait accompagner la diminution du nombre des agriculteurs, aujourd'hui la faiblesse des installations (moins de dix mille en 1985), l'extension des terres en friche nécessitent un triple mouvement d'ouverture : aux nouveaux ruraux, à de nouvelles activités englobant la production agricole, aux capitaux extérieurs.

Le lien entre la dimension économique d'une entreprise et la seule surface d'exploitation tombe en désuétude.

Ces éléments de rupture d'avec « l'agriculture de papa », celle de la FNSEA aujourd'hui, celle de M. Guillaume hier, M. Teyssedou *ne les a pas vraiment mis en avant*. Il a prononcé un discours classique, revendicatif, jeu auquel le ministre, par son passé, est rompu. On est resté dans le domaine de la conjoncture que traduit le mouvement naturel et attendu de la baisse des taux, très en retrait par rapport aux orientations sur lesquelles les congressistes ont très sérieusement, trop peut-être, travaillé pendant trois jours.

La seule adéquation entre l'agriculture de l'an 2000, celle à laquelle rêve le CNJA, et ce congrès aura été l'annonce du palmarès des PARI (programmes agricoles régionaux intégrés). Ce concours (3) fait apparaître un nouveau type d'entrepreneurs depuis la Société coopérative Mohair Pyrénées, qui est à la base d'un projet de production, de transformation et de vente de fils de laine de chèvre angora, jusqu'au *« Commesialise let pei an nou »* de Martinique, qui représente une entreprise de production et de vente de lait réfrigéré en sachets plastiques.

Dommage que ce souffle-là hérité des Journées d'orientation d'Argentan en 1985 ait été absent des propos du président du CNJA. En fait, on assiste à un renversement étonnant des priorités, beaucoup plus qu'à une réelle contradiction. En 1985, quand le gouvernement était socialiste, accusé par M. Guillaume notamment, de vouloir régenter l'agriculture, le CNJA prônait l'esprit d'entreprise. En 1986, le gouvernement RPR-UDF – M. Guillaume encore – prétend *libérer la France de l'étatisme*, et le CNJA met en avant le rôle de partenaire de l'Etat pour redonner à l'agriculture les moyens de son développement.

Le ministre s'en tire par des promesses qui ne coûtent rien : loi d'orientation, *« contrat moral »* sur la juste part du revenu national revenant aux agriculteurs, sur l'adaptation du secteur agro-alimentaire *« aux temps nouveaux »*, sur l'amélioration de l'*« image de marque de l'agriculture française »*. Il estime même que les mesures annoncées *« correspondent tout de même à l'engagement pluriannuel »* que le CNJA souhaitait.

L'accueil mitigé, les applaudissements polis, les coups de sifflets ponctuels, que fit le congrès au ministre reflètent le caractère ambigu du syndicalisme paysan qui a du mal à trouver ses marques, à un quadruple titre : parce que le CNJA est membre de la structure FNSEA, bien qu'il soit constitué en syndicat autonome depuis maintenant trente ans ; parce que cette dépendance se double de la présence de M. Guillaume rue de Varenne ; parce que le partenariat recherché avec l'Etat que personne ne récuse cadre mal, en fait, avec le projet libéral ; parce qu'enfin le CNJA lui-même n'a jamais vraiment analysé les causes de la crise agricole, même s'il entend surmonter avec courage ses conséquences.

JACQUES GRALL.

(1) La bonification représente la prise en charge par l'Etat d'une partie du coût d'un prêt.

(2) Le coût moyen global d'une installation est estimé à 700 000 francs.

(3) Concours organisé par le CNJA et l'Association pour la promotion industrie-agriculture.

AFFAIRES

ENTREPRISES

Accord entre les principaux actionnaires de Générale Biscuit

Un accord de principe est intervenu le 22 mai entre les principaux actionnaires de Générale Biscuit (BSN, Pechelbronn, la famille Thèves et le Crédit Agricole), pour sa reprise par BSN. Le premier groupe alimentaire français s'est en effet engagé à acquérir, directement ou par sa filiale belge Mecaniver, la majorité du capital de la société Sogim (Famille Thèves), laquelle détient 17,64 % de Générale Biscuit. En outre, BSN reprendra au moins 5 % des actions Générale Biscuit détenues par Sopagri (Crédit Agricole) sur la base d'un prix de 2 285 F par action.

Quant aux actionnaires minoritaires de Générale Biscuit, ils auront la possibilité de céder en Bourse à BSN toute quantité d'actions Générale Biscuit au même prix unitaire de 2 285 F payables en espèces, ou de recevoir 4 actions BSN pour 7 actions Générale Biscuit. La fusion des deux sociétés devrait intervenir avant la fin de l'année 1986, *sur cette base de 4 titres BSN pour 7 titres* Générale Biscuit.

Après cette absorption, le groupe BSN *réalisera* un chiffre d'affaires annuel de 35 milliards de francs.

Boussac : la CGT accuse

La fédération CGT du textile-habillement-cuir a annoncé la tenue prochaine de réunions dans les usines et le lancement d'une pétition nationale dans le groupe Boussac-Saint Frères (BSF), pour s'opposer aux licenciements (environ deux *mille* annoncés cette année sur treize *mille salariés aujourd'hui*). Selon M. Laroze, secrétaire général de la *fédération*, cette pétition sera portée le 12 juin prochain au PDG du groupe, M. Bernard Arnault, dont les méthodes sont *« dignes des frères Willot »*, accusant plus précisément la direction de se diriger *« vers une liquidation des secteurs de la chemiserie et du lin »*. M. Laroze a par ailleurs précisé que tous les dirigeants de la CGT figurent parmi les licenciements.

Circuits intégrés : coopération entre la France, le RFA et les Pays-Bas

Des entreprises, des centres de recherche et des universités de France, de RFA et des Pays-Bas viennent d'établir une structure de coopération destinée à mettre au point la technologie des circuits intégrés des années 1995, a annoncé, jeudi 22 mai, la direction des industries électroniques (Dieli) du ministère de l'industrie. Cette coopération regroupe notamment Thomson, le CNRS, le CNET (télécommunications), le Leti (nucléaire), Matra-Harris et la filiale française de l'italien SGS du côté français ; Siemens, Telefunken, des centres de recherche et des universités du côté ouest-allemand ; enfin, Philips et l'université de Delft du côté néerlandais. Cet accord, qui pourrait être étendu à d'autres pays (Italie et Grande-Bretagne), constitue l'ébauche d'une première réponse européenne au défi technologique lancé par les Américains et les Japonais.

OXY rachète la chimie de Diamond Shamrock

Le groupe américain Occidental Petroleum (OXY) a signé une lettre d'intention avec Diamond Shamrock (EU) en vue de lui racheter, en association avec la banque d'affaires Drexel Burnham Lambert, sa *division* chimique. Le prix de rachat est supérieur à *800 millions* de *dollars* (5,8 milliards de francs). Pour près de 90 %, *il sera payable* comptant. Tous les actifs ne répondant *pas à la stratégie* d'OXY seront revendus.

Nominations

● A Havas Tourisme, *M.* MARC TESSIER, *trente-neuf ans*, a été nommé président du conseil de surveillance en remplacement de M. André Rousselet, PDG démissionnaire de l'Agence Havas. Polytechnicien et inspecteur des finances, M. Tessier a occupé le poste de directeur adjoint de cabinet du ministre de l'industrie (1980-1982), de directeur financier (1982-1983), puis de directeur général de l'Agence Havas et de Canal Plus.

● Au CNPF, *M.* PIERRE JANIN, quarante-quatre ans, *vient d'être nommé directeur de* l'information auprès de M. Michel *Frois*, directeur général. Après avoir été journaliste, M. Janin a travaillé à la FNAC et fut consultant au sein du groupe de communication Bernard Krief.

● *Chez* ATT (American Telegraph and Telephone Co), le *géant américain des télécommunications*, M. JAMES OLSON, *soixante ans*, devient président-directeur général en remplacement de M. Charles Brown, qui part à la retraite le 1er septembre prochain. M. Olson a commencé sa carrière dans le téléphone en 1943 et a gravi tous les échelons chez ATT où il était jusqu'à maintenant directeur général.

● Au Haut Conseil du secteur public, cinq nouveaux députés – MM. COINTAT (RPR), DE GAULLE (RPR), BACHELET (RPR), JEGOU (UDF) et BAECKEROOT (FN) – ont été désignés en remplacement de MM. Boucheron (PS), Charzat (PS), Chauberd (PS), Goux (PS) et Jans (PC). Un sénateur a également été remplacé : M. BRANTUS (UCDP) succède à M. Arthuis (UCDP), nommé au gouvernement. *Les autres membres du Haut Conseil restent inchangés. Cet organisme, désormais rattaché au ministre de l'économie, doit se réunir* le 17 juin prochain pour élire le *nouveau président*, qui succédera à M. Charzat.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PARIBAS

FORTE PROGRESSION DU RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ EN 1985

Le conseil de la Compagnie financière de Paribas réuni le 6 mai 1986 sous la présidence de M. Jean-Yves Haberer a examiné les comptes consolidés du groupe Paribas pour l'exercice clos le 31 décembre 1985.

En conformité avec le règlement n° 85-12 du 27 novembre 1985 de la Commission bancaire, les sociétés industrielles et commerciales détenues à plus de 20 % par le groupe ont été pour la première fois consolidées par mise en équivalence. En conséquence, les éléments de 1984 ont été retraités de la même manière pour permettre la comparaison avec ceux de l'exercice 1985.

BILAN

Le total du bilan consolidé s'élève à 551 milliards de francs contre 538 milliards de francs en 1984, soit une progression de 2,4 % dont la modestie reflète la baisse du dollar, la désinflation et la faible demande de crédit. Les crédits à la clientèle se maintiennent à 307 milliards de francs contre 304 milliards de francs en 1984. Les dépôts de la clientèle s'élèvent à 166 milliards de francs contre 144 milliards de francs en 1984, en augmentation de 15,3 %. Les filiales et succursales hors de France contribuent pour 43,5 % au total du bilan consolidé, pour 31,4 % aux crédits de la clientèle et pour 56,5 % aux dépôts de la clientèle.

RÉSULTAT EN REVENUS

Le *produit net bancaire, en progression* de 15,5 %, *s'établit* à 23,1 *milliards de francs*, *contre 20 milliards* de francs en 1984. Après prise en compte des charges d'exploitation, passées de 13,8 milliards en 1984 à 15,3 milliards en 1985 (+ 10,9 %), le résultat brut d'exploitation s'élève à 8,4 milliards de francs contre 7 milliards de francs, en augmentation de 20 %.

Poursuivant une politique générale de prudence, plusieurs sociétés du groupe ont procédé de nouveau à d'importantes dotations aux provisions. Les dotations aux provisions atteignent 4 milliards de francs au 31 décembre 1985 contre 3,26 milliards de francs au 31 décembre 1984, en progression de 23 %. Après déduction de ces provisions, des amortissements et des impôts, le résultat net des opérations en revenus s'élève à 2,22 milliards de francs en 1985 contre 1,74 milliard de francs en 1984, soit une croissance de plus de 27,6 %.

RÉSULTAT EN CAPITAL

Le compte des opérations en capital, qui inclut la quote-part de résultat non distribué des sociétés industrielles et commerciales mises en équivalence, fait apparaître un solde positif de 502 millions de francs pour l'ensemble du groupe contre 371 millions de francs en 1984, soit une augmentation de 35,3 %.

RÉSULTAT TOTAL

Enfin, le résultat total du groupe qui, après intégration d'une perte exceptionnelle sur activité cédée, a été de 1 432 millions de francs en 1984, s'établit à 2 727 millions de francs au 31 décembre 1985, soit une progression de 90 %. Il est rappelé que, sans la perte exceptionnelle qui vient d'être mentionnée, le résultat de 1984 aurait été de 2 115 millions de francs, chiffre en ligne avec le résultat de 1983, qui avait été de 1 545 millions de francs.

Dans le résultat total, la part de la Compagnie financière de Paribas, après déduction des intérêts minoritaires, associé aux filiales du groupe, est de 1 354 millions de francs, soit 77,39 F par action, rapportée au nombre d'actions existant au 31 décembre 1985. La part de la Compagnie financière dans le résultat en revenus est de 1 051 millions de francs contre 785 millions de francs pour l'exercice précédent en augmentation de 33,9 %. Dans le résultat en capital, la part de la Compagnie financière s'élève à 303 millions de francs pour l'exercice 1985 contre 274 millions de francs pour l'exercice 1984, en progression de 10,6 %.

FONDS PROPRES ET VALEUR ESTIMATIVE

Au 31 décembre 1985, l'actif net estimé du groupe, calculé à partir des valeurs estimatives des actifs des sociétés consolidées et sans inclure les fonds de commerce, s'établit à 26,3 milliards de francs. Si, pour les sociétés consolidées cotées du groupe, on substitue la valeur boursière à la valeur retenue dans l'estimation précédente, la valeur globale du groupe s'élève alors au 31 décembre 1985 à 33,3 *milliards* de francs. La part de la Compagnie financière dans ces deux estimations était, à la même date, respectivement de 14,1 milliards de francs et de 17,1 milliards de francs.

Ces chiffres ont naturellement évolué depuis le 31 décembre 1985 du fait des augmentations de capital intervenues dans le groupe et de la hausse des différents cours de Bourse des filiales cotées.

AIR FRANCE

BÉNÉFICE NET 1985 : 728,9 MILLIONS DE FRANCS

Le Conseil d'administration d'Air France, réuni sous la présidence de Monsieur Marceau Long, a arrêté les comptes annuels de l'exercice 1985.

Ces comptes définitifs confirment les résultats provisoires annoncés dès janvier. Ils font apparaître un bénéfice net de 728,9 millions de francs en progression de 36,7 % par rapport à celui de l'exercice précédent (533,3 millions de francs).

Le chiffre d'affaires de la Compagnie a atteint 30 290 millions de francs. Il est en progression de 9,6 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Le Conseil d'administration a décidé de proposer à une Assemblée Générale Extraordinaire, qui se tiendra le 23 mai 1986, de porter le capital de la Compagnie nationale de 1 973 750 000 F à 2 298 750 000 F par émission au pair de 13 millions d'actions nouvelles. Cette opération permettra à l'État de souscrire à l'augmentation de capital par intégration d'avances d'actionnaires versées à la Compagnie au cours d'exercices précédents.

Conformément à une politique déjà amorcée en 1985, le Conseil d'administration a, en outre, décidé de proposer à une Assemblée Générale Extraordinaire, qui se tiendra le 26 juin, de porter la valeur nominale de l'action de 25 F à 27,50 F par prélèvement sur les sommes disponibles en report à nouveau.

Enfin, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire, le 26 juin, d'affecter le bénéfice disponible (après dotation de 36,4 millions à la réserve légale et de 343,8 millions à la réserve spéciale des plus-values à long terme) :
- à la distribution d'un dividende de 1,37 F par action, auquel s'ajoutera l'avoir fiscal ;
- au report à nouveau pour le reliquat de bénéfice disponible.

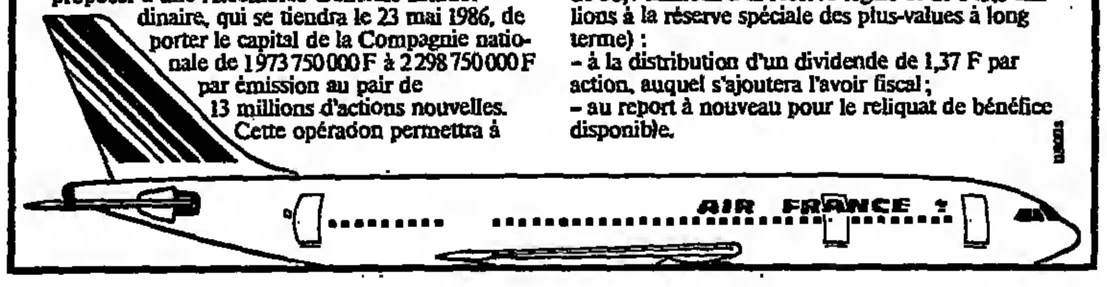

CPR

La Banque financière Parisienne-Bafip et la Banque Indosuez ont cédé chacune, jeudi 15 mai, 150 000 actions de leur filiale commune à la Compagnie parisienne de réescompte.

Ces titres ont été placés par les actionnaires auprès de certains investisseurs institutionnels en France et à l'étranger. Ils conservent ensemble, à l'issue de cette opération, la majorité absolue des droits de vote aux assemblées des actionnaires de la CPR.

(Publicité)

« Dossiers noirs de l'industrie française »

En raison d'éléments nouveaux d'information qui nous ont été communiqués après la publication de notre livre sur *les Dossiers noirs de l'industrie française*, les auteurs sont amenés à corriger, dans le chapitre consacré à Creusot-Loire, certaines des données chiffrées qui ont été produites et à revoir le sens de l'appréciation portée sur le rapport Schulz et son rôle. Sans modifier la vision sur longue période du dossier, des éléments nouveaux seront également apportés, dans une prochaine édition, sur les tentatives répétées, *au cours des derniers mois*, de la direction du groupe pour sauver l'entreprise face à un interlocuteur public qui, semble-t-il, ne croyait plus à un redressement de l'état.

Les auteurs tiennent également à rappeler que ce « dossier » illustre le caractère à la fois déséquilibré et malsain des rapports entre l'Etat et les sociétés privées lorsque ces dernières, relevant de secteurs durablement en crise dans le monde, ont vu leur activité, voire leur existence, trop souvent tributaires dans le passé de décisions de l'Etat.

J.-L. Levet — P. Bacher — J.-. Tourret

(Publicité)

LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE DROIT ET DE JURISPRUDENCE

LES COMITÉS D'ENTREPRISE : PROBLÈMES ACTUELS

Colloque organisé par la L.G.D.J. sous la direction de Monsieur Maurice COHEN, auteur du livre « Le droit des comités d'entreprise et des comités de groupe », et de Monsieur Jean LAROQUE, Procureur général honoraire près la Cour de cassation.

Mardi 10 juin 1986

- Le comité d'entreprise, institution de représentation : sens et portée.
- Les incidences des restructurations sur les comités.
- Les ressources des comités d'entreprise.
- Les cotisations de Sécurité sociale et les activités des comités d'entreprise.

Inscriptions et renseignements
L.G.D.J., 77, rue du Cardinal Lemoine, 75005 Paris
Tél. : (1) 43.29.86.36 – Télex 210 023 OGTEL 741

هكذا من الأصل

SIEMENS

Information destinée aux actionnaires de Siemens

Création de 9000 emplois nouveaux

Forte poussée des investissements – Poursuite de la croissance du marché intérieur

Les aléas de l'activité Centrales énergétiques et *l'appréciation du DM, essentiellement par* rapport au dollar, ont eu une incidence négative sur les ratios d'évolution arithmétiques au cours du premier semestre de l'exercice 1985/86, couvrant la période allant du 1er octobre 1985 au 31 mars 1986. En R.F.A., le chiffre d'affaires progresse de 10% et le montant des commandes nouvelles de 7%, si l'on ne tient pas compte *de l'activité Centrales énergétiques. Comme* Siemens prévoit la poursuite de la croissance, tant à l'étranger qu'en Allemagne fédérale, 9000 emplois supplémentaires ont été créés et les investissements, en hausse de 69%, ont été portés à *7,0* milliards de francs.

Chiffre d'affaires

Alors que durant le premier semestre de l'exercice précédent, la facturation des deux centrales nucléaires de Gundremmingen C et de Grohnde s'était traduite par un bond de 33% du chiffre d'affaires de Siemens qui atteignait alors 82,3 milliards de francs, le C.A. mondial s'est contracté de 18% durant les six premiers mois de l'exercice en cours, *pour retomber à 67,8 milliards de francs,* en raison de l'absence de facturation de centrales nucléaires. Si l'on exclut l'activité Centrales énergétiques, les autres secteurs de Siemens ont légèrement amélioré leur C.A., notamment de 10% sur le marché intérieur. En valeur constante, le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger est, lui aussi, aupérieur à celui de l'an dernier.

En milliards de francs	du 1.10.84 au 31.3.85	du 1.10.85 au 31.3.86	Variation
Chiffre d'affaires	82,3	67,8	−18%
Marché allemand	45,9	31,9	−31%
Marché étranger	36,4	35,9	− 1%

Commandes enregistrées

Les commandes enregistrées ont, elles aussi, souffert de l'absence de nouvelles commandes de centrales énergétiques en R.F.A. et des modifica*tions de parité vis-à-vis de l'étranger. De ce fait,* les prises d'ordres à l'échelle mondiale sont égales à 76,9 milliards de francs, soit 13% de moins que durant la même période de l'exercice précédent. Hormis l'activité Centrales énergétiques, les commandes ont progressé de 7% sur le marché intérieur. A l'échelle mondiale, Siemens prévoit que le volume des ordres enregistrés durant la totalité de l'exercice dépassera les 150 milliards de francs.

En milliards de francs	du 1.10.84 au 31.3.85	du 1.10.85 au 31.3.86	Variation
Commandes enregistrées	88,6	76,9	−13%
Marché allemand	43,1	35,1	−19%
Marché étranger	45,5	41,9	− 8%

Commandes en carnet

Durant le premier semestre, les commandes en carnet ont augmenté de 3% pour atteindre 171,4 milliards de francs. Les stocks ont été portés de 54,7 à 61,3 milliards de francs, notamment dans le cadre des marchés d'ensembles à long terme.

En milliards de francs	30.9.85	31.3.86	Variation
Commandes en carnet	166,3	171,4	+ 3%
Stocks	54,7	61,3	+12%

Personnel

Après la création de 20000 emplois durant le *dernier exercice, les effectifs actuels* sont globalement de 357000 salariés, 9000 postes nouveaux ont donc encore été créés dont 5000 en R.F.A. et 4000 à l'étranger. Durant la période considérée, Siemens a employé en moyenne 352000 personnes, soit 6% de plus que l'an dernier, à pareille époque.

	30 9 85	31.3.86	Variation
Personnel en milliers	348	357	+ 2%
Allemagne	240	245	+ 2%
Etranger	108	112	+ 3%
	du 1.10.84 au 31 3 85	du 1.10.85 au 31 3.86	Variation
Effectifs moyens en milliers	332	352	+ 6%
Frais de personnel en milliards de francs	29,0	31,4	+ 8%

Investissements Bénéfice net

Pendant les six premiers mois de l'exercice en cours, les investissements de Siemens ont progressé de 69% pour s'établir à 7,0 milliards de francs. Un investissement total de l'ordre de 18 milliards de francs est prévu pour la totalité de l'exercice.
Durant le premier semestre, le bénéfice net atteint 2,0 milliards de francs, ce qui correspond pour Siemens à un rapport bénéfice net/chiffre d'affaires de 2,9%, contre 2,8% pour l'exercice écoulé.

En milliards de francs	du 1.10 84 au 31 3 85	du 1.10.85 au 31.3 86	Variation
Investissements	4,1	7,0	+69%
Bénéfice net	2,0	2,0	0%
en % du C.A.	2,4	2,9	

Les valeurs sont converties en fonction du cours moyen coté à la Bourse de Francfort le 31.3 1986: 100 FF = 32,500 DM.

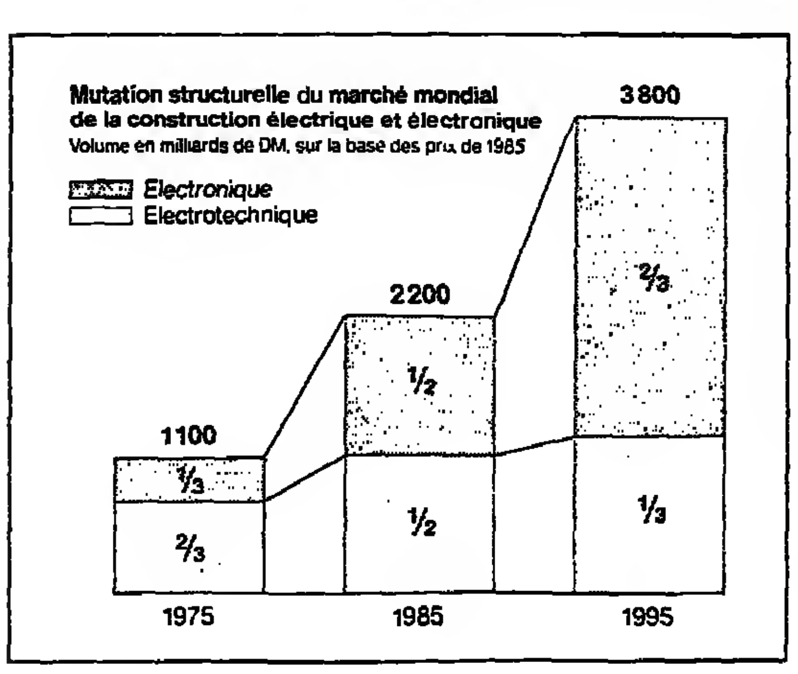

Les modifications structurelles exigent des investissements élevés

Il y a dix ans, le pourcentage de l'électronique dans le marché de la construction électrique et électronique était d'un tiers, en 1995 il atteindra les deux tiers. Siemens s'est préparé, en temps voulu, au passage de l'électromécanique à l'électronique et réalise, à l'heure actuelle, près de la moitié de son chiffre d'affaires avec des appareils et systèmes électroniques. Pour y parvenir, il a fallu et il faudra encore investir des sommes importantes. Raison pour laquelle Siemens va également durant l'exercice 1985/86 faire passer ses dépenses de recherche et de développement de 15 à environ 17 milliards de francs et ses investissements de 13 à près de 18 milliards de francs.

Siemens AG
En France: Siemens Société Anonyme

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AUSSEDAT REY

AUSSEDAT REY et la société autrichienne LEYKAM-MURZTALER ont décidé de mettre en commun leurs compétences technologiques et commerciales dans le domaine des papiers destinés à l'impressinn et à la communication.

Les Conseils des deux sociétés réunis le même jour, 21 mai, à Paris et à Vienne, ont donné leur approbation à l'accord de coopération présenté.

Aux termes de cet accord, chaque société pourra faire appel au savoir-faire et aux compétences de l'autre, de même que sera développée en commun l'optimisation des ressources et des moyens industriels, commerciaux et de recherche et développement des deux partenaires qui garderont par ailleurs leur indépendance.

La société LEYKAM-MURZTALER, fondée en 1585 et cotée à la Bourse de Vienne, est une société dont les productions de papiers d'impression-écriture, principalement cnuchés, seront de l'ordre de 450000 tonnes par an après le démarrage de la nouvelle machine en cours d'installation à Gratkorn (Autriche). En outre, LEYKAM-MURZTALER produit également 230000 tonnes de pâte blanchie dans unc usine de construction récente.

Cette société est très complémentaire d'AUSSEDAT REY, qui a une capacité d'environ 500000 tonnes par an de papiers d'impression-écriture, essentiellement non couchés, et de 180000 tonnes environ de pâte.

L'accord de coopération ainsi conclu permettra à chacune des deux Sociétés d'accéder au capital d'expérience technologique et de marché d'un ensemble industriel et commercial de dimension internationale couvrant la quasi-totalité des sortes de papier d'impression-écriture.

Ces accords seront complétés par un échange de participations croisées entre les deux groupes à hauteur de 35 millions de francs, accompagné d'une représentation de chaque groupe au Conseil de l'autre.

La participation de LEYKAM-MURZTALER dans le groupe AUSSEDAT REY comprendra pour le tiers de son montant une participation au capital de la Société des PAPÉTERIES DE LANCEY, filiale d'AUSSEDAT REY spécialisée dans le papier couché. Cette participation, qui sera prise par unc filiale de LEYKAM-MURZTALER, permettra la mise en place dans les meilleures conditions du plan de redressement et de développement de LANCEY.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT – *Obligations 10,20 % – 1976*

Les intérêts courus du 3 juin 1985 au 2 juin 1986 seront payables à partir du 3 juin 1986 à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal contre détachement du coupon nº 10 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 15,29 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 75,49 F.

Il est rappelé :

– d'une part, que les intérêts concernant les titres inscrits en comptes « nominatifs purs » seront réglés aux titulaires par la Caisse nationale des télécommunications ;

– d'autre part, que les obligations de la série « D » et de la série « E » sont remboursables depuis les 3 juin 1982 et 3 juin 1985.

BANQUE TRANSATLANTIQUE

groupe cic

l'assemblée générale ordinaire de la Banque Transatlantique s'est tenue le 21 mai 1986 sous la présidence de M. Philippe Aymard et a approuvé les *comptes de l'exercice 1985, se soldant* par un bénéfice net de 17 211 643,64 F (comprenant 408 621,48 F de plus-*values nettes à long terme à porter à la* réserve spéciale) contre 16 655 945,74 F (dont 1 250 039,23 F de plus-values nettes à long terme).

Elle a fixé le dividende pour l'exercice 1985 à 11,50 F par action (l'impôt déjà versé au Trésor étant de 5,75 F), égal à celui de l'année précédente. Le dividende sera mis en paiement à partir du 3 juin 1986.

L'assemblée générale a nommé administrateur le Crédit industriel et commercial de Paris représenté par M. Jean Varda, en remplacement de M. François Boucher. Elle a également renouvelé les mandats de MM. Philippe Aymard, Jean Beliard, Jan-Arne Farstad et Arthur Schmiegelow.

A l'issue de cette assemblée, une assemblée générale extraordinaire s'est tenue et a donné au conseil d'administration l'autorisation de porter le capital social, en une ou plusieurs fois, jusqu'à un montant maximum de 150 000 000 de francs.

Lors du conseil qui a suivi, M. Philippe Aymard a fait part à ses collègues de son désir de quitter ses responsabilités actives après quinze années de présidence de la banque.

Le conseil s'est incliné avec regret devant cette décision et a unanimement rendu hommage à l'œuvre accomplie par M. Aymard tout au long des quarante-sept années qu'il a passées à la Banque Transatlantique.

Pour lui succéder en qualité de président, le conseil a désigné M. François de Sieyes, précédemment vice-président-directeur général.

Sur proposition de M. de Sieyes, le conseil a nommé M. Philippe Aymard président d'honneur et confirmé dans ses fonctions de directeur général, M. Bernard Van Troeyen, simultanément coopté comme administrateur à la suite de la démission de M. Paul-Roger Sallebert.

FRANKOBAIL

La première assemblée générale de Frankobail s'est réunie le 6 mai 1986 et a approuvé les comptes du premier exercice social, d'une durée de sept mois. Le bénéfice net s'établit à *10 005 477,12 FF, permettant la distri*bution d'un dividende global de 8 600 000 FF, soit 4,30 FF par action.

LAFFITTE-BAIL

Paiement *du dividende 1985* en actions Résultats d'activité du premier trimestre 1986

L'assemblée générale a décidé la mise en paiement d'un dividende au titre de l'exercice 1985 de 29,00 F assorti d'un avoir fiscal de 0,38 F. Le détachement du coupon sera effectué le 26 mai prochain, les actionnaires pourront opter pour le paiement sous forme d'actions créées jouissance 1er janvier 1986 au prix de 628 F ; à cet effet, ils devront manifester leur décision d'option au plus tard le 16 juin 1986 ; les actionnaires qui n'auront pas opté pour le paiement en actions recevront le règlement en espèces le 1er juillet 1986.

Le Conseil a constaté le déroulement satisfaisant du premier trimestre de l'exercice en cours ; le chiffre d'affaires locatif s'établit à 45,6 millions de francs en hausse de 19 %, le résultat bénéficiaire s'élève à 13,8 millions (+ 22 %).

La production nouvelle engagée depuis le début de l'année représente 108 millions de francs contre 100 millions à pareille époque en 1985 et 293 millions pour l'ensemble de l'année.

Technocic

La Sicav spécialisée dans les sociétés de technologie

Le Conseil d'Administration de Technocic, réuni le lundi 12 mai 1986, sous la présidence de M. Michel Richou, a approuvé les comptes de l'*exercice 1985-1986 clos le 27 mars 1986.*

Il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires la mise en distribution d'un *dividende net de F 40,77 assorti* d'un impôt déjà payé au Trésor de F 5,63, soit un dividende global de F 46,40.

Au 27 mars 1986, avec un nombre de 88.504 actions en circulation, le montant de l'actif net s'établissait à F 102,05 millions *et la valeur liquidative par action ressortait à F 1.153,09,* soit, au cours de l'exercice, une performance coupon réinvesti de 16,31 % qui se situe parmi les meilleures réalisées par les fonds français et étrangers dans ce type d'investissement.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration du 18 *mars 1986 a décidé d'abaisser* les droits d'entrée à 3 % (au lieu de 4,75 % précédemment) à partir du 13 mai 1986.

Groupe CIC

ÉTRANGER

LE DEFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE DES ETATS-UNIS

La Chambre des représentants vote un projet de loi fortement protectionniste

De notre correspondant

Washington. – La Chambre des représentants s'est prononcée, le jeudi 22 mai, à une écrasante majorité (295 voix contre 115), en faveur d'un projet de loi protectionniste. Ce succès traduit la gravité du malaise suscité au Congrès et dans l'opinion par l'ampleur du déficit commercial américain.

Le texte a très peu de chances d'être définitivement adopté, puisqu'il lui faudrait être, d'abord, entériné par le Sénat, et qu'ensuite deux tiers des élus de chacune des deux Chambres se prononcent contre le veto que M. Reagan a déjà annoncé qu'il opposerait si besoin était. Il n'en reste pas moins que l'Amérique est maintenant à quelques mois seulement des élections parlementaires de novembre prochain, au cours desquelles sera mise en jeu la fragile majorité dont les républicains disposent actuellement au Sénat.

Avec un déficit commercial de presque 150 milliards de dollars l'année dernière, – un cinquième des Américains actifs travaillant pour l'exportation – et la pression protectionniste que provoquent les crises de l'agriculture et de l'industrie énergétique, toutes les conditions sont réunies pour que le déséquilibre des échanges devienne un thème de campagne privilégié. Il est significatif à cet égard que seuls quatre démocrates se soient prononcés contre le texte adopté par la Chambre, et que cinquante-neuf républicains l'aient en revanche soutenu *malgré la véhémente opposition* du gouvernement.

Peu des candidats de novembre peuvent, en effet, se permettre de paraître insensibles aux difficultés enregistrées par les employeurs et les salariés de leurs Etats respectifs. Cela est si vrai que le Sénat pourrait bien voter à son tour un projet protectionniste de son cru et placer ainsi la Maison Blanche dans une situation inconfortable. On n'en est pas encore là et l'intérêt politique de chacun devrait être d'éviter un véritable affrontement dont tous sortiraient perdants. Le problème est que, à force de se laisser aller à monter la barre, les uns et les autres risquent d'être entraînés plus loin qu'ils ne le souhaiteraient vraiment.

La montée des enchères

La vigueur avec laquelle la Maison Blanche a décidé de riposter aux conséquences pour les agriculteurs américains de l'élargissement du Marché commun à l'Espagne et au Portugal relevait sans aucun doute, par exemple, du souci de démentir qu'elle serait, comme l'en accusent les démocrates, *« uniquement attentive aux préoccupations des concurrents commerciaux »* (des Etats-Unis) et fermée à la sympathie pour les *« travailleurs et travailleuses d'Amérique »*. Quelles qu'aient été, en l'occurrence, les motivations de M. Reagan, le résultat est pourtant que l'Europe est à son tour entraînée à hausser le ton et à riposter, car il n'est pas d'autre moyen que de faire mal à quelques groupes de pression américains pour essayer de bloquer celles que d'autres exercent.

Deux jours avant le vote de la Chambre, M. Reagan avait encore tenté de donner des gages au Congrès en faisant annoncer qu'il allait, sous la menace de plafonds unilatéraux, demander à l'Allemagne fédérale, à la Suisse, au Japon et à Taiwan d'accepter des restrictions volontaires de leurs exportations de machines-outils vers les Etats-Unis. Un engrenage s'enclenche ainsi qu'il sera difficile de vraiment contenir jusqu'aux élections de novembre et impossible d'arrêter si les baisses spectaculaires du dollar et du prix du pétrole tardent trop longtemps à faire sentir les effets bénéfiques que peut en attendre la balance commerciale américaine.

Dans ses deux principales dispositions, le projet de la Chambre contraindrait le président à des mesures de rétorsion commerciales relevant, jusqu'à aujourd'hui, de sa seule appréciation, et obligerait – sauf à risquer des quotas – l'Allemagne fédérale, le Japon et Taiwan à réduire de 10 % par an les excédents qu'ils enregistrent vis-à-vis des Etats-Unis. La France n'est pas suffisamment inquiétante pour avoir été directement visée.

BERNARD GUETTA.

La CEE paraît peu disposée à se battre

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Face aux Etats-Unis, qui peu à peu accentuent leurs pressions commerciales, la Communauté paraît tout à la fois désarmée et peu déterminée. Telle est la pénible impression qui ressort de la réunion que les experts des Douze ont consacrée, le 21 mai, à ce dossier.

Lorsque le président Reagan a confirmé vendredi dernier ses intentions, la Commission de Bruxelles a proposé aux Etats membres de réagir avec beaucoup de modération. Elle considère en effet que les mesures prises par les Etats-Unis n'affectent pas les importations de la Communauté. S'agissant de la première liste, les quotas ont été fixés à un niveau sensiblement supérieur aux importations effectuées l'an dernier en provenance de la CEE. Quant au relèvement des droits de douane concernant les produits de la deuxième liste il n'est prévu qu'après le 1er juillet, ce qui laisse le temps de négocier.

La Commission a donc recommandé aux Douze de placer sous surveillance statistique les importations d'un certain nombre de produits en provenance des Etats-Unis. Elle leur a demandé de lui donner le pouvoir de restreindre ces importations dans le cas où les mesures américaines seraient aggravées au point d'affecter réellement les exportations de la CEE.

Il est apparu que ce que proposait la Commission était considéré comme trop répressif par la quasi-totalité des Etats membres, en particulier par la RFA, les Pays-Bas et le Danemark. En vérité, les gouvernements membres, *sauf* la France, se sont montrés partisans de ne rien *faire pour l'instant. Ils ont refusé de* donner le droit à la Commission d'agir sans leur accord dans le cas où les Etats-Unis iraient plus loin. Au premier coup de semonce, la fermeté proclamée il y a peu par la Communauté s'est donc évanouie.

A la Commission, on estime toutefois que la pression américaine est moins symbolique qu'on n'avait pu le croire lorsque fut confirmée par la Maison Blanche le 16 mai dernier la *mise en œuvre des mesures de rétorsion*. Les représentants de M. Reagan ont indiqué mercredi aux Douze que la harcèlement américain prenait la forme suivante : s'agissant des produits de la première liste pour lesquels des quotas ont été instaurés par Washington, l'importateur dispose normalement d'un délai de dix jours pour régler les droits de douane et pour accomplir les formalités administratives. Cette facilité a été supprimée : désormais, les formalités doivent être remplies et les droits payés avant que le dédouanement ait lieu.

La Commission a estimé que c'était là, dans l'escalade protectionniste, un pas supplémentaire qui justifiait qu'elle revoie ses propositions. Le dossier sera donc rouvert dans quelques jours. Mais il est clair que, chez les Etats membres, l'humeur n'est guère à la résistance.

PHILIPPE LEMAITRE.

● **L'Argentine et l'Australie veulent exporter à tout prix.** Au cours d'une conférence sur le commerce international des céréales, achevée, le vendredi 22 mai, à Bruxelles, les représentants politiques de l'Argentine et de l'Australie ont confirmé leur volonté de continuer coûte que coûte à écouler de grandes quantités de blé sur un marché mondial en crise de surproduction. Les deux pays ont attribué l'état désastreux des cours au protectionnisme des pays industriels et aux subventions publiques accordées par la CEE et les Etats-Unis aux fermiers. L'Argentine a indiqué que cette baisse avait entraîné une perte de 3 milliards de dollars entre 1980 et 1985, *« somme qui aurait pu utilement être consacrée au remboursement de la dette »*.

ALGERIE - الجزائر

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES INDUSTRIES CHIMIQUES ET PÉTROCHIMIQUES
ENTREPRISE NATIONALE DES TRAVAUX AUX PUITS

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE
OUVERT N° 1185/6J/MEC.

L'Entreprise nationale des travaux aux puits lance un avis d'appel à la concurrence ouvert national et international pour la fourniture du matériel suivant :

PIÈCES DE RECHANGE POUR CAMION GBH 280.

Les soumissionnaires intéressés par cet avis d'appel peuvent retirer le cahier des charges contre paiement d'une somme de 400 dinars DA à l'adresse suivante :

Entreprise nationale des travaux aux puits,
16, route de Meftah, Oued Smar, El Harrach, Alger, Algérie.
Direction des approvisionnements,

à partir de la date de parution du présent avis.

Les soumissions établies en cinq (5) exemplaires devront parvenir sous double pli cacheté et recommandé au secrétariat de la direction des approvisionnements à l'adresse sus-indiquée.

L'enveloppe extérieure strictement anonyme, sans en-tête, portera la mention « Appel à la concurrence national et international, numéro 1185/6J/MEC.
(Confidentiel. – A ne pas ouvrir) ».

Les soumissions devront parvenir au plus tard quarante-cinq jours après la première parution de cet avis d'appel.

Le délai d'option sera de cent quatre-vingts jours à la date de clôture de cet appel à la concurrence.

anep/alger

POUR L'OUVERTURE DE SON NOUVEL ESPACE...

LE M 24
26 000 F H.T.*
CHEZ CISI MICRO

100 MICROS OLIVETTI M 24 POUR 26 000 F H.T.*
A l'occasion de l'ouverture de son nouvel espace, CISI MICRO, un grand de la micro informatique, propose le M 24 à un prix exceptionnel tout en maintenant le service habituellement réservé aux professionnels.

Appelez le 42 78 34 21 ou rendez-vous
12, bd de Sébastopol, 75004 PARIS (M° Châtelet)

Pour 26 000 F H.T.* CISI MICRO vous propose la configuration suivante :
• unité centrale 640 K • clavier français • imprimante DM 280
• disque dur 10 M.O. • MS DOS • câble
• écran monochrome
* 26 000 F H.T. soit, 30 836,00 F T.T.C.

CISI MICRO, le nouvel espace de la micro professionnelle.

CiSi micro

ConAgra
Foreign Sales Corporation
avec
Peavey Company
ConAgra Trading Company
et
Woodward & Dickerson, Inc.
sont exportateurs
de denrées alimentaires
et de produits américains.

Spécialisés en graines pour animaux, graines oléagineuses, produits alimentaires, engrais, produits chimiques pour les industries agricoles et machines-outils.

LANCEL

MAMAN - BELLE-MAMAN - GRAND-MAMAN

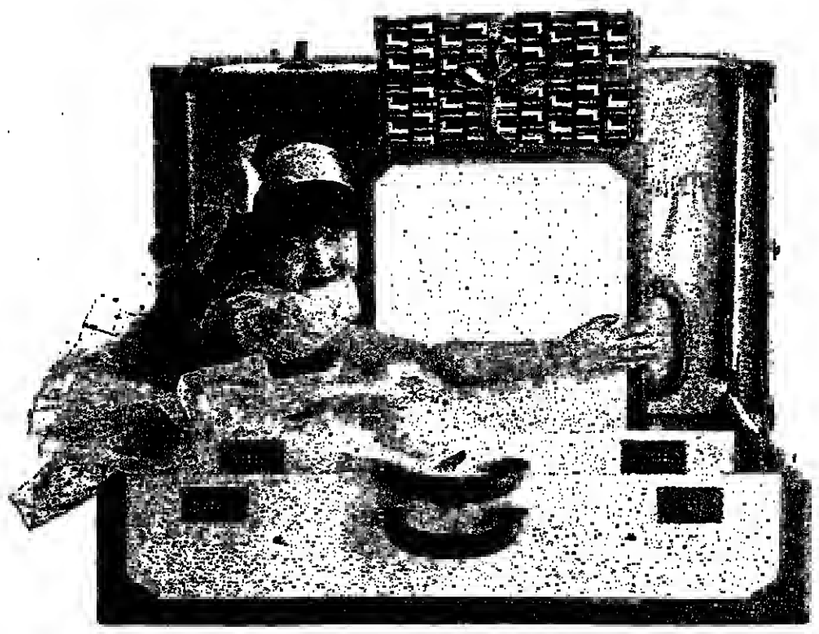

8, place de l'Opéra. 43, rue de Rennes. 26, rue Vernet. 127, Champs-Elysées.
4, rond-point des Champs-Elysées. Palais des Congrès, Porte Maillot. 156, rue de Rivoli.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

ÉTRANGER

NETTE AMÉLIORATION DE LA CONJONCTURE

Le Maroc cherche à rassurer ses créanciers par sa rigueur

Le Maroc est le seul pays du Maghreb et l'un des rares pays hors d'Amérique latine à figurer sur la liste, indicative mais très significative, des bénéficiaires d'un plan Baker encore en devenir. Ce plan, du nom du secrétaire américain au Trésor, vise à favoriser le retour à la croissance de nations en développement fortement endettées, en unissant l'effort accru des bailleurs de fonds (institutions multilatérales, gouvernements, banques privées).

La position stratégique du Maroc, son option pour le camp occidental, un régime stable et des ressources naturelles et humaines appréciables ont de tout temps attiré Européens et Américains. Un effort d'ajustement engagé plus fermement depuis 1983, auquel s'ajoutent des facteurs conjoncturels favorables, devrait lever les dernières réticences des créanciers de Rabat, condamné à réécheloner de lourdes échéances jusqu'à la fin de la décennie, dans le meilleur des cas.

De notre envoyée spéciale

Rabat. — Les oueds gorgés d'eau, les toits de la médina de Fès ourlés d'herbes folles, les pentes douces des contreforts du Moyen Atlas, d'un vert tendre ponctué de fleurs jaunes, safran, mauves, tout le proclame : les pluies de printemps, grimace du touriste, calamité des bidonvilles transformés en bourbiers, tiendront les promesses de l'hiver. La récolte sera bonne. Un soulagement pour les paysans, encore hantés par le souvenir de cinq années de sécheresse consécutives, une aubaine pour le gouvernement, qui voit les conditions climatiques favorables se conjuguer à des facteurs inespérés de la conjoncture internationale pour alléger le coût, toujours sévère, de l'assainissement imposé par les errements du mirage phosphatier, au début des années 70.

S'ils restent discrets sur cette page de l'histoire marocaine, les membres du gouvernement ont toutes les raisons de se rappeler cette époque où le quadruplement des cours du phospbate, principale ressource naturelles du pays, avait entraîné une explosion de projets d'une rentabilité parfois douteuse, un recours boulimique aux crédits étrangers, favorisé par des banques en mal de placements, une tentative de brûler les étapes dont l'illustration statistique, une croissance annuelle de 7,5 % entre 1973 et 1977, s'est révélé un leurre.

Il leur faut aujourd'hui encore, avec l'aide et les recommandations sourcilleuses du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, répondre à un double défi, rappelle un diplomate : *« Assurer une expansion suffisonte pour réduire les inégolités les plus criantes au sein d'une populotion en forte progression et très jeune — un Marocain sur deux a moins de seize ans, — tout en restaurant la crédibilité du pays ouprès de ses créanciers. »* Une crédibilité sérieusement entamée par les revers accumulés depuis 1975 : chute des cours du phosphate, flambée de ceux du pétrole, envol du dollar et des taux d'intérêt, mauvaises récoltes, ont laissé exsangues des finances grevées par plus de dix ans de guerre au Sahara occidental.

Des pesanteurs administratives

En termes financiers, le bilan est brutal : *« Fin 1985, la dette publique extérieure atteignait 12,8 milliards de dollars. Compte tenu de l'encours privé et des arriérés, l'endettement réel tourne autour de 14 milliards »*, constate un expert avant de préciser d'un ton égal que, en l'absence des rééchelonnements intervenus en 1983 et en 1985, *« ce n'est pas 35 % de leurs recettes à l'exportation que les Marocains devraient consacrer chaque année aux remboursements de leurs échéances, mais 70 % »*. Des rééchelonnements obtenus en contrepartie d'une rude politique d'austérité, accompagnée d'une forte dévaluation — le dirham a perdu 40 % de sa valeur par rapport au franc depuis 1983, — mais aussi de mesures de libéralisation du commerce extérieur et des prix, de réformes bancaire et fiscale destinées à remodeler profondément et à moderniser l'économie marocaine.

Il reste aussi à savoir comment répartir au mieux les crédits pour tenir compte des contraintes du pays : *« Entre une forte croissance démographique (2,6 %) et des pesanteurs administratives, le chemin n'est pas toujours aisé »*, reconnaît le responsable des prêts de la Banque mondiale au Maroc. Ce qu'en industriel traduira en termes plus brutaux en dénonçant *« un système administratif taillon et corrompu de plus de trois cent mille personnes alors que l'industrie emplate afficiellement quelque deux cent vingt mille salariés »*. A l'exception des phosphates, cette industrie naissante est d'ailleurs encore trop vulnérable pour faire des miracles.

« Etroite à l'importation, la marge de manœuvre du gouvernement l'est tout autant à l'exportation, dont il foudrait pourtant organiser la diversification. » Les résultats marocains dépendent à 75 % encore des produits agricoles et des phosphates aux cours aléatoires, s'inquiète un diplomate. Tous ceux qui ont été amenés à travailler au Maroc le reconnaissent : la main-d'œuvre est abondante, bon marché, de qualité, et, s'ils sont en nombre insuffisant, les cadres sont d'un excellent niveau. Mais dans quels *créneaux utiliser ces atouts*? Un premier pas a été franchi pour mieux tirer parti de la principale ressource naturelle du pays, les phosphates, dont le Maroc détient les deux tiers des réserves mondiales recensées. Après avoir stabilisé autour de 30 % sa part dans le commerce mondial du phosphate naturel, une percée a été réalisée dans le domaine des produits dérivés. Rabat s'attribuant quelque 18 % de ce marché contre 8,3 % en 1980.

Le chemin qui reste à parcourir, notamment dans le domaine prometteur des engrais, *ne s'annonce pas aisé. « Nous avons dans nos cartons dix projets d'extension industrielle*, souligne dans un sourire le directeur général de Maroc Phosphore. *Mais nous ne les réaliserons que petit à petit, en fonction de l'évolution des cours du phosphate, décevants l'an dernier, et de la consommation mondiale. »* Sagesse nécessaire lorsqu'on connaît la puissance du *« cartel du soufre »* — que le Maroc doit importer pour produire l'acide phosphorique — ou la politique de dumping suivie en 1985 par les producteurs américains, décidés à écouler des stocks accumulés au fil de la crise agricole outre-Atlantique, au détriment de bons marchés pour le Maroc, telle l'Inde ou l'Indonésie.

Hors les phosphates et leurs dérivés, le Maroc peut espérer vendre mieux ses textiles voire profiter des ouvertures possibles dans *« la sous-traitance de l'électronique ou les pièces détachées pour l'automobile »*. Leurs interlocuteurs ne sont pas toujours convaincus. *« Il existe une disproportion entre les quantités exigées par les Américains et les capacités de production marocaines »*, souligne, avec une moue dubitative, le ministre chargé des affaires européennes, M. Guessous, qui ne voit guère d'alternative aux débouchés communautaires.

« Les pays arabes sont solvables mais représentent un nombre limité de consommateurs, l'Irak est en guerre, l'Afrique se débat avec de sérieuses difficultés financières. Quant aux pays de l'Est, le commerce y est basé sur un système de compensotions bien complexe. » Dans de telles conditions, pourquoi ne pas *« se battre pour sauvegarder les acquis »* au sein d'une CEE à douze qui absorbe 70 % des exportations marocaines et fournit à Rabat 45 % de ses achats de produits étrangers? Le gouvernement marocain entend s'y employer en appelant ses alliés méditerranéens à le soutenir lors de négociations dont l'importance stratégique lui semble essentielle.

Toutefois, plus encore que son *« bon droit »*, le Maroc devra, à court terme au moins, prouver sa détermination à continuer d'amender profondément sa gestion économique et financière, s'il veut conforter une crédibilité internationale renaissante. Certes, cette gestion se mesure à l'aune de statistiques notoirement insuffisantes. L'activité fébrile dans les villes, le bourgeonnement de constructions nouvelles dans les villages, la capacité même des habitants des bidonvilles à verser, en dépit de revenus évalués à quelque 500 dirhams par mois, les 10 000 dirhams qui leur permettront d'accéder à la propriété dans les zones de développement urbain créées autour de Rabat, Meknès ou Casablanca pour lutter contre des abcès d'insalubrité, de délinquance, et... d'opposition, confirment l'existence d'une économie et d'une épargne parallèles.

« Heureusement que cette soupape de sûreté existe », confient notables et experts, qui n'osent en évaluer l'importance : 15 %, 20 %, du produit national brut, qui peut l'affirmer? Facteur de compétitivité accrue pour l'agriculture ou la petite entreprise, cette économie souterraine offre des revenus très chiches à ceux qui ne bénéficient pas d'un emploi salarié dûment recensé. Au moins permet-elle d'amortir le choc d'une austérité qui se traduit, elle, dans les chiffres officiels.

En fermant tous les verrous, le gouvernement est parvenu à ramener le déficit budgétaire de 12 % du PNB en 1982, veille du lancement de la grande politique d'ajustements, à 6 % l'an dernier. Parallèlement, le déficit de la balance des paiements courants, de 13 % du PNB il y a quatre ans, revenait à 7,2 % en 1985. Et si les objectifs fixés par le FMI n'ont pu être atteints l'an dernier, ils pourraient être dépassés en 1986 avec un déficit ramené à quelque 400 millions de dollars.

Les raisons du sursaut

Les raisons de ce sursaut sont multiples. Le ministre de l'économie en dresse la liste avec un soulagement évident : les recettes touristiques, en hausse de 42 % l'an dernier, devraient poursuivre sur leur lancée, tout comme les transferts des travailleurs émigrés, en progression de 23,5 % en 1985. Une récolte suffisante pour limiter les importations de céréales et une chute des cours du pétrole allégeant la facture marocaine de 35 millions pour chaque baisse de 1 dollar le baril devraient permettre de porter le taux de couverture des échanges à quelque 63 % contre 57 % en 1985 et... 47 % en 1983. Si l'on ajoute les retombées favorables de la dépréciation du dollar qui joue sur plus de 80 % de la dette marocaine et de la baisse des taux d'intérêt — une baisse de 1 point réduit de 40 millions de dollars les échéances annuelles, — c'est un ballon d'oxygène de 500 à 600 millions de dollars dont vont bénéficier les finances extérieures du pays. Encouragés par ces embellies, les milieux gouvernementaux industriels, bancaires restent prudents. *« Il ne faut surtout pas gâcher par un excès d'optimisme de tels atouts. »* Cette petite phrase tourne au leitmotiv. De fait, Rabat ne peut pas se permettre de décevoir ses partenaires industrialisés, ses alliés arabes ou des organismes multilatéraux qui ne lui ont jamais boudé leur aide alors que le conflit du Sahara occidental coûte, selon les estimations des milieux diplomatiques, entre 1 et 2 millions de dollars par jour. Les réserves monétaires du pays sont inexistantes, et le Maroc doit persuader ses interlocuteurs bancaires qu'ils peuvent, sans crainte de retour au laxisme, débloquer les 220 millions de dollars d'argent frais qui permettront de compléter une enveloppe équivalente attendue d'Arabie saoudite et du Koweït pour boucler l'année financière.

Pour le moment, seules les banques américaines traînent les pieds. Elles devraient finir par se laisser fléchir si l'on en croit un banquier européen pour qui un refus serait à la fois *« irréaliste »* et refléterait une *« paresse dangereuse »*. Si tel est le cas, dans les semaines qui viennent, Rabat serait assuré du rééchelonnement de ses échéances non garanties pour la période 1985-février 1987. Encore faut-il, dans un pays où l'on a tendance à accuser les trains de partir sans attendre, ne pas manquer celui de la croissance, même s'il est à petite vitesse.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Alchimie à trois

La patinn edministrée sous l'impulsion du FMI et désormais complétée par l'action de la Banque mondiale suscita plus d'une critique. Si le consensus est total sur la nécessité de reprendre en main une gestion longtemps chaotique, certains s'interrogent sur la choix et le rythme des mesures décidées depuis 1983. *« Le FMI va un pau vita en besogna »*, s'inquiète un banquier européen, alors que des économistes marocains doutent du bien-fondé d'une politique axée sur la promotion de l'industrie exportatrice dans un pays encore loin de répondre aux besoins du marché intérieur : avec un revenu par habitant de 860 dollars par an, le Maroc reste la lanterne rouge du Maghreb loin derrière la Tunisie (1 380 dollars) ou l'Algérie (2 350 dollars).

Vieux ar lancinant problème des choix à effectuer entre des priorités jugées aussi urgentes que contradictoires, entre un carcan financier immédiat et des impératifs de développement à moyen et long terme. Résultat : une cote mal taillée est décidée par le gouvernement, le FMI et la Banque mondiale en concertation de plus en plus étroite. D'aucuns ironisent : *« Il est déjà difficile de concilier les vellétés du chameau et celles du chamelier. Quand il y a deux chameliers, cela devient inextricable. »*

Le pire n'est pourtant pas toujours assuré. Le ministre de l'économie, M. Moulay Zine Zahidi en témoigne sur un sujet délicat, celui de l'éducation. En quête d'économies budgétaires, le Fonds préconisait une réduction des dépenses dans ce domaine alors que le Maroc compte encore deux adultes analphabètes sur trois. Les experts de la BIRD sont venus à la rescousse du gouvernement en élaborant un projet permettant de stabiliser les dépenses inscrites au budget tout en redistribuant les cartes en faveur du primaire et, à un moindre titre, du secondaire. Un *« projet exemplaire et unique en son genre »*, déclare le ministre de l'économie, qui en attend une plus lerga intégration scolaire des enfants des zones rurales — et notamment des filles — ainsi qu'une meilleure adéquation entre la formation et les besoins réels du pays.

De même le gouvernement a trouvé un appui précieux auprès de la BIRD lorsque le FMI a envisagé, dans le cadre de sa politique de libéralisation du commerce extérieur, une forte et immédiate baisse des taxes à l'importation des produits agricoles. Une artieur tempérée par une réalité qui sera longue à évoluer : la population active dépend encore de l'agriculture pour 56 %. *« A eux seuls, les agrumes font vivre 500 000 familles, soit quelque 3 millions de personnes »*, précise un responsable du plan. Précipiter ce secteur encore très traditionnel dans le maelström de la concurrence internationale aurait été *« véritablement suicidaire »*.

Une alchimie à trois qui, dans le sens inverse, a amené la Banque mondiale à reporter à des jours financiers plus sereins le lancement de quelques opérations coûteuses et à se concentrer sur des projets dits *« invisibles »*, car difficiles à quantifier, afin de promouvoir la productivité ou l'efficacité de certains secteurs — agro-alimentaire notamment — ou certaines institutions publiques *« sensibles »*, comme l'Office national de l'eau potable (ONEP).

S'ils trouvent parfois encombrante cette présence très « rapprochée » de grandes organisations multilatérales, les Marocains leur reconnaissent certaines vertus. Dans un pays où toute décision doit remonter jusqu'au roi, le FMI et la BIRD jouent un rôle de relais entre le souverain et des ministres « techniques » brillants, mais au pouvoir parfois limité ; un rôle d'accélérateur de décisions internes amplifié par l'importance accrue des engagements des deux institutions, notamment de la BIRD. Celle-ci a consacré près de 3 milliards de dollars au développement marocain depuis 1959 et pourrait accorder à Rabat une enveloppe de 450 millions durant l'année budgétaire en cours, contre une moyenne de 250 millions pour chacune des cinq dernières années.

F. C.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 mai

Très forte baisse

Une assez importante activité a régné jeudi à la Bourse de Paris. Normal, c'était jour de liquidation générale. Mais la résistance, qui avait commencé à s'organiser la veille, n'était plus que l'ombre d'elle-même. Une très forte baisse s'est produite n'épargnant pratiquement aucune valeur: Sanofi, CSF, Compagnie Bancaire, Dassault, Total, Locafrance, Pernod-Ricard, Carrefour, Peugeot, en particulier, furent assez éprouvés. Bref malgré le ralentissement du mouvement en séance, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait encore un sévère repli de 2,1 % (– 2,72 % à l'ouverture). En trois jours, la baisse dépasse 5,4 % et le marché a épuisé tout son capital hausse accumulé au cours du mois écoulé.

Autour de la corbeille, les professionnels, pris pour la plupart à contre-pied, s'interrogeaient sur la conduite à adopter. « Je vais voir si je rachète mieux que toi », *disait l'un d'entre eux à un confrère. Mais le cœur n'y était pas. Avec les problèmes épineux de la cohabitation dont on reparle rue Vivienne et qui commence à empoisonner l'atmosphère, un spécialiste assurait que la Bourse entrait dans l'ère de la sélectivité. Quoi qu'il en soit, rendus inquiets, des commis se sont dégagés à toute allure, et un premier retrait des étrangers a été observé.*

Le climat n'était pas meilleur au premier étage. Le MATIF s'est alourdi. Sur le marché obligataire, les emprunts d'Etat avaient mauvaise mine. Certains assuraient que, là encore, les investisseurs étrangers étaient vendeurs. Pour tout dire, nulle part le sentiment n'était très bon. Pour se consoler, les professionnels se disaient que les capitaux en quête de placement avaient pris le chemin des écoliers pour passer par Amsterdam, « booming » avec le résultat des élections, voire par Tokyo et Londres revenus en pleine forme. Mais n'est-ce qu'un détour ? Beaucoup se posaient la question.

NEW-YORK

Forte reprise

Wall Street s'est ressaisi le 22 mai, dans un marché actif, dopé notamment par une diminution des taux d'intérêt hors banque. L'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles a repassé à la mi-séance la barre des 1 800, avant de clôturer à 1 806,30 (+ 31,13 points), soit sa plus forte progression depuis le 16 avril.

Le volume des transactions a porté sur 145 millions de titres, contre 117,09 millions la veille. *On notait 1 216 valeurs en* hausse, contre 426 en repli. 358 titres sont restés inchangés.

Autour du Big Board, les investisseurs étaient quelque peu rassérénés par la baisse des taux d'intérêt obligataires, probablement motivée par la chute de 0,8 % des commandes de biens durables en avril. Un tassement de la croissance économique outre-Atlantique pourrait, de surcroît, inciter la Réserve fédérale à abaisser de nouveau son taux d'escompte. Les opérateurs étaient aussi encouragés dans leur action *par l'accroissement sensible de l'activité,* qui s'était réduite en début de semaine.

Parmi les valeurs les plus en vue, figuraient Melville (+ 4,5), Pepsico (+ 3 7/8), McDonald (+ 3 3/4), Minnesota Mining et Manufactoring (+ 3 3/8).

VALEURS	Cours du 21 mai	Cours du 22 mai
Alcoa	38 1/8	38 3/8
A.T.T.	24	24 6/8
Boeing	58 5/8	57 1/4
Chase Manhattan Bank	41 1/2	42 3/4
Du Pont de Nemours	79 3/8	80 3/4
Eastman Kodak	58 1/8	58
Exxon	58 1/8	58 7/8
Ford	77 1/2	79 1/4
General Electric	76 1/2	78
General Motors	74 7/6	76 3/8
Goodyear	30 3/8	31
I.B.M.	144 3/8	143 1/4
I.T.T.	45 1/2	46 1/4
Mobil Oil	30 1/2	31 1/8
Pfizer	58 7/8	61 1/8
Schlumberger	30 1/2	30 7/6
Texaco	32	32 3/4
U.A.L. Inc.	58 1/2	59 1/4
Union Carbide	23 1/8	23 1/2
U.S. Steel	20 1/4	20 6/8
Westinghouse	51 3/8	52 5/8
Xerox Corp.	57 3/4	58 7/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

SOCAV : RÉSULTATS CONSOLIDÉS EN HAUSSE DE 10 % EN 1986. – A l'occasion de son assemblée générale réunie le 22 mai, les dirigeants du groupe ont indiqué que les financements distribués au cours des quatre premiers mois de l'exercice 1986 ont atteint 5,5 milliards de francs, soit une augmentation de *18 %* par rapport à la période correspondante de 1985.

SMT-GOUPIL AU SECOND MARCHÉ. – Cette société de bureautique et d'informatique, dont les titres sont actuellement négociés au hors cote, fera son entrée, le 26 mai prochain, sur le second marché de Paris. D'autre part, une augmentation de capital en *numéraire* de 13,8 millions de francs est prévue du 16 juin au 7 juillet 1986.

AUGMENTATION DE CAPITAL POUR CFI. – Le Crédit foncier et immobilier (CFI, groupe La Hénin) a annoncé, le 22 mai, une augmentation de son capital de 569 millions de francs. Une première opération portera sur l'émission de 820 000 actions à 450 F, soit une *action nouvelle pour sept anciennes.*

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	21 mai	22 mai
Valeurs françaises	151	
Valeurs étrangères	105,8	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	21 mai	22 mai
Indice général	400,3	391,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 23 mai .... 7 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22 mai	23 mai
1 dollar (en yens)	169,6	169,6

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	35 50	1 923
5 %	56 50	1 521
3 % amort. 45-54	78	2 425
Emp. 7 % 1973	7751	..
Emp. 8,80 % 77	122 80	8 800
9,80 % 78/93	108 55	8 458
8,80 % 78/86	101 15	3 906
10,80 % 79/94	109 20	7 723
13,25 % 80/90	111 70	12 651
13,80 % 80/87	108 40	8 280
13,80 % 81/89	114 75	4 839
16,75 % 81/87	111 10	11 702
16,20 % 82/90	128 15	5 770
16 % juin 82	127 20	15 255
E.D.F. 7,8 % 61	153	5 011
E.D.F. 14,5 % 80-92	117	12 835
Ch. France 3 %	164 80	..
CNB Bques janv. 82	103 45	4 196
CNB Paribas	106	4 196
CNB Suez	106	4 198
CNI janv. 82	103 70	4 198
CRH 10,90% déc.85	121	3 870

BOURSE DE PARIS Comptant 22 MAI

Cours relevés à 17 h 36

Actions au comptant

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 22/5

Règlement mensuel

Cours relevés à 17 h 36

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1492	4,5 % 1973	1490	1510	1500	+ 0 67
....	C.N.E. 3%	....	....	....	....
1146	B.N.P.	1136	1131	1133	– 0 17
1370	C.C.F.	1295	1276	1276	– 1 46
360	Elf-Aquitaine	327	321	321	– 1 83
320	– (certific.)	319	311	311	– 2 50
2090	Essilor-B-Fours	2100	2100	2100	....
2660	Essilor	2730	2640	2640	– 3 2[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 187	7 212	6 950	7 550
ECU	6 860	6 860	....	....
Allemagne (100 DM)	318 650	318 550	309	327
Belgique (100 F)	15 614	15 608	15	15 850
Pays Bas (100 fl.)	282 870	283 070	274 500	291 500
Danemark (100 krd)	85 090	86 200	85	90
Norvège (100 k)	93 960	94 210	90	96
Grande-Bretagne (£ 1)	10 845	10 852	10 550	11 250
Grèce (100 drachmes)	6 090	6 090	4 900	5 700
Italie (1 000 lires)	4 648	4 645	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	382 180	383 500	371	391
Suède (100 krs)	98 570	98 550	96	102
Autriche (100 sch)	45 355	45 320	44 500	46 460
Espagne (100 pes.)	5 020	5 016	4 850	5 400
Portugal (100 esc.)	4 764	4 767	4 900	5 400
Canada ($ can 1)	5 232	5 285	5 050	5 500
Japon (100 yens)	4 239	4 260	4 100	4 280

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/5
Or fin (kilo en barre)	78000	78800
Or fin (en lingot)	77700	78400
Pièce française (20 fr)	535	531
Pièce française (10 fr)	460	452
Pièce suisse (20 fr)	522	531
Pièce latine (20 fr)	497	486
Souverain	573	564
Pièce de 20 dollars	3005	3050
Pièce de 10 dollars	1502 50	1480
Pièce de 5 dollars	925	816
Pièce de 50 pesos	2935	2950
Pièce de 10 florins	480	471
Or Londres	342 75	339 40
Or Zurich	342 50	339 40
Or Hongkong	342 20	339 30
Argent Londres	6 06	4 92

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Le Monde

UN ENTRETIEN AVEC LE PRINCE SIHANOUK A PYONGYANG

« Je dois rester à la tête de la résistance antivietnamienne »

De notre envoyé spécial

Pyongyang. – Le palais de Chhang-Sou, à une demi-heure de route de la capitale de la Corée du Nord, est une bâtisse moderne aux toits recourbés à la manière traditionnelle, blottie *dans la verdure et les pins au* bord d'un lac. Les senteurs des conifères embaument l'air de ce *lieu isolé* et tranquille, résidence officielle du prince Norodom Sihanouk lors de ses séjours en Corée à l'invitation du « grand leader », le maréchal président Kim Il Sung. *« Grâce à son hospitalité charmante et généreuse, je suis ici comme dans un sanatorium de luxe en Suisse. C'est mon seul repos, c'est là que je suis tranquille, loin des journalistes. L'air n'est pas pollué. »* Le chef d'Etat officiel du Cambodge a choisi la Corée du Nord, un des pays les plus fermés du monde, pour se refaire, comme chaque année, une santé avant d'entreprendre la tournée qui le mènera en Asie du Sud-Est, sur la frontière cambodgienne, en France, aux Nations unies at, bien *entendu, en Chine, son port* d'attache. A Paris, il aimerait bien être reçu en novembre ou en décembre par MM. Mitterrand et Chirac.

Le prince Sihanouk poursuit, dans ce havre de paix très surveillé, la rédaction de ses mémoires : il en est à l'année 1971. *« Je vous le jure, nous dit-il, je n'ai eu ici aucun contact direct avec les Vietnamiens, l'URSS ou le bloc soviétique. Ils sont trop intransigeants : ils veulent d'abord que je quitte la présidence de la coalition, mais c'est un piège. »* Et de dénoncer l'« arrogance » du Kremlin et de Hanoï qui ont rejeté ses dernières propositions de paix.

Dans ces conditions, « je renonce à proposer quoi que ce soit. C'est la faute de Phnom-Penh, du Vietnam et de l'URSS. Mais je continuerai à présider la coalition malgré les désagréments des Khmers rouges et des Khmers bleus (pro-Son Sann). *Je dois accomplir jusqu'au bout mon devoir de patriote khmer et rester à la tête de la résistance antivietnamienne. Je ne puis accepter ni aujourd'hui ni dans l'avenir le fait accompli vietnamien »*, qui, selon lui, en dépit des faiblesses da la résistance, n'est pas nécessairement irréversible. La solution passera, espère-t-il, par un accord entre Pékin et Moscou, qui serait suivi d'une normalisation des relations entre Chinois et Vietnamiens. Mais ce n'est pas pour demain : *« L'URSS n trop d'intérêts stratégiques en Asie du Sud-Est pour abandonner la Vietnam. Elle construit deux bases au Cambodga : nnvale à Ream-Sihanoukville, et aérienne nvec missiles at hélicoptères dans l'ouest du pays, entre Battambang et Siem-Reap, menaçant la région et, en premier lieu, la Thaïlande »*, dit-il.

Le prince continue de vivre comme il en a l'habitude, invitant les rares diplomates amis accrédités à Pyongyang à une partie de badminton ou à une soirée dansante. Deux ou trois fois, il sera reçu au cours de son séjour par le « grand leader », son ami depuis des lustres et qui, en *dépit des pressions de plus en* plus fortes de l'URSS, continue de le reconnaître comme chef de l'Etat du Cambodge. Même s'il est *« certain que le Corée a développé ces derniers temps sa coopération avec l'URSS d'une façon remarquée, le président Kim Il Sung m'a dit que je serai toujours son frère, qua nous serons inséparables. Tant que vous en serez président, m'a-t-il dit, nous aurons toujours des relations diplomatiques avec le Kampuchéa démocratique »*. Mais après ? Combien de temps Pyongyang continuera-t-il de donner un asile de plus en plus discret – certains disent honteux – au prince qui faisait, jadis, la « une » d'une presse officielle qui garde désormais le silence sur ses visites.

PATRICE DE BEER.

Voiture piégée à Beyrouth-Est

Quatre morts et cinquante blessés selon un premier bilan

De notre correspondant

Beyrouth. – L'explosion d'une *voiture piégée*, vendredi matin 23 mai, à Sin-el-Fil, quartier populeux du secteur chrétien de Beyrouth, a fait au moins quatre morts et une cinquantaine de blessés.

Le précédent attentat du même type dans cette partie du Liban depuis le rejet par le camp chrétien de l'accord tripartite inter-milices parrainé par Damas, le 15 janvier, s'était produit il y a un mois et demi. Des voitures piégées ont explosé, dans un premier temps, en secteur chrétien au rythme d'une tous les dix à quinze jours. Le répit enregistré avait fait naître l'espoir que la vague d'attentats était dans une certaine mesure maîtrisée. On avait, en effet, découvert deux garages abritant des voitures piégées à Beyrouth-Est et l'on croyait avoir démantelé des réseaux à la solde des commanditaires d'attentats. En outre, des mesures de contrôle draconiennes avaient été appliquées aux trois points de passage encore entrouverts : Mreije-Hadeth à partir de Beyrouth-Ouest, Monteverde à partir de la montagne, Barbara en venant du sord. Les files d'attente s'y allongent sur des kilomètres et l'on y attend le plus souvent de cinq à sept heures.

L'attentat de ce vendredi déçoit amèrement ceux qui avaient cru efficaces ces précautions.

L'explosion s'est produite à 7 h 55, à l'heure où le quartier est en pleine animation, avec l'ouverture des écoles et des boutiques, tout un petit monde d'employés quittant *leur maison pour se rendre à leur* travail. Une Renault 5 piégée était placée dans une ruelle très étroite de façon à amplifier les effets de l'explosion à 20 mètres d'une école. La charge en a été estimée à 75 kilos de TNT. Deux immeubles ont été détruits, douze incendies ont éclaté et de nombreuses voitures ont pris feu. Fort heureusement, on ne déplore pas de victimes parmi les élèves de *l'école attenante*.

Il y a un an, un attentat, à moins de 200 mètres de là, avait fait trente morts et cent soixante-douze blessés. La télévision montrait précisément, jeudi, les dramatiques images de l'époque puis un reportage sur le quartier, aujourd'hui en pleine activité, témoignage de l'énergie *mise* par les habitants à reconstruire.

Dans la foulée des bombardements de mercredi soir, de nouveaux duels d'artillerie entre les deux secteurs de Beyrouth ont fait, jeudi, vingt-trois morts et cinquante blessés, presque tous dans le secteur musulman de la ville (vingt-deux morts, trente-huit blessés).

LUCIEN GEORGE.

● *Manifestations en faveur de la libération des otages français du Liban.* – Rassemblement silencieux sur l'esplanade du Trocadéro à Paris, manifestation dans le village natal de Jean-Paul Kauffmann : plu*sieurs centaines de personnes ont* ainsi appelé, jeudi 22 mai, à la libération des otages français du Liban, un an, jour pour jour, après que le journaliste de *l'Evénement du jeudi* eut été enlevé en compagnie du chercheur Michel Seurat.

IMPORTANT VOL DE TABLEAUX EN RÉPUBLIQUE D'IRLANDE

Dix tableaux de première importance, d'une valeur estimée à 15 millions de livres (plus de 160 millions de francs) ont été volés mercredi 21 mai, en République d'Irlande, dans le comté de Wicklow. Ils appartiennent à Sir Alfred Beit, considéré comme l'un des plus riches collectionneurs du monde. Parmi les tableaux dérobés, on relève de fait *la Femme écrivant une lettre*, de Vermeer, le *Portrait de dona Antonia Zarate*, de Goya, deux Rubens, un Velasquez, un Gainsborough, un Metsu...

La célébrité de ces œuvres fait qu'il sera impossible de les négocier sur le marché légal. Il est donc vraisemblable que le gang, fort bien organisé, qui a dévalisé le manoir de Sir Alfred Beit, demandera plutôt une rançon. On pense, bien sûr, à l'Armée républicaine irlandaise (IRA provisoire), d'autant que l'IRA avait déjà procédé à une semblable opération sur la même collection en 1974 : dix-neuf œuvres avaient alors été prises en « otage », pour être retrouvées intactes un peu plus tard dans une maison de campagne.

La collection, avec Russborough House qui les abrite, appartient à la nation irlandaise, depuis le don fait en 1978 par Sir Alfred Beit.

Sur le vif

Gros lot

Non, mais vous vous rendez compte ! Qui c'est qui n gagné le gros lot, 32 millions et je ne sais pas combien de centaines de milliers de francs lourds ? Deux Africains, un balayeur et un magasinier, deux *copains* à peine sortis de la brousse. Juste au moment où Pasqua et Pandraud veulent les virer, les immigrés. Et bien sûr ils ont plein d'enfants. Devinez ce qu'ils vont faire de tout le fric qu'ils nous ont piqué. Leur donner une bonne éducation.

Et puis quoi encore ! Eh bien rien, justement. Pas de villa, pas de bagnole, pas de yacht, pas de bijoux. Si, quand même, une machine à laver. A laver plus blanc pour entrer dans le club ultra fermé des milliardaires du Loto. De toute façon, ils vont faire tache. Par leur sérénité, leur gentillesse, leur modestie.

Qu'est-ce qu'ils nous donnent en échange de notre argent ? Des leçons ! Ils vont rester dans leur F3 de banlieue. Ils vont reprendre, comme si dn rien n'était, leurs balais-brosses et leurs bleus de travail. Et nous, ils nous laissent quoi, je voudrais bien le savoir. Ils nous barbotent tout. Notre boulot, nos sous, et même, tenez-vous bien, notre nationalité. Ils ont le culot de la demander. En plus ! Au moins, ils n'auront pas besoin de l'aide au retour.

C'est révoltant. Moi qui suis bien française, je joue au Portofio. Et est-ce que je gagne ? Je perds, oui, 30000 balles par jour.

CLAUDE SARRAUTE.

FRANCOPHONIE

M. Mitterrand jugera « sur pièces » l'action de Mme Michaux-Chevry

La francophonie est derechef à l'ordre du jour. M. Mitterrand réunira à Paris, pour la troisième fois, *du 28 au 30 mai, le Haut Conseil ad hoc* qu'il a institué. Depuis sa précédente session, a été créé par M. Chirac le secrétariat d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la francophonie, confié à Mme Lucette Michaux-Chevry.

Faisant allusion à cette nouvelle structure administrative *qui s'ajoute* à bien d'autres (Commissariat général, Haut Conseil, Comité consultatif, Comité du suivi du sommet francophone), le chef de l'Etat a déclaré jeudi 22 mai : *« Je n'ai rien contre ce secrétariat d'Etat qui n'aurait pas eu beaucoup de sens avant le premier sommet francophone* [tenu en février], *mais il doit faire ses preuves. Je le jugerai sur pièces. »* (1).

Au cours du même entretien, M. Mitterrand a *qualifié* M. Philippe de Saint-Robert, écrivain gaulliste qu'il a choisi en 1984 comme commissaire général de la langue française, d' *« amoureux de la langue française et qui la sert bien »*. Cette « fleur » n'était pas inutile au moment où quelques nuages paraissent se dessiner entre le Commissariat général et le secrétariat d'Etat.

La titulaire de ce portefeuille, Mme Michaux-Chevry, élue RPR de la Guadeloupe le 16 mars, tenait, également jeudi, sa première conférence de presse. Après avoir évoqué avec charme et éloquence sa foi en la francophonie, elle a rappelé que le Commissariat général était mis à sa disposition *« en tant que de besoin »* (*le Monde* du 8 mai). An commissariat, on en convient volontiers, tout en rappelant que, juridiquement, *« les secrétariats d'Etat n'ont pas de pouvoir hiérarchique »*.

Le fond de l'affaire, c'est sans doute qu'en 1986 le secrétariat d'Etat n'a pas de budget d'action *propre et ne peut donc intervenir* qu'à travers celui, fort maigre, du commissariat (15 millions de francs). L'idée esquissée par l'équipe de Mme Michaux-Chevry (à laquelle appartient en outre un fonctionnaire naguère remercié par le commissariat) de modifier, éventuellement, *« pour des raisons d'économie »*, la forme de l'organe de création terminologique mis sur pied par M. de Saint-Robert ne paraît guère de nature à huiler les rouages. *« Le cas échéant, l'autorité politique l'emporterait sur l'autorité administrative »*, indique-t-on dans l'entourage de la secrétaire d'Etat.

M. Chirac, de son côté, avait écrit dès le 17 mars à M. de Saint-Robert : *« L'action* [francophone] *doit commencer par conforter celle du Commissariat général de la langue française. »* On n'est pas sorti de l'auberge...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Les propos de M. Mitterrand tenus au cours de l'enregistrement d'un « Club de la presse » de France-Culture sur la francophonie seront retransmis *in extenso* mardi 27 mai, à 12 h 45, et repris dans *la Croix* datée du même jour.

Bourse du matin

EN HAUSSE

La Bourse de Paris a retrouvé le chemin de la hausse le 23 mai, à la séance du matin. Parmi les valeurs les mieux orientées, on notait Dumez (+ 5,26 %), Valeo (+ 3,71 %), Sanofi (+ 2,94 %), Bancaire (+ 2,91 %) et Chargeurs (+ 2,83 %). Deux titres seulement perdaient du terrain : Navigation mixte (– 0,43 %) et Bouygues (– 0,25 %).

L'indicateur de tendance gagnait en clôture + 1,70 %.

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 23 MAI

Indicateur de séance (%) : + 1 67

VALEURS	Cours préréd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	446	454	450
Agence Havas	1780	1785	1800
Air Liquide (L')	800	819	818
Alsthom	530	539	539
Bancaire (Cie)	1200	1230	1235
Bongran	1898	1905	1905
Bouygues	1198	1205	1185
B.S.N.	3705	3730	3750
Carrefour	3700	3750	3730
Chargeurs S.A.	1235	1245	1270
Club Méditerranée	507	518	525
Dumez	1520	1578	1570
ELF-Aquitaine	321	325	328
Essilor	2640	2640	2690
Lafarge-Coppée	1452	1480	1480
L. Vuitton S.A.	1190	1190	1190
Michelin	2955	3020	3000
Midi (Cie)	5370	5500	5450
Moët-Hennessy	2375	2415	2425
Navig. Mixtes	1145	1140	1140
Oréal (L')	3379	3420	3435
Pernod-Ricard	1100	1105	1100
Peugeot S.A.	1000	1020	1015
Sanofi	747	769	769
Source Perrier	725	740	740
Télémécanique	3450	3500	3500
Thomson-C.S.F.	1250	1285	1275
Total-C.F.P.	380	385	385
T.R.T.	3060	3100	3050
Valéo	511	540	530

Le numéro du « Monde » daté 23 mai 1986 a été tiré à 520 337 exemplaires

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15-91-77 + ISLM

A B C D E F G

Considéré comme l'un des « pères de l'Europe »

M. ALTIERO SPINELLI EST MORT

Rome *(AFP.)* – M. Altiero Spinelli, député européen (apparenté PCI) et ancien membre de la Commission de Bruxelles, est mort ce vendredi 23 mai, à Rome, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

M. Spinelli, que l'on considérait dans les milieux communautaires comme l'un des pères de l'Europe, souffrait depuis quelques années d'une tumeur, et avait été opéré en 1984. Il a publié notamment : « *Rapports sur l'Europe* » (1965) et « *Ma bataille pour une Europe différente* » (1979).

● *Tois morts dans une fusillade à Aix-en-Provence.* – Le propriétaire d'une discothèque, le Club 88, et deux de ses employés ont été tués jeudi vers 4 heures, près d'Aix-en-Provence, peu après la fermeture de l'établissement, par un groupe de plusieurs personnes.

Les trois victimes, Christian Betta, trente-neuf ans, Serge Pomares, vingt-quatre ans, et Jean-Pierre Mena, vingt-huit ans étaient connues des services de police.

Sur CFM

à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8 MHz)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)
à Brive (90,9 MHz)
à Saint-Etienne (96,6 MHz)
à Montpellier (88,8 MHz)
à Strasbourg (100,9 MHz)
à Douai (97,1 MHz)
à Valenciennes (97,1 MHz)
à Lens (97,1 MHz)

VENDREDI 23 MAI

Philippe Gloaguen
fondateur
du « Guide du Routard »
sera face au « Monde »
avec PATRICK FRANCÈS
et CHRISTIAN VILLAIN

En Nouvelle-Calédonie

Les amendements apportés au projet de M. Pons fraîchement accueillis par la majorité locale

De notre correspondant

Nouméa. – Les quelques amendements que le ministre des DOM-TOM a introduits dans le projet de loi relatif à la Nouvelle-Calédonie ponr tenir compte des avis du Conseil d'Etat ont été très fraîchement accueillis par les « loyalistes ». Certes, le Congrès du territoire, à majorité RPCR, a renouvelé, le jeudi 22 mai, à Nouméa, son avis favorable sur l'ensemble du projet, mais on a enregistré pour la première fois des grincements de dents à l'encontre de cette nouvelle version du plan du gonvernement. L'amendement le plus contesté a été le retour d'une partie de la fiscalité locale dans le giron des compétences des régions.

Désormais les régions *« détermineront le montant des centimes additionnels à la contribution foncière des propriétés bâties et non bâties et à la patente, dans la limite maximum de quinze centimes par franc »*. Les commentaires tenus en commission ont dû être amers puisque M. Pierre Frogier, président de la région Sud (Nouméa), a avoué que *« certains commissionnaires se sont élevés contre cet omendement »*. M. Justin Guillemard, conseiller RPCR de la région Centre et président du Comité d'action patriotique (extrême droite), est allé jusqu'à refuser d'émettre un avis favorable à cet article.

Le deuxième amendement qui a provoqué *« l'inquiétude »* dn groupe RPCR du Congrès territorial concerne la redéfimition des pouvoirs régionaux. Le projet de loi précise, en effet, que *« la région réalise les infrastructures d'intérêt régional et concourt aux opérations correspondant au projet régional de développement »*. Cette disposition pourra permettre aux trois régions contrôlées par les indépendantistes de desserrer un peu la tutelle de l'Etat, et cette perspective ne plaît pas à la majorité territoriale.

Le flottement suscité par ces mesures de recentrage au profit des régions n'a toutefois pas empêché le groupe RPCR d'apporter à nouveau sa caution au projet de loi du gouvernement.

FREDERIC BOBIN.

SERRAULT
L'AVARE
MOLIERE
PLANCHON

(Voir page 24.)

STAGES INTENSIFS
PREPA LANGUES
Angleterre/Allemagne
Été : 60 h de cours + 12 h de travaux dirigés.
En famille ou en collège
Documentation sur demande
VOYAGE FORMATION
35, boulevard des Capucines
75002 PARIS. T. 42 61 53 35

HORIZONS LOINTAINS
60 VOYAGES A TRAVERS LE MONDE
LE DOLLAR BAISSE... NOS PRIX AUSSI !
Réductions pouvant atteindre 11%.
Catalogue disponible dans toutes les agences de voyages.
LE TOURISME FRANÇAIS
96, rue de la Victoire 75009 Paris. Tél. : (1) 42 80 67 80.

• Le temps devant soi, *Fabius, exclusif*
• Tjibaou-Duras, *une histoire kanak*
• Godard et Mocky, *héros de série noire*
L'AUTRE JOURNAL

TOUS LES ÉLÉMENTS EN VRAI BOIS avec ou sans armoire-lit 1 ou 2 places, nombreuses combinaisons possibles. Style ou Contemporain : Chêne, Acajou, Merisier ou Laqué.
CAPÉLOU
37, Av de la République 75011 PARIS
Tél. (1) 43.57.46.35 Métro : PARMENTIER

PIANO : LE BON CHOIX
• Vente à partir de 8.900 F ou 209,59 F par mois* (Crédit souple et personnalisé).
• Le plus vaste choix : 25 marques, plus de 200 modèles exposés.
• Location à partir de 235 F par mois.
• Service après-vente garanti.
Fournisseur du Conservatoire National Supérieur de Musique et du Théâtre de l'Opéra.
Prix comptant 8.900 F
* sur 84 mois – T.E.G. 22,20 % CREG.
Coût du crédit : 8.705,56 F.
La passion de la musique.
hamm
139, rue de Rennes, 75006 PARIS. Tél. 45 44 38 66. Parking à proximité.